PIERRE DE NOLHAC

LE TRIANON
DE
MARIE-ANTOINETTE



16167

PARIS
GOUPIL & Cie, ÉDITEURS-IMPRIMEURS
MANZI, JOYANT & Cie, ÉDITEURS-IMPRIMEURS, SUCCESSEURS
24, BOULEVARD DES CAPUCINES. — 15, RUE DE LA VILLE-L'ÉVÊQUE
1914



FAC-SIMILÉ DE LA RELIURE DE :

LE TRIANON DE MARIE-ANTOINETTE, PAR P. DE NOLHAC

(Les deux plats sont semblables)

Prix de cette reliure en chagrin rouge, tête dorée, tranches ébarbées . . . . . 50 fr.

Prix de cette reliure en maroquin du Levant rouge, tête dorée, tranches ébarbées . . . . 100 fr.

IL A ÉTÉ TIRÉ

DE CE LIVRE

LE TRIANON DE MARIE-ANTOINETTE

PAR

PIERRE DE NOLHAC

CINQ CENTS EXEMPLAIRES

Sur papier à la forme des Manufactures d'Arches

NUMÉROTÉS A LA PRESSE DE 1 A 500

EXEMPLAIRE N° 329



LA REINE MARIE-ANTOINETTE
PORTRAIT DIT EN GAULLE, EXPOSÉ AU SALON DE 1783
Peinture de Madame Vigée-Le Brun

(A M. le comte *Arthur* de *Vogüé)*

PIERRE DE NOLHAC

LE TRIANON

DE

MARIE-ANTOINETTE



PARIS

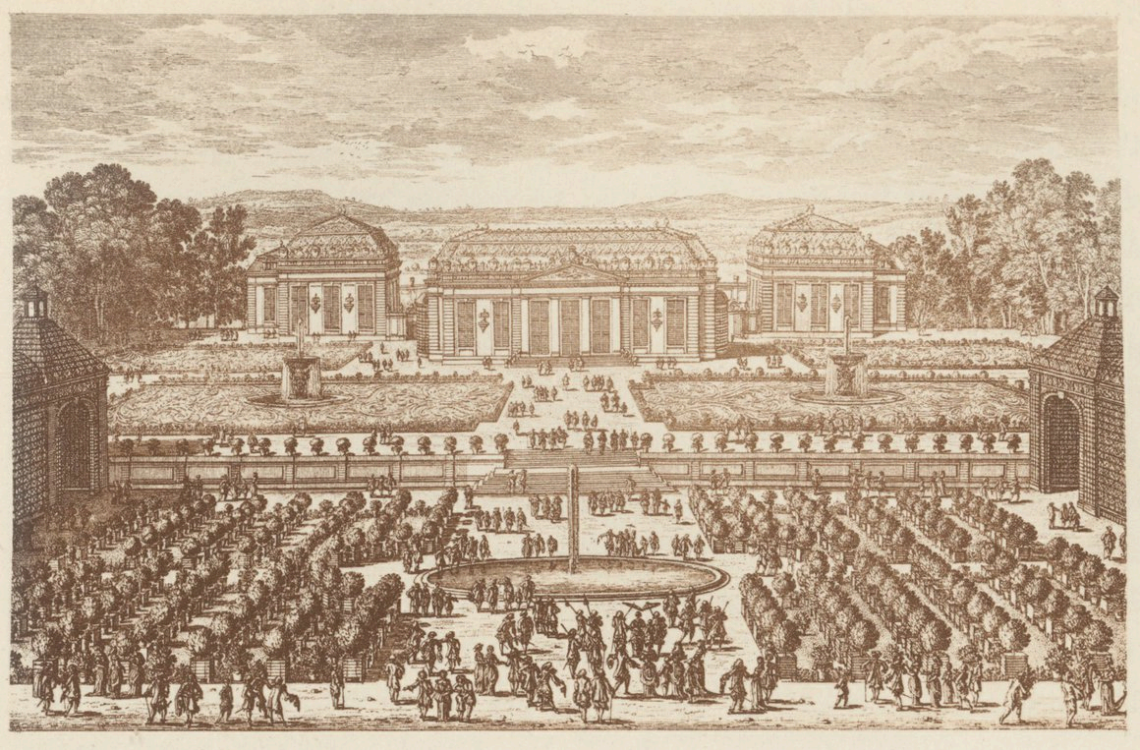
GOUPIL & Cie, ÉDITEURS-IMPRIMEURS

MANZI, JOYANT & Cie, ÉDITEURS-IMPRIMEURS, SUCCESSEURS

24, BOULEVARD DES CAPUCINES. – 15, RUE DE LA VILLE-L'ÉVÊQUE

1914

TRIANON DE PORCELAINE
Gravure de Poilly
(D’après un dessin de Pérelle)



LE TRIANON DE MARIE-ANTOINETTE

I

L’ANCIEN TRIANON



L est des lieux, élus par l’histoire ou par la légende, qui émeuvent l’imagination des hommes et que fixe en leur cœur un beau souvenir. Les poètes, ainsi que les artistes, en savent la route et les touristes en ont la curiosité. L’intérêt qu’ils excitent tient, le plus souvent, à une mémoire de femme, à un grand amour, à une grande infortune, qui se lient à l’image du paysage ou de la demeure. Parmi les jolis coins de France qui ne s’oublient pas, Trianon est revêtu de ce prestige. Son double château et les jardins qui l’entourent ne justifieraient pas sa renommée dans l’univers, s’il ne comptait, parmi les figures de son passé, la plus célèbre de nos reines et la plus malheureuse. Le nom de Trianon s’associe à jamais à celui de Marie-Antoinette et à son tragique destin. Il évoque autour d’elle les suprêmes divertissements de la société la plus raffinée, le charme d’une intimité royale, en contraste avec l’étiquette de Versailles, et aussi l’ardeur et la déception de l’amitié trop près d’un trône. Ces bosquets plantés, disait-on, par les Grâces, ont vu couler les premières larmes d’une souveraine, qu’il est impossible de ne pas plaindre, même si l’on ne se décide pas à l’aimer. En prêtant l’oreille aux échos, on recueille avec abondance des anecdotes qui ne risquent pas d’être oiseuses et dont plusieurs invitent à réfléchir. Parmi des spectacles d’élégance et dans une atmosphère de sentiment, on trouve ici des leçons graves. A Trianon s’écrivent l’épilogue d’une grande chronique, celle de l’ancienne monarchie, et le prologue d’un

drame considérable, la Révolution. On y saisit le jeu d'un monde qui se dissout, et l'on y voit naître des mœurs nouvelles.

Le Trianon de jadis revit d'autant plus fidèlement que le décor en est encore presque intact, respecté des hommes et de la nature. Il suffit déjà à révéler les goûts du siècle qui l'a créé et des êtres qui l'habitèrent. Nulle part le réveil du temps n'est plus facile. Il ne faut pas beaucoup d'effort, à qui vient y cheminer aux heures solitaires, pour ramener dans les allées discrètes les nobles compagnies, pour assister aux ébats des enfants royaux, pour apercevoir la Reine en robe du matin, penchée à la fenêtre de sa chambre et regardant vers la prairie, du côté du Temple de l'Amour.

Trianon a une ancienne histoire, qui semble le préparer à accueillir Marie-Antoinette. A côté du solennel Versailles, ce morceau du domaine royal s'est trouvé naturellement destiné aux plaisirs et au repos des princes. Les arts y ont construit pour eux des maisons charmantes. Celle que Louis XIV nous a laissée vient de reprendre sa place dans le trésor de nos édifices, depuis qu'une transformation respectueuse en a fait revivre les justes lignes. Au Grand-Trianon, sans doute, ne s'adressera point un hommage de convention et les âmes sensibles n'y viendront guère en pèlerinage ; mais les connaisseurs de l'art national se plairont à le voir renaître et sauront goûter de plus en plus, malgré quelques inévitables destructions, l'œuvre harmonieuse par laquelle Mansart et Le Nôtre ont réalisé une pensée du Grand Roi.

Quand on sort des jardins de Versailles, par le côté du bassin de Neptune, on suit une large allée ombragée, toute droite. On arrive en quelques minutes à l'entrée d'un parc, où des pavillons de garde semblent annoncer une propriété privée. L'allée continue après la grille ; bientôt se révèle peu à peu une construction basse, toute revêtue de marbres colorés. Au delà d'une grille étroite et d'un fossé, s'ouvre une cour formée de deux ailes sans étage et d'un péristyle à jour donnant accès à des jardins. Leur verdure apparaît par les sept baies cintrées et au-dessus des balustres à l'italienne, que jadis ornaient des groupes et des vases. Du côté des parterres, où l'on descend aisément aujourd'hui, le péristyle est plus gracieux encore et la construction plus singulière. Cette longue façade toute rose n'est qu'un rez-de-chaussée,

prolongé d’un côté par une aile en retour et allégé par une abondante sculpture. Une telle disposition est rare dans nos pays du nord et, bien qu’elle fasse penser à l’Italie, on y sent aussitôt une œuvre authentique et originale du goût français.

Lorsque, avant 1769, les chroniqueurs de la cour de Louis XIV et de Louis XV, les nouvellistes de la *Gazette* ou du *Mercure*, les courtisans, les artistes et le public parlent de Trianon, il s’agit de ce petit palais et non de celui vers lequel va plus volontiers la pensée de notre temps. Il est lui-même précédé par une création éphémère et curieuse, connue sous le nom de « Trianon de porcelaine ». C’est pour plaire à Madame de Montespan que Louis XIV a jeté les yeux sur ce coin inconnu, enclos déjà dans son grand parc, afin d’y mettre un de ces « bâtiments » qui seront sa gloire et sa folie. Il s’y trouve alors un village assez misérable, au milieu de terres qui appartiennent à l’abbaye de Sainte-Geneviève de Paris. On démolit ce village de Trianon et, sur les terres réunies au domaine de Versailles, on commence à planter des jardins ; puis la maison s’élève en quelques mois, pendant l’année 1670. « Ce palais, dit Félibien, fut regardé d’abord de tout le monde comme un enchantement, car, n’ayant été commencé qu’à la fin de l’hiver, il se trouva fait au printemps, comme s’il fût sorti de terre avec les fleurs des jardins qui l’accompagnent. »

Ce premier Trianon a exigé un tour de force ; mais le jeune roi trouve toujours des architectes courtisans prêts à réaliser ses désirs. Les documents assurent, en effet, que toute la grosse dépense est de 1670 et, les deux années suivantes, on ne perfectionne guère que les décorations et les jardinages. De cette œuvre charmante les contemporains parlent avec étonnement et les artistes de Versailles y ont mis, sans doute, le plus délicat de leur génie. Cette « galante maison » excitant l’admiration générale, tout le monde, paraît-il, voulut avoir son Trianon, et le mot devint une sorte de nom commun : « Presque tous les grands seigneurs qui avaient des maisons de campagne, dit le *Mercure* galant de 1672, en avaient fait bâtir dans leur parc et les particuliers au bout de leur jardin ; les bourgeois avaient fait habiller des masures en Trianon ou du moins quelque cabinet de leur maison ou quelque guérite. » Une autre preuve de la renommée de ce petit bâtiment, c’est le nombre de gravures qui le représentent : il y a dix

estampes différentes, prises de l’avenue de Versailles, et cinq autres donnant la vue du côté des jardins.

Ce n’était qu’un rez-de-chaussée, ayant cinq fenêtres de façade sur la cour d’entrée. Quatre petits pavillons le précédaient et servaient de communs. Les murs étaient couverts par des plaques et des ornements de faïence, qui justifiaient cette désignation étrange de « Trianon de porcelaine ». Aucune distinction n’existait alors, dans le langage courant, entre la porcelaine et la faïence, et les fabriques de Delft fournirent, sous le nom de « carreaux de Hollande », tout le revêtement. La brillante matière apparaissait partout : la balustrade qui courait sur l’entablement, les grands vases à anses qui la couronnaient et que fournissait une manufacture de Saint-Cloud, certains reliefs de la façade, les combles au dessin hardi, tout était d’une faïence bleue et blanche, qui devait produire, les jours de soleil, mêlés aux plombs dorés de la toiture, un éclat éblouissant. Les quatre petits pavillons répondaient au grand. Dans le jardin, les margelles des fontaines étaient recouvertes de plaques de faïence. « Tous les bassins, décrivait le *Mercure*, sont ou paraissent en porcelaine. On y voit des jets d’eau qui sortent du dedans de plusieurs urnes. Tous les pots, dans lesquels sont des plantes, des fleurs et des arbrisseaux, sont de porcelaine, et les caisses les imitent par la peinture. » On avait peint de cette façon jusqu’aux bancs disposés dans les charmilles.

LE CHATEAU ET LES JARDINS DE TRIANON SOUS LOUIS XIV
Peinture de P.-D. Martin
(Musée de Versailles)



A l’intérieur se révélait la même curiosité. Le pavé se composait de carreaux de Hollande, diversement ajustés, et les plafonds s’ornaient de

dessins bleus sur fond blanc. Les petits salons étaient revêtus de grands miroirs aux bordures sculptées et « vernies » et de panneaux de stuc blanc avec des ornements d'azur, le tout « travaillé à la manière des ouvrages qui viennent de la Chine ». Ce mot de Félibien nous explique toute cette décoration, si opposée, semble-t-il, aux tendances générales de l'art de Louis XIV. Le goût pour la Chine naissait alors ; les missionnaires publiaient leurs premières relations sur les pays de l'Extrême-Orient ; les laques, les magots, les étoffes peintes s'introduisaient en Europe et prenaient place dans les cabinets des curieux. Les amateurs se disputaient ces objets bizarres et faisaient monter en panneaux de meubles ce qu'il y avait de plus beau parmi les laques. La fameuse Tour de porcelaine excitait l'étonnement des architectes français. Celui de Trianon, qui, d'après les dates, paraît être Louis Le Vau, voulut sans doute rivaliser avec les constructions chinoises, et tout son ouvrage s'en inspira.

Le jardin fut, dès l'origine, un des grands charmes de Trianon. L'orangerie ravit comme une nouveauté ingénieuse. C'était une vaste serre en charpente, où poussaient en pleine terre les arbres à fruits de la Provence, orangers, citronniers, grenadiers. La légende d'une estampe nous apprend qu'à Trianon, « l'hiver, on voit un nouveau jardin plus surprenant que celui d'été ». Dans la belle saison, les parterres se renouvelaient constamment à l'aide d'un procédé rapide : « Il y avait, dit le duc de Luynes, une quantité prodigieuse de fleurs, toutes dans des pots de grès, que l'on enterrait dans les plates-bandes, afin de pouvoir les changer, non seulement tous les jours si on voulait, mais encore deux fois le jour si on le souhaitait. » Ces perpétuels changements, ces mouvements à vue, qui avaient quelque chose de féerique, plaisaient extrêmement au Roi.

Un détail achève de caractériser le jardin de Trianon, sous Louis XIV. Il semble qu'on ait choisi tout exprès les fleurs ayant le plus fort parfum, les jasmins, les lis, les tubéreuses. Un petit salon en était complètement rempli et on l'appelait le « cabinet des parfums ». Quand les ambassadeurs siamois le visitèrent, en 1686, ces Orientaux, nous dit-on, « admirèrent la manière de parfumer avec les fleurs ». Tout le jardin, d'après les relations du temps, était ainsi embaumé.

En 1674, les fêtes commencèrent à Trianon à l’occasion du retour de Franche-Comté. Louis XIV avait choisi Versailles pour célébrer sa conquête. Les réjouissances se déroulèrent en six journées. Le 4 juillet, on joua, dans la cour de marbre, l’*Alceste* de Quinault. Le 11, seconde journée, le Roi se transporta à Trianon pour passer la soirée. On avait disposé un salon de verdure octogone, dont le dôme était à ciel ouvert. Les fleurs tressaient partout le double *L* royal. En face de l’entrée, s’ouvrait une percée formant scène, au fond de laquelle montait un jet d’eau ; tout autour du salon, dans des niches, des satyres et des nymphes jouaient de divers instruments et semblaient l’orchestre idéal destiné à divertir les spectateurs. Les véritables musiciens étaient sur des estrades ; ils exécutèrent la musique de Lulli, et sur la scène fut chantée *l’Églogue de Versailles*, intermède de Quinault, qui dura bien une heure et demie ; elle n’ennuya point le Roi, qui s’y entendait célébrer ainsi :

Le maitre de ces lieux n’aime que la Victoire ;
Il en fait ses plus chers désirs ;
Il néglige ici les plaisirs,
Et tous ses soins sont pour la gloire !

Après avoir montré sa satisfaction, le Roi sortit de Trianon et se promena jusqu’à neuf heures dans le parc de Versailles, où l’on soupa en plein air dans un bosquet.

Trianon n’était alors, comme dit Saint-Simon, qu’« une maison de porcelaine à aller faire des collations ». Le Roi y menait des dames ; la Reine y allait quelquefois avec les siennes, et même avec celle qu’on ne s’attendrait pas à lui voir choisir. Madame de Sévigné écrit, le 12 juin 1675 : « La Reine alla hier faire collation à Trianon ; elle descendit à l’église, puis à Clagny, où elle prit Madame de Montespan dans son carrosse et la mena à Trianon avec elle. » Plus tard, Dangeau mentionne de fréquents soupers : « Il y eut une fête à Trianon, où l’on servit quatre tables ; on s’y promena et on dansa. » Et un autre jour : « Le Roi donna à souper à Madame la Dauphine et aux dames à Trianon. Après le souper, il se promena sur les terrasses. » C’étaient les terrasses dominant le Grand Canal, qu’on avait achevé de creuser et dont le bras de droite s’étendait

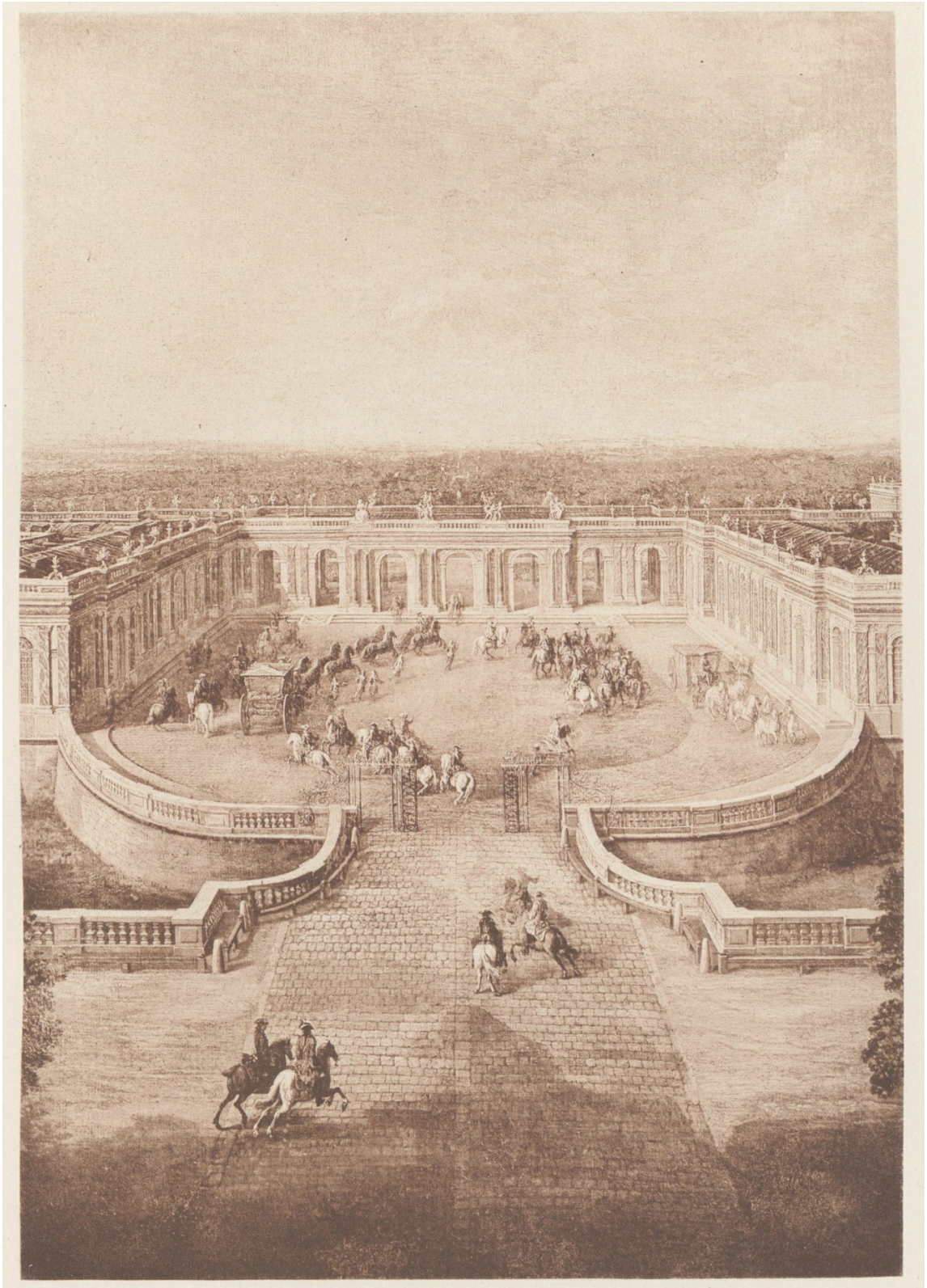
jusqu’aux jardins et au tertre où se dressait la maison de porcelaine. Les promenades en bateau rendaient le lieu plus séduisant encore. Au reste, le Roi s’y plaisait beaucoup, car à Trianon tout était son œuvre et personne n’y avait précédé sa fantaisie. Mais, pour y résider quelques jours, l’espace manquait et aussi les commodités de tout genre. Louis XIV décida qu’on détruirait les cinq pavillons et chargea Mansart de lui bâtir, à la même place, un véritable palais d’habitation.

Aux raisons de goût nouveau expliquant le caprice royal on en peut ajouter une, plus intime et qu’on ne disait pas. Le Trianon de porcelaine avait été construit pour Madame de Montespan. Tout le monde le savait et le Roi ne pouvait s’empêcher d’y retrouver les souvenirs de la maîtresse dans les décorations choisies par elle, dans ce luxe extrême qu’elle avait inspiré. En 1687, Madame de Montespan est loin de la Cour et surtout loin de ce cœur, « qui n’aima personne et qui fut aussi si peu aimé ». La Reine est morte et un autre règne a commencé. La maison royale qui s’élève sera celle de Madame de Maintenon, secrètement épousée trois ans plus tôt. Mais ni Trianon, ni Versailles ne lui doivent rien ; bien qu’elle exerce partout sa discrète influence, les arts lui échappent, et elle ne paraîtra s’y intéresser un jour que pour essayer, d’ailleurs vainement, de mettre fin aux profusions du maître pour ses « bâtiments ».

Jules Hardouin-Mansart a travaillé avec son collaborateur ordinaire, Robert de Cotte. C’est à celui-ci qu’on veut attribuer le péristyle à jour, dans le goût des villas de Rome, qui relie les deux ailes de Trianon. Il ne faut pas oublier le souvenir de ce grand architecte, qui a tant produit pour Louis XIV et que la renommée de Mansart a mis au second plan. Les sculpteurs de Versailles, Coyzevox, Le Gros, Lespingola, Magnier, Mazeline, Lecomte, Flament, Hardy, Lefebvre, Legeret, Poulletier, Raon, Van Clève, furent envoyés à Trianon et y restèrent occupés pendant deux années. Le décor extérieur est de pierre, comme à Versailles ; mais les plus beaux détails ont été détruits après la Révolution ; il n’y reste rien des statues, des groupes, des vases, qui couronnaient avec richesse la ligne supérieure des façades. La sculpture intérieure comporte une quantité de boiseries, qui nous représentent tout un genre d’ornements exécutés à Versailles, à ce moment du règne, et presque entièrement disparu de ce

palais. Il posséda assurément d'aussi beaux morceaux que les grands brûle-parfums au-dessus des portes du « salon frais », ou que les cassolettes fumant entre des gerbes de palmes et des guirlandes d'épis et de raisins, qui forment au « salon de la chapelle » une décoration symbolique. Ces ensembles magnifiques font le grand intérêt, trop peu remarqué, du Trianon de Mansart. On a dans les comptes le nom des artistes, sans pouvoir relever la part de chacun d'eux. La plus importante est celle de Lespingola pour la galerie ; en 1689, ce sculpteur a fait en cire et terre les dix modèles des enfants qu'on y voit encore, et il a lui-même travaillé le bois des sept bas-reliefs des croisées feintes de cette galerie et du salon voisin. C'est pour cette partie du château que Louis XIV avait commandé la curieuse série de peintures des bosquets de Versailles, commencée par J.-B. Martin en 1688, continuée par Étienne Allegrain, et surtout par Jean Cotelle, qui a ajouté des groupes mythologiques sans valeur à ces précieuses vues, consultées si souvent de nos jours et rétablies depuis peu à leur ancienne place. C'est ainsi qu'en ce Trianon, tout entouré de ses beaux jardins, les peintres comme les sculpteurs, par les sujets qu'on leur désignait, étaient chargés de rendre un hommage à la déesse Flore, en même temps qu'au génie inventif de M. Le Nôtre.

LA COUR D’ENTRÉE DE TRIANON SOUS LOUIS XIV
Peinture de P.-D. Martin (détail)
(Musée de Versailles)



Au cours de ces divers travaux, le Roi va, de temps à autre, encourager sur place ses artistes. Le 13 novembre 1687, par exemple, à la fin d'un assez long séjour de la Cour à Fontainebleau, il part le matin et arrive à Versailles à trois heures de l'après-midi. Son premier soin est de s'assurer des ouvrages exécutés en son absence. Il mène avec lui Madame de Maintenon et Madame de Montchevreuil, et va examiner « son bâtiment de Trianon, qu'il trouve fort avancé et fort beau ». Pendant les deux mois qui suivent son retour, il s'y rend plusieurs fois par semaine ; quand il va dîner à Marly, il revient toujours par Trianon. L'œil du maître surveille constamment. Le 22 janvier 1688, le Roi dîne pour la première fois dans son appartement, en compagnie du Dauphin, de Madame de Maintenon, de Madame de Noailles et de quatre dames de leurs amies. Le 4 février, autres invitations : « Le Roi et Monseigneur allèrent dîner à Trianon et menèrent Mesdames de Maintenon, princesse d'Harcourt, de Chevreuse, de Beauvilliers, comtesse de Grammont, de Mailly et de Dangeau. Après dîner, le Roi voulut voir toutes les dames travaillant à leurs ouvrages et, de temps en temps, se promenait dans sa nouvelle maison et donnait des ordres pour l'embellir. »

Ces détails du journal de Dangeau nous montrent bien, chez Louis XIV, les traits particuliers du grand bâtisseur. On les retrouve plus marqués encore dans l'anecdote de la fenêtre de Trianon, racontée par Saint-Simon. Au moment où la construction sort de terre, un défaut dans une fenêtre est remarqué par le Roi, qui a « le compas dans l'œil pour la justesse, les proportions, la symétrie » ; il en fait part à Louvois, surintendant des Bâtiments, qui refuse d'accepter la critique ; le lendemain, nouvelles observations du maître, obstination du ministre, qui gronde tout haut et soutient que cette fenêtre est en tout pareille aux autres. Les mesures, relevées aussitôt par Le Nôtre, donnent raison au Roi, qui fait des reproches à Louvois, disant « qu'on ne pouvait pas tenir à ses opiniâtretés, que, sans la sienne à lui, on aurait bâti de travers, et qu'il aurait fallu tout abattre, aussitôt que le bâtiment aurait été achevé, en un mot « lui lavant fortement la tête ». Outré de la sortie et se croyant perdu, le tout-puissant ministre rentre chez lui et annonce à ses amis qu'il n'a plus qu'un moyen de rester l'homme nécessaire, c'est de déchaîner la guerre générale. Saint-Simon,

habile à amplifier les racontars, ne doutait pas que cette fenêtre n'eût été l'origine de la guerre de la Ligue d'Augsbourg, qui vit l'incendie du Palatinat. Un récit plus sûr rappelle encore à Trianon la mémoire de Louvois. Alors que s'annonçait définitivement la disgrâce, quand il sentait la confiance du Roi disparue et la catastrophe toute prochaine, « il se mit à prendre les eaux à Trianon », assure Saint-Simon. On y trouvait une source d'eau minérale, alors fort à la mode à la Cour et dont usera plus tard Louis XV. Mais les naïades de Trianon ne guérissaient ni l'anxiété, ni le dépit, et, le 16 juillet 1691, Louvois, rongé de colère et d'amertume, mourut brusquement à Versailles, échappant par cette fin rapide à l'écroulement décidé de sa fortune.

Le château, à la fin de 1688, était complètement terminé et meublé. On n'avait rien négligé pour effacer le souvenir de la petite merveille détruite. Le « salon des glaces » avait coûté 10.500 livres en miroirs de Paris, façon de Venise. Après les sculpteurs, les peintres étaient venus. Mignard et Coypel peignaient des toiles pour les appartements. Le grand Dauphin faisait placer dans les siens quatre des meilleurs paysages de Claude Lorrain, tirés du Cabinet du Roi. Succédant à Martin et à Allegrain, Cotelle ornait la galerie de ses vues des bosquets de Versailles, animées par le jeu des eaux et par des scènes de mythologie. La Cour visitait avec admiration ces belles choses. Mansart était complimenté sur son œuvre, et même sur le péristyle, qu'il avait d'abord désapprouvé et que Robert de Cotte, son neveu, encouragé par le Roi, avait construit pendant un de ses voyages. De l'aveu de tous, Trianon enrichissait d'une merveille inattendue le trésor des maisons royales. Saint-Simon lui-même, malgré sa mauvaise humeur constante contre les constructions de Louis XIV, ne pourra s'empêcher de louer ce « palais de marbre, de jaspe et de porphyre, avec des jardins délicieux ».

Les jardins de Le Nôtre, dont le dessin grandiose est à peine altéré, ménageaient parmi les larges allées de nombreux ronds-points et plusieurs salles de verdure. On trouvait celles des Marronniers, de Diane, de Zéphyre et Flore, des « Grands Portiques ». Parmi les bassins, le « Plat-fond » était le plus important, et Mansart ajoutera, plus tard, dans le voisinage, la riche construction du « Buffet d'eau », toute de marbres de couleurs et de plombs

dorés. Trois hauts gradins sont surmontés des figures de Neptune et d'Amphitrite, au pied desquels jouent de jeunes tritons ; le gradin du milieu porte une série de bas-reliefs ; le plus bas, trois vasques de marbre et quatre mascarons de métal ; l'eau, qui descend du sommet de nappe en nappe, atténue partout sous son voile transparent l'éclat des précieuses matières, et se précipite, en large cascade, dans la vasque disposée au bas du décor. Le style de ce morceau rappelle plutôt les fines merveilles de Marly que les grands ouvrages de Versailles.

Trianon est pour le Roi un lieu de promenades continuelles ; bientôt il y couche, y passe même plusieurs jours de suite. Des appartements y sont disposés pour la famille royale ; celui de Madame de Maintenon touche à celui de Louis XIV, qui l'y voit plus librement qu'ailleurs. Il ne manque jamais à ces longues visites matinales, qui sont, pour lui plus que pour elle, le meilleur plaisir de la journée. Il se repose à Trianon des gênes de l'étiquette, des réceptions d'ambassadeurs, du grand couvert et du petit lever, des mille obligations de ce métier de roi qu'il remplit si bien et sans ennui, mais qui par moments commence à lui donner quelque fatigue. Il quitte volontiers le grand palais pour le petit ; c'est comme sa maison de campagne ; il y ordonne des décors de fleurs et fait tailler les arbres sous ses yeux.

Ce n'était point, en effet, une résidence de la Cour. Le Roi s'y rendait sans apparat, que ce fût pour un après-midi ou pour trois ou quatre jours, amenant qui lui plaisait. « Le Roi va souvent dîner à Trianon, écrit Dangeau, où il mène d'ordinaire Madame la Duchesse (de Bourbon), Madame la duchesse de Conti et les dames ; les courtisans ne suivent pas. » Les princes du sang eux-mêmes n'y entraient point par droit de naissance ; ils devaient avoir l'agrément du Roi, et « demander permission », s'ils y voulaient dîner. Les filles du Roi, « les princesses », recevaient quelquefois l'autorisation de se faire accompagner par une dame de leur choix. Mais, d'ordinaire, le Roi, qui aimait la société des femmes, désignait lui-même les privilégiées. Elles y venaient toujours sans leurs maris et, quand Louis XIV voulut marquer au duc de Saint-Simon quelque mécontentement, il se mit à « nommer » régulièrement la duchesse pour Trianon et jamais pour Marly :

« Pour Marly, les maris y allaient de droit, quand leurs femmes y étaient, et y couchaient... ; à Trianon personne n’y couchait que le service le plus indispensable, pas même aucune dame. » Pendant tout le temps que dura cette petite disgrâce, Saint-Simon ne put donc aller nulle part, tandis que le Roi comblait de faveur Madame de Saint-Simon, qui n’avait pas démérité.

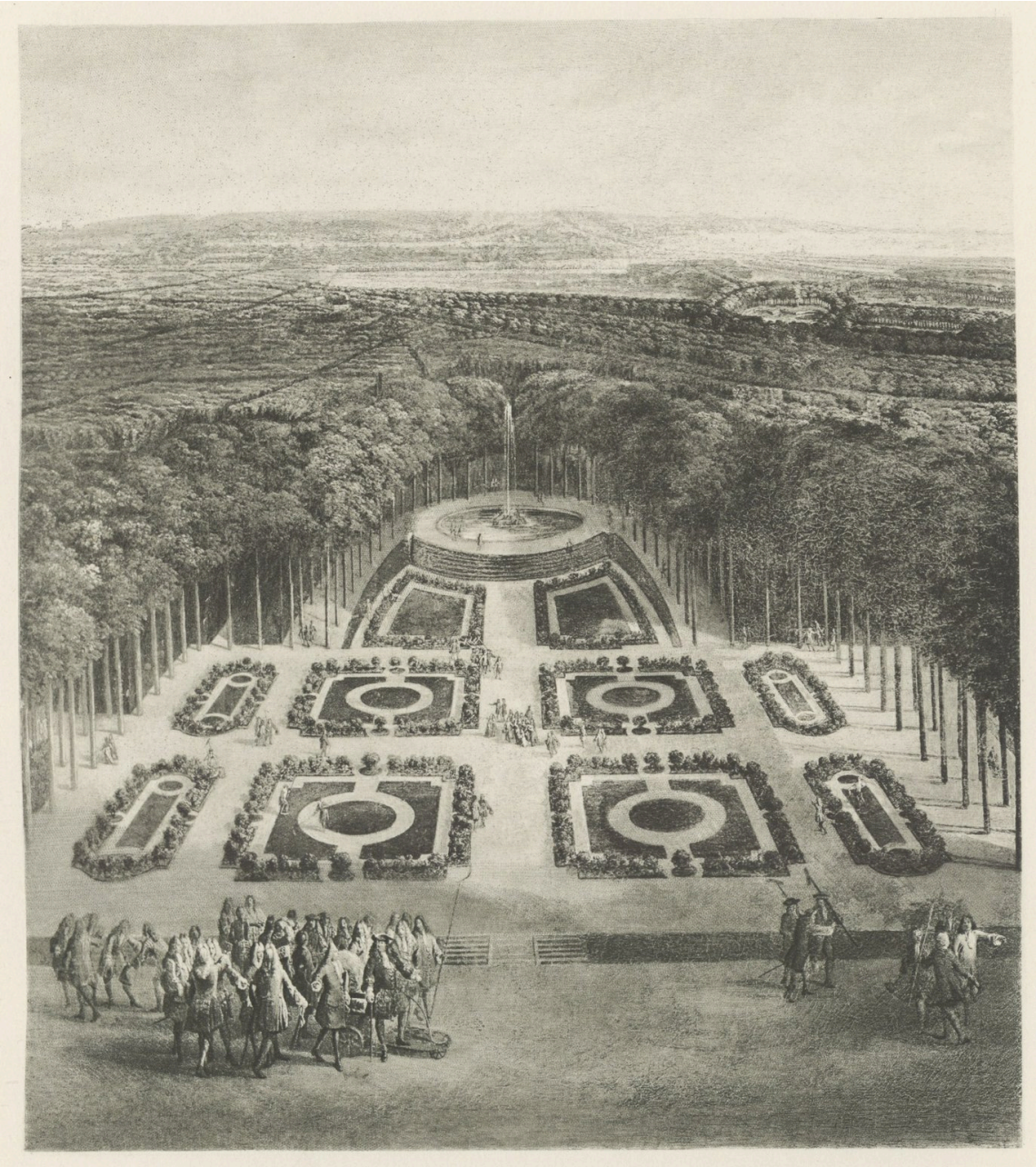
Il était donc plus précieux encore d’être d’un Trianon que d’un Marly. Les amies de Madame de Maintenon étaient naturellement plus souvent choisies que les autres ; c’étaient Mesdames d’Heudicourt, de Rochefort, d’O, de Maulévrier, de Montchevreuil, de Saint-Géran, de Lévis, de Chevreuse et de Dangeau. L’historiographe des minuties de la Cour ne manque jamais de relater les noms et, chaque fois qu’il peut citer Madame de Dangeau, on voit que ce mari flatté en tire autant d’honneur que le Roi prend de plaisir auprès de l’honnête et charmante marquise.

Les jours d’été où il n’y avait pas de conseil, la matinée étant libre, le Roi, après la messe, partait pour Trianon avec les dames et y allai dîner. Le dîner était à une heure ; au sortir de table, un ministre arrivait pour le travail ; le Roi s’enfermait avec lui une heure au plus ; tout le reste de l’après-midi était consacré à la chasse, à la promenade et aux jeux. On jouait au « quadran de l’anneau tournant », au portique, au billard. Souvent était préparée une loterie d’étoffes, de dentelles, d’objets d’argenterie et de bijoux plus ou moins précieux. C’était une galanterie pour les dames ; Madame de Maintenon tirait comme les autres, mais donnait aussitôt le lot gagné. Le Roi ne tirait pas, s’amusant seulement des surprises agréables qu’il procurait. Presque toujours, les dames descendaient au bord du Canal, où se réunissait une partie de la flottille. On faisait une courte navigation, avec les violons qui jouaient des airs de Lulli. A huit heures, il y avait musique ou comédie dans la petite salle de théâtre ; et la journée se terminait par un souper servi au péristyle, en face des beaux jardins que le soir rendait plus embaumés.

PROMENADE DE LOUIS XIV DANS LES JARDINS DE TRIANON

Peinture de Charles Chatelain

(Musée de Versailles)



Rarement Louis XIV laissa envahir sa retraite favorite par la foule des courtisans. Quelquefois, cependant, vers la fin de sa vie, il céda aux sollicitations générales. Écoutons Saint-Simon : « Je me souviens qu’un été

que le Roi s’était mis à aller fort souvent à Trianon, et qu’une fois pour toutes il avait permis à toute la Cour de l’y suivre, hommes et femmes, il y avait une grande collation pour les princesses, ses filles, qui y menaient leurs amies, et où les autres femmes allaient aussi, quand elles voulaient... Rien n’était si magnifique que ces soirées de Trianon. Tous les parterres changeaient tous les jours de compartiments de fleurs, et j’ai vu le Roi et toute la Cour les quitter à force de tubéreuses, dont l’odeur embaumait l’air, mais était si forte par leur quantité que personne ne put tenir dans le jardin, quoique très vaste et en terrasse sur un bras du Canal. »

Les fêtes de Trianon, sous Louis XIV, gardent une certaine place à côté des fêtes de Versailles. A l’occasion du retour du Dauphin, qui avait assisté à la prise de Philippsbourg, les dames de la Cour préparèrent un grand ballet pour célébrer le prince. Après des semaines de répétitions, il fut dansé, pour la première fois, le 5 janvier 1689. A trois heures, le Roi, Monseigneur et les princesses se rendirent à Trianon. Le roi et la reine d’Angleterre arrivèrent ensuite. Jacques II et sa femme venaient de perdre leur couronne et inauguraient, à la cour de France, leur existence incertaine. Louis XIV leur fit les honneurs du palais et le leur montra en détail. La visite finie, la reine se mit à jouer avec Mesdames de Ventadour et d’Épinoy. Les deux rois causèrent assez longtemps ; pendant cette conversation, un billet de M. de Louvois fut apporté, mandant que l’électeur de Bavière s’était approché d’Heidelberg. A cinq heures et demie, arriva Madame la Dauphine ; les rois et la reine d’Angleterre prirent place dans la tribune et le ballet commença. Il s’appelait le *Palais* de *Flore.* La musique était de Lalande, l’un des quatre maîtres de la Chapelle du Roi, depuis peu successeur de Lulli comme surintendant de la musique de Sa Majesté. « La première entrée était de naïades et de sylvains, qui venaient se réjouir du retour de Monseigneur le Dauphin. » Mademoiselle Brion chanta d’abord ces vers :

C’est l’ordre de Louis, signalons notre zèle,
Au retour du héros que son amour rappelle.

Le chœur des naïades et des sylvains répondait à cette invitation ; derrière le théâtre, on entendait chanter *Victoire !,* et la Renommée apparaissait sur la scène avec Minerve et Bellone. « Regardez, disait-elle :

Sur ces bords où Louis triompha mille fois,

Son fils suit aujourd’hui les traces de sa gloire... »

Les cinq entrées qui achevaient le ballet, faisaient défiler successivement des déesses et des héroïnes de l’Antiquité, représentées par les plus jolies femmes de la Cour. Mademoiselle de Blois jouait le rôle de Flore, et la princesse de Conti, celui de Diane. Les succès de Louis XIV et de son fils, désignés tous deux comme des « héros », faisaient le sujet développé par le poète, un M. de Beauchamp, « toujours employé à travailler aux ballets du Roi ». Le séjour de Trianon ne s’y trouvait point oublié, et Minerve elle-même chantait :

Vous, Nymphes de Flore,
Vous, agréables Zéphirs,
Parez, ornez ces lieux, qu’ils soient plus beaux encore :
De ce grand roi écoutez les désirs.

Sur cet appel, entraient en scène les nymphes et les zéphyrs ; ils disaient eux aussi le couplet de circonstance et célébraient les beautés du « Palais de Flore ». Le nouvelliste, rappelant le titre du ballet, s’écrie : « Le théâtre ne pouvait avoir de plus superbe décoration que le Trianon même. L’éclat des marbres et les beautés de l’architecture attachent d’abord la vue sur cette grande façade appelée le péristyle, et le plaisir redouble lorsque, par l’ouverture de ces arcades, entre plusieurs rangs de riches colonnes, on découvre ces fontaines et ces parterres toujours remplis de toutes sortes de fleurs. C’est alors que l’on oublie que l’on est au milieu de l’hiver, ou bien l’on croit avoir été transporté tout d’un coup en d’autres climats, quand on voit ces délicieux objets qui marquent si agréablement la demeure de Flore. »

Le théâtre du Grand-Trianon semble annoncer le théâtre plus célèbre de Marie-Antoinette. Il a vu représenter sur sa petite scène plusieurs des opéras à la mode joués à Paris. Musiciens et danseurs de la capitale y paraissaient « avec leurs habits ». Ces spectacles avaient lieu devant un public fort restreint, toujours en grand particulier, selon le mot du temps. Le Roi se tenait d’ordinaire dans une tribune avec une très petite compagnie. Dès que les dames étaient assises, on servait une collation dans les corbeilles, puis l’opéra commençait. C’est ainsi que la Cour entendit *Thésée*, le 18 décembre 1688, et *Thétis et Pélée*, le 10 février 1689, où l’auteur, Colasso, fut complimenté par le Roi et Madame la Dauphine. En 1690, on

joua à Trianon *Atys* de Lulli, *Énée* et *Lavinie* de Colasso ; en 1695, *Galatée* de Lulli ; en 1702, *Omphale* de Destouches. On y verra la comédie et la tragédie pendant le carnaval de 1702. Le spectacle de 1697 mérite une mention particulière, parce qu'il fit partie des fêtes qui célébrèrent avec tant d'éclat le mariage du duc de Bourgogne : « Le mardi 17 septembre, dit Saint-Simon, toute la Cour alla sur les quatre heures à Trianon, où on joua jusqu'à l'arrivée du roi et de la reine d'Angleterre. Le Roi les mena dans une tribune, où on montait sur la salle de la comédie de chez Madame de Maintenon, qui y monta aussi avec Monseigneur et Madame la duchesse de Bourgogne. Monseigneur, Monsieur (duc d'Orléans), Madame (duchesse d'Orléans) et tout le reste de la Cour étaient en bas dans la salle. L'opéra d'*Issé* de Destouches, fort beau, y fut très bien joué ; l'opéra fini, chacun s'en retourna, et par ce spectacle finirent toutes les fêtes du mariage. »

La jeune héroïne des fêtes de 1697, la duchesse de Bourgogne, est, de toutes les femmes qui ont passé à Trianon avant Marie-Antoinette, celle dont le souvenir mérite le mieux d'y rester uni. On sait quelle aimable figure évoque l'histoire en Marie-Adélaïde de Savoie, arrivée à Versailles dans sa onzième année ; aussitôt devenue Française, elle vint rajeunir un instant la vieille Cour ; elle fut l'enfant chérie de Madame de Maintenon, et charma le monarque désenchanté, à qui la compagnie de celle-ci ne pouvait suffire : « De plus en plus, dit Saint-Simon, il mettait ses complaisances en la princesse, qui surpassait son âge en art, en soins, en grâces, pour les mériter. »

Trianon ayant plu à la duchesse de Bourgogne, le Roi y fit préparer un appartement pour elle. Il veilla lui-même à ce que tout fût plaisant et bien ordonné, mettant dans les menus détails de cette installation les attentions d'un tendre grand-père. La chambre qu'il avait destinée à la femme de son petit-fils, à l'extrémité de son propre appartement, était celle qu'on appelle aujourd'hui, le « salon frais ». Elle donnait sur le « Jardin des Sources » et les arbres et les ruisseaux qui l'avoisinaient y entretenaient la fraîcheur. La princesse s'y fixa pendant l'été de 1699 et prit Trianon en affection. Son mari, le studieux élève de Fénelon, avait composé, comme exercice d'écolier, un éloge de Trianon en vers latins, où il le comparait à Baïes, à Tibur, à Tempé, à tous les beaux lieux classiques. Elle le loua mieux encore,

en montrant qu’elle s’y plaisait. Elle y prolongeait son séjour, même quand le Roi retournait à Versailles ; c’était son jardin et son palais ; elle y donnait ses fêtes et y réunissait sa petite cour.

Les parterres de Trianon devaient charmer la princesse, que ses portraits représentent d’ordinaire avec des fleurs dans les mains. D’autres attraits l’y retenaient : le Roi, sachant son goût pour le mail, en avait fait établir un tout exprès pour elle et ses dames. Elle y prenait aussi, dans le lansquenet, un plaisir moins innocent. C’était son péché mignon, sa rechute continuelle ; elle s’en accusait humblement auprès de « sa chère tante », Madame de Maintenon, et c’est peut-être de Trianon qu’elle lui écrivait ce naïf billet qui peint si joliment son âme : « Je suis bien résolue de me corriger et de ne plus jouer à ce malheureux jeu, qui ne sert qu’à nuire à ma réputation et à diminuer votre amitié, ce qui m’est plus précieux que tout. Je me flatte que mon âge n’est pas encore assez avancé, ni ma réputation assez ternie, qu’avec le temps, je n’y puisse parvenir. » Ce n’est point d’un ton aussi soumis que Marie-Antoinette, dauphine, avouera ses torts à Marie-Thérèse.

MARIE-ADÉLAIDE DE SAVOIE, DUCHESSE DE BOURGOGNE
Peinture de Pierre Gobert
(Palais royal de Turin)



Les jeunes femmes, qui accompagnaient le plus souvent la duchesse de Bourgogne, étaient Mesdames de Maurepas, de Barbezieux et de Torcy, et « trois filles qui ne paraissaient en nul autre lieu qu'en ce particulier et chez leurs mères », Mesdemoiselles de Chevreuse, d'Ayen et d'Aubigné. Toute cette joyeuse compagnie avait pour rendez-vous habituels Trianon et la Ménagerie. La Ménagerie, située à l'autre bout du canal, « garnie de bêtes les plus rares, dit Saint-Simon, et toute de riens exquis », avait été donnée par le Roi à la princesse. Elle y avait sa laiterie, son poulailler, tout un petit monde champêtre, bien semblable à celui que Trianon verra plus tard, avec une autre fermière royale. C'étaient des parties sans fin, des allées et venues en gondoles et en bateaux sur les deux bras du canal. On s'y attardait souvent pendant les nuits d'été, avec les violons et les hautbois ; la collation, portée par une barque à la suite des compagnies, était servie sur l'eau.

Il faut emprunter à Dangeau le récit d'une de ces nuits sur le grand canal, qui plaisaient tant à la princesse Dauphine. Son croquis est pris sur le vif et moins monotone qu'à son ordinaire : « Sur les six heures du soir, le Roi entra dans ses jardins de Trianon, et, après s'y être promené quelque temps, il se tint sur la terrasse qui regarde le canal et y vit embarquer Monseigneur (le grand Dauphin), Madame la duchesse de Bourgogne et toutes les princesses. Monseigneur était dans une gondole avec Monseigneur le duc de Bourgogne et Madame la princesse de Conti ; Madame la duchesse de Bourgogne était dans une autre, avec les dames qu'elle avait nommées ; Madame la duchesse de Chartres et Madame la duchesse (de Bourbon) séparément dans d'autres gondoles. Le Roi fit apporter des sièges au haut de la balustrade, où il demeura jusqu'à huit heures à entendre la musique que l'on faisait approcher le plus que l'on pouvait. Quand le Roi fut rentré au château, on alla jusqu'au bout du canal et on ne rentra au château que pour le souper. Le Roi avait d'abord résolu de s'embarquer, mais comme il a quelques dispositions à un rhumatisme, M. Fagon ne le lui conseilla pas, quoique le temps fût fort beau. Après le souper, Monseigneur et Madame la duchesse de Bourgogne se promenèrent jusqu'à deux heures après minuit, dans les jardins et sur la terrasse qui est en haut de la maison ; puis Madame la Duchesse alla se coucher, mais Madame la duchesse de Bourgogne

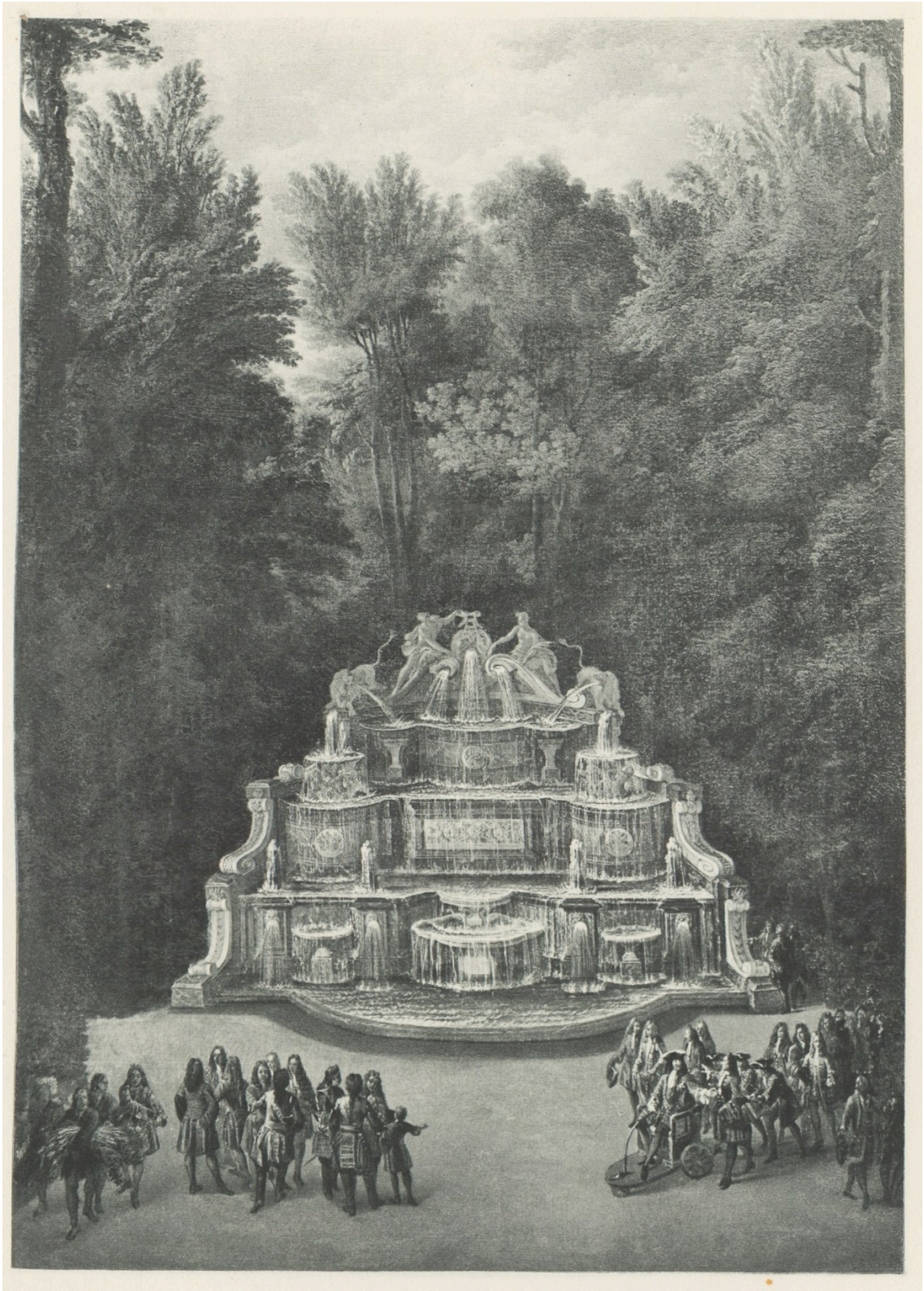
attendit que Madame de Maintenon partît pour Saint-Cyr ; elle la vit monter en carrosses à sept heures, et puis, elle s'alla mettre au lit sans paraître fatiguée d'avoir tant veillé. »

Cette petite princesse, infatigable au plaisir, organisa les fêtes du carnaval de 1702, qui furent fort animées et rappelèrent les plus beaux moments de l'ancienne Cour. Trianon en fit tous les frais : « Le dimanche gras, raconte le *Mercure galant,* le Roi, après avoir tenu conseil d'après-dînée, partit à cinq heures et demie de Versailles pour se rendre à Trianon. Madame la duchesse de Bourgogne y était arrivée quelques moments plus tôt, vêtue à l'espagnole. Les comédiens représentèrent, à sept heures, la pièce nouvelle de *Montesume*, qui fut suivie de celle du *Grondeur.* Le Roi vit l'une et l'autre de la tribune et Madame la duchesse de Bourgogne demeura auprès de lui. Monseigneur, les princesses, les princes et toute la Cour étaient en bas dans le parterre, en face du théâtre. Il resta après la comédie grand nombre de dames, qui avaient été nommées pour le souper. Elles étaient toutes magnifiquement vêtues d'or et d'argent, mais non pas en robe. Les deux grandes tables furent remplies, c'est-à-dire celles du Roi et de Monseigneur... Au sortir de table, Sa Majesté suivie de toute sa cour alla dans le salon, au bout de la galerie du côté du bois, et y joua au portique. » Ce soir-là, le Roi coucha à Trianon.

Le lendemain, lundi, on y retourne, la duchesse de Bourgogne voulant dîner avec le Roi. Bien qu'il fasse très vilain temps, elle sort avec lui afin de voir dans le jardin un bassin neuf, qui est apparemment le « Buffet d'eau ». Vers quatre heures, les dames sont venues pour entendre l'opéra d'*Omphale*. Destouches, auteur de la musique, est dans la salle et reçoit, après la représentation, les félicitations du Roi ; le souper a lieu comme la veille. Il pleut encore le mardi, ce qui n'a rien d'étonnant puisqu'on est en février ; la princesse vient dîner, car le Roi ne peut décidément se passer d'elle. Puis elle retourne à Versailles se préparer pour le bal du soir. Le Roi se promène deux heures, jusqu'à l'arrivée des dames invitées. Le bal commence à dix heures et demie, le souper ayant été avancé d'une heure. On a fait disparaître l'orchestre de la salle de comédie, ce qui l'a transformée en salon de bal. Les dames dansantes sont, avec la duchesse de Bourgogne, Madame la Duchesse, Mademoiselle de Melun, Madame de la

Vrillière, la comtesse d'Ayen, la duchesse de Lauzun, la comtesse d'Estrées, « toutes vêtues magnifiquement à l'espagnole ». La liste des danseurs s'ouvre par le duc de Berri, le duc d'Orléans et le comte de Toulouse, et l'on y trouve M. de Saint-Simon. Le Roi, présent dans la tribune, se retire avant minuit, sans interrompre le bal. Le *Mercure* ne dit pas l'heure à laquelle la jeune princesse jugea bon de cesser son plaisir.

LE BUFFET D’EAU DE TRIANON
Peinture de Charles Chatelain
(Musée de Versailles)



Le Trianon de Louis XIV fut habité par une autre femme, moins séduisante assurément, mais qui garde une trop grande place dans la chronique de la fin du règne pour ne pas être rappelée. C'est la fille de l'Électeur palatin, qui avait épousé Monsieur, duc d'Orléans, frère du Roi, celle qu'on appelait alors Madame et que la postérité connaît mieux sous le nom de « la Palatine ». « Elle tenait beaucoup plus de l'homme que de la femme ; elle était forte, courageuse, Allemande au dernier point..., sauvage, toujours enfermée à écrire, dure, rude, se prenant aisément d'aversion ; nulle complaisance, nul tour dans l'esprit, quoiqu'elle ne manquât pas d'esprit, la figure et le rustre d'un Suisse, capable avec cela d'une amitié tendre et inviolable. » La mère du futur Régent se juge « en exil » à Versailles, et les jugements de ses terribles lettres n'y ménagent ni les choses, ni les gens. Elle trouve le palais monotone et froid, et la pompe royale ne l'éblouit guère. Les jardins seuls lui plaisent ; elle s'y promène sans compagnie, et ce goût lui est assez particulier, puisque le Roi lui dit quelquefois : « Il n'y a que vous, Madame, qui jouissiez des beautés de Versailles. »

Trianon trouve aussi grâce devant l'impitoyable railleuse ; y passant, en 1705, quelques jours d'été, elle écrit à sa tante, l'électrice Sophie de Hanovre : « Je suis bien logée ; j'ai quatre chambres et un cabinet dans lequel je vous écris. Il a vue sur les Sources, comme cela s'appelle. Les Sources sont un petit bosquet si touffu, qu'en plein midi le soleil n'y pénètre pas. Il y sort de terre plus de cinquante sources, qui font de petits ruisselets larges d'un pied à peine et que, par conséquent, on peut enjamber tous. Ils sont bordés de gazon et forment de petites îles suffisamment larges pour y mettre des tables et des chaises, de façon à pouvoir y jouer à l'ombre... C'est, comme vous le voyez, un endroit fort agréable. De mon côté, les arbres entrent presque dans mes fenêtres. Aussi appelle-t-on les corps des logis où sont la princesse de Conti, Monsieur le Dauphin, moi et Madame la duchesse, « Trianon-sous-Bois ». Ce n'est pas ici comme à Marly, car personne n'y peut entrer que les invités ; dans l'après-midi, tout le monde peut venir, et l'on joue toute la journée. » Les sources et les gazons sont détruits ; le charmant bosquet a disparu ; les grands arbres

restent seuls à la place où les a vus la Palatine ; ils frôlent, comme autrefois, les murs du logis abandonné et les fenêtres qui ne s'ouvrent plus.

Nommons encore, parmi les femmes de Trianon, les filles de Louis XIV, ce joli groupe de princesses du sang, qui l'accompagnaient dans ses voyages et qui jetaient, parmi la froideur compassée de cette cour, l'étourderie de leur jeunesse. C'étaient la duchesse de Bourbon, devenue la belle-fille du Grand Condé, la duchesse de Chartres, belle-fille de Madame, et leur aînée, la spirituelle princesse de Conti. Le Roi les aimait en père faible, qui croyait avoir beaucoup à réparer envers elles : les deux premières étaient filles de Madame de Montespan ; la troisième faisait revivre, aux yeux des vieux courtisans, la grâce de La Vallière. La liberté de la vie de Trianon amusa fort les princesses, après comme avant le mariage. Elles en abusaient même, si l'on en croit une anecdote qui fit en son temps quelque scandale. Les trois sœurs avaient pris l'habitude de sortir de leur appartement, quand tout le monde dormait, et de se promener ensemble dans les jardins. Une nuit, la duchesse de Chartres eut l'idée d'allumer des pétards sous les fenêtres de Monsieur, son propre beau-père. Le Roi, paraît-il, était du complot ; c'est le grave

ANCIENNE FONTAINE DU GRAND-TRIANON
Gouache du XVIIe siècle
(Bibliothèque nationale)

Dangeau qui le dit. Les pétards éclatent ; Monsieur, réveillé en sursaut, devine les auteurs du méfait, qui fuient dans leurs robes claires à travers les allées. Le lendemain, il porte plainte au Roi, qui fait des excuses « pour les princesses et pour lui-même ».

C'est à Trianon que Louis XIV, en 1695, au moment de la majorité du duc de Bourgogne, disait aux courtisans réunis autour de lui : « Il n'y a point de minorité à craindre en France ; depuis la monarchie, on n'a point vu tout à la fois le grand-père, le père et le fils en âge de gouverner la France. » Ces prévisions furent déjouées : le Grand Dauphin mourait

en 1711, le duc de Bourgogne en 1712, et Louis XIV disparaissait le dernier, en 1715, laissant le trône à un enfant de cinq ans.



LE JARDIN FRANÇAIS DU PETIT-TRIANON
Gravure de Née
(D’après un dessin du chevalier de Lespinasse ;



II

LE NOUVEAU TRIANON



ÈS le début de la Régence, Trianon fut abandonné en même temps que Versailles. Le petit roi Louis XV, qu'on tenait aux Tuileries, disait un jour à Villeroy : « Mon oncle le Régent me fait toujours aller à Saint-Cloud, à Vincennes ; d'où vient qu'il ne me mène pas à Versailles et à Trianon ? J'aime tant Trianon ! » Il devait s'y attacher davantage, beaucoup plus tard, et y créer à son tour des œuvres durables.

Tandis que la Cour réside à Paris, l'anecdote à Versailles est rare. La seule qui intéresse Trianon, pendant ces quelques années, se rapporte au séjour de Pierre le Grand, au mois de juin 1717. Il habita, avec sa suite, les appartements de Trianon-sous-Bois. Les détails les moins connus de son voyage en France se trouvent dans le journal que tient le sieur Buvat, garde de la Bibliothèque du Roi. On y voit relevés avec malice les côtés sans gloire de celui que la Palatine appelle « son héros ». A Trianon, par exemple, « il fit venir seize joueurs d'instruments, qui le divertirent pendant quatre jours, principalement le soir jusqu'à trois et quatre heures du matin ; au bout duquel temps, il les renvoya à Paris sans leur faire donner aucun payement. A. la Ménagerie, après avoir vu ce qu'il y a de curieux, il donna une pièce de vingt-cinq sols au fontainier, qui, confus de cette largesse, se repentit de ne l'avoir pas bien fait mouiller en faisant jouer les eaux... » L'empereur étant tombé malade, l'indiscret bibliothécaire n'en laisse pas

ignorer les causes : « On fut obligé, dit-il, de consulter les disciples d'Hippocrate, qui se transportèrent en diligence à Trianon, ce lieu délicieux et plein de charmes, où Cupidon a tant de fois triomphé et où il venait encore de terrasser un des plus grands princes. » On serait plus curieux de savoir si un tel souverain sut apprécier les maisons de Louis XIV. Il se promenait dans les jardins en calèche et, sur le canal, en gondole. Il fut à Clagny, au grand aqueduc, à Marly, où il examina « les jets d'eau, les cascades et les statues avec une attention surprenante », à Saint-Germain, au Val, à Saint-Cyr. Lors d'une seconde visite à Marly, il y eut en son honneur, la nuit venue, concert, illumination et bal, ce qui le fit retourner fort tard à Trianon. Il rentra à Paris, le 12 juin, après dix journées passées au milieu de ce beau décor de la monarchie française, dont il allait s'inspirer.

Pendant la première partie du règne de Louis XV, Trianon cessa d'être habité. En 1741, il fut donné à Marie Leczinska, ce qui servit de précédent au don semblable fait à Marie-Antoinette. « On sut hier, écrit le duc de Luynes le 17 avril, que le Roi avait donné à la Reine le château de Trianon, c'est-à-dire la permission d'en faire l'usage qu'elle voudra. » Elle l'avait préféré à Marly, à Meudon, et à la Ménagerie, entre lesquels le Roi lui accordait de choisir. Cette galanterie royale reçut aussitôt son emploi. La Reine fit habiter Trianon par son père, le roi de Pologne, toutes les fois qu'il vint la voir à Versailles. Un détachement de gardes du corps était affecté à son service. Chaque jour, après son dîner, Stanislas allait passer quelques heures avec sa fille ; à six heures, il rentrait à Trianon, prenait du thé, fumait sa pipe et se couchait à neuf heures. On voit fort bien ce roi débonnaire dans les petites chambres, qui avaient été celles de Madame de Maintenon et seront plus tard celles de Napoléon. Louis XV séjourna lui-même à Trianon en des circonstances émouvantes. A son retour du voyage de Metz, où Madame de Châteauroux avait subi l'humiliation du renvoi, le Roi, revenu à la santé, oubliait son repentir éphémère ; il ne songeait qu'à sacrifier au ressentiment de sa maîtresse ceux qui, devant la mort vue de si près, l'avaient rappelé à ses devoirs d'époux et de chrétien. Mais, dans sa maison de la rue du Bac, au moment où se prépare sa rentrée à Versailles, Madame de Châteauroux meurt brusquement. Le Roi fuit à Trianon pour cacher une douleur qu'il ne peut avouer. Malgré la saison et les froids de

décembre, il s’enferme pendant plusieurs jours, avec des amies de la morte, et seuls les subalternes le voient pleurer.

L’année 1750 fait renaître la vie à Trianon. C’est la nouvelle favorite, Madame de Pompadour, qui l’y ramène. Elle donne au Roi l’idée d’y créer une « ménagerie », qui n’est guère qu’une vacherie et une bergerie de choix, avec des pigeons et des poules rares, dont la marquise raffole à ce moment et dont le Roi, pour lui plaire, remplit ses volières aux combles de Versailles. C’est, dit d’Argenson, « une ménagerie d’utilité apparente plus que de curiosité, une grande laiterie, beaucoup de poules, quantité de vaches qu’on tire de Hollande ». On décide, en même temps, que Trianon aura une installation commode pour de petits « voyages ». Au retour de Fontainebleau, en décembre 1749, le duc de Luynes mentionne pour la première fois tous ces projets : « On a fait beaucoup d’ouvrages à Trianon. La ménagerie nouvelle est presque finie, et l’on a accommodé plusieurs logements ; il y en a actuellement dix-neuf tout meublés et en état d’y habiter ; il y en aura douze ou quinze autres ; il paraît que le Roi a dessein d’en faire usage. » Ces logements, qu’on n’occupait souvent qu’une nuit, à l’occasion d’un souper ou d’une partie nocturne, étaient fort étroits, mais recherchés des courtisans, ainsi qu’à Choisy ou à Saint-Hubert. Le plus beau était celui de la marquise, qui donnait audience à Trianon comme à Versailles et y menait de front les amusements champêtres et la politique. Dans la belle saison, le Roi y habitait souvent plusieurs jours de suite, à la façon de Louis XIV. Il y avait des soupers de trente à quarante personnes comprenant, avec la société ordinaire des « petits cabinets », quelques privilégiés ayant sollicité l’honneur d’y être nommés. La Reine et Mesdames n’y venaient guère qu’en promenade. Cependant, un jour de février 1752, la famille royale y fut réunie autour du Roi ; c’était au lendemain de la mort de Madame Henriette, celle de ses filles qu’il aimait le plus et qui s’enhardissait à le conseiller, usant pour le bien de l’État des ressources de sa vive intelligence. Ce palais fait pour les plaisirs abrita le deuil de ces cœurs réunis un instant par une douleur commune.

La « ménagerie » a été construite à l’ouest du château de Mansart, et tout un jardin neuf l’accompagne. Au milieu des parterres gazonnés à la

française, Gabriel a élevé, en 1749, un pavillon qui existe encore. C'est un simple rez-de-chaussée formant un salon circulaire percé de quatre portes-fenêtres et flanqué de quatre cabinets carrés. L'un est un boudoir ; les autres servent de cuisine, de réchauffoir et de garde-robe. La balustrade supérieure du pavillon porte des corbeilles de fleurs et des groupes d'enfants. A l'intérieur, l'ornementation, qu'on a voulue riche, a été confiée à Verberckt. La frise dorée du salon représente les oiseaux de basse-cour, que le Roi et la marquise élèvent dans le voisinage. Il y a des pigeons, des coqs, des poules, des canards, et aussi quelques cygnes. Des Amours, au-dessus des portes, jouent avec des cages et des corbeilles. Les rapports du service des Bâtiments fixent au mois de juin 1750 l'achèvement de ce « pavillon de la Nouvelle-Ménagerie », ainsi que du perron au bout de Trianon-sous-Bois. La même année voit l'aménagement d'une volière, de vastes poulaillers, de jardins de couches et de plusieurs serres chaudes, qui annoncent des fantaisies nouvelles. La perspective du nord se clôt par un portique de treillage dessiné par Gabriel et dressé en face du pavillon, à l'endroit où s'élèvera un jour la façade du Petit-Trianon ; le motif principal est une grande arcade entre deux plus petites, toutes surmontées d'une corbeille. Bientôt on construit à l'est un « salon frais », servant de salle à manger, petit édifice carré recouvert de treillage, au milieu des arcades d'une salle de verdure ; à l'intérieur, les glaces sont encadrées en des boiseries sculptées, peintes en vert. Tout ce décor, qui devait être charmant et dont le genre n'est plus représenté à Versailles, est destiné à disparaître.

Louis XV prenait quelque agrément à ces créations. Le 13 janvier 1751, le duc, alors prince de Croÿ, raconte qu'il mena ses courtisans à Trianon, « voir toutes ses serres chaudes et plantes rares, celles de fleurs, la ménagerie des poules qu'il aimait (la marquise lui ayant donné tous ces petits goûts), le joli pavillon, les jardins fleuristes, les herbiers et légumiers. Tout cela était distribué avec beaucoup de goût et exécuté avec bien de la dépense. » Deux ans plus tard seulement, le duc de Luynes mentionne ces installations, note les voyages de Trianon et que « le Roi fait grand usage de cette maison de campagne ». La chose est si notoire que Voltaire met à Trianon la scène de son aimable pamphlet *De l'Encyclopédie*, où le Roi converse avec Madame de Pompadour, le duc de Nivernois, le duc de la

Vallière et le comte de Coigny. L'anecdote se placerait aussi bien à l'Ermitage de Versailles, qu'occupe la marquise sur le chemin de Marly, ou à son Ermitage de Fontainebleau, qui a aussi une petite ménagerie d'animaux curieux, « maison de poules, laiterie et chèvrerie ». Tous ces aménagements champêtres sont conçus dans le même esprit ; Madame de Pompadour y veille aux nombreux détails ; on croit entendre sa voix dans un ordre transmis par Marigny à Lécuyer, le 6 juin 1755 : « Vous ferez faire les deux petites serres chaudes, que le Roi demande pour ses ananas, et les deux douzaines de chaises pliantes de bois que ma sœur demande pour Trianon. Vous ordonnerez qu'elles soient pareilles à celles de l'Ermitage... »

C'est le duc de Croÿ qui parle de Trianon avec le plus d'intérêt. Il décrit les séjours de Louis XV, et les promenades où il entraîne sa compagnie, « malgré la neige et le grand froid, suivant sa routine, à toutes ses ménageries et serres chaudes ». Il le montre, dans un récit intéressant, au milieu de ses occupations favorites : « Le Roi aimait beaucoup les plans et le bâtiment. Il me mena dans son joli pavillon des jardins de Trianon, me fit remarquer que c'était dans ce goût-là qu'il me fallait bâtir. Il commanda à M. Gabriel de me donner deux plans qu'ils avaient faits ensemble dans le même goût et, demandant du papier et du crayon, je lui fis un croquis de ma position ; il dessina ces idées longtemps lui-même et avec M. Gabriel, retournant cette position, pour laquelle il parut s'intéresser pendant longtemps. »

Plus qu'aux soupers brillants auxquels il était invité à Trianon, le duc de Croÿ prenait plaisir à ses « bonnes conversations de botanique » avec Claude Richard. Chargé de la direction des nouveaux jardins, qu'il gardera trente-deux ans, Richard était déclaré par Linné, qui collabora avec lui, « le jardinier le plus habile de l'Europe ». Il est à l'honneur de Louis XV et de Madame de Pompadour d'avoir donné à un savant d'un tel mérite les plus larges moyens de travailler. Il était fils d'un Irlandais venu en France avec Jacques II, et avait construit ses premières serres à Saint-Germain, au service d'un Anglais qui renonça à le suivre dans toutes ses expériences. D'abord passionné pour la beauté des fleurs, puis initié à la science de la botanique par Lemonnier, médecin de l'infirmerie royale, il jouissait déjà

d’une certaine réputation quand le duc d’Ayen, ayant entendu vanter ses ouvrages, persuada au Roi de les aller visiter. Les études de Louis XV s’étaient portées sur l’agriculture et la botanique ; de tout temps, il avait encouragé les cultures du potager de Versailles et les essais d’acclimatation qu’on y faisait du figuier, du caféier, de l’ananas. Il était donc capable d’apprécier la valeur de Claude Richard et l’intérêt de ses découvertes. Il revenait toujours de Saint-Germain, sa voiture remplie « de pots de fleurs et de fruits, qu’à son retour à Versailles il offrait à la Reine et aux dames de la Cour ». Quand il décida Richard à entrer à son service, il lui promit qu’il ne dépendrait de personne ; il devait prendre ses ordres directement et même recevoir de ses mains les appointements prélevés sur la cassette particulière. Ces engagements furent fidèlement tenus par Louis XV et par Louis XVI.

LE GRAND-TRIANON VU DU COTÉ DE LA COUR
Dessin aquarelle du chevalier de Lespinasse
(A M. Hodgkins)



Dès 1750, Richard ordonnait comme il l'entendait l'exécution des fourneaux de ses premières serres chaudes et, depuis lors, chaque année lui fit réaliser une de ces idées, au sérieux avantage de l'horticulture française. D'Argenville décrit ainsi son jardin fruitier : « Il renferme un grand nombre de plantes étrangères, telles que l'ananas, le café, le cierge, l'aloès, le géranium, le figuier des Indes, l'*opuntia major,* appelé raquette à cause de ses feuilles larges de quatorze pouces. Ces plantes sont rangées sur des gradins, à l'exception de celles qui demandent à être en pleine terre et qui sont enterrées dans du tan. Un second jardin, qui a, ainsi que le premier, des serres vitrées pour les primeurs, est suivi d'un fleuriste dont les murs sont couverts de *filaria*, de buissons ardents, de jasmins jonquilles et de *siliquastrum* ou gaîniers. Les plates-bandes sont bordées de petits orangers, mis dans des seaux garnis de fer et enfoncés dans le sol, ce qui ferait croire qu'ils sont plantés en pleine terre. Je ne dirai point qu'il y a de plus un colombier, un nouveau potager et un autre jardin, où l'on travaille à placer des serres vitrées pour faire venir des fruits prématurés et des plantes curieuses. » Une des commandes de Marigny aux pépinières du faubourg du Roule, faite dans l'automne de 1753, pour la « petite ménagerie », évoque aussi le jardin fruitier ; on y attend « six pêchers nains petite mignone, sur pruniers ; dix pêchers nains grosse mignone, id. ; quatre pêchers Royal nains grosse mignone, id. ; deux pêchers admirables, id. ; six abricotiers nains ; huit cerisiers précoces ; neuf pruniers jaunes hâtives ; trois poiriers Saint-Germain. » Louis XV aimait à voir cueillir ses fruits et à les faire goûter devant lui par les personnes de sa suite. Il s'intéressait à la culture, alors peu répandue, de la fraise ; elle fut l'objet de soins particuliers : « Notre roi la chérit, écrit un spécialiste ; on vient de rassembler par son ordre au Petit-Trianon les différentes sortes existantes en Europe ; la fortune des fraisiers est faite. » Ce genre d'amusements n'est point inutile ; l'exemple royal sera suivi et Delille se félicitera plus tard de l'enrichissement qui en résulte pour les cultures de notre sol : « Cela vaut bien, dira-t-il, tout le marbre que nos jardins ont perdu. »

L'agriculture bénéficia aussi de recherches faites à Trianon. Le sieur Duhamel du Monceau, pensionnaire de l'Académie des Sciences, inaugura un nouveau système de semoir, et l'on vit Louis XV mettre, ce jour-là, la

main à la charrue. Le sieur Tillet, de Troyes-en-Champagne, fit sur un vaste terrain laissé à sa disposition des essais « sur les causes de la corruption des blés et les moyens de la prévenir » ; au moment de la moisson, dit la *Gazette*, Sa Majesté alla « examiner les différents états des blés » et daigna écouter avec satisfaction les explications du sieur Tillet.

Bientôt Louis XV élargissait l'intérêt des expériences de Trianon et rendait à une étude plus haute un service décisif, en encourageant les recherches qui allaient constituer la classification des espèces botaniques. Un savant du Jardin des Plantes de Paris, Bernard de Jussieu, revêtu d'un titre modeste qui ne dissimulait pas à l'Europe sa grande autorité, fut appelé par le Roi à créer en toute liberté à Trianon un jardin de plantes et à y commencer des travaux d'où devaient sortir rapidement les principes définitifs d'une science. Il disposa les familles de végétaux dans le jardin, en suivant la nomenclature de Linné, fit à Trianon plusieurs leçons importantes sur la « méthode naturelle », où de jeunes disciples recueillirent les principes d'expériences nouvelles et laissa ensuite à Richard le soin d'entretenir ses cultures et de continuer son enseignement. « Le Roi, écrit l'auteur de l'*Éloge* de Jussieu, le mandait souvent à Trianon et se plaisait à causer familièrement avec lui : l'extrême simplicité du botaniste avait évité au monarque, dès leurs premières entrevues, cet embarras que font contracter aux princes l'habitude de la représentation, le malheur de ne vivre qu'avec des hommes occupés, en leur parlant, de vues secrètes, et la nécessité de songer, en leur répondant, à se défier de leurs pièges. Le Roi trouvait dans M. de Jussieu un homme toujours également prêt à répondre à ses questions ou à lui avouer qu'il n'y savait pas répondre, et ce prince ne pouvait craindre de lui ni des insinuations dangereuses, ni des demandes indiscrètes. M. de Jussieu ne retira de la familiarité de son souverain aucun avantage que le plaisir toujours piquant, même pour un philosophe, d'avoir vu de près un homme de qui dépend le sort de vingt millions d'hommes ; il ne demanda rien et on ne lui donna rien, pas même le remboursement des dépenses que ses fréquents voyages lui avaient causées. Cependant le Roi ne l'avait pas oublié ; il cessa, au bout de quelques années, de le mander à

Trianon, où sa présence n’était plus utile ; mais il parlait souvent de lui avec intérêt. »

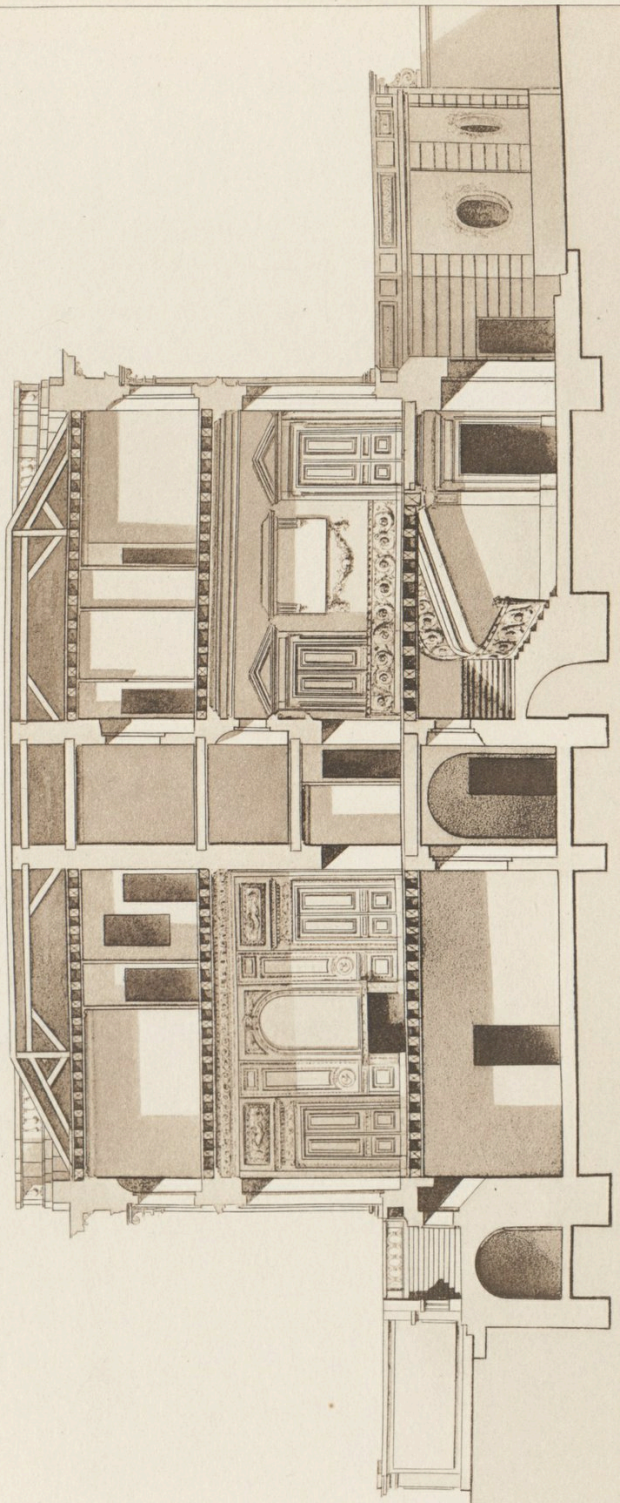
Entre les mains de Claude Richard et de son fils Antoine, le jardin prospère. Les botanistes du monde entier s’y intéressent, et leur maître à tous, Linné, correspond avec ses directeurs. Le Roi fait ordonner à ses chefs d’escadre de recueillir, au cours de leurs navigations, les végétaux exotiques qu’on acclimatera au Petit-Trianon. C’est ainsi qu’en 1770 une cargaison complète de plantes, d’arbres et d’arbustes est rapportée de la Chine et des Indes orientales. Sans chercher aussi loin les espèces rares, Antoine Richard explore le Mont-Dore, les provinces du Midi, le Portugal, l’Espagne, et les îles Baléares, puis les côtes d’Alger et de Tunis et celles d’Asie Mineure. Un second voyage mène ce savant passionné en Écosse, en Irlande, en Hollande, en Allemagne et en Suisse. En 1767, il retourne en Auvergne et dans les Pyrénées, pour vérifier les recherches qu’il y a faites dix années auparavant ; c’est pour classer ses découvertes que M. de Marigny fait construire, en 1767, « la nouvelle serre-chaude de Trianon », à laquelle, dit un rapport, « le Roi s’intéresse fort pour y pouvoir mettre avant les gelées ses plantes botaniques ». Cette grande serre, aux proportions inusitées, occupe à peu près l’emplacement où se voit aujourd’hui le rocher artificiel dominant le petit lac. Le nombre des plants méthodiquement classés monte alors à quatre mille ; aucune collection d’Europe n’en renferme autant et ne les loge si royalement.

Au centre de ce domaine dédié aux sciences de la nature, où se plaît tous les jours davantage l’esprit curieux et attentif de Louis XV, il semble naturel d’édifier pour lui un nouveau bâtiment d’habitation. Madame de Pompadour propose l’idée dès 1761 et, peu à peu, le projet prend corps. Ce ne sera pas une véritable maison royale, les dimensions restant petites ; mais on en fera cependant plus qu’un rendez-vous de repos, car la désignation officielle de « pavillon » en déguise trop la réelle importance. Aucun effort ne sera épargné pour joindre le commode à l’exquis. Les proportions en sont fixées par la largeur du jardin à la française, dont il va terminer la perspective ; mais le choix du lieu témoigne surtout du goût qu’a pris le Roi aux travaux de ses botanistes et de ses jardiniers. Le

« pavillon », dont Gabriel a fait approuver le plan, s’élève au milieu des plates-bandes et des serres vitrées. Si l’on ménage quelques parterres à la française devant la façade opposée à la cour d’entrée, les plantations de Richard viennent, du côté du nord, jusqu’au pied de l’édifice et, de ses fenêtres, le Roi peut suivre les travaux.

Cette maison, qui sera célèbre, se bâtit sans hâte, puisqu’on veut qu’elle soit parfaite. Les fondations sont achevées en 1763, les gros murs et la couverture en 1764. Au cours des trois années suivantes, travaillent les menuisiers, les serruriers, les sculpteurs et les peintres. La dépense totale montera à 736.056 livres, 16 sols, 6 deniers. Les rapports adressés à M. de Marigny mentionnent d’assez fréquentes visites du Roi, toujours « fort content de son pavillon de Trianon ». Une lettre de Gabriel au Directeur général, du 10 septembre 1764, montre cet intérêt direct du souverain et comment il décide les travaux dans leur détail : « Monsieur, le Roi a été cet après-midi à Trianon passer une heure à son bâtiment ; Il en a été très content ; tous les ateliers étaient amplement garnis et les charpentiers commençaient à élever le bois pour leur comble. Comme Sa Majesté veut commencer les accessoires de ce petit Pavillon, Il a ordonné que l’on ôtât le grand treillage de son potager pour le remettre dans son botanique, en perspective de son Pavillon neuf où il avait été destiné, et a ordonné en même temps à Belle-ville de commencer à enlever tous les arbres de son potager pour être transportés, ainsi que les treillages d’appui, dans le nouveau qu’Il vient de faire faire, et Il nous abandonne tout le terrain pour travailler les terres des parterres qui sont devant ce nouveau Pavillon et disposer les bâtiments des cuisines et offices pour l’année prochaine. » Quelques jours après cette visite, on voit que « le sieur Guibert continue à faire travailler à la sculpture des faces, » et il n’est pas indifférent d’apprendre que tous les ornements extérieurs, chapiteaux, modillons, oves, rais de cœur et guirlandes de feuillage, sont exécutés sous la direction d’un artiste, beau-frère de Joseph Vernet, qui sculptera également les délicates boiseries des salons.

COUPE DU CHATEAU DU PETIT-TRIANON
Aquarelle du recueil offert à l’archiduc Ferdinand
(Bibliothèque d’Este, à *Modène)*



Ce dernier travail est celui qui retarde l'aménagement définitif du petit château. En octobre 1767, les travaux ne sont pas terminés : « Tout y est fort avancé ; mais, y ayant plusieurs parties de menuiserie, de serrurerie, de bronze et or moulu à y faire, il faut encore quelque temps pour les achever et les mettre en état. » Au reste, le pavage de la cour est posé et l'on sent que le moment où l'on pourra habiter est tout prochain. Mais la marquise n'est plus là pour en faire l'inauguration ; elle n'a vu que les murs du bâtiment de Gabriel. L'architecte en remet les clefs en 1768, l'année où paraît à la Cour Madame du Barry.

C'est une merveilleuse demeure, et les souvenirs qui vont s'y presser ne doivent point faire oublier la leçon d'art qu'elle donne et que nous ne trouverions nulle part plus instructive. A l'autre extrémité du jardin français, se dresse le pavillon de conversation, que le même architecte a bâti dix ans auparavant. En ces dix années, que s'est-il donc passé pour qu'un Gabriel ait conçu une construction si hardiment différente dans ses lignes générales comme dans son détail ? Il n'y a point là un tour de force de rajeunissement dans le talent d'un grand artiste ; c'est tout l'art français qui s'est transformé dans cet intervalle, en étudiant les modèles de l'art antique avec la liberté des époques créatrices. Ces formes droites et simples, ces quatre colonnes corinthiennes joignant le mur et que rappellent des pilastres sur deux façades seulement, cet entablement sans relief, qui porte une balustrade sans ornements, c'est bien une esthétique nouvelle qui a inspiré tout cet ensemble, si discret, si pur.

Pour faire accepter à l'œil, sans le choquer, des séries de baies inégales, pour varier ces quatre façades, dont aucune n'est semblable à l'autre, pour dissimuler les pièces d'offices dans le sol-sol en assurant cette diversité, pour ménager les différences du niveau, qui donnent de deux côtés un rez-de-chaussée, il a fallu unir à l'expérience technique la plus complète l'art souverain d'un maître qui sait user jusqu'au bout de la toute-puissance des lignes. Si l'on s'étonne que la façade d'entrée ne soit pas la plus importante, il faut penser que la destination de la maison, faite pour l'intimité du souverain, obligeait l'artiste à réserver sa principale décoration pour les jardins. S'il paraît fâcheux que la grande percée du parc s'ouvre aujourd'hui

du côté le moins orné, il n’y a pas davantage à critiquer Gabriel, qui ne pouvait prévoir les modifications ; la conception d’une muraille sans pilastres s’accordait à merveille, au contraire, avec la disposition primitive, qui ne présentait là que des serres et des plates-bandes réservées à l’étude.

De quelque part qu’on l’envisage, l’œuvre apparaît achevée et riche d’idées précieuses. Après avoir élevé l’École royale militaire et les palais de la place Louis XV, après tant d’ouvrages à Compiègne, à Fontainebleau, à Choisy, et tout en préparant le nouveau Versailles, Gabriel a réalisé à Trianon pour son maître, avec un entier bonheur, l’œuvre suprême de sa vie. Aucune autre ne témoigne mieux du robuste équilibre de sa pensée et n’atteste plus clairement la formule d’art qu’il avait dégagée de ses propres travaux et des recherches de son temps. On n’a jamais conçu de ligne plus pure, et dans le modeste édifice de pierre française, que garde ce site privilégié du domaine de nos rois, il y a assurément quelque chose de la perfection hellénique.

L’intérieur du Petit-Trianon n’est pas moins révélateur du changement qu’ont subi, en peu d’années, nos arts de décoration. Mais ici la leçon est d’une autre sorte, car la victoire de l’esthétique nouvelle est moins absolue. Soit que l’architecte fût, sur ce point, moins avancé qu’un Ledoux ou un Louis, soit que la main des sculpteurs qui travaillaient sur ses croquis demeurât encore rebelle aux motifs gréco-romains, on ne trouve pas complètement affirmé dans les boiseries ce style qui sera désigné par le nom de Louis XVI. Les principes du moins en sont posés. Si la coquille du temps passé timbre encore le sommet des panneaux de l’antichambre et du cabinet du Roi, les coupes remplies de fruits et les guirlandes de fleurs qui décorent les salles à manger, avec des couronnes et des trophées d’amour, sont sculptées d’une façon nouvelle. L’habile Guibert, qui en est l’auteur, semble faire un pas de plus, lorsqu’il orne le salon de couronnes de roses, surmontant des branches de lis au naturel encadrées dans du laurier. Le même sculpteur s’attache aux formes neuves pour les marbres de ses deux cheminées, l’une en bleu turquin dans la grande salle à manger, avec ses montants qui supportent de robustes guirlandes de feuillage et son bandeau fait de lauriers et d’asters autour d’une fleur de lis, l’autre dans le salon,

soutenue par deux têtes de bélier et chargée d'une profusion savoureuse de poires, de pommes et de grappes de raisin. C'est en s'inspirant avec sincérité de la nature, que l'artiste s'est complu à ces motifs ingénieusement empruntés aux serres et aux jardins de Trianon.

Toute l'ornementation de pierre est du style nouveau. Il apparaît dans les guirlandes des œils-de-bœuf, sur les petits corps-de-garde de la grille, dans celles qui décorent les murs presque nus de l'escalier, et jusqu'en cette énorme tête de Méduse, qui semble ici placée pour interdire l'entrée aux importuns. La disposition de cet escalier, que conduit au premier étage seulement une admirable rampe de fer forgé, est commode pour les dégagements, assurés par une porte discrète sur un retour du palier. Il n'interrompt point la succession des pièces. L'antichambre était chauffée par deux gros poêles, qu'on a remplacés après la Révolution par des panneaux de boiseries. Viennent ensuite une grande et une petite salle à manger, le cabinet du Roi, sur l'emplacement où sera la chambre à coucher de Marie-Antoinette, et une bibliothèque consacrée à la botanique. Un petit cabinet, à gauche du grand, contient un escalier privé conduisant à un entresol, où est une chambre à coucher. Au deuxième étage, on trouve des chambres pour la suite du Roi, avec de nombreux cabinets, dont la disposition sera changée à diverses reprises suivant les commodités du service de la Reine.

Aucun bâtiment royal, même le plus modeste, ne s'achève sans une commande pour les peintres. A propos du Petit-Trianon, M. de Marigny a écrit à Cochin selon l'usage, le 1er février 1768 : « Vous trouverez ci-joint, Monsieur, un état des tableaux nécessaires pour compléter la décoration intérieure du nouveau Trianon avec leurs grandeurs et places auxquelles ils sont destinés. C'est une occasion d'occuper plusieurs peintres du Roi. Marquez-moi les noms de ceux que vous jugerez pouvoir en être chargés. Vous pourrez aussi me proposer quelques sujets pour chacun des tableaux, afin que je sois en état de les mettre sous les yeux de Sa Majesté et de lui demander son choix. » Cochin s'ingénie à trouver « des sujets convenables et susceptibles de faire un bon effet de peinture » ; il a pensé à les tirer d'Homère ou du Tasse, mais il a craint « que cela ne parût trop sérieux ». « J'ai donc, répond-il, envisagé la chose dans une autre idée. C'est dans

cette maison de plaisance que le Roi conserve ses plus belles fleurs ; j'ai cherché pour les dessus de porte des sujets où il puisse entrer des fleurs, pris dans les *Métamorphoses*, parce qu'il me semble que les tableaux en seront plus agréables, et pour la grande salle à manger des sujets relatifs aux aliments... » Ayant donné sa liste pièce par pièce, Cochin désigne les artistes : « Pour les quatre grands tableaux, je crois qu'il est besoin de tout ce que nous avons de mieux, et c'est une occasion peu commune. Aussi je crois qu'on peut les demander à MM. Pierre, Vien, de Lagrenée, Doyen. Quant aux dessus de porte, j'ai cherché à n'y point employer ceux qui sont déjà chargés d'en faire pour Bellevue [chez Mesdames], afin de répandre l'encouragement et l'émulation sur tous ceux qui font des efforts pour se distinguer. » Le 22 mars 1768, les sujets sont approuvés par le Roi et les commandes distribuées par Marigny.

Suivant les inventions de Cochin, les dessus de porte raconteront aux yeux, dans l'antichambre, des métamorphoses de nymphes en plantes, dans la salle à manger, les aventures des divinités protectrices des fruits et des fleurs, Vertumne et Pomone, Zéphyre et Flore, Vénus et Adonis, Bacchus et Érigone, dans le salon, l'histoire de Narcisse et de Hyacinthe, Adonis changé en anémone, Clytie en héliotrope. Trois compositions, dans la petite salle à manger, sont consacrées aux jeux des Grâces et de l'Amour : le dieu, dissimulant ses armes, leur adresse d'humbles prières pour être admis dans leur temple ; il se laisse même enchaîner de fleurs ; puis il rompt ses liens brusquement, les déesses prennent la fuite et il les poursuit de ses traits. Les peintres choisis pour interpréter toute cette mythologie sont Carême, Monnet, Belle, Jollain, Lépicié, Amand, bientôt remplacé par Renou, et la plupart exposent leurs toiles aux Salons des années suivantes. De plus importants morceaux, qui doivent décorer les parois de la salle à manger, seront payés 4.000 livres à des maîtres tels que Doyen, Vien, Lagrenée et Noël Hallé, à qui Pierre cédera sa commande et son sujet. Il y a la *Pêche*, représentée par Neptune et Amphitrite, entourés de leur cortège marin, qui offre des poissons sortant des filets, des perles et des coquillages, brillant morceau de mythologie et de nus à la Boucher ; il y a la *Chasse*, symbolisée par Diane, partageant son gibier entre ses compagnes et des bergers ; la *Moisson*, figurée par Cérès et Triptolème, enseignant aux hommes l'art

d’utiliser le blé ; enfin la *Vendange*, qui ne peut être autre chose que le triomphe de Bacchus.

LE TRIOMPHE D’AMPHITRITE
REPRÉSENTATION ALLÉGORIQUE DE LA PÊCHE
FAISANT PARTIE D’UNE DÉCORATION
COMMANDEE POUR LE PETIT-TRIANON
Peinture de G.-Fr. Doyen
(Musée du Louvre)



Louis XV attendit assez longtemps les tableaux qu'il avait commandés. Ceux de la salle à manger furent mis en place en 1773. Encore n'y en eût-il que trois d'acceptés, le travail de Hallé, la *Vendange*, ayant déplu. Pierre termina en hâte, pendant le mois de décembre, le tableau qu'il avait commencé et qui remplaça celui de Hallé. Plus tard, un autre incident se produisit : au moment où Marie-Antoinette prit possession de Trianon, on trouva « par trop leste » la composition de Doyen sur la *Pêche ;* il fallut l'ôter aussitôt, et prier l'artiste d'en faire un autre. Comme il esquissait sa peinture de mauvaise humeur et ne se pressait pas de l'achever, pour couper court aux impatiences de la Reine, M. d'Angiviller reprenait le tableau de Hallé, le faisait retoucher et placer dans la bordure vide. Ainsi fut achevée, en 1776, la décoration de la salle à manger de Marie-Antoinette. Mais, deux ans plus tard, lui arrivaient de Vienne les grandes toiles, qui représentaient des épisodes des fêtes données dans son enfance, à l'occasion du mariage de Joseph II. Il fallut modifier une fois de plus le décor, afin d'y introduire les deux peintures, qui s'y retrouvent de nos jours.

Dans la belle pièce carrée, à laquelle ces grandes compositions sont destinées, et dans la pièce voisine, ont été placées les fameuses tables volantes de Loriot. Cet artiste, membre de l'Académie d'architecture, et pensionné du Roi « pour le secret qu'il a trouvé de fixer le pastel sans en ôter la fleur, ni en altérer la fraîcheur », est aussi un inventeur de mécanismes ingénieux, exposés à Paris au mois de mai 1769, et que les *Mémoires* secrets décrivent ainsi : « On voit au Louvre une table volante, merveilleuse pour sa construction ; elle doit être placée à Trianon et elle est bien supérieure à celle de Choisy par la simplicité du mécanisme. Elle s'élève, comme celle-là, du fond du parquet, couverte d'un service, avec quatre autres petites tables appelées *servantes*, pour fournir aux convives les ustensiles dont ils ont besoin et se passer d'officiers subalternes autour d'eux. Elle redescend avec la même facilité, et, dans l'intervalle où on la recouvre, des feuilles de métal remplissent le vide et forment une rose très agréable au coup d'œil. » Pour les repas qu'on préférait prendre sans témoins, la commodité du service était assurée, en même temps que la discrétion la plus complète. Une invention de ce genre convenait à merveille aux habitudes d'une époque, où les grands seigneurs et les

financiers avaient presque tous leur demeure élégante et secrète, et le Roi dut l’apprécier particulièrement pour ce séjour de Trianon, qui ressembla si fort, au temps de sa dernière favorite, à celui d’une « petite maison ». Il fit mettre des appareils de Loriot, non seulement dans la grande salle à manger, mais aussi dans la petite, qu’on appelait aussi le « cabinet sur le fleuriste, » et qui servait aux repas en tête-à-tête. Il ne semble pas que l’installation ait été conservée après lui ; mais on voit encore, sur le parquet de la grande pièce, l’emplacement qu’occupait le carré mobile et, dans les sous-sols, les contrepoids qui faisaient fonctionner le mécanisme.

LE MIRACLE DE SAINT THIBAULT
SAINT LOUIS ET MARGUERITE DE PROVENCE A
L'ABBAYE DES VAUX-DE-CERNAY
Peinture de Vien
(Chapelle du Petit-Trianon)



Louis XV ne tarda pas à se servir fréquemment de son magnifique pavillon. En août 1770, Gabriel écrit à M. de Marigny : « Le 3 septembre, Sa Majesté ira souper à Louveciennes et, le 9, je crois qu'Il ira coucher pour la première fois à Trianon. » Le renseignement est confirmé par le contrôleur Lécuyer, assurant que Sa Majesté « a été très satisfaite de l'état où Elle a trouvé les nouvelles cuisines », ce qui lui a permis de se servir des tables de Loriot. Telle est la date de l'inauguration du Petit-Trianon. Madame du Barry s'y plaisait ; elle y voisinait plus aisément que de Versailles avec son domaine de Louveciennes, qu'elle venait de recevoir de la libéralité du Roi. Au reste, les gazettes et même les nouvelles à la main sont muettes sur les séjours de Louis XV et, sans ces correspondances de service, nous ignorerions même à quelle époque ils ont commencé.

Pour être moins vif qu'aux premiers temps, dans l'ardeur de son initiation à la botanique, le goût du Roi pour son jardin n'a point disparu. Claude Richard veille, du reste, à l'entretenir ; il sait faire valoir ses inventions de fleuriste, par exemple la reine-marguerite, apportée de Chine par des missionnaires et rapidement transformée et variée par la culture : « On se rappelle, écrira Duchesne (dans son traité de 1775 *Sur* la *Formation* des *Jardins),* la surprise donnée au feu Roi, soupant dans le nouveau Trianon en septembre 1772, par le coup d'œil brillant et enchanteur d'une inscription, portant à droite et à gauche de son chiffre, d'un côté *Vive* le *Roi*, de l'autre le *Bien-Aimé*, écrite en lettres de six pieds de proportion, sur un gradin au devant de l'orangerie, avec des reines-marguerites blanches sur un fond de rouges et violettes mêlées, car le blanc est à cet égard préférable à toutes les couleurs, pour son éclat tant au déclin du jour qu'aux lueurs nocturnes du clair de lune. » Ces jeux savants, ces essais utiles à l'art de la fleur, se renouvelleront aux mêmes lieux pour Marie-Antoinette.

La dernière construction que Louis XV ordonne à Trianon est celle de la chapelle. Elle existe encore près de l'entrée, voisine des bâtiments des communs, et son clocheton, au-dessus du toit mansardé, se dresse parmi les arbres. L'intérieur, éclairé de chaque côté par deux fenêtres et entièrement lambrissé de boiseries grises, n'a pour ornement qu'une tribune et un retable d'autel contenant un tableau. C'est celui qui fut commandé à Vien et qui représente un épisode de la vie de saint Thibaut. Le pieux abbé des

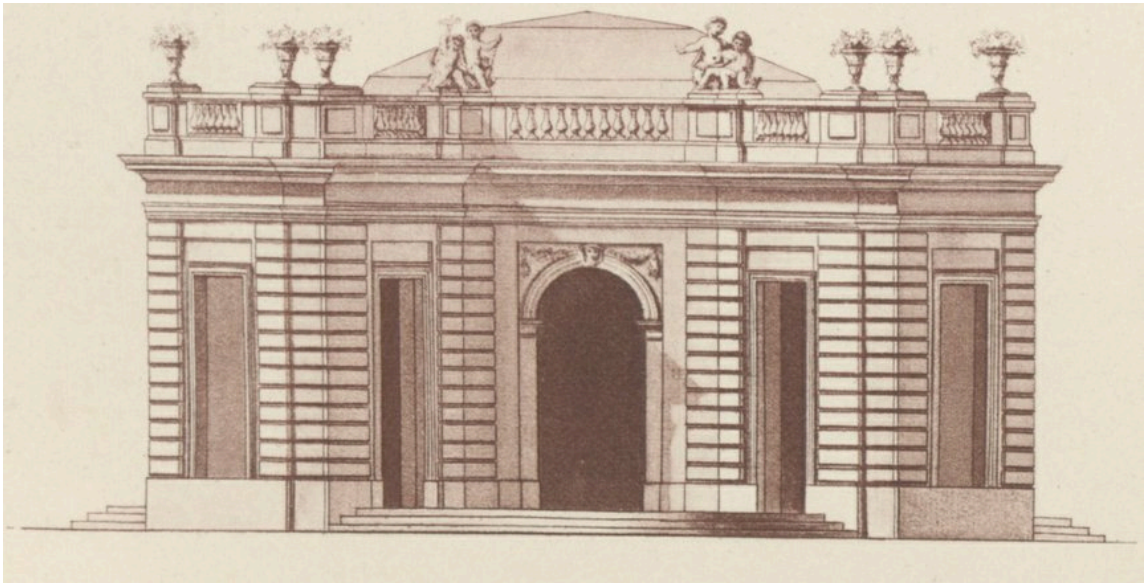
Vaux-de-Cernay reçoit dans son monastère, quelques jours après leur mariage, le roi saint Louis et la reine Marguerite de Provence, et présente aux augustes pèlerins, comme emblème de leur postérité, une tige de lis à onze branches. On comprend que cet épisode soit resté cher aux princes de la Maison de France. Le Roi, en le désignant à l'artiste, montrait une fois de plus que de fâcheux désordres n'avaient pas détruit en lui le fonds de croyances et de sentiments que l'éducation lui avait donné et dont il faisait, depuis tant d'années, si peu d'usage. Mais il ne vit pas en place le tableau de Vien, qui fut exposé seulement au Salon de 1775 et transporté ensuite à la chapelle de Trianon sur l'ordre de Marie-Antoinette.

Louis XV prit à Trianon le germe du mal qui devait amener sa mort. Au printemps de 1774, pendant un de ses « voyages », une enfant de deux ans mourut de la petite vérole, chez un des ouvriers du jardin ; il y eut, dans le voisinage, d'autres cas de la terrible maladie, qui atteignit aussi le Roi. Sans qu'on en soupçonnât la gravité, ce fut très vite une grande inquiétude dans son entourage. Un des chasseurs qui l'accompagnaient ces jours-là, le prince Xavier de Saxe, comte de Lusace, marque, dans une lettre particulière, quel souci cause une maladie en un tel lieu, le Roi « étant fort mal dans ces petites chambres basses de Trianon ». Il n'y avait pas que l'incommodité des chambres à redouter ; et le journal du duc de Croÿ montre bien de quelle sorte étaient les

PAVILLON DU JARDIN FRANÇAIS " SERVANT AUX CONCERTS
Aquarelle du recueil offert à l'archiduc Ferdinand
(Bibliothèque d'Este, à Modène)

préoccupations des compagnons de Louis XV : « Le mardi 26 avril, étant à souper à Trianon avec la dame et les courtisans ordinaires, il trouva tout de goût rebutant et ne mangea pas. Le 27, il chassa, mais... en voiture, sans pouvoir se réchauffer, et eut un peu de fièvre. Le 28, la fièvre était décidée. On fit venir La Martinière, son premier chirurgien, homme décidé et un des

seuls qui lui parlassent avec force. Le Roi voulait rester, se trouvant mal. La Martinière lui dit que c'était à Versailles qu'il fallait être malade, et le força à monter en voiture sur le soir, en robe de chambre, son manteau par-dessus. » Ces quelques mots donnent à penser. Peu s'en fallut que Louis XV ne fit à Trianon sa dernière maladie. L'opinion publique, déjà pour lui si dure, n'aurait pas songé qu'il mourait au milieu des jardins botaniques de Jussieu et de Richard ; elle eût flétri le roi de France, surpris par la mort dans les « petites chambres basses » de sa maison de plaisir.



LE LAC ET LE BELVÉDÈRE DE TRIANON
Gravure de Masquelier
(D’après un dessin du chevalier de Lespinasse)



III

LE JARDIN DE LA REINE

IEN avant que vint en France l’archiduchesse Marie-Antoinette, le Petit-Trianon tenait une place dans les chroniques de cour et ses collections botaniques comp taient dans les annales de la science. La maison déli cieuse, créée par Gabriel pour Louis XV, attendait pourtant la renommée.



La Reine l’y apporta dès le premier jour qu’elle y parut. Désormais, les regards du royaume et de l’Europe se fixent complaisamment sur cette aimable résidence, où l’on n’a vu jusqu’ici qu’une annexe élégante du Trianon de Louis XIV. Marie-Antoinette y entreprend des travaux considérables et la curiosité universelle les commente ; elle y fait son séjour favori, et chacun s’intéresse à ces lieux enchanteurs et un peu mystérieux, où la royauté, la beauté, la jeunesse, en s’éloignant du faste de Versailles, rayonnent d’un plus vif éclat. La personne de la Reine et ses moindres actes sont alors entourés de tous les respects. Le printemps de l’année 1774, qui voit succéder à Louis XV son petit-fils comblé des bénédictions de la France, est aussi le printemps d’un règne. Deux jeunes souverains, acclamés partout et tous deux dignes d’être aimés, semblent ramener les plus beaux jours de la monarchie. Une nation prompte à l’enthousiasme, et d’ailleurs plus fidèle qu’on ne le croit à ses institutions et aux maîtres qui les incarnent, renaît ardemment à des espérances de félicité. Elle confie à une femme le soin de les réaliser. Avec l’hommage de fidélité d’un peuple chevaleresque, Marie-Antoinette reçoit aussi le dangereux dépôt de ses illusions et de ses rêves. Des maladresses seront commises par ces enfants sans expérience, chargés trop tôt d’une couronne que les temps ont faite lourde à porter. La France pourtant serait indulgente et ne ménagerait pas les marques renouvelées de son amour, si les mauvaises passions réunies autour du trône ne se chargeaient de rompre très vite cette belle union. On a dit comment, par un méchant sortilège, tous

les événements se tournèrent contre Marie-Antoinette, aggravèrent ses fautes, brisèrent l'effet de ses qualités heureuses. Trianon même et ses innocents plaisirs eurent leur part dans l'œuvre de calomnie et de haine, qui détruisit en peu d'années la popularité si franche des premiers jours. Cette histoire n'est pas celle que raconte notre livre ; plus d'une page cependant en garde le reflet.

Le don du nouveau Trianon à Marie-Antoinette est un des premiers actes du Roi. Il apparaît alors comme une somptueuse libéralité conjugale, et rien de plus. Plusieurs anecdotes ont couru dans le public, toutes empreintes de bienveillance. On a prêté, il est vrai, à Louis XVI des mots trop galants pour son caractère : « Vous aimez les fleurs, aurait-il dit à la Reine, j'ai un bouquet à vous offrir ; c'est le Petit-Trianon ; » ou encore . « Ces beaux lieux ont toujours été le séjour des favorites du Roi ; ils doivent donc être le vôtre. » Ce dernier propos est sans vraisemblance, mais il indique le courant favorable de l'opinion. Au reste, cette fantaisie des souverains ne surprend personne, et le comte de Mercy, ambassadeur de l'Empire, qui en donne les détails exacts dans sa lettre du 7 juin à l'impératrice Marie-Thérèse, les raconte de la façon la plus naturelle : « Depuis longtemps et lorsque Madame l'Archiduchesse était encore dauphine, elle désirait beaucoup d'avoir une maison de campagne à elle en propre, et elle s'était formé plusieurs petits projets à cet égard ; à la mort du Roi, le comte et la comtesse de Noailles suggérèrent le Petit-Trianon. » Le comte de Noailles, plus tard maréchal de Mouchy, mari de la dame d'honneur de la Reine, était gouverneur de Versailles et, à ce titre, avait qualité pour exprimer un avis ; il s'offrait à y joindre une démarche auprès du Roi. M. de Mercy trouva qu'une intervention officieuse ne convenait pas à la dignité de la Reine, et son conseil fut « de faire elle-même cette demande sans autres mesures préparatoires et sans le concours de personne. Sa Majesté daigna agréer mon idée et, au premier mot qu'elle prononça au Roi du Petit-Trianon, il répondit avec empressement que cette maison de plaisance était à la Reine et qu'il était charmé de lui en faire don. Cette maison est à un quart de lieue du Château de Versailles ; elle est agréablement bâtie, fort ornée, avec de

jolis jardins et un jardin séparément destiné à la culture des plantes et arbustes étrangers. »

La bonne grâce du Roi, son gendre, enchante l'impératrice Marie-Thérèse ; ce présent compte à ses yeux comme un de ces heureux présages, qu'elle aperçoit de toutes parts, et sa première lettre à la jeune Reine est d'une effusion qu'elle ne retrouvera plus : « Tout l'univers est en extase ; il y a de quoi : un roi de vingt ans et une reine de dix-neuf ans, toutes leurs actions sont comblées d'humanité, générosité, prudence et grand jugement... Qu'il est doux de rendre les peuples heureux, fût-il même seulement en passant ! Que j'aime en cet instant les Français ! Que de ressources dans une nation qui sent si vivement ! Il n'y a qu'à leur souhaiter la constance et moins de légèreté ; en rectifiant leurs mœurs, cela se changera aussi. La générosité du Roi pour Trianon, qu'on dit la plus agréable des maisons, me fait grand plaisir... » Mais, presque aussitôt, la « vieille maman » a le pressentiment des dangers qui peuvent naître. Ce sont les engouements de sa fille qui l'inquiètent et aussi l'amour des futilités, qu'on peut redouter de voir grandir : « Je crains ce point pour vous plus que tout autre. Il faut absolument vous occuper de choses sérieuses, qui peuvent être utiles, si le Roi vous demande votre avis ou vous parle en amie. Ne le menez pas dans des dépenses extraordinaires ; que ce charmant premier don du Roi ne serve pas à faire de trop grandes dépenses, encore moins de dissipations... » La petite reine se défend bien de toutes ces gronderies : « Ma chère maman peut compter que je n'entraînerai pas le Roi dans de grandes dépenses ; bien au contraire, je refuse de moi-même les demandes qu'on me prie de lui faire pour de l'argent. » Elle ne refusera pas toujours, et Trianon même sera bientôt l'occasion de profusions, qui prêteront à la critique et permettront aux malveillants de se déclarer contre ses plaisirs.

En souhaitant un jardin qui fût son domaine particulier et où elle pût jouer à son gré avec les fleurs et les arbres, Marie-Antoinette montrait un goût qui était celui de tout son entourage. Marie Leczinska ne s'était pas avisée de ce genre de distraction ; mais déjà ses filles, à l'imitation de Madame de Pompadour, se flattaient de diriger des jardiniers. Louis XV venait précisément de donner Bellevue à Mesdames, et elles transformaient

à leur guise le parc célèbre, créé par une marquise plus compétente qu'elles dans les arts, y compris celui de Le Nôtre. Le comte de Provence ne possédait pas encore Brunoy, ni le comte d'Artois, Bagatelle ; mais ils se faisaient peindre par Drouais, chacun avec sa princesse, en costume de jardiniers galants, et les progrès de l'horticulture ne laissaient pas de les intéresser. C'est que, jusque dans l'éducation des princes, se faisait sentir ce renouveau des sciences de la nature, dont le Trianon de Louis XV nous fournit un témoignage. La famille royale était curieuse de l'acclimatation des fruits étrangers et de la culture des primeurs, auxquelles le potager de Versailles s'était de tout temps consacré. Mais on discutait aussi autour de la Reine d'une question générale bien plus large, qui renouvelait alors dans ses principes l'art des jardins et sur laquelle se passionnaient les esprits à un degré que nous pouvons à peine nous imaginer.

MARIE-ANTOINETTE A DIX-HUIT ANS
PRÉPARATION D'APRÈS NATURE POUR UN PORTRAIT
Peinture de Duplessis

(A M. Pierre de Nolhac)



Depuis plus de trente ans, une mode venue d'Angleterre changeait peu à peu le goût des Français et les détachait des formes qu'avait portées à leur perfection le génie du grand siècle. Cette révolution esthétique était propagée par Jean-Jacques Rousseau, comme celle qui touchait à la vie sociale. La description fameuse du jardin agreste de Julie, aux allées « tortueuses et irrégulières » remplissait toute une lettre de la *Nouvelle Héloïse*, et les thèses de ce roman, paru en 1760, développaient alors leurs conséquences. Mais le retour à la nature avait triomphé bien avant Rousseau. La plus ancienne protestation contre le genre français paraît celle d'Addison, dont le *Spectateur* était traduit en 1720, et qui proposait une formule nouvelle du jardin, « un joli paysage ». Le jardinier Dufresny introduisait peu après chez nous les premières innovations, en créant quelques jardins irréguliers. Tous les littérateurs du temps, qui visitaient l'Angleterre, rapportaient les idées qui y avaient cours ; l'abbé Le Blanc, par exemple, revenait plein de mépris pour « l'air peigné et les dessins recherchés de nos parterres », ce qui l'amenait à leur préférer « ces rochers informes et sauvages, ces arbres vénérables de la forêt de Fontainebleau ». On louait partout le parc de Stowe, qu'une épître de Pope opposait nettement à Versailles. Le rédacteur de l'article des jardins dans l'*Encyclopédie* montrait quelque inquiétude d'y voir prévaloir les allées tordues et les courbes compliquées. En même temps, se révélait aux deux pays, un genre de pittoresque usité chez les Chinois, et les *Lettres édifiantes*, qui inséraient, en 1749, les narrations du Père Attiret, peintre de l'empereur de la Chine, ouvraient aux amateurs d'horticulture un champ de curiosités nouvelles.

L'abandon des traditions du jardin français n'allait pas sans résistance ; la lutte est attestée par la quantité de brochures et de traités, qui se multipliaient précisément au moment où Marie-Antoinette allait choisir. L'*Essay on modern Gardening*, où Horace Walpole traite des progrès de l'art qu'il aime et s'afflige de la perversion du goût en France, est de 1770. Le duc de Nivernais en publiera plus tard la traduction ; mais celle du théoricien Whately a paru dès 1771, à Paris, sous ce titre : *l'Art de former les jardins modernes ;* et beaucoup de lecteurs français s'attachent à l'ouvrage de doctrine, *Dissertation on Oriental Gardening*, où l'architecte

des jardins de Kew, sir William Chambers, a résumé en 1772, ses souvenirs de voyage en Chine et les observations de toute sa vie relatives à la supériorité des jardins chinois sur ceux de l'Europe. Déjà le créateur d'Ermenonville, M. de Girardin, ayant appliqué ses idées d'élève de Chambers et de Jean-Jacques, se prépare à les répandre dans son livre : *De la composition des paysages ou des moyens d'embellir la nature autour des habitations ;* on y lira que, « l'esprit étant devenu moins rare que le sens commun, il n'y a plus que la nouveauté qui puisse frapper les hommes ; le moment où, à force de s'en écarter, ce qu'il y a de plus nouveau pour eux c'est la nature, est le moment de les y ramener en les conduisant à en connaître et à en sentir tous les charmes ». Voici maintenant des travaux français exactement contemporains des projets de Marie-Antoinette. L'*Essai sur les jardins* de Watelet s'imprime en 1774 ; Lerouge commence la même année la publication de sa collection de plans gravés sur les *Jardins anglo-chinois à la mode ;* l'important traité du botaniste Duchesne *Sur la formation* des *Jardins* est de 1775 ; celui de Morel, architecte du prince de Conti, *Théorie des Jardins*, est de 1776. Tous reflètent les idées modernes et leur donnent une consécration définitive.

Au reste, pour former le goût des gens de cour, rien ne vaut les entretiens de Walpole, et surtout ceux du prince de Ligne, ce très grand seigneur, répandu dans les cercles les plus divers, et qui applique aux jardins de l'Europe entière sa curiosité avertie. Plus instruit que Walpole, le prince du Saint-Empire est porté comme lui à la satire ; mais sa sensibilité est beaucoup plus fine. Sans afficher l'anglomanie, en protestant même contre ses excès, il s'est fait le champion du jardin naturel, et c'est d'abord la France, sa seconde patrie, qu'il lui plaît de convaincre : « C'est à elle, écrit-il, à l'emporter sur tout et dans tous les genres. A force d'épuiser les arts, qu'on revienne à la nature. Je parie que le jardin de Montaigne était naturel comme lui. C'est vous, pays charmant, qui réunissez tout. Pays enchanteur, vous êtes fait pour ressusciter dans vos jardins l'Arcadie heureuse. Rendez votre terre digne du séjour d'Astrée. Ne la privez pas des dons qu'elle a reçus de la nature en abondance, pour les remplacer par ceux de l'opulence. Vos cascades de marbre, vos magnifiques statues, vos pavillons superbes,

vos sentiers mis en berceau et vos jets qui menacent le ciel, ne valent pas un trône de gazon. »

Cette propagande par la brochure, par la conversation, par le voyage, a porté ses fruits. Donnant l'exemple chez eux, des princes du sang ont rompu hardiment avec les traditions de Louis XIV. A Chantilly, le jardin anglais du prince de Condé a bouleversé le dessin de Le Nôtre. Le duc de Chartres, toujours à l'affût des nouveautés et surtout venues d'Angleterre, achève dans la plaine Monceau une création entièrement conforme aux principes en honneur au delà de la Manche. Elle possède toutes les « ruines » et « fabriques » qu'on y prodigue, et Carmontelle, écrivant sur Monceau, loue le prince d'avoir fait « d'un jardin pittoresque un pays d'illusion ». Marie-Antoinette a dû prendre à le parcourir un plaisir extrême. On l'a conduite aussi, dans le faubourg Saint-Germain, voir une des curiosités de Paris, l'hôtel Biron. Mercy note cette promenade instructive, au mois d'octobre 1773 : « Madame la Dauphine est venue toutes les semaines à Paris ; elle y a vu le salon des peintures, la galerie des plans (au Louvre), quelques magasins marchands, la foire de Saint-Ovide, le jardin du maréchal duc de Biron. » Mais une partie seulement de ce jardin est dans le genre nouveau, et auprès de la maison, les parterres à la française, encadrés d'allées en ligne droite, répètent, selon l'usage des particuliers, les arrangements et les perspectives de Versailles.

Marie-Antoinette ne pouvait désirer autour d'elle rien qui rappelât le grand jardin royal, qu'elle avait sous les yeux depuis quatre ans. Il fallait à sa jeune grâce un cadre moins écrasant, à ses plaisirs plus d'aisance, à ses heures de retraite le séjour d'élection d'une âme sensible. Ceux qui l'entouraient l'avaient habituée à dénigrer Versailles, à en méconnaître les profondes beautés. Elle critiquait, comme tout le monde, la grande terrasse trop vaste et sans ombrage, les immenses bassins reflétant une façade jugée démesurée et monotone, la tristesse des sombres ifs et des charmilles indéfinies servant de fond aux statues, la symétrie de ces « éternelles allées »(le mot est de Delille), qui ne menaient jamais à l'imprévu. C'était le lieu commun des connaisseurs : « Versailles est triste, écrivait le prince de Ligne ; mais le plus grand des rois et le roi du plus beau pays ne peut guère avoir d'habitation traitée autrement. » Le vicomte d'Ermenonville

allait plus loin et n’acceptait même point l’excuse de la majesté : « Le Nôtre, dit-il, a massacré la nature ; il a inventé l’art de s’entourer à grands frais d’une enceinte d’ennui. »

Comment s’étonner qu’une jeune reine, excitée par des propos excessifs, fît bon marché de cette grandeur dont elle ne comprenait pas le sens ? A la Cour, à peine quelques esprits indépendants, comme le duc de Croÿ, résistaient-ils à ce dénigrement de bon ton, admis par tous. Chacun préférait s’en tenir au jugement du prince écrivain, qui en ces termes sacrifiait à peu près toutes les maisons de France : « On est étonné, on est ravi ; mais ce ravissement passe bien vite. Elles perdent à l’examen. On a tout vu d’abord ; on s’y ennuie ; elles se ressemblent toutes. De malheureuses règles mal entendues ont produit une patte d’oie, un parterre, des bosquets à la droite pareils aux bosquets de la gauche. Des arbres épuisés, des charmilles languissantes, des chemins labourés où l’on ne peut pas se promener, une verdure malsaine, du foin au lieu de gazon, des découpures qu’on y ménage maladroitement pour les détacher ; des jardins enfin, qui ressemblent à ceux que l’on met sur nos desserts. Encore j’aimerais mieux nos cristaux, puisqu’ils ont l’air d’avoir au moins de l’eau, et qu’elle manque presque partout. J’oubliais des plantations ridicules, des dessins, des festons, de malheureuses haies en broderie qui n’ont pas le sens commun, et, autour de cela, une muraille qui ôte la vue de la campagne. Hélas ! elle dédommagerait au moins de tout ce que ces parcs, superbes aux yeux des voyageurs imbéciles, m’offrent de triste et de mal entendu... »

Cet état d’esprit ne datait point des dernières années. On est surpris de le trouver pleinement développé dans un ouvrage qui faisait autorité depuis le milieu du siècle, l’*Essai sur l’Architecture* du P. Laugier. Ce jésuite, au service du roi Stanislas, a institué le premier la critique rigoureuse et complète de Versailles. Après avoir loué les chefs-d’œuvre de sculpture qu’on y rencontre à chaque pas, il se demande si ses jardins ont « de quoi fournir aux plaisirs de l’âme et à l’amusement des yeux un agréable et riant spectacle ». « Si la richesse des bronzes et des marbres, ajoute-t-il, si la nature étouffée, ensevelie sous un appareil outré de symétrie et de magnificence, si le singulier, l’extraordinaire, le guindé, l’ampoulé, font la beauté d’un jardin, Versailles mérite d’être préféré à tout. » L’écrivain de la

cour de Lunéville dresse la liste des très graves reproches qu'on fait à l'œuvre de Louis XIV, et quelques-uns sont pour nous surprendre : sa situation dans « cette vallée étroite, tout environnée de montagnes et de lugubres forêts » ; son caractère « trop renfermé », qui tient toujours le promeneur « comme entre quatre murailles », à cause des palissades de charmilles, « dont l'alignement et la hauteur font d'une allée une rue très ennuyeuse » ; l'ensemble de la verdure, qui n'a point « de vivacité et de fraîcheur » ; les ifs parfois ridiculement taillés, et dont le vert est partout « trop mélancolique et trop sombre » ; les parterres de broderies dessinés en cordons de buis et garnis de fleurs « assez médiocres ». Le manque d'eau est le principal défaut de ces jardins, où l'on a tant travaillé pour l'amener : « Versailles même, écrit le prince de Ligne, quand on examine ses bassins, où il y a souvent de l'herbe, a l'air de la décadence. » Mais quelles eaux artificiellement disposées trouveraient grâce devant le P. Laugier ? Il se plaint avant tout de ne rencontrer jamais, autour du palais de Louis XIV, les charmes « d'une rivière ou d'un ruisseau qui, par ses divers bouillons et cascades, nous amuse, nous parle, nous captive et nous fait rêver ». Le jésuite de Stanislas est merveilleusement d'accord avec Jean-Jacques ; il nous livre le grief principal des contemporains contre Versailles et contre l'ancien Trianon, tout remplis de « ce grand air de symétrie » et si résolument étrangers « à la belle nature ».

L’IMPÉRATRICE MARIE-THÉRÈSE
TAPISSERIE EXÉCUTÉE PAR COZETTE AUX GOBELINS
ET PLACÉE DANS LA CHAMBRE DE LA REINE A
VERSAILLES
D’après un portrait de Ducreux
(Musée de Versailles)



De tels jugements, portés par les voix autorisées du siècle, étaient arrivés à faire loi. On ne voyait plus dans Versailles qu’une « prison des rois », selon un mot de Ligne, qui a dû frapper l’imagination de Marie-Antoinette : « Un cri général, écrit Duchesne en 1773, déclare ennuyeuse la promenade

dans les bas du jardin ; et, ce qui est encore plus décisif, on les abandonne. » L'auteur du traité *Sur la formation des jardins* en donne plusieurs raisons précises, qui inviteront à appliquer au Petit-Trianon des principes tout contraires : « L'uniformité dans la décoration des Allées des Saisons, jusqu'à des distances dont la correspondance ne saurait être aperçue ; l'étendue peut-être un peu trop grande des lieux qu'elles occupent, qui les fait trouver déserts et inhabités, tandis qu'à l'aspect des grilles qui terminent les allées on sent toujours avec chagrin qu'on est enfermé ; le défaut de points de vue extérieurs ; enfin le déplaisir encore plus grand de trouver l'entrée des bosquets barrée par des enceintes particulières, offensantes pour les promeneurs, auxquels elles en proscrivent l'entrée, et incommodes même à ceux auxquels on en confie les clefs ; ce qui, en ôtant la facilité de s'égarer dans des détours et de jouir de la variété de la décoration intérieure des bosquets, prive de la ressource que la promenade pourrait y trouver en abandonnant les grandes allées comme des routes ennuyeuses. » On aura soin qu'aucun de ces inconvénients ne vienne déparer le domaine nouveau, que la promenade y soit partout aisée, que les percées dans les clôtures donnent toujours l'illusion qu'il est découpé en pleine campagne.

Toutes les âmes de ce temps invoquent la nature, célèbrent la liberté de ses paysages et ne veulent emprunter qu'à elle le décor de leur existence. On ne comprend plus l'idée créatrice de Versailles, qui a utilisé les ressources naturelles à des fins rigoureuses et à des magnificences disciplinées. Watelet la condamne expressément, quand il décrit d'une plume malicieuse les jardins des grands, dont il veut détourner ses contemporains et dont ses éloquentes déclamations contribuent à dégoûter la Reine : « On verra, dit-il, des ornements factices préférés aux ornements naturels. Les arbres seront soumis à des formes et à des usages qui les défigurent. On les rendra par des soins ridicules semblables à ces hommes disgraciés dont le corps et les différentes parties n'ont aucune proportion entre elles. Les branches et les feuillages mutilés et transformés en plafonds ou en murs n'oseront végéter que sous les lois du fer ; des distributions semblables à celles des appartements reproduiront en plein air des salles, des cabinets, des boudoirs, où se trouvera le même ennui qui remplit ceux

que couvrent les lambris dorés. L’eau stagnera dans des bassins ronds ou carrés ; elle sera emprisonnée dans des tuyaux pour attendre quelques instants de liberté de la volonté du fontainier. Le marbre, qui prétendra ennoblir par la richesse ce qui dans la nature est bien au-dessus de la somptuosité, s’y montrera souvent dans un état de dépérissement qui contraste avec ses prétentions à la magnificence. Le triste bronze y ternira l’émail riant des fleurs... » L’écrivain doit reconnaître que, même en ces lieux artificiels, la nature sait se libérer : « Cependant, dans quelques coins oubliés, la nature encore hasardera d’user de ses droits à la liberté ; et s’il arrive que ces arbres tourmentés par le fer et le niveau vieillissent, ils acquerront, en dépit de leurs tyrans, des proportions grandes, nobles et robustes. Alors, parvenus à élever leurs cimes au-dessus de la portée des échelles et des croissants, ils reprendront les traits de cette beauté majestueuse et pittoresque qui appelle et fixe les regards. C’est alors que de larges allées, devenues de superbes galeries, formeront leur voûte au sommet des airs. Les branchages étendus sans gêne s’approcheront à leur gré, s’entrelaceront sans contrainte, et se feront justement admirer par des effets que l’art ne peut imiter. » Ne voit-on pas que c’est la description même du noble aspect qu’offrait, aux abords de Versailles et du Grand-Trianon, l’ensemble des plantations de Le Nôtre ?

SCÈNE D’OPÉRA JOUÉE A SCHŒNBRUNN PAR LES ARCHIDUCHESSES
A L’OCCASION DU MARIAGE DE L’EMPEREUR, LEUR FRÈRE, EN 1765
Tableau envoyé à Marie-Antoinette, en 1779, par l’Impératrice Marie-Thérèse
(Petit-Trianon)



Elles n’avaient jamais été plus belles qu’à l’heure où on les condamnait à disparaître. Le duc de Croÿ ne pouvait, à ce qu’il raconte, se lasser d’admirer le développement des arbres de Versailles, que dédaignaient injustement ses contemporains : « C’est là, dit-il, qu’il y a les plus hauts chênes que j’aie jamais vus, égalant pour quelques-uns le droit et la hauteur des plus hauts sapins. Leur ombrage, avec la quantité d’oiseaux, mériterait plus d’éloges qu’on n’en fait. » Et le grand seigneur, connaisseur excellent, ajoute avec quelque mélancolie : « Le goût des prairies prétendues naturelles d’Angleterre faisait qu’on prenait à tâche de blâmer ces superbes jardins qui, quoiqu’un peu monotones, sont les plus riches du monde. » Delille saluera encore, au second chant de ses *Jardins*, ce vénérable parc qu’on vient de mutiler,

Chef-d’œuvre d’un grand roi, de Le Nôtre et des ans !

Tant de majesté, de si glorieux souvenirs, une beauté ennoblie mais atteinte par le temps, ne pouvaient émouvoir une archiduchesse d’Autriche adonnée à son rêve de création particulière et pressée de se faire un séjour différent de tout ce qu’avaient aimé avant elle d’autres princesses. Alors que s’accomplissait cette destruction méthodique des parcs de Versailles, bientôt suivie d’une replantation, qui devait sur plusieurs points en altérer l’idée originale, les travaux du Petit-Trianon commençaient. Dès le mois de juillet 1774, des lettres de M. de Mercy nous apprennent quels sont les soins de sa jeune royauté auxquels Marie-Antoinette donne la première place : « La Reine, écrit-il le 2 juillet, est maintenant tout occupée d’un jardin à l’anglaise, qu’elle veut faire établir à Trianon. » Et le 31 juillet : « Le Roi a donné des ordres pour que l’augmentation d’un terrain à entourer de murs, ainsi que tout ce que peut désirer la Reine relativement à cet établissement, soit exécuté avec la diligence et le soin possibles. » Ce n’est là qu’une des marques nombreuses de l’empressement du Roi, qui frappe si agréablement les contemporains au début du règne, et dont Marie-Antoinette sait qu’elle

peut user à sa fantaisie. L'ambassadeur ajoute un détail, qui a de l'importance dans ce récit : « Les plans ont été formés par un comte de Caraman, officier général qui a beaucoup de goût et qui a fait arranger un jardin en ce genre attenant à son hôtel à Paris. La Reine a voulu voir ce jardin, et cela a été l'objet d'une promenade que Sa Majesté a faite en ville. » Cette promenade mérite de retenir l'attention, car elle achève de fixer les destins du Trianon nouveau.

Victor-Maurice de Riquet, comte de Caraman, ancien chambellan du roi Stanislas, maréchal de camp depuis 1761, était un de ces officiers généraux, assez nombreux au XVIIIe siècle, qui utilisaient les loisirs de leur carrière à acquérir des connaissances abondantes et pratiquaient avec supériorité quelque art ou quelque science. Le prince de Ligne le prend fort au sérieux comme jardinier, loue à Paris ses plantations à l'anglaise « dans le meilleur genre », et regrette aimablement qu'il manque d'eau pour celles qu'il fait à Roissy. Le comte de Caraman joignait à une véritable compétence, dans les études qu'il avait choisies, les manières les plus parfaites et le ton de la Cour. Son hôtel (qui est aujourd'hui l'hôtel de La Rochefoucauld d'Estissac) était situé dans la rue Saint-Dominique-Saint-Germain, proche l'esplanade des Invalides. Son nom n'était point inconnu à la Reine, lorsqu'elle songea à l'honorer de sa visite. Les mémoires encore inédits de ce gentilhomme montrent qu'il s'était empressé de lui communiquer des plans, dès qu'on avait parlé du Petit-Trianon, et le comte de Noailles présenta son premier dessin, qui fut trouvé fort séduisant. La Reine, écrit M. de Caraman, « avait bien voulu me donner la direction de son jardin de Trianon et approuver à Marly, ainsi que le Roi, le dessin très travaillé que j'avais envoyé à cet effet ». Peu de temps après, il était avisé par M. de Noailles que la Reine viendrait voir sa maison le lendemain, 22 juillet, à cinq heures de l'après-midi.

« Malgré l'honneur, raconte-t-il, que me faisait une pareille visite, je fus très embarrassé. La sécheresse était extrême ; les gazons de ce jardin étaient grillés ; les feuilles des marronniers et des tilleuls étaient jaunes, et, comme je n'habitais pas ma maison l'été, ce jardin était négligé. Je partis le 21 au soir, et je commençai à faire couper, rouler et arroser mes gazons, ôter les feuilles mortes, placer les pots de fleurs que j'envoyai acheter chez le

fleuriste et ceux que me prêtèrent mes voisins, au milieu des arbustes touffus, dont ils semblaient être la production, parce qu'on voyait des giroflées sortir d'un buisson de lilas, et des roses trémières d'une masse de seringas. Une belle tente fut établie sur une sommité de gazon ; les cordes étaient des guirlandes de fleurs naturelles, et des festons de semblables fleurs étaient placés avec grâce autour du sommet de la tente. Des orangers, des lauriers-roses en fleurs et des jasmins d'Espagne entouraient cette tente, sous laquelle une table ronde, avec une corbeille de fleurs et des assiettes, et couverte de vermeil, portait une collation et des glaces. Mes parterres furent garnis de fleurs qu'on me loua et dont les pots furent enterrés dans les plates-bandes de façon qu'on croyait qu'elles étaient plantées naturellement dans ces plates-bandes. Les appartements furent tous garnis de fleurs, ainsi qu'un joli pavillon au bout du jardin, qui fut peigné et ratissé avec le plus grand soin. La matinée du 22, les orages ne cessèrent sur le gazon qu'une heure avant l'arrivée de la Reine, et je dois dire en vérité qu'en douze heures de temps ils reprirent leur verdure à force d'eau. Tous les gens de la maison, les voisins, les amis, tous se réunirent pour m'aider. » Le tableau n'est-il pas charmant de cette émotion joyeuse de tout un quartier, où chacun prend sa part de l'honneur royal fait au voisin ?

Madame du Deffand, qui a recueilli les propos en sa maison de Saint-Joseph, les rapporte à Madame de Choiseul et insiste sur les grâces de l'auguste visiteuse : « Elle avait avec elle Madame, Mesdames de Durfort et de Pons. Les princesses Clotilde, Élisabeth et Mademoiselle l'accompagnèrent. Madame de Beauvau, qui lui avait inspiré cette curiosité, l'attendit dans la maison avec son mari pour la recevoir. M. de Caraman, averti dès le matin, vint tout préparer. Comme Madame de Beauvau avait mandé que la Reine ne voulait voir personne, Madame de Caraman n'osait se rendre chez elle. Madame de La Vallière jugea qu'elle devait y venir ; elle arriva un quart d'heure avant la Reine, qui la traita à merveille. et charma tout le monde. » M. de Caraman note d'autres détails : « La Reine étant en deuil, je ne pouvais avoir de la musique dans ce jardin ; mais j'établis deux orchestres, l'un de flûtes, l'autre de cors de chasse, dans des appartements du Palais-Bourbon, de l'autre côté de la rue, et ce concert étonnant et éloigné fit le plus grand effet, sans offenser la règle du deuil.

Enfin, outre la collation de la Reine et de la compagnie, j’en fis préparer une superbe pour les écuyers et les gardes ; et les valets de pied, cochers et postillons eurent aussi un goûter dans la cour. Mes jolies petites filles, coiffées de fleurs, présentèrent un bouquet à la Reine sous le nom de filles du jardinier et lui firent de jolis compliments. Elles chantèrent le trio de *Zémire et Azor* et, malgré l’étiquette, furent admises à la collation royale, où les glaces furent trouvées excellentes. La Reine resta près de deux heures à se promener, à prendre des glaces et à faire la conversation avec Madame de Caraman, qui était venue de Roissy. » Le comte ajoute qu’il fut confirmé ce jour-là dans sa charge de « directeur des jardins de la Reine », et qu’il se rendit dès le lendemain à Trianon pour s’entendre avec l’architecte sur l’ensemble des travaux.

PREMIER PROJET DU ROCHER DES BAINS D’APOLLON A VERSAILLES

Aquarelle d’Hubert Robert

(Musée de Versailles)



La visite de Marie-Antoinette chez les Caraman jeta le plus grand trouble parmi les agents réguliers du service des Bâtiments du Roi ; ils se croyaient seuls chargés de lui fournir des idées et l'intervention de l'amateur parisien causa une déception cruelle. A la vérité, Sa Majesté s'était adressée d'abord à leur compétence et, si elle ne suivit point leurs conseils, c'est qu'on ne sut pas deviner ses désirs. Comment demander à Antoine Richard, par exemple, de sacrifier sans réserve, ainsi qu'il était pourtant nécessaire, l'œuvre botanique de son père et la sienne ? On comprend qu'il ait essayé d'en garder quelque partie dans le plan qu'il proposa, sans se troubler d'un fâcheux désaccord entre les vitrages des grandes serres et les ornements dont il peuplait le nouveau jardin. Son dessin était, d'ailleurs, tout à fait à la mode anglaise et l'on pouvait se fier à lui pour appliquer rigoureusement les préceptes d'Outre-Manche, car il les avait étudiés avec passion à Kew et à Stowe, à l'époque où se propageait en Angleterre ce qu'on croyait être l'imitation des jardins de la Chine. Cette imitation devait produire des erreurs extraordinaires. Au principe déjà contestable de grouper artificiellement dans un même lieu tous les accidents pittoresques de la nature, montagnes, rochers, cascades, lacs et rivières, les théoriciens anglais unissaient la singularité d'y accumuler les « fabriques » les plus diverses. Obélisques, pyramides, colonnes, temples ruinés, ponts chinois, kiosques et pagodes s'y mêlaient aux statues allégoriques, aux faux monuments funéraires, aux fragments arbitrairement disloqués de l'architecture de tous les temps.

Les Français, qui s'engouèrent un instant de ces amusements, ne devaient pas tarder à en comprendre l'absurdité : « Ce genre, écrit en 1776 le sage Morel, par l'abus qu'on en fait, est peut-être le plus dangereux de tous et ne saurait exister longtemps. En rejetant les jardins symétriques, on leur a substitué des compositions bizarres ; on les a remplis d'une multitude de fabriques placées sans ordre, distribuées sans goût, sans principes et sans intention. On a réuni, sans choix et sans discernement, les costumes et les édifices de tous les siècles, de tous les pays ; on a associé la mythologie à l'histoire ; on a mis les temples grecs avec les églises ; les palais se sont trouvés à côté des chaumières ; l'Asie est confondue avec l'Amérique. En dépit de la nature, on a voulu se composer des sites auxquels le local se

refusait ; on a élevé des montagnes, creusé des vallons, construit des rivières, fabriqué des rochers. En dépit du goût, on a donné à tous ces accidents des proportions arbitraires ; on a fait des imitations sans vraisemblance. On a cru faire des prodiges, en chargeant les tableaux d'objets disparates, comme si c'était un moyen de rendre la nature ; peut-être même s'est-on flatté de l'embellir ; et tout cela n'a produit que de dégoûtantes et coûteuses puérilités. » Le prince de Ligne disait, plus brièvement : « Point d'esquisses des grandes choses... Quand on voit la Grécie de plusieurs Anglais et la Gothie de M. Walpole, on est tenté de croire que c'est le délire d'un mauvais rêve . » Et l'académicien Chabanon faisait courir avec succès, en 1775, une épître de ton frondeur contre « la manie des jardins anglais », qui osait débuter par une apologie de Le Nôtre et raillait avec agrément les aberrations de ses successeurs. En voici quelques vers, dont Delille avoue s'être inspiré :

Ne m'offrez plus la ridicule image
De ces monuments faux que l'art a contrefaits.
J'aime un vieux monument parce qu'il est antique ;
C'est un témoin fidèle et véridique
Qu'au besoin je puis consulter ;
C'est un vieillard de qui l'expérience
Sait à propos nous raconter
Ce qu'il a vu dans son enfance
Et l'on se plaît à l'écouter.
Mais ce pont soutenu par de frêles machines,
Tout ce grotesque amas de modernes ruines,
Simulacres hideux dont votre art s'applaudit,
Qu'est-ce, qu'un monstre informe, un enfant décrépit ?
Il naît sans grâce et sans jeunesse ;
Du temps il n'a rien hérité ;
Il ne sait rien et n'a de la vieillesse
Que son masque difforme et sa caducité.

Le plan d'Antoine Richard tenait de la plus pure anglomanie, tout rempli, par conséquent, d'encombrantes magnificences. Son dessin, déjà compliqué à plaisir par les continuels zigzags de ses sentiers et les méandres superflus de ses deux rivières, réunissait sur un étroit espace toutes sortes de décorations disparates : pagode, grand et petit kiosque, volière chinoise, volière turque avec effet d'eau, bains à la turque, théâtre de verdure à la

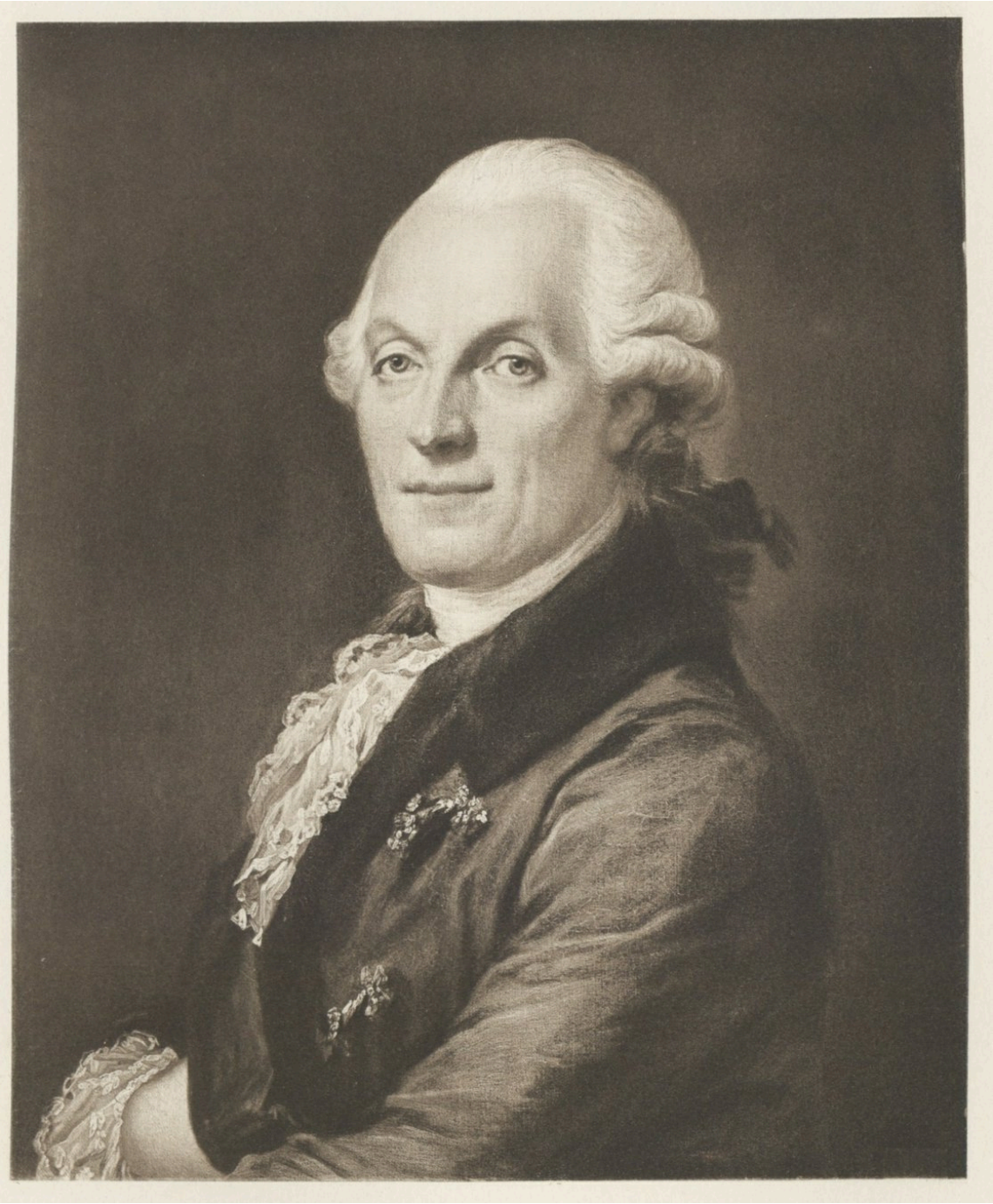
française, sans parler d’une bergerie et d’une vacherie qui pouvaient être dans le genre suisse. Quatre îles étaient formées par le cours des rivières, que des blocs de rochers faisaient dévier à chaque instant. Une pensée plus heureuse, où se révélait le botaniste, était celle des plantations d’arbres rares, tantôt réunis, comme dans les salles de tulipiers et de mélèzes, tantôt isolés sur les pelouses, où trouvaient place des micocouliers, des bouleaux du Canada, des saules de Babylone et des arbres de Judée. Au reste, le voisinage immédiat du petit château demeurait dessiné à la française, avec des fleurs et des ronds d’eau, et l’on n’offrait à la Reine, sous les fenêtres de son salon, que la vue de quelques maigres parterres et d’une orangerie vitrée. Elle lisait assez bien un plan pour s’apercevoir que le plaisir en serait médiocre.

Pouvait-elle aussi penser que les fantaisies de son jardinier, auxquelles ne manquaient guère que le faux temple et la fausse ruine, apparaîtraient bientôt assez ridicules ? Elles lui étaient montrées revêtues du prestige de la mode, et c’était, en toutes choses, celui que Marie-Antoinette subissait avec enthousiasme. Par bonheur, il y avait des gens de goût parmi ses amis, qui surent l’avertir et l’inquiéter, et l’on doit une louange à la princesse de Beauvau pour avoir procuré à sa souveraine les avis de M. de Caraman. Le plan du comte pour Trianon nous est bien connu, puisque c’est celui-là même qu’on a exécuté. Il est d’une simplicité heureuse et d’un art très pur. Sans doute, l’auteur ne prend nul soin de ménager les serres et potagers des Richard ; il les jette bas sans la moindre hésitation, pour mettre à la place sa montagne, sa cascade et son lac ; mais, s’il accepte une ruine sur un rocher, idée qui sera plus tard abandonnée, il élimine les constructions puériles, le bric-à-brac exotique, l’entassement des hors-d’œuvre ; il allège le tracé des allées, multiplie les vastes pelouses, où circule une rivière faisant le tour de l’enceinte et composant, avec les bosquets, des perspectives ingénieuses. Ce projet satisfait la passion de l’époque pour les aspects naturels et observe les principes du jardin anglais, sans en accepter les abus.

En cette sorte de concours établi entre les idées des jardiniers de profession et celles du gentilhomme amateur, on doit approuver pleinement le choix de la Reine. Mais ce ne fut pas sans froissements que s’imposa cette préférence. Il fallut que le comte de Noailles, qui protégeait les

Richard, se mêlât de l'affaire, pour adoucir le chagrin qu'ils ressentirent à voir rejeter leur plan et détruire leurs travaux antérieurs. On a d'Antoine une sorte d'engagement, qui dût lui coûter à formuler : « Je n'ai présenté mon plan à la Reine que parce que Sa Majesté me l'a ordonné et demandé ; mais, dès que la Reine a jugé à propos d'en adopter un et de le signer de sa main, je serai soumis à tous les ordres qui me seront donnés par M. le comte de Caraman et M. Mique, et les exécuterai fidèlement et promptement. *Richard fils.* » Du moins, laissa-t-on aux Richard le soin et la charge du nouveau jardin, et nous verrons qu'à défaut des plates-bandes, qu'il fallait bien sacrifier, et des raretés botaniques de serre, dont ils ne purent garder que peu d'espèces, ils eurent toute liberté d'orner Trianon d'arbres de leur choix et d'y continuer leurs essais d'acclimatation des grands végétaux. Quant aux collections proprement dites, elles ne furent pas « culbutées » sans ménagement ; on prit soin d'en respecter le classement et on les transporta intactes au Jardin des Plantes de Paris, nommé alors le Jardin du Roi. La « méthode naturelle » et les principes de Jussieu avaient définitivement prévalu dans cet établissement, et les séries de Trianon y arrivèrent à point, pour aider à la réorganisation qu'il venait de subir sous l'impulsion du grand botaniste.

RICHARD MIQUE, PREMIER ARCHITECTE DU ROI,
INTENDANT GÉNÉRAL
DES BATIMENTS DU ROI ET DE LA REINE
Peinture de Heinsius
(Musée historique lorrain, à Nancy)



Les travaux du Petit-Trianon pendant tout le règne de Louis XVI ont été dirigés par un architecte savant, habile et digne de plus de gloire, Richard Mique. Dès le mois de septembre qui suivit la mort de Louis XV, Gabriel avait demandé à se retirer du service des Bâtiments. Cette mesure, qui eut son effet au premier janvier suivant, permit de confier à des mains nouvelles la réalisation des projets de Marie-Antoinette. Mique fut nommé intendant et contrôleur général des Bâtiments de la Reine, ce qui introduisait dans les nomenclatures de l'*Almanach royal* un titre fort singulier et une division de services assez capricieuse. Une volonté féminine les avait imposés à l'abbé Terray, qui n'avait pas fait la moindre résistance. L'architecte fut dès lors le maître de ses travaux, échappant, au moins pour un temps, au contrôle de l'administration des Bâtiments du Roi, dirigée par le comte d'Angiviller. Né à Nancy en 1728, d'un père architecte, Richard Mique était un de ces Lorrains bien vus du roi Stanislas, qui avaient bénéficié des faveurs spéciales de sa fille, Marie Leczinska. Il fut traité de même par la nouvelle souveraine, à qui Marie-Thérèse recommandait les anciens sujets de sa maison. Ayant quitté la Lorraine, il borna longtemps son ambition à obtenir le poste de premier architecte des bâtiments construits par Stanislas et auxquels il avait travaillé. Ce poste, vainement sollicité au temps de M. de Marigny, n'ayant pas été créé, Marie Leczinska employa Mique à Versailles et lui fit construire le magni fique couvent des Ursulines, dont elle dota la ville royale ; les parties conservées de cette maison sur l'avenue de Saint-Cloud, dans le Lycée Hoche d'aujourd'hui, témoignent encore des talents de l'artiste. Marie-Antoinette l'avait donc hérité de la feue Reine ; mais il pouvait faire valoir à son avantage sa parfaite connaissance du genre nouveau dans les jardins et des diverses résidences lorraines aménagées suivant le goût chinois.

Mique était lié avec Hubert Robert, peut-être par leur commune origine provinciale. Si l'on ne trouve nulle part, dans les comptes relatifs à Trianon, le nom du paysagiste, il ne s'ensuit pas qu'on doive le croire étranger à ces travaux. Protégé par M. d'Angiviller, il était, à ce moment même, occupé dans Versailles à réaliser le projet du rocher des Bains d'Apollon, où devait être mis le fameux groupe de Girardon, *Apollon servi par les Nymphes ;* il est impossible qu'il n'ait pas donné ses avis pour les motifs pittoresques

qu’on voulait introduire à Trianon et pour lesquels il était, nous dit-on, « l’homme en vogue ». Au reste, un élève de Mique, l’architecte Fontaine, destiné à devenir plus célèbre que son maître, assure que « la Reine consulta plus d’une fois l’habile peintre pour la forme et le placement des chaumières, des rochers et des autres petits ouvrages auxquels les architectes attachent peu de gloire. » Il n’est pas sans intérêt de pouvoir appuyer sur un témoignage contemporain, et tout à fait assuré, la part prise aux créations de Marie-Antoinette par l’artiste charmant, qui fut aussi le conseiller du maître de Moulin-Joli et de tant de grands amateurs de l’époque.

Le jardin de la Reine est donc sorti de la collaboration du comte de Caraman et de l’architecte Mique, aidés des avis d’Hubert Robert et du travail d’Antoine Richard. Mais il n’est plus question du gentilhomme, dès que les ouvrages ont commencé ; ses idées acceptées, il n’est pas consulté lorsqu’on les réalise. Mique s’est chargé seul de l’exécution des plans approuvés par la Reine et veut s’en acquitter à son honneur. Cependant les circonstances ne facilitent pas sa besogne. La première difficulté, et la plus grave, vient du manque de fonds, dont souffrent alors tous les services et particulièrement celui des Bâtiments du Roi. Au reste, les agents de M. d’Angiviller et le directeur lui-même, dépossédés momentanément de Trianon au bénéfice d’intrus, apportent dès le début quelque mauvaise volonté. La direction n’est, d’ailleurs, saisie régulièrement que de la construction de l’enceinte. Pour le reste, il y aurait une lourde charge à supporter, le projet Caraman exigeant une dépense immédiate de deux cent mille livres.

La Reine ordonne, et s’imagine qu’on obéira à ses ordres aussi promptement qu’on le faisait pour les favorites du feu Roi ; mais les temps sont changés, et Turgot, qui vient de succéder à l’abbé Terray au Contrôle général des finances, n’ouvre point sans hésiter une caisse qu’il est si malaisé de remplir. On devine les difficultés de Trianon par une lettre que lui adresse la dame d’honneur, le 28 septembre 1774, au nom de sa maîtresse impatiente : » Vous savez, Monsieur, que la Reine fait faire un jardin chinois à Trianon. Sa Majesté était convenue avec M. l’abbé Terray, et avec la permission du Roi, que ce serait M. Mique, intendant des

Bâtiments de cette princesse, qui en serait chargé, et qu'il (l'abbé Terray) fournirait les fonds tous les mois ; il n'y a rien de payé jusqu'à présent, et je joins ici la note de ce qui est nécessaire pour le présent et jusqu'après Fontainebleau. Depuis l'arrangement pris, la Reine a infiniment diminué le projet, Sa Majesté ne voulant pas causer une grande dépense. La Reine est malade, ce qui l'empêche de vous dire elle-même son affaire, et m'a ordonné de vous l'expliquer. La somme du moment est de huit mille livres. Je vous prie d'être bien persuadé, Monsieur, que j'ai l'honneur d'être plus que personne votre très humble et très obéissante servante. *Arpajon, comtesse de Noailles.* » Le contrôleur général trouverait ici une occasion excellente de faire sa cour à la Reine et de s'assurer quelque faveur, en laissant carte blanche à Mique pour les travaux de Trianon. Mais il a la mauvaise grâce de voir clair en ces projets ; il exige des informations officielles et s'aperçoit, sur les rapports demandés à l'architecte, qu'il y a déjà de fortes dépenses engagées, cinquante mille livres par exemple pour les seuls gazons. Il n'accorde aucun supplément pour ces ouvrages sans urgence, qui demeureront suspendus jusqu'à l'automne de l'année suivante.

Le crédit s'use vite du ministre philosophe, dont l'œuvre financière poursuivie avec suite pourrait sauver la monarchie de bien des dangers qui la menacent. Les privilégiés de cour sont ligués contre l'ennemi des abus, et c'est maintenant la Reine qu'ils ont à leur tête, dissimulant à peine son mécontentement personnel contre Turgot. En quelle mesure lui tient-elle rancune pour les affaires de Trianon ? Peut-être un peu de complaisance pour ses fantaisies l'eût-il inclinée à s'indigner moins des réformes qui atteignent les gens de son entourage et qui lui sont dépeintes comme autant d'arbitraires vexations ou de fâcheux passe-droits. En tout cas, Marie-Antoinette s'est plainte au Roi des retards apportés à l'exécution de son jardin anglo-chinois ; elle a obtenu que des ordres formels fussent donnés au contrôleur général pour mettre cent mille livres à sa disposition. L'ordonnance est du 27 août 1775, et Mique reprend bientôt ses ouvrages restés en souffrance pendant toute une année. Il ne touche pas encore aux serres placées à l'ouest du petit château ; mais il achève la belle pelouse au pied de la façade du nord et fait exécuter, dans la partie qui longe l'avenue, la fouille de la rivière, dont le tracé forme la grande île et qui doit se replier

plus tard vers les collines. Il aménage pour la promenade un petit bois, qu'on appelle communément le bosquet vert, et présente en même temps à la Reine, habituée désormais à passer de fréquents après-midi à Trianon, un grand jeu de bague chinois qu'elle a désiré.

M. de Caraman cependant demeure à l'écart. Il le raconte en ces termes, sans nulle aigreur : « M. Mique suivit ou ne suivit pas mes plans ; mais il avait la charge et la disponibilité des fonds, et petit à petit on oublia et je laissai oublier mes plans de Trianon ; il resta toujours quelque impulsion en ma faveur, dont un autre eût tiré parti ; mais ce n'était pas mon genre. » La Reine envoya son portrait sur une boîte enrichie de diamants à son collaborateur bénévole, qui se rendit à Versailles, le 13 mai 1775, pour la remercier ; c'est apparemment à cette date que prirent fin ses services de jardinage. Il préférait, d'ailleurs, être appelé à en rendre d'autres, et le Roi, qui l'avait apprécié, le nomma lieutenant-général en 1780.

Au commencement de 1776, les sommes destinées à Trianon étant près d'être épuisées, on évaluait encore à deux cent mille livres ce qui restait à faire. Malgré les difficultés des temps, M. d'Angiviller, meilleur courtisan que Turgot, se mettait tout entier au service des projets de la Reine. Il lui adressait, au début d'avril, un mémoire propre à faire valoir son zèle : « Si les fonds ordinaires de mon département n'étaient pas toujours trop inférieurs à ses besoins, je ne me permettrais pas d'occuper Votre Majesté de l'espèce d'embarras dans lequel je me trouve, pour les vingt mille livres à peu près qu'exige le jardin. Mais, puisque les circonstances s'opposent à mon vœu le plus cher, celui de prévenir les désirs de Votre Majesté, je La supplie très humblement de vouloir bien m'autoriser à rendre compte, de sa part, au Roi de l'état actuel des choses et à prendre ses ordres... Peut-être Votre Majesté préférera-t-Elle de parler Elle-même au Roi, et je me permettrais volontiers de L'y engager. Si Elle daignait m'en laisser le soin, ce sera me réserver un moyen de plus de Lui marquer et mon respect et mon zèle. » Marie-Antoinette permit au Directeur général de parler au Roi et de solliciter ensuite du ministre de la finance l'assignat des sommes à dépenser. On avait alors affaire à M. Necker, qui songeait aussi aux

économies ; il manifesta peu d’empressement, puis finit par accorder, en deux annuités, les fonds jugés nécessaires. Mais l’excellent Mique n’était point au bout de ses peines, car M. d’Angiviller ne lui pardonnait pas son titre, trop semblable au sien, d’intendant et contrôleur général des Bâtiments de la Reine.

LA REINE MARIE-ANTOINETTE
Miniature de François Dumont
(A Madame Francis de Croisset)



Cette rivalité d'attributions, cette situation tendue, cette aigreur dans les correspondances, c'est l'histoire ordinaire des administrations aux frontières mal définies. On retrouve en souriant, dans les dossiers d'archives, les phrases de ton vif ou de forme perfide, échangées en des moments de colère ou d'amertune, et qui ont ému plus que de raison, à l'instant où ils les reçurent, de bons serviteurs du Roi, trop soucieux de faire apprécier leur mérite. L'architecte émancipé avait beau se sentir soutenu par la Reine, il ne pouvait se dissimuler qu'il serait vaincu tôt ou tard par l'important personnage de qui dépendait toute l'activité des arts en France. Il venait justement d'être placé au rang de ses collaborateurs les plus directs, en étant élevé à la fonction de premier architecte du Roi, vacante par la démission de Gabriel. La protection de Marie-Antoinette la lui avait fait obtenir, et sa commission, datée du 21 mars 1775, n'excluait des attributions antérieures de Gabriel que le directorat de l'Académie royale d'Architecture conservé au premier architecte démissionnaire, sa vie durant. Comment à présent se tenir sous les ordres du Directeur général des Bâtiments, pour tout l'ensemble du service, et s'y soustraire pour le Trianon de la Reine ? Après quelques tentatives fâcheuses, Mique reçut de son chef des lettres assez dures, comme celle-ci : « Vous avez désiré n'être plus sous les ordres de M. de Caraman ; vous m'avez fait part de ce désir, qui m'a paru infiniment simple ; je vous ai dit que je le désirais aussi, parce que les choses en iraient mieux, on pourrait les combiner avec les autres dépenses des Bâtiments, et que cela serait moins coûteux, puisque c'était toujours l'argent du Roi... Du reste, Monsieur, il faut que la Reine soit servie ; mais, comme avant tout il faut de l'ordre, s'il est besoin de fonds extraordinaires, je les solliciterai, et la Reine n'en aura pas l'ennui. Mais il faut avant tout connaître les dépenses. Ayez donc la bonté de dresser un tableau exact de tout ce qui a été fait depuis que les fonds sont accordés, un projet pour l'exécution du plan total et un état de propositions avec un devis signé de vous pour la campagne... Cet esprit d'ordre, vous me l'avez montré, Monsieur, et vous m'avez fort exhorté vous-même à le rétablir en vous plaignant de ne pas le trouver. J'ai donc le droit de l'espérer de vous plus que de personne et je compte bien que je ne serai pas trompé dans mon attente. »

L’architecte s’inclinait, sûr que sa maîtresse lui ménagerait une revanche. Pour mieux assurer sa victoire, M. d’Angiviller édictait un règlement qui supprimait les fonctions de premier architecte, devenues trop importantes aux dépens de sa propre charge, et réduisait Mique, à peine nommé, à l’honorariat. Mais, pour ce qui regardait Trianon, la Reine persistait à ne vouloir de lui que de l’argent et non des conseils. Elle l’obligeait à écrire à Mique, le 4 avril 1777 : « Sa Majesté m’a fait l’honneur de me dire qu’il est dans ses intentions que tout ce qui concerne l’établissement de son jardin soit traité et suivi par vous. » L’administration abandonnait donc le contrôle des créations nouvelles, ne gardant sur Mique autorité que pour les bâtiments déjà existants et l’ancien jardin à la française ; et, pour faire sa cour désormais avec d’autant plus d’empressement qu’il avait paru jusqu’alors un peu tiède, M. d’Angiviller multipliait les facilités, laissait fléchir les règlements, trouvait de l’argent quand il n’y en avait plus, en un mot s’arrangeait de façon à ne plus mécontenter l’impatiente souveraine, même quand les fantaisies répétées et coûteuses venaient rompre brusquement l’équilibre de ses comptes.

LE TEMPLE DE L’AMOUR
Dessin gouache de Chalelet, dans le recueil offert à l’archiduc Ferdinand
(Bibliothèque d’Este, à Modène)



Il n’y réussissait pas toujours ; Marie-Antoinette était exigeante, voulait être servie sur-le-champ et ne comprenait pas qu’on hésitât à commencer un travail, parce qu’on manquait de fonds pour payer les fournisseurs ou les entrepreneurs. Ceux-ci se plaignaient sans cesse des retards accumulés et de règlements irréguliers, qui, pour Trianon, laisseront encore, en 1791, une dette approchant le demi-million. Le public en apprenait quelque chose, et ses premières récriminations sont mentionnées, dès le 17 septembre 1776, dans un des rapports de Mercy : « Le public a vu d’abord avec plaisir que le Roi donnait Trianon à la Reine ; il commence d’être inquiet et alarmé des dépenses que Sa Majesté y fait. » Et l’ambassadeur, encore insuffisamment renseigné, parle de cent cinquante mille livres nécessaires à la fantaisie anglaise, pour laquelle « on a culbuté les jardins ». Bientôt l’opinion, portée à exagérer, se figurera que le déficit, qui menace depuis tant d’années les finances royales, est sérieusement aggravé par ces dépenses de Trianon ; des commis mécontents propageront ce bruit, et les ennemis de Marie-Antoinette auront beau jeu à lui en faire un grief. Ainsi, de tous côtés, ont grossi contre elle les motifs de mécontentement, par la méchanceté des gens intéressés à la perdre, par sa propre faute et l’esprit courtisan de ceux qui la servent.

L’artiste ni l’historien des arts n’ont à se préoccuper de telles conséquences politiques ; ils ne s’intéressent qu’à l’œuvre réalisée et aux efforts accomplis afin d’en assurer la beauté. Rien n’a été épargné pour satisfaire une maîtresse difficile et qui ne manque point de goût naturel. Le plan, terminé par l’architecte en février 1777, ne laisse pour le paysage aucune place à la critique. Un grand rocher, muni d’une source, s’élève au bout d’un petit lac creusé entre deux collines et qui se prolonge par la rivière. Traversée d’abord par un pont en maçonnerie, voisin d’un îlot, la rivière décrit une courbe élégante au nord du jardin, redescend en s’élargissant autour d’une grande île, et finit en deux bras formant presqu’île dans la pelouse devant le château. Plusieurs bouquets de bois d’essences variées sont disposés parmi les allées, où la ligne droite n’apparaît qu’une seule fois pour une avenue d’arbres de Judée, qui longe un instant la rivière. Tel est le dessin harmonieux et sobre qui sera exécuté.

Les fabriques prévues pour orner les perspectives subiront, au cours de l'exécution, des modifications nombreuses, toujours dans le sens de la simplification. La Reine en élimine quelques-unes, qu'il n'y a pas lieu de regretter. Elle écarte d'abord la pièce principale, la fausse ruine qui sévit dans tant de parcs célèbres et qu'impose presque partout l'imitation anglaise. On a proposé un temple ancien dressé sur le grand rocher et « entouré de débris supposés tombés du frontispice ; » mais la Reine a lu les moqueries de Chabanon et elle pense à ce sujet comme son ami le prince de Ligne : « Point de ces abatis de temples, que l'on voit d'abord n'avoir jamais existé. L'image de la destruction est toujours affreuse, et tous ces airs de tremblements de terre sont de fort mauvais airs. » Elle rejette un parc de moutons « à la chinoise » et un ermitage avec sa cloche ; elle néglige surtout de parti pris, à la grande surprise de Mique, qui en a pris l'idée aux châteaux du roi Stanislas, le salon hydraulique formé de pilastres et de colonnes d'eau jaillissante, où l'on eût respiré l'air frais pendant les grandes chaleurs. Ce qui sera conservé témoigne d'un goût irréprochable. C'est d'abord un temple de l'Amour, substitué heureusement au temple ruiné, et conforme au précepte de Ligne : « Les temples doivent inspirer la volupté. » Puis vient un rocher artificiel, d'où sortent des cascades à la vérité assez menues : « Si l'on veut tirer beaucoup de parti d'un petit volume d'eau, écrit encore le prince, qu'on fasse un rocher ; l'eau en y circulant, se reproduisant plusieurs fois et s'opiniâtrant à vaincre les petits obstacles qu'on lui opposera, fera plus d'effet que les plus belles cascades de l'Italie. » Il doit y avoir enfin un belvédère, construit sur une des collines bordant le lac et d'où l'on embrassera l'ensemble de la composition.

Pour ces divers projets, l'architecte fit établir des modèles en relief très minutieux, où tous les détails apparaissaient avec précision. C'était un usage qui remontait au temps de Louis XIV, et qui permettait de se rendre compte de l'effet attendu et des défauts à éviter dans l'exécution. Le modèle du temple et celui du belvédère présentés à Marie-Antoinette devaient être des objets charmants, qu'on regrette de n'avoir pas conservés ; dans le premier, dû au sculpteur Deschamps, les colonnettes de bois portaient des chapiteaux modelés en cire ; celui de la montagne et du lac formait un petit paysage complet, où les eaux, parmi les buttes en miniature, étaient imitées

avec des morceaux de miroir, les arbres et les gazons avec de la laine, de la raclure de corne teinte en vert et de la mousse. Aussitôt approuvé par la Reine, le travail commença par le lac, puis par le Temple de l'Amour.

Le charmant édifice, dédié à la divinité du siècle, s'éleva au milieu de la grande île, que deux ponts reliaient aux pelouses. Il fut inauguré lors de la fête que la Reine offrit au Roi, le 3 septembre 1778. C'est une colonnade ronde de douze fûts corinthiens, en marbre blanc, supportant un entablement décoré de rinceaux fleuris et une coupole en pierre de Conflans. Le pavé est à compartiments de marbre blanc encadrés de marbre rouge. On posa au centre une statue de Bouchardon, terminée depuis 1746, et qui représente l'Amour taillant son arc dans la massue d'Hercule. Il n'y a plus aujourd'hui qu'une copie de cet original célèbre. Le haut de la coupole porte un grand trophée entouré par des fleurs et formé des attributs de l'Amour, carquois, flèches liées de rubans et de guirlandes, torches, couronnes de roses. L'ile fut plantée d'une quantité d'arbustes odoriférants et de rosiers ; on y remarquait les pommiers de paradis et les rosiers pelote-de-neige. Les ponts de planches, comme celui de Moulin-Joli, étaient garnis de caisses de fleurs, et quelques grands arbres, dans l'île même, jetaient leur ombrage autour des colonnes. Le Temple de l'Amour, à Trianon, est ce qu'on a fait de mieux dans ce genre ; il nous apparaît encore comme une vivante et libre évocation de l'Antiquité, telle qu'un temps frivole aimait à se l'imaginer.

Aussitôt après le Temple, Mique commença le bâtiment du Théâtre. En 1780, les communs furent transformés et agrandis, pour faciliter les séjours de la Reine. Cependant continuaient sous ses yeux, autour du lac, les aménagements les plus importants. Le rocher avait été très difficile à édifier. Marie-Antoinette n'avait pas exigé moins de quatorze modèles avant d'en approuver un. On travailla pendant toute l'année 1781 et une partie de l'année suivante, probablement sur un projet d'Hubert Robert, qui fut encore plusieurs fois remanié. Derrière le décor, réunies dans un réservoir qu'on a conservé, les eaux pouvaient descendre en torrent dans le lac ; les descriptions, comme celles du chevalier Bertin, les estampes, les dessins, l'indiquent ; et il serait sans doute avantageux de rétablir ce qui

faisait la vie de ce petit paysage artificiel. La roche s'ombrageait de pins, de thuyas, de mélèzes, et le pont rustique avait l'ambition de rappeler, nous apprend le comte d'Hézecques, ceux qu'on rencontre « dans les montagnes de la Suisse et les précipices du Valais ». Les plantations voisines du rocher étaient alors disposées pour qu'on pût voir des fenêtres du château tout le motif, de même qu'on apercevait le Temple de l'Amour d'une autre façade.

On avait mis successivement sous les yeux de la Reine sept modèles pour la Grotte. L'état d'abandon où se présente aujourd'hui cette construction singulière, enfouie sous une butte voisine du lac, ne permet guère de juger des agréments qu'elle pouvait offrir. Elle est fort étroite, d'une importance bien moindre que la grotte de Mesdames à Bellevue ou celle de Madame de Balbi dans son jardin de Versailles, qui toutes les deux existent encore. Des roches, couvertes de mousse en révèlent les approches ; mais on a quelque peine à en découvrir l'accès. On y retrouve cependant les arrangements essentiels, qu'indiquent à notre curiosité les recueils de dessins sur Trianon commandés par Marie-Antoinette : l'entrée basse auprès de laquelle tombe une petite cascade, l'emplacement du banc de mousse où l'on ne risque point d'être surpris, car une baie pratiquée dans le rocher laisse voir les arrivants, enfin l'étroit escalier d'une dizaine de marches donnant accès au-dessus de la butte et permettant de se dérober par la fuite aux indiscrets. Voilà des détails ingénieux, usités en bien d'autres grottes et qui montrent que l'architecte a pensé à tout ; mais ils ne sont pas sans donner matière aux médisances, qui visent tout ce que la Reine fait à Trianon.

ENTRÉE DE LA GROTTE DE TRIANON
Dessin gouaché de Chatelet, dans le recueil offert à l'archiduc Ferdinand
(Bibliothèque d'Este, à Modène)



Posé au bord du lac sur le plus haut point de la colline, le Belvédère clôt à merveille le paysage. Il domine l'embarcadère où des bateaux légèrement pavoisés, menés par des matelots du Grand Canal, conduisent les compagnies pour un simulacre de navigation ou quelque essai de pêche à l'entrée de la rivière poissonneuse. On y doit monter, si l'on veut embrasser d'un coup d'œil les mouvements heureux du terrain et les bouquets d'arbres espacés pour guider le regard jusqu'à la rotonde du Temple. Le Belvédère est un petit édifice octogone richement orné, élevé de quelques degrés, que gardent quatre couples de sphinx de pierre. Ces sphinx, aux visages de femme, sont de délicats morceaux de sculpture ; ils varient leur sourire, les uns sous des cheveux nattés et couronnés de fleurs, d'autres sous une coiffure de roseaux ; un groupe est drapé à l'antique et le quatrième seulement, couvert d'une housse à glands, se trouve coiffé « à l'égyptienne ». Les sculpteurs de la Reine ont placé au-dessus des fenêtres des bas-reliefs représentant les Quatre Saisons, et sur les frontons des portes, où l'on avait pensé, par symétrie, à mettre les Quatre Éléments, diverses décorations mieux appropriées aux plaisirs du lieu ; ce sont des instruments de jardinage, des roses tressées et entourées de laurier et de chêne, un trophée de gibier et une chasse aux canards. Une guirlande de plomb fixée sur la pierre court autour de la frise, allégeant agréablement les huit petites façades.

L'intérieur, revêtu de stuc, est pavé d'une mosaïque de marbre bleu turquin, rouge, vert et blanc-veiné. Le dôme a été décoré à fresque par Lagrenée, qui en a fait un ciel parcouru de légers nuages et d'amours jouant avec des fleurs. Le décorateur Le Riche termina en 1781 le reste des peintures, celles qui couvrent les murs revêtus de stuc et donnent son caractère particulier à ce salon, où huit baies versent des flots de lumière. Des trépieds alternent avec des tables et portent comme elles des coupes de forme élégante ou de riches brûle-parfums ; d'aimables fantaisies y sont mêlées : ici, un écureuil grignote des fruits ; là, un singe essaie d'atteindre des poissons dans un vase de cristal. L'artiste a disposé çà et là un éventail, un chasse-mouches, un voile féminin, puis un flacon de vin, un verre, une assiette de biscuits. Dans le haut des compositions, sont suspendus des trophées fleuris. On y voit des outils de jardinage et des instruments de

pêche, de musique, des cages, des corbeilles, des chapeaux de paille, le caducée, l'aigle d'Autriche, surtout d'amoureux emblèmes, carquois, cœurs percés de flèches et colombes se becquetant. Cette profusion de petits motifs très ordonnés est d'un aspect agréable, et l'on en jouirait mieux aujourd'hui, si l'on avait continué l'usage, établi au temps de la Reine, d'allumer des brasiers pendant l'hiver pour empêcher l'humidité de se condenser sur les stucs. Elle a, depuis bien des années, altéré les fraîches couleurs et jeté un voile d'effacement sur tout cet amusant caprice pictural du XVIIIe siècle. Nul souvenir ne demeure du mobilier délicat qui le complétait. Une lettre à ce sujet de M. de Fontanieu à Mique garde, parmi les papiers officiels, la saveur d'une confidence : « La Reine, écrit l'intendant du garde-meuble du Roi, m'a ordonné de meubler le petit pavillon du rocher à Trianon. J'ai répondu à Sa Majesté qu'il fallait que je vous voie et que nous arrangerions cela ensemble. Ainsi, mon cher ami, voyez si vous voulez me donner un moment pour prendre un parti, car vous connaissez notre maîtresse : elle aime bien à jouir promptement. »

Avec le Belvédère, le jardin de la Reine est achevé. Le terrain où s'élèvera plus tard le Hameau reste en dehors de ses limites. Parmi les ornements qu'on a jusqu'à présent acceptés, les uns semblent inséparables d'un jardin à la chinoise ou à l'anglaise ; les autres sont d'une invention plus originale et leur mélange avec les premiers ne laisse pas d'étonner les amateurs ; en tout cas, ils sont peu nombreux, n'encombrent point un espace encore assez petit, et leur disposition ne peut choquer un juge rigoureux. Si l'on compare le Petit-Trianon aux autres jardins de l'époque, on est porté à lui accorder la première place. Ils furent tous, d'ailleurs, le grand luxe du siècle et, dans bien des créations célèbres d'alors, les amateurs ont jeté plus d'argent et multiplié plus de caprices que Marie-Antoinette elle-même. L'abbé Delille, le grand poète de l'heure, a tiré de cette mode contemporaine le sujet d'un ouvrage, que nous lisons encore parce qu'il nous rend tout vivant un enthousiasme du passé. Le poème des *Jardins*, qui va paraître en 1782 et que l'auteur récite dans les salons à mesure qu'il l'écrit, contient vers son début la louange des plus nobles habitations de son temps. Elles attirent les artistes et les écrivains, et les

sociétés élégantes s’y retrouvent à la belle saison, pour goûter la paix des champs et l’illusion de la vie naturelle. Ce sont bien des asiles pour les disciples de Rousseau que le nouveau parc de Chantilly, au prince de Condé, le Raincy, au duc d’Orléans, Ermenonville, au marquis de Girardin, Bâville, à M. de Lamoignon, Maupertuis, au marquis de Montesquiou. Delille met à part les jardins de Boutin à Tivoli, sur les pentes de Montmartre, dont il désigne ainsi l’importance historique :

INTÉRIEUR DE LA GROTTE DE TRIANON
Dessin gouaché de Chatelet, dans le recueil offert à l’archiduc Ferdinand
(Bibliothèque d’Este, à Modène)



Vues interieur de la Grotte.

L’aimable Tivoli d’une forme nouvelle
Fit le premier en France entrevoir le modèle ;

il énumère la maison de M. de Monville, au Désert, sur le bord de la forêt de Marly, celles de la comtesse de Brionne à Limours, de la comtesse de Boufflers à Auteuil. Malgré leur éloignement de la capitale, il ne veut point omettre Chanteloup, illustré par son glorieux exilé, ni Belœil, « tout à la fois magnifique et champêtre », et il saluera dans un autre chant le princier Monceau et le rustique Moulin-Joli. Un mot charmant (« Les Grâces en riant dessinèrent Montreuil ») suffit à caractériser le jardin créé par les Guéméné aux portes de Versailles, et que Louis XVI, après leur fameuse banqueroute, achète pour sa sœur, Madame Élisabeth ; puis, avant de finir par un compliment à l’aimable maître de Bagatelle, le comte d’Artois, le poète offre à sa souveraine trois vers comme un bouquet :

Semblable à son auguste et jeune déité
Trianon joint la grâce avec la majesté.
Pour elle il s’embellit, et s’embellit par elle.

Quand la France a la joie de voir naître un Dauphin, Delille ajoute à son poème tout un morceau à la louange de Marie-Antoinette, et c’est encore Trianon qu’il associe au bonheur de la Maison de France :

D’autres, dans les transports que ce beau jour inspire,
Animeront la toile ou le marbre, ou la lyre ;
Moi, l’humble ami des champs, j’irai dans ce séjour
Où Flore et les Zéphyrs composent seuls ta cour,
J’irai dans Trianon : là, pour unique hommage,
Je consacre à ton fils des arbres de son âge,
Un bosquet de son nom. Ce simple monument,
Ces tiges, de tes bois le plus doux ornement,
Tes yeux les verront croître, et, croissant avec elle,
Ton fils viendra chercher leurs ombres fraternelles.

L’abbé Delille n’est pourtant point le poète du nouveau jardin. Ce n’est pas non plus Lebrun-Pindare, qui proclame seulement, dans son ode sur les paysages, que la « pompe étonnée » de Versailles « cède aux grâces de Trianon » ; mais c’est assurément le chevalier Bertin, le mieux doué, avec Parny, des rimeurs de poésies fugitives de l’école de Dorat. Le jeune écrivain vit à la Cour ; il est écuyer du comte d’Artois, et Marie-Antoinette le protège. Que de fois dut-il être admis à Trianon pour en savourer si bien les « riches tableaux », en connaître si complètement les détails, et précisément ceux qui devaient flatter le mieux l’amour-propre de la créatrice ! Il donne à l’*Almanach des Muses* de 1780, puis aussitôt dans le recueil de ses *Amours*, une élégie intitulée *Les Jardins du Petit-Trianon.* Elle débute par une allusion à Gluck, le musicien favori de la Reine :

LE ROCHER ET LE BELVÉDÈRE EN 1786
Dessin gouaché de Chatelet, dans le recueil offert à l'archiduc Ferdinand
(Bibliothèque d'Este, à Modène)



J’ai vu ce désert enchanté
Dont le Goût même a tracé la peinture ;
J’ai vu ce jardin si vanté
Où l’Art, en l’imitant, surpasse la Nature...
Aimable Trianon, que de transports divers
Vous inspirez aux âmes amoureuses !
J’ai cru voir, en entrant sous vos ombrages verts,
Le séjour des Ombres heureuses...
Du haut du Belvéder mon œil au loin s’égare,
Et découvre les bois, la verdure et les flots.
Là, parmi des rochers de structure inégale,
Que Neptune a produits d’un coup de son trident,
Un torrent écumeux tombe et roule en grondant
Et bientôt lac tranquille au pied des monts s’étale...
Vois ce ruisseau qui, dans sa pente
Mollement entraîné, murmure à petit bruit,
Se tait, murmure encore, se replie et serpente,
Va, revient, disparaît, plus loin brille et s’enfuit,
Et, se jouant dans la prairie
Parmi le trèfle et les roseaux,
Sépare à chaque instant ces bouquets d’arbrisseaux
Qu’un pont officieux à chaque instant marie.

Bertin décrit, en les magnifiant un peu, les diverses parties de ce « nouveau Tempé », et même, se rappelant la tropicale végétation de Bourbon, son île natale, il dresse avec une évidente complaisance un catalogue des plantations exotiques des jardiniers Richard. Le morceau prend ici une valeur de témoignage ; le tour, au reste, en est aisé et la lecture fort supportable :

Quel art a rassemblé tous ces hôtes divers,
Nourrissons transplantés des bouts de l’univers,
La persicaire rembrunie
En grappes suspendant ses fleurs,
Le tulipier de Virginie
Étalant dans les airs les plus riches couleurs,
Le catappas de l’Inde, orgueilleux de son ombre,
L’érable précieux, et le mélèze sombre,
Qui nourrit les tendres douleurs ?
De cent buissons fleuris chaque route bordée
Conduit obliquement à des bosquets nouveaux.
L’écorce où pend la cire, et l’arbre de Judée,

Le cèdre même y croît au milieu des ormeaux ;
Le cytise fragile y boit une onde pure ;
Et le chêne étranger, sur des lits de verdure,
Ploie en dais arrondi ses flexibles rameaux...
Mais, à travers ces bois religieux,
Quelle élégante colonnade
En marbre blanchissant s'élève dans les cieux ?
C'est le temple d'Amour, c'est l'enceinte sacrée
Que réserve à son fils la reine de ces lieux.
Deux saules chevelus en défendent l'entrée
A tout mortel audacieux
De l'enfant sur l'autel respire la statue ;
C'est lui-même ! On le voit, foulant un bouclier
Et le casque d'Alcide et sa lame rompue,
Courber en arc poli sa noueuse massue
Et d'un souris malin déjà nous défier.

Quel rimeur élégiaque, désirant en des lieux si propices la présence de sa maîtresse, n'évoquerait pour elle les habituelles images ! D'autres coins de Trianon convient notre chevalier et sa chère « Catilie », et voici des vers où la grotte, les chemins qui y mènent, la cascade en miniature qui l'avoisine, sont peints avec les couleurs du temps :

O vous qui craignez son empire,
Fuyez, fuyez ! l'Amour anime ces beaux lieux ;
Dans ce vallon délicieux
C'est lui qu'avec l'air on respire.
De ces sentiers étroits la douce obscurité,
Ces trônes de gazon, cet antre solitaire,
Ces bosquets odorants qu'habite le mystère,
Tout parle de l'Amour, tout peint la volupté.
Sous des lilas, dont la tige penchée
Du midi même amortit les chaleurs,
Du haut des monts une source cachée
Tombe en cascade et fuit parmi les fleurs.
J'approche ; quels objets ! L'herbe à demi couchée
Des débris d'un bouquet était encor jonchée ;
Et deux chiffres, plus loin sur le sable enlacés,
Par le souffle des vents n'étaient point effacés...

De ce jardin amené à sa perfection bien d'autres contemporains ont parlé, mais deux seulement avec la compétence et le ton de connaisseur qui donnent quelque prix à leur jugement. L'un est le prince de Ligne, le créateur de Belœil, celui à qui Delille décerne son plus vif hommage, et qui s'est fait le théoricien des parcs anglais, précisément en ces années où l'engouement atteint le degré suprême. L'autre amateur est le duc de Croÿ, qui sans avoir autant de renommée, ne le cède à personne pour l'observation juste et raisonnée d'un beau jardin. Le prince lui-même louait son parc de l'Hermitage, « la noblesse de ses projets, la beauté de ses étoiles », et les bosquets, berceaux et réduits ajoutés à la majesté de sa forêt. Le duc de Croÿ note en son journal, au 21 avril 1780, après avoir été revoir la Ménagerie de Versailles, les surprises qu'il éprouva dans sa visite à Trianon : « J'allai au Grand-Trianon. On venait de raccommoder comme à neuf le bâtiment ; c'est le plus riche et charmant morceau d'architecture du monde. Tous les marbres étaient comme étant sortis des mains de Louis XIV. La vue de l'entrée de la cour est admirable ; le reste n'y répond pas. J'allai ensuite chez mon ami Richard, au Petit-Trianon, cédé alors à la Reine. Je n'y avais pas été depuis l'avant-veille de la mort du Roi, où j'en avais été prendre congé, le cœur si gros. Richard et son fils me menèrent, et je crus être fou ou rêver, de trouver à la place de la grande serre chaude, qui était la plus savante et chère de l'Europe, des montagnes assez hautes, un grand rocher et une rivière. Jamais deux arpents de terre n'ont tant changé de forme, ni coûté tant d'argent ! La Reine y faisait finir un grand jardin anglais du plus grand genre et ayant de grandes beautés, quoiqu'il me paraissait choquant qu'on y mêlât ensemble tout le ton grec avec le ton chinois. A cela près, la grande montagne des fontaines, le superbe palais de l'Amour en rotonde, de la plus riche architecture grecque, et des parties de gazon sont au mieux. Les ponts, les rochers, et quelques parties me parurent manquer. C'était un genre mêlé auquel les amateurs de jardins anglais auront peine à se prêter. »

Trianon est resté, au temps de Marie-Antoinette, un centre d'études botaniques, mais tout autrement que sous Louis XV. Ce sont les arbres employés dans les nouvelles perspectives, qui servent à continuer les essais d'acclimatation de jadis. Le duc de Croÿ devient ici un témoin précieux, car

il donne des détails que personne n’a songé à recueillir et qui sont du plus grand intérêt : « Ce qui est superbe, c’est que M. Richard, se livrant à son goût et talent, y mettait de grands arbres rares de toutes sortes, et, comme je lisais alors avec enthousiasme le cahier de l’admirable M. Besson sur les Alpes, qu’il fait enfin connaître en naturaliste excellent, M. Richard, qui en a fait le voyage exprès, me montra en nature tous les arbres et arbustes par gradation, qui sont sur les Alpes jusqu’où cesse la végétation. C’est surtout pins, mélèzes superbes, puis, en s’élevant, grands sapins, puis sapins rabougris à petite feuille, puis ce qu’on appelle aulnes dans le pays..., et enfin un petit rosier et un petit genévrier rampant des Alpes, qui sont les derniers avec cette apparence d’aulne. Il était bien curieux, pour un zélé amateur, de voir en nature ce que je venais de lire avec tant d’intérêt. M. Richard plantait une allée tournante, avec de chaque côté un arbre de toutes les espèces et variétés possibles. Il en réussira bien peu ; mais, avec ce qu’il y a déjà, si cela grandit et est remplacé et soigné, ce sera les deux jardins des Reines de France et d’Angleterre [à Kew] qui auront ce qu’il y aura de mieux en grands arbres. »

Au cours d’une seconde visite, deux ans plus tard, au lendemain des fêtes en l’honneur du comte du Nord, le même écrivain, homme de l’ancien règne, s’attarde à ces nobles curiosités de la science ; il rend encore justice aux travaux de Richard et aux « recherches du feu Roi » ; il regrette une fois de plus ce qui a disparu et de trouver, « à la place des serres chaudes, le fameux rocher, et l’anglais et la Chine partout... et un peu de tous les genres à choisir ». Bien qu’il sache apprécier « de très beaux morceaux, surtout la rotonde », on sent qu’il ne prend point son parti de ce manque d’unité, qui l’a déjà choqué. Il continue à préférer Versailles, où c’est à peine si la plantation du nouveau parc « commence à consoler de l’ancien », mais où tout est « bien plus noble que le ton anglais » ; et il admire une fois de plus « celui de Le Nôtre pour accompagner des palais ». Rien ne vaut de tels documents pour ressaisir l’esprit d’autrefois et pour reconstituer par la pensée les conversations et les controverses de nos pères.

FRONTISPICE DU RECUEIL DE PLANS ET VUES DE TRIANON
OFFERT PAR MARIE-ANTOINETTE A L''ARCHIDUC FERDINAND, EN 1786
(Bibliothèque d'Este, à Modène)


RECEUIL
des Plans du Petit
Trianon
Par le Sr Mique Chevalier
de l'ordre de St Michel
Premier Architecte
honoraire Intendant
General des Batimens
du Roy et de la
Reine.
1786.

Les jugements du duc de Croÿ sur Trianon, si raisonnables qu'ils nous semblent, ne reflètent pas l'opinion la plus générale ; elle apparaît beaucoup mieux dans les pages du prince de Ligne. Celui-ci n'est pas seulement le plus expert des jardiniers grands seigneurs ; c'est un ami de la Reine et le plus empressé de ses sujets, car, s'il reste Autrichien en France, il se dit Français à Vienne, et chacun lui reconnaît cette qualité, en écoutant sa conversation piquante, en lisant ses lettres étincelantes d'esprit et toutes baignées de sentiment. Dans le curieux livret intitulé *Coup d'œil sur Belœil*, sa description de Trianon commence par une évocation badine des Grâces, sur le ton voltairien qu'il affectionne et qui ne déplaît nullement à la Reine : « Cette trinité plus gaie, plus aisée à concevoir que l'autre, ne formant qu'une seule Divinité que je ne nommerai pas, travaille au Petit-Trianon. » Il y respire lui-même « l'air du bonheur et de la liberté. Le gazon semble plus beau, l'eau parait plus claire... On se croit à cent lieues de la Cour ; cependant, la vue des environs de ce joli jardin est si bien ménagée qu'on dirait qu'ils y tiennent et qu'il est dix fois plus grand qu'il n'est. Les grands arbres du parc de Versailles en forment, sans la moindre régularité, un cadre précieux. La Divinité, dont je ne dirai pas le nom, a l'air de régner sur une grande étendue de terrain qui ne lui appartient pas, comme elle règne sur ceux qui ne sont pas nés sous ses lois. Il y a peut-être de la magie. » La « magicienne », qui est en même temps une « divinité », pourrait souhaiter des compliments plus précis ; les voici qui se pressent sous l'aimable plume : « Je ne connais rien de plus beau et de mieux travaillé que le Temple et le Pavillon (Belvédère). La colonnade de l'une et l'intérieur de l'autre sont le comble de la perfection du goût et de la ciselure. Le Rocher et les chutes d'eau feront un superbe effet dans quelque temps, car je parie que les arbres vont se presser de grandir pour faire valoir tous les contrastes de bâtisse, d'eau et de gazon. La rivière se présente à merveille, dans un petit moment de ligne droite vers le Temple ; le reste de son cours est caché ou vu à propos. Les massifs sont bien distribués et séparent ces objets qui seraient trop rapprochés. Il y a une grotte parfaite, bien placée et bien naturelle. Les montagnes ne sont pas des pains de sucre, ni de ridicules amphithéâtres ; il n'y en a pas une qu'on ne croirait avoir été là du temps de Pharamond. »

La flatterie ne serait pas complète, si quelque critique ingénieusement introduite n'en venait rehausser le prix. Le prince assure que, parmi des plates-bandes de fleurs « placées partout agréablement », il y en avait une à qui il trouvait « l'air un peu trop ruban ». « On doit la changer, ajoute-t-il ; c'était le seul défaut que j'eusse remarqué. » Dans une précédente visite, il avait aussi observé que la rivière coulait avec cette lenteur qu'elle a reprise depuis, et qui rend aujourd'hui son lit souvent vaseux et sa surface stagnante : « Elle avait de la peine à s'y mettre ; si l'on n'y eût employé la force, il semblait qu'elle n'aurait pu se résoudre. » L'auteur comptait bien la railler de sa paresse et, « comme la louange est fade », se permettre « cette petite gaieté ». Mais, là encore, les jardiniers de la Reine ont enlevé à l'écrivain l'occasion de les blâmer : « Je viens de Trianon. Pour mon malheur, l'eau y arrive en abondance et se fait entendre à merveille. Son murmure, auquel je ne m'attendais pas, vient donc de ne pouvoir plus s'arrêter dans cet asile heureux qu'on ne peut abandonner sans regret. »

Rappelons un dernier témoignage, recueilli cette fois parmi les simples curieux que la Reine admettait à visiter les merveilles de son habitation et qui n'en jugeaient point d'après des principes. Il vient, à vrai dire, d'une femme de grande distinction, mais chez qui l'art des jardins n'intéresse que la sensibilité, et qui sait mieux jouir d'un ciel de printemps que d'une ligne d'architecture. La baronne d'Oberkirch, accompagnant à la Cour de France son amie la grande-duchesse Marie, se réserve un matin de liberté pour visiter « ce Petit-Trianon de la Reine » ; elle y arrive de bonne heure, alors que personne encore ne s'y promène : « Les jardins sont délicieux, surtout la partie anglaise que la Reine vient de faire arranger. Rien n'y manque : les ruines, les chemins contournés, les nappes d'eau, les cascades, les montagnes, les temples, les statues, enfin tout ce qui peut les rendre variés et très agréables. La partie française est dans le genre de Le Nôtre et des quinconces de Versailles. Au bout se trouve une mignonne salle de spectacle, où la Reine aime à jouer elle-même la comédie avec M. le

P.-C. BONNEFOY DU PLAN, BARON DU CHARMEL.
CONCIERGE DU PETIT-TRIANON
Pastel de Boze
(Musée de Versailles)



LE BOUDOIR DE LA REINE AU HAMEAU DE TRIANON
Gouache de Van Blarenberghe
(Musée Jacquemart-André)

comte d'Artois et des amis intimes. » Sauf les « ruines », qui n'ont jamais existé, la baronne a fort bien vu les curiosités de Trianon et, pour achever de le peindre, son journal déborde d'enthousiasme : « Mon Dieu ! la charmante promenade ! que ces bosquets parfumés de lilas, peuplés de rossignols, étaient délicieux ! Il faisait un temps magnifique ; l'air était plein de vapeurs embaumées ; des papillons étalaient leurs ailes d'or aux rayons de ce soleil printanier. Je n'ai de ma vie passé des moments plus enchanteurs que les trois heures employées à visiter cette retraite. »

Marie-Antoinette avait donc créé, à quelques pas de Versailles, des beautés nouvelles et inattendues, et cet enrichissement du domaine royal, dû à sa fantaisie personnelle autant qu'aux goûts de son époque, procurait déjà aux contemporains les délicats plaisirs que nous n'avons pas cessé d'y venir chercher.



FÊTE DE NUIT AU TEMPLE DE L’AMOUR
Gravure de Née
(D’après un dessin du chevalier de Lespinasse)



IV

LES PLAISIRS DE TRIANON

IEN des printemps ont passé, renouvelant l’éclat des parterres de Trianon, bien des automnes ont éparpillé sur l’eau des lacs le feuillage des arbres plantés par la Reine, le temps n’a pas chassé son souvenir ; il semble même



que les générations présentes l’y cherchent avec un intérêt grandissant. Mais des légendes vagues, une vaine littérature ne nous contentent plus aujourd’hui. Notre curiosité est exigeante ; elle veut savoir comment vivait Marie-Antoinette, quels familiers partageaient ses plaisirs, et quelles fêtes vinrent introduire-la Cour ou la foule dans une retraite réservée d’ordinaire à la famille et à l’amitié.

Dès qu’elle eut Trianon, la Reine fit savoir qu’elle entendait être tout à fait chez elle, rejeter les étiquettes si lourdes de Versailles et établir les usages de l’intimité, tels que la Cour impériale savait les pratiquer. Aussi sa maison reçut-elle dans le public un nom auquel, en ces jours d’universelle bienveillance, personne n’attacha la moindre critique ; elle le laissa appeler ou l’appela elle-même « le Petit-Vienne ». La désignation figure sur des mémoires de fournisseurs ou des papiers de nouvellistes, et n’éveille alors qu’un piquant rapprochement ; elle sera bientôt dangereuse, quand la châtelaine de Trianon, se mêlant maladroitement des affaires du royaume, soutiendra la politique autrichienne, que sa famille s’obstine à lui imposer. A ce moment, les pamphlétaires relèveront avec perfidie ce mot de « Petit-Vienne », dont personne ne se sert plus autour de la Reine.

Pendant les premières années, Marie-Antoinette ne passe jamais la nuit à Trianon. Elle y va une partie de la journée, avec peu de dames, s’y divertir à quelques jeux, étudier sur place les projets des jardiniers et de l’architecte. C’est là que s’affirme le mieux la faveur accordée aux personnes qu’elle distingue et qu’elle ne pourrait voir à Versailles avec la même liberté. Elle a

vraiment besoin de ces amitiés particulières, qui lui seront si fort reprochées et peut-être avec excès. Quels appuis féminins trouve-t-elle, en effet, dans la famille royale ? Les trois Mesdames, revêches et hors d'âge, lui demeurent hostiles ; la bonne Madame Clotilde, sœur du Roi, épouse le prince de Piémont et quitte la France pour n'y plus revenir ; Madame Élisabeth n'est qu'une enfant ; les belles-sœurs ne sont que pour jouer la comédie en petit comité ou courir le parc les soirs de musique ; la médiocrité de la comtesse d'Artois, l'esprit envieux de la comtesse de Provence, écartent toute effusion. Cette jeune souveraine, affectueuse et prime-sautière, aura donc des favorites. Dès le début du règne, la correspondance de M. de Mercy s'est remplie de leur nom et des inquiétudes qu'elles causent à l'ambassadeur, désireux de garder seul une influence sur la Reine. Il craint d'être gêné par les engouements dont elle est coutumière, et du reste, en serviteur expérimenté, il devine quel peut être, pour son avenir royal, le danger de s'abandonner aux coteries. En moins d'un an, il a vu se succéder la princesse de Lamballe, naïve, nulle, mais si fidèle, pour qui Marie-Antoinette fait rétablir la charge éminente de surintendante de sa maison ; la délicieuse Madame Dillon, dont la tendresse ne saurait se donner tout entière, parce qu'une affection plus exigeante la sollicite en même temps ; enfin cette comtesse Jules de Polignac, depuis peu présentée, qui n'est point de la Cour, et dont les principes en matière de religion et de mœurs sont fort suspects, mais que la Reine a remarquée pour son angélique beauté et sa jolie franchise. Voici qu'elle « s'est prise d'un goût bien plus vif que ne l'ont été les précédents », et que, justement émues du triomphe de cette nouvelle venue, « toutes les dames du palais sont en jalousie et en rumeur ». Un ambassadeur, une mère impératrice s'étonneront de cette vivacité de sentiments brusquement nés en des cœurs de jeunes femmes ; mais comment ne pas comprendre l'enchantement auquel cède la comtesse Jules, enveloppée si vite de tant de confiance, et le bonheur de Marie-Antoinette de découvrir, en ce milieu avide et peu sûr, une affection qui paraît d'abord désintéressée et qui attirera d'autant mieux les faveurs qu'elle ne les sollicite pas ?

LE JEU DE BAGUE CHINOIS DU PETIT-TRIANON
Dessin gouaché de Chatelet, dans le recueil offert à l'archiduc Ferdinand
(Bibliothèque d'Este, à Modène)



De ces liaisons familières naissent, sans doute, pour la jeune reine, les vrais plaisirs de sa maison de campagne, ceux qu'on goûte aux confidences, aux devis de sentiment, aux promenades sans fin parmi les allées tournantes du jardin nouveau. On se réunit dans les salons ouvrant de plain-pied sur les terrasses, qui sont des pièces agréables à habiter, ni trop vastes, ni trop ornées, et où tout invite à oublier les grandeurs royales. On prend la collation au pavillon de Louis XV, avec les fraises et le lait qui viennent de l'Ermitage de Madame de Pompadour. On se livre surtout aux jeux de plein air, qui peuvent amuser avec élégance une compagnie peu nombreuse. Celui qu'on préfère est le jeu de bague. La Reine a fait dresser sur la pelouse, devant le château, un jeu à la chinoise, imité de celui de Monceau, qui sera pendant bien des années un des ornements de son Trianon. Sous un large parasol fixe, d'où pendent les anneaux que les joueurs doivent atteindre, est un plateau tournant, où les hommes sont assis sur des dragons, les femmes sur des paons. La mécanique est mue par des gens placés sous le sol ; quand elle tourne, tintent des chapeaux-chinois, tandis qu'un groupe de trois chinois de bois coloré semble soutenir le pivot de la machine. Tout cela sera refait et agrandi plus tard. Les appartements seront reliés au jeu par un passage souterrain ; une élégante galerie en demi-cercle réunira trois pavillons aux toits en pagode, couverts en écailles de poisson, avec des dragons aux angles, des girouettes, des guirlandes, des clochettes, le tout peint en jaune, vert, azur, vermillon et relevé de dorures. Ces embellissements, qui datent de 1781, montrent que le jeu de bague n'a pas cessé d'être en honneur à Trianon. Le divertissement, qui réduit à un amusement sans effort la noble course de bagues des anciens carrousels, est tout de grâce et d'adresse, et de galants spectateurs à l'entour applaudissent aux succès des dames.

Tout le service de Trianon appartient à Marie-Antoinette ; elle règle et décide chaque chose ; les couleurs du Roi, rouge, blanc et bleu, n'apparaissent point dans la livrée, qui est à ses couleurs, rouge et argent. Lorsqu'elle imposera à ses invités l'uniforme d'usage dans chacune des maisons royales, l'habit de Trianon sera écarlate, avec une veste à fond

blanc brodée de fils d'or. Dès l'année 1776, elle édicte des règlements, qu'elle signera et complétera plus tard et qui doivent être affichés à l'intérieur des jardins ; ils portent en tête les mots « Par ordre de la Reine », qui ne laissent pas d'étonner en terre française, où la loi salique ne permet pas aux femmes d'exercer d'autorité royale. On ne tardera pas à élever des blâmes à ce sujet, bien qu'il s'agisse, en fait, de bagatelles. La Reine, défendant que son jardin et son château soient publics, n'en permet l'entrée que par la grille et sous la conduite du suisse de garde ; elle ne veut pas que « les personnes attachées à son service de Trianon puissent faire entrer dans les jardins leurs parents ou amis, quand elle y vient dîner seule ou avec la Famille royale » ; même en son absence, ces parents ou amis doivent être accompagnés. Pour les jours de spectacle, qui vont être assez nombreux, puisque la Reine a fait aménager dès les premiers temps une petite salle dans la galerie du Grand-Trianon, sont données des consignes spéciales : « Il n'y a de billets d'entrée de jardin que pour les officiers de la Bouche, les acteurs et les musiciens », et l'on doit veiller à ne laisser circuler personne sans ces billets.

Le personnage chargé de cette police intérieure, et qui a sous ses ordres les « suisses, frotteurs et autres personnes » nécessaires au service de la Reine, porte le titre modeste de « concierge », qui correspond, dans les maisons royales, non à des besognes de portier remplies par un suisse, mais à une fonction assez considérable et même de quelque honneur. Le sieur Bonnefoy du Plan, « concierge du Petit-Trianon », est en même temps « garde-meuble de la Reine », et prend de ce chef, auprès de Sa Majesté, une autorité particulière. C'est lui qui fait exécuter directement tous les travaux de mobilier, de tapisserie, de broderie qui sont commandés par la Reine ; il n'est pas soumis au contrôle de l'intendant du Garde-meuble de la Couronne, et se borne à lui demander les sommes et les matières premières utiles au service de sa maîtresse. Son activité s'étend donc bien au delà des limites de Trianon, où il réside, et, comme on peut le supposer, ses attributions le mettent plus d'une fois en conflit avec les administrations régulières. Dans la vie quotidienne de la Cour, il est à la fois l'intendant et le trésorier de Marie-Antoinette. Les services qu'il lui rend sont infiniment variés ; non seulement il dessine ses meubles et en commande les étoffes,

mais il fait ses emplettes privées, choisit les éventails qu'elle veut remettre à ses invitées, désigne les musiciens qu'elle leur fait entendre. A Trianon, plus tard à Saint-Cloud, il traite avec les fournisseurs, expédie les courriers, approvisionne les tables ; il achète et distribue les bougies pour tout le service et loue les ânes, à trois livres par jour, pour la premenade des princesses. C'est un homme universel, habitué, au reste, à avancer en toute occasion l'argent nécessaire et à la Reine elle-même, quand elle perd au jeu.

Ce rôle qui est, suivant les heures, intime ou public, humble ou relevé, fait de Bonnefoy du Plan la figure la plus curieuse parmi les gens de confiance de la Reine. Le portrait que Boze a laissé de lui, en habit de soie gris passementé d'or, montre un petit visage sec, futé et volontaire. On le sent toujours prêt à défendre sa fonction et en augmenter l'importance. Fils d'un officier du Grand-Commun préposé à la desserte de Marie Leczinska, il a toujours vécu à Versailles et a appris dès sa jeunesse l'art de s'y rendre nécessaire. Intègre et fidèle, il verra la marche de sa carrière interrompue par la Révolution ; mais il aura la chance d'échapper à l'échafaud, il sera créé baron de l'Empire, et la Restauration honorera en lui un des bons serviteurs de l'ancienne monarchie. Les princes, qui reverront le baron du Charmel dans les salons des Tuileries, n'auront point oublié l'administrateur affairé et serviable, le dévoué factotum de la feue Reine, l'ordonnateur des fêtes de Trianon.

La première fête du Petit-Trianon témoigna de la bonne grâce de la Reine envers la Famille royale. Il est vrai qu'elle la donna surtout à son beau-frère, le comte d'Artois, qui commençait dès lors à s'attribuer assez indiscrètement la direction de ses plaisirs. Une forte épidémie de rougeole sévit à la Cour, pendant le printemps de 1776. Le comte d'Artois est atteint le premier et assez gravement ; on envoie aussitôt son fils, le petit duc d'Angoulême, à Trianon, par les soins de la Reine, tandis qu'elle s'établit elle-même à Marly. Pendant ce temps, Madame de Lamballe prit le mal régnant, aux eaux de Plombières, et Monsieur à son tour, à Versailles. Quand les princes furent guéris, Marie-Antoinette résolut de les fêter chez elle. Elle n'apportait en cette occasion, semble-t-il, aucun sentiment tendre :

elle ne cachait guère la défiance que lui inspirait le caractère peu sûr du comte de Provence et, pour le comte d'Artois, elle avouait à Marly que, « liée avec lui par les occasions de pur amusement, toute amitié cessait avec ces mêmes amusements, parce que le jeune prince n'avait aucune qualité qui pût lui concilier plus d'affection ». Mais le prétexte était bon pour animer Trianon, et on ne le laissa pas échapper.

Marie-Antoinette vient, le 11 juillet, « souper avec trois ou quatre dames » ; elle s'occupe de surveiller la transformation de son orangerie en salle de spectacle, opération assez importante pour que l'ambassadeur note que « la Reine a fait faire un théâtre ». Il conte en ces termes, la fête qui eut lieu le 23 : « La Reine a donné un soir à souper au Roi, aux princes, ses frères, et à Madame dans le château du Petit-Trianon ; il y a eu illuminations, spectacles et des couplets chantés en signe de joie sur le rétablissement de la santé de Monsieur et de M. le comte d'Artois. Cette petite fête leur était dédiée ; elle se passa avec beaucoup de gaieté, beaucoup de grâce de la part de la Reine, beaucoup de marques de contentement de la part du Roi et de démonstrations d'une reconnaissance respectueuse de la part du prince. Mesdames assistèrent à cette fête ; la suite de la Cour était choisie et très peu nombreuse. L'exécution de cette idée de la Reine a parfaitement réussi à effacer au moins les apparences de petites froideurs qui avaient été remarquées dans la Famille royale, surtout entre la Reine et Monsieur... » Ceci est du ton des rapports « ostensibles » ; les rapports secrets sont plus instructifs et la même journée y est appréciée d'une façon toute différente.

« Le public a vu d'abord avec plaisir que le Roi donnât Trianon à la Reine. Il commence à être inquiet et alarmé des dépenses que Sa Majesté y fait. Par son ordre, on a culbuté les jardins pour y faire un jardin anglais, qui coûtera au moins 150.000 livres. La Reine a fait faire un théâtre à Trianon [celui de l'Orangerie] ; elle n'y a encore donné qu'un spectacle suivi d'un souper, mais cette fête a été très dispendieuse, et on appréhende qu'elle ne se répète, ainsi que des dîners à la suite de chasses et courses au château de la Muette. La dépense de la Reine est considérablement augmentée ; les gens sévères et les mécontents reprochent encore à la Reine les dépenses des bals et les soupers dans les cabinets du Roi, et les apologistes qu'elle

aurait sur ces articles se taisent à cause de tant d'autres articles qu'ils ne peuvent justifier. » Il s'agit des faveurs exorbitantes, des pensions, des places, que la Reine ne sait plus refuser aux Polignac et à leurs amis, depuis que la nouvelle favorite, aidée par l'intrigue de Madame de Guéméné, est parvenue à la dégoûter de la princesse de Lamballe ; parmi ces fâcheuses influences, qui s'exercent si souvent dans l'intimité de Trianon, on va compter, dans l'automne de cette même année, celle du prince de Ligne, que Marie-Antoinette honore « d'une distinction particulière » et que Marie-Thérèse redoute pour sa légèreté, son brillant, ses penchants railleurs, tout ce qui le met d'accord aussitôt avec la société de la Reine et l'y rend aussi dangereux que séduisant.

On annonça bientôt le voyage de l'Empereur en France, qui eut lieu au printemps de 1777. Marie-Antoinette ne doutait point que ce frère sévère ne vînt pour la morigéner. Le public assurait qu'il blâmait son penchant à la dépense et sa complaisance pour les excès de la mode. Joseph II devait, disait-on, l'arracher à ces parties de pharaon bruyantes et indécentes, où l'on surprenait les femmes de la Cour à jouer « sans exactitude » ; il allait la faire renoncer à l'usage des cabriolets à l'anglaise, où elle menait sa suite en de folles promenades, à la chasse, aux courses de chevaux, au bois de Boulogne ; il se proposait de lui faire apercevoir le ridicule de ces plumes démesurées surmontant l'échafaudage des coiffures, dont Léonard et ses émules fournissaient alors les plus extravagants modèles ; il pourrait même lui indiquer le péril qu'offraient pour sa réputation ces bals de l'Opéra, où l'entraînaient ses beaux-frères, qui n'y menaient point leurs femmes. Toutes ces petites histoires, grossies par la malveillance, couraient l'Europe et les ambassadeurs ne manquaient point de les recueillir. Les dépêches du comte de Viry à Turin, par exemple, signalent à mainte reprise « le caractère de légèreté et d'inconséquence de la Reine », le calcul de ses entours pour « favoriser sa dissipation et ses plaisirs ». « Les entrées familières qu'elle donne dans ses cabinets à une troupe de jeunes gens, qui ne sont connus que par leur légèreté et leur étourderie, excitent de plus en plus le mécontentement des grands de la Cour et en général de toute la Nation. » L'envoyé de Sardaigne note successivement la faveur marquée de M. de

Lauzun, de M. de Besenval, du duc de Coigny, « qui a des entrées à de certaines heures dans l'appartement de cette princesse » ; il ne craint pas de signaler les couplets méchants qui circulent, les propos scandaleux, « que la légèreté de la conduite de la Reine suffit pour autoriser ». Presque tous ses collègues disent de même, et le bruit universel qui s'établit cause le tourment de l'Impératrice. Elle gronde « cette charmante reine », qui va toujours sans le Roi, « avec tout ce qui est de plus mauvais à Paris et de plus jeune » ; elle n'apprend plus de France, dit-elle, que « des choses affligeantes », et elle écrit à l'archiduc Ferdinand au mois d'avril de cette année, à propos de cette frivolité invétérée : « Je ne me flatte plus du changement. »

L'Empereur avait accepté la mission de s'informer exactement de la conduite de sa sœur et de juger des transformations dans son caractère. Il entrait dans ce dessein plus de politique que d'affection. Si la cour de Vienne était aussi préoccupée, c'est que la popularité de la Reine était liée aux intérêts de l'alliance existant entre les deux maisons ; il importait au plus haut point que son autorité morale ne fût pas amoindrie par sa faute. Du poste d'observation que lui facilita son incognito respecté de tous, Joseph II vit beaucoup de choses qu'on eût aimé lui cacher. Il se rendit compte aussi que tout n'allait pas au mieux dans le ménage royal, où le mari très dédaigné passait aisément au second plan. On sait comment il se plut à formuler ses reproches, et comment, après avoir affecté d'abord de les prendre en riant, la petite Reine dut en reconnaître la justesse et s'efforcer, au moins pendant quelques mois, de ne les plus mériter.

C'est à Trianon, dans les allées nouvelles du jardin anglais, quatre jours après son arrivée à Paris, que l'Empereur eut avec sa sœur son premier entretien intime, qu'il aborda à sa façon directe et décidée : « Le 22 avril, écrit Mercy, la Reine conduisit son auguste frère à Trianon. Ils y dînèrent sans autre suite que la comtesse de Mailly, dame d'atours, et la duchesse de Duras, dame du palais. Après le dîner, l'Empereur et la Reine se promenèrent seuls dans les jardins, où ils eurent une longue conversation. Le monarque reprit les objets essentiels relatifs à la Reine et dont elle lui avait parlé elle-même. Il développa ses réflexions, fit un tableau frappant de la position de la Reine, des écueils qui l'environnaient, de la facilité avec

laquelle elle s'y laissait entraîner par l'appât trompeur des dissipations. Il lui en présenta les conséquences infaillibles et effrayantes pour l'avenir. Dans ce chapitre furent compris les articles de la négligence envers le Roi, des sociétés de la Reine, de l'abandon de toute occupation sérieuse et de la passion pour le jeu. L'Empereur, prenant le ton de la sensibilité, mit une mesure si juste à ses remontrances qu'elles n'effarouchèrent aucunement la Reine. Cette princesse lui fit des aveux plus étendus sur le Roi, sur ses entours ; elle convint des raisons de l'Empereur, en mettant cette restriction qu'il viendrait un temps où elle suivrait de si bons avis. » La Reine esquiva sans doute plus d'une difficulté en cette première causerie ; elle défendit avec vivacité la comtesse Jules, à propos de qui il eût été facile de l'embarrasser ; elle n'abandonna que la princesse de Lamballe, qu'elle n'aimait déjà plus et qu'elle était « au repentir », déclara-t-elle, d'avoir mise à la place qu'elle occupait. On aimerait connaître le banc, l'allée, le pavillon, où s'échangèrent ces confidences fraternelles.

Il ne semble pas que l'impérial censeur des mœurs de Versailles ait critiqué les amusements inoffensifs de Trianon. Une fête y fut donnée, le 13 mai, en son honneur. Après avoir visité Bellevue dans la matinée, il vint dîner à Trianon avec la Reine, M. de Mercy y était invité pour l'après-midi, avec les comtes de Belgiojoso, de Colloredo et de Cobenzl. « Nous y arrivâmes, raconte-t-il, à cinq heures, on se promena dans les jardins, où il y eut différents petits spectacles amusants. Madame et Madame la comtesse d'Artois s'y trouvaient, mais avec une suite très bornée. On passa dans les cabinets de la Reine, où l'on attendit l'arrivée du Roi, qui vint avec Monsieur et une suite assez nombreuse en hommes. Madame Sophie et Madame Élisabeth arrivèrent en même temps. On soupa à neuf heures ; on se rendit à dix heures et demie au spectacle, qui dura près de deux heures ». Ce spectacle était composé des *Fausses Infidélités,* jouées par la Comédie-Française, de *l'Amoureux de quinze ans,* joué par la troupe italienne et d'un ballet par les danseuses de l'Opéra, *le Prétendu et la Rosière.* L'Empereur jugea la fête bien ordonnée, apprécia la gaieté du Roi et les attentions un peu lourdes, mais bien intentionnées, qu'il eut pour sa personne, enfin « les grâces que la Reine y déploya envers un chacun ». C'est le lendemain que

ce grand curieux, au cours de ses visites aux environs de Paris, alla voir le pavillon de Louveciennes et fit, dans le jardin de la comtesse du Barry, cette rencontre qu'on prétendit née du hasard et qui donna matière aux gazettes. « A son retour par Versailles, l'Empereur eut un entretien particulier avec le Roi, qui lui fit de nouvelles confidences sur son état de mariage ». Les conseils spéciaux que Joseph II se permit de donner à son beau-frère, et qui furent suivis, intéressaient de fort près l'avenir de la Maison de France.

JOSEPH II, EMPEREUR D’ALLEMAGNE
(Musée de Versailles)



Le 30 mai fut la journée des adieux, à Versailles. Après avoir passé chez MM. de Maurepas et de Vergennes, l'Empereur resta avec le Roi et la Reine jusqu'à l'heure du salut. En sortant de la chapelle, il fit, seul avec la Reine, une promenade d'une heure dans les jardins. L'ambassadeur les suivait avec une dame du palais et deux valets de pied ; au retour dans les cabinets, il fut admis à leur dernière conversation et, « en quelque façon, pris comme témoin des promesses que cette princesse fit de suivre les avis de son auguste frère ». La Famille royale se réunit pour souper chez Madame. Entre onze heures et minuit, le voyageur embrassa le Roi avec émotion, lui recommanda le bonheur de sa sœur, et celle-ci se fit violence pour cacher l'excès de son attendrissement. Le « comte de Falkenstein » rentra à son hôtel garni, prit quelques heures de repos sur son lit de camp, et partit à l'aurore pour retrouver sa suite à Saint-Germain. « La Reine, qui avait voulu trop prendre sur elle pour faire bonne contenance, eut le même soir des convulsions de nerfs assez violentes... Elle voulut passer la journée dans la solitude, et elle se fit suivre au Petit-Trianon par la princesse de Lamballe, la comtesse Jules de Polignac et une seule dame du palais. » Une lettre de l'Impératrice y arriva fort à point ; « le contenu de cette lettre la satisfit et la calma infiniment ». Quelques mois plus tard, on s'occupait à lui envoyer de Vienne, de précieux souvenirs de son enfance. L'Impératrice faisait exécuter pour elle la copie de deux grands tableaux de famille représentant l'opéra joué à Schœnbrunn, aux noces de l'empereur Joseph, et le ballet dansé par les archiducs en cette circonstance mémorable ; on voit, sur la seconde toile, Marie-Antoinette elle-même entre deux de ses frères. Elle fit installer ces peintures par Bonnefoy du Plan à la place de celles qui décoraient sa salle à manger : « Je suis bien touchée, écrivait-elle, de la bonté de ma chère maman pour les tableaux. La mesure est parfaite ; ils augmenteront bien le plaisir que j'ai, quand je suis à Trianon. »

Le jardin cependant se meublait de perspectives intéressantes, bien que le rocher ni le lac ne fussent prêts et que le Temple de l'Amour ne fît que sortir de terre. Marie-Antoinette voulut le montrer à la Cour et en célébrer joliment l'inauguration. La fête fut offerte au Roi, le 3 septembre 1777. On raconta qu'il l'avait d'abord refusée, parce que les frais s'élevaient

à 80.000 livres et qu'on était alors à prêcher l'économie ; il finit par l'accepter, sans savoir qu'elle dépasserait de beaucoup cette somme, et sans trop s'étonner de l'innovation qui lui faisait recevoir de la Reine l'hommage d'une fête qu'il aurait dû lui donner. Elle fut d'ailleurs fort réussie et le nouveau Trianon fort admiré. Jamais il n'y avait eu autant de monde, et, pour la première fois, les femmes des ministres y furent invitées. Bonnefoy du Plan avait eu carte blanche et s'était surpassé. Le long des avenues extérieures, il avait installé des boutiques de marchands de Paris, qu'on avait engagés à venir en leur promettant à chacun quatre louis pour leurs faux frais. A l'intérieur du jardin, c'était le joyeux tumulte d'une foire. On avait planté sur la pelouse tout un décor de place publique, avec des bornes et des fontaines, une boulangerie, une pâtisserie, une rôtisserie. La guinguette, dressée plus loin, était formée de vingt et un berceaux de treillage, portant chacun le nom d'une Maison royale. Dans les boutiques, reliées par des guirlandes de fleurs, les dames de la Cour jouaient aux marchandes et la Reine versait de la limonade. Il y avait un cabinet de Comus et un théâtre en plein vent, où l'on représentait des proverbes à couplets, les *Sabots* de Sedaine, et des ballets grotesques. La foire comportait des parades de toute sorte ; on applaudit surtout le fameux Carlin, l'Arlequin de la Comédie-Italienne, batelant avec Dugazon, de la Comédie-Française, devant l'étalage d'un oiseleur, à l'intérieur de deux carcasses d'osier en forme de pie et de dindon. Le jeu de bague avait donné l'idée d'une fête à la chinoise ; il était entouré de gradins en amphithéâtre surmontés de quarante châssis peints représentant des vases de porcelaine pleins de fleurs, et les musiciens des gardes françaises y jouaient en costumes chinois. Le soir, dix-huit cents lanternes à la vénitienne et des feux de toutes espèces illuminèrent le jardin et permirent d'y continuer les amusements. M. Necker en eut, prétendit-on, pour quatre cent mille livres.

L'année suivante, à la fin du mois de juillet, il y eut deux petites fêtes à Trianon composées de divertissements dans les bosquets et d'un spectacle après le souper. Une troisième fête fut décommandée par Marie-Antoinette, le matin du jour où elle devait avoir lieu, parce qu'on apprit l'entrée de Frédéric II en Bohême, à la tête de troupes supérieures à celles que l'Autriche avait à lui opposer. La Reine était alors grosse de Madame

Royale et son état la rendait nerveuse à l'excès. Mercy la trouva en pleine crise de larmes, ne supportant pas « l'idée des amusements, tandis qu'elle ne pouvait que partager les peines et les inquiétudes » de sa mère. Elle avait eu, d'ailleurs, le même jour, un entretien avec le Roi sur les affaires, où elle avait pleuré pour le convaincre « que son honneur et sa gloire même lui prescrivaient de tout autres mesures » contre l'ennemi de l'Impératrice ; elle avait vu aussi M. de Maurepas et lui avait fait une scène assez violente, prétendant « que la France s'était prêtée aux cajoleries du roi de Prusse » et déclarant qu'elle ne supporterait plus les réponses évasives que le ministère français lui faisait sans cesse à ce sujet. Le vieux Maurepas était sorti de chez elle consterné ; et peut-être y avait-il eu de l'imprudence, de la part de la jeune femme, à laisser voir aux ministres de son mari qu'elle était inspirée par l'ambassadeur de l'Empire. C'était trop étaler « son vif et tendre intérêt pour son auguste maison ». Les Français eurent d'autres occasions de le connaître par la suite, et ce fut un grief sérieux contre la souveraine qu'ils n'aimaient plus.

Marie-Antoinette n'a jamais encore couché à Trianon, et toutes ses journées se terminent par le retour à Versailles. Sans doute désire-t-elle une circonstance qui puisse justifier la transgression des usages royaux. Elle se produit au printemps de 1779. La Reine a eu la rougeole, qui l'a naturellement séparée du Roi. La convalescence étant venue, on doit prolonger de quelques jours leur éloignement, pour éviter tout danger de contagion ; « Je vais aujourd'hui, écrit la Reine à Marie-Thérèse, m'établir à Trianon pour changer d'air jusqu'à la fin de mes trois semaines, époque où je pourrai voir le Roi. Je l'ai empêché de s'enfermer avec moi ; il n'a jamais eu la rougeole et, surtout dans ce moment, où il y a tant d'affaires, il aurait été fâcheux qu'il gagnât cette maladie. Nous nous écrivons tous les jours ; je l'ai vu hier de dessus un balcon en plein air. » Cette épouse empressée ne dit point à sa mère qu'elle emmène à Trianon une joyeuse compagnie, où la présence du mari serait superflue. Il y a non seulement toute sa maison, établie dans les logements de l'ancien Trianon, mais encore tous les « entours », et l'ensemble fait beaucoup de monde. Les journées sont réglées agréablement. Le matin, quand la Reine a pris le lait d'ânesse,

on l’accompagne dans sa promenade, qui a lieu quelquefois sur le Grand Canal. Un déjeuner remplace le dîner ; puis le jeu et la causerie conduisent au temps du souper, qu’on sert tôt pour que l’auguste convalescente puisse se retirer dès onze heures. A ces soirées, quelques dames de Paris sont admises successivement, telles que la maréchale de Mouchy, la duchesse de Cossé et « autres femmes de cet étage ». Cette prudente mesure permet à la Reine de passer, sans trop faire crier, le reste de son temps avec ses seuls amis.

LA REINE MARIE-ANTOINETTE
Peinture attribuée à Vestier
Photo Braun & Cie



« Une disposition si judicieuse, assure Mercy, contribua beaucoup à calmer les mouvements de jalousie et d'envie ; cependant la présence à demeure de quatre personnages externes, qui avaient gardé la Reine dans sa maladie, occasionna encore des dégoûts et des propos. » Ces quatre « gardes du corps », qui avaient obtenu du Roi la permission de tenir compagnie à la Reine pendant toute sa maladie, étaient le duc de Coigny, le duc de Guines, et deux étrangers au service de la France, le comte Valentin Esterhazy et le baron de Besenval.

Les trois premiers faisaient partie de la « société » et le quatrième, qui en était écarté depuis quelque temps, dut son rappel à des qualités particulières, sa conversation mordante et renseignée étant malheureusement de celles qui savaient distraire la Reine aux dépens du prochain. Les quatre messieurs, « qui jouissaient d'un avantage inusité et auquel ils n'auraient eu aucune raison de prétendre », furent naturellement fort plaisantés ; la Cour mit en question « quelles seraient les dames choisies pour garder le Roi, au cas où il tomberait malade ». Ces favoris affichés entendirent tirer parti de leur privilège. Repoussés par Lassone, le médecin, de leur prétention de veiller la Reine pendant la nuit, ils s'emparèrent de la chambre depuis sept heures du matin jusqu'à onze heures du soir, et « n'en sortirent que pour le temps de leur repas ». C'était le moment que l'abbé de Vermond, Mercy et même Madame de Lamballe choisissaient pour voir la Reine. « La favorite chérie » ne paraissait pas, ayant elle-même la rougeole ; mais ses amis, nous dit-on, se chargeaient de la prôner et de dauber sur le reste de l'univers ; toutes les réputations y passaient, et l'occasion paraissait unique pour amorcer des intrigues et insinuer des prétentions. N'allèrent-ils pas jusqu'à reprocher au Roi d'avoir acquiescé à la volonté de la Reine, en cessant d'entrer chez elle ? Elle en fût venue à prendre de l'aigreur contre lui, si Vermond n'eût détruit l'ouvrage de ces indiscrets. « La présence de Madame tempérait un peu ce langage ; mais elle ne restait pas constamment auprès de la Reine. M. le comte d'Artois y apportait toute sa pétulance et ajoutait au désordre d'une pareille société ».

Si l'on en croit Mercy, les quatre gardes du corps de la Reine continuèrent leur rôle perfide ou léger pendant les dix jours qu'on passa à Trianon. Il s'y trouva seulement amoindri par la présence d'une partie de la

Cour et aussi par la rivalité née entre les deux ducs, Coigny étant vexé de voir Guines, nouveau venu, prendre sa place de grand favori et de conseiller toujours écouté. Mais, comme la malveillance du mentor autrichien n'est pas douteuse, il convient de distinguer entre des hommes qu'il accable également et qui sont de valeur morale très différente.

Le baron de Besenval, quinquagénaire important, lieutenant-colonel des Gardes suisses, cache, sous les francs dehors des montagnards de son pays, un goût pour l'intrigue qui l'a toujours rendu redoutable ; il est aussi cynique que spirituel, et sa galanterie garde aussi mauvais ton que sa gaieté ; mais il est amusant, et la Reine pardonne tout à qui l'amuse. Plus raffiné et à peine moins méchant, M. de Guines sait persifler avec grâce et a rapporté de ses ambassades des histoires plaisantes qu'il conte à merveille ; Marie-Antoinette goûte ses talents de flûtiste, mais elle s'attache à lui surtout par les bienfaits dont elle l'a comblé : il lui doit son titre de duc et un précieux appui dans le procès scandaleux qu'il a dû soutenir contre le secrétaire de son ambassade à Londres. M. de Guines est adroit, entreprenant, ambitieux ; il accable la Reine de mémoires instructifs et veut, comme Besenval, l'intéresser à la politique, assuré qu'il est d'y trouver son compte. M. de Coigny se recommande par des mérites fort supérieurs ; c'est un grand seigneur de race, laid, mais de belle tournure et d'un ton exquis ; sa politesse, son égalité d'humeur le font déclarer digne des honneurs qui viennent le chercher et son élévation, qui lui vaut des envieux, ne lui fait pas d'ennemis. Cependant la faveur de Madame de Polignac lui a porté ombrage ; il l'a « frondée » quelque temps, assez vivement, et la Reine a dû se mêler de réconcilier ces deux puissances. Maréchal de camp, colonel général des dragons, gouverneur de Choisy, cordon bleu à quarante ans, M. de Coigny deviendra maréchal de France sous la Restauration. Suivant l'usage du temps, le duc néglige sa charmante femme, personne accomplie et justement fêtée, dont Marie-Antoinette dit qu'elle est reine à Paris, si elle-même est reine à Versailles.

Le comte Valentin Esterhazy, le plus jeune des quatre amis de la Reine, ne paraît pas être le « freluquet », que Marie-Thérèse s'indigne de voir en faveur auprès de sa fille. C'est un excellent officier au service de la France, colonel-propriétaire du régiment de hussards à son nom ; mais, comme le

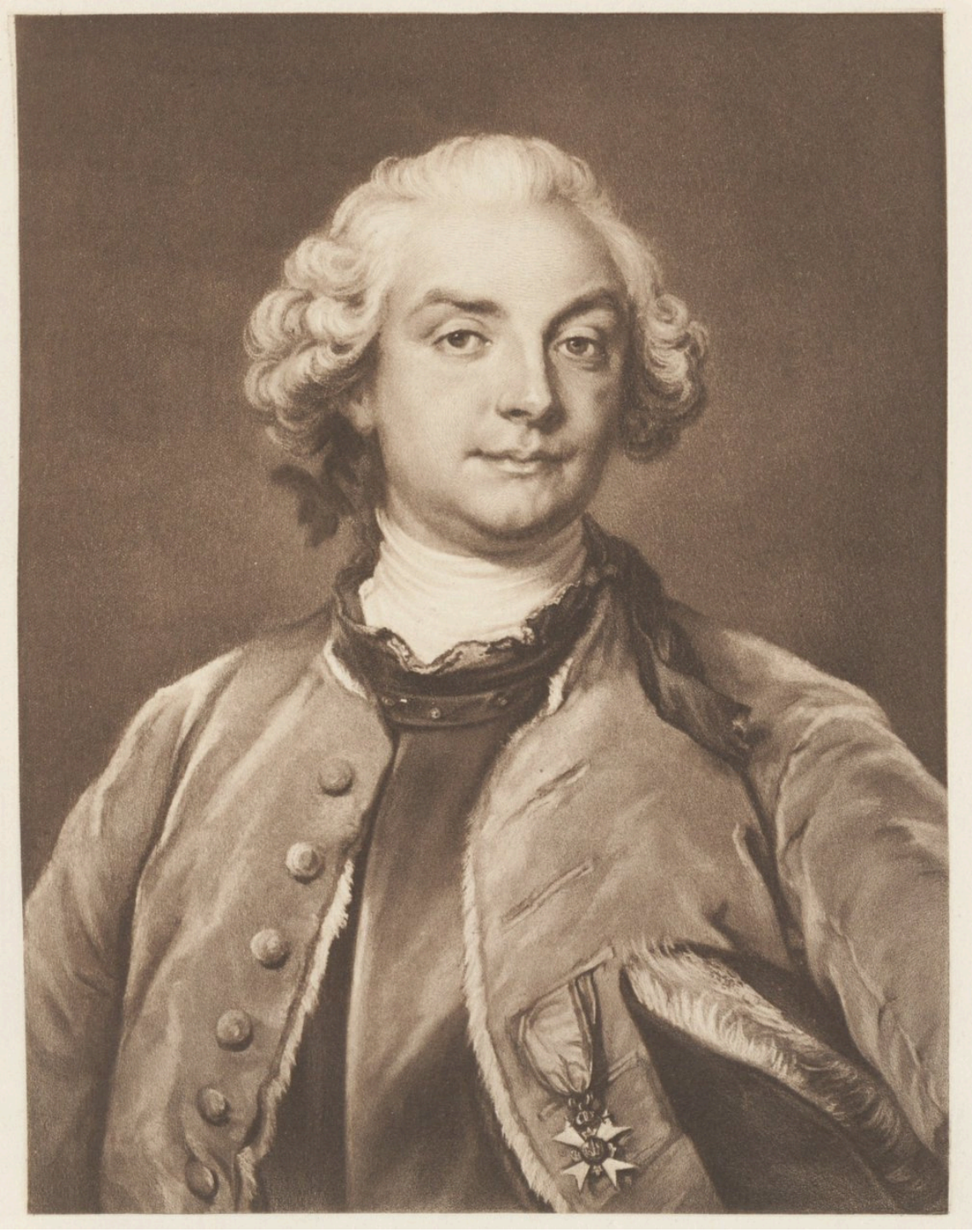
grand-père, qui a transporté en France une branche de sa maison, s'est illustré dans les insurrections hongroises aux côtés de Rakoczy, l'Impératrice ne pardonne pas à sa descendance et affecte de traiter éternellement en réfugié le comte Valentin. Il est cependant fort apprécié à la Cour de France, où Mercy lui-même reconnaît « bien fondée » sa réputation d'honnêteté. On le sait particulièrement aimé du Roi, qui fait payer ses dettes de jeu par les mains de la Reine et qui ne lui ménage pas les marques d'estime. Bientôt, on le verra maréchal de camp, inspecteur des troupes, gouverneur de Rocroi, puis cordon bleu et membre du Conseil de la guerre ; ce ne sont point là des honneurs que l'on accorde à la légère et sans être mérités. Il épousera en 1784 la plus riche héritière de Paris, Mademoiselle Fanny d'Hallweill, et les lettres tendres et simples qu'il adressera à sa femme serviront un jour à mettre en lumière plus favorable son rôle et son caractère. Valentin Esterhazy sera le plus intime ami du comte Axel Fersen, saura ses secrets et partagera son dévouement. Marie-Antoinette a bien placé en lui sa confiance et l'on peut même regretter qu'elle n'ait pas toujours choisi d'aussi sûres amitiés.

Le comte Esterhazy, qui parle avec reconnaissance dans ses mémoires des bontés de ses souverains, a laissé quelques lignes sur le fameux voyage de la convalescence de Marie-Antoinette, pendant lequel ses compagnons et lui logèrent au Grand-Trianon : « Les trois semaines que nous passâmes à Trianon furent très agréables, uniquement occupés de la santé et de l'amusement de la Reine, de petites fêtes simples dans un lieu charmant, dans une belle saison, des promenades en calèche ou sur l'eau, point d'intrigues, point d'affaires, point de gros jeux ; seule la grande magnificence qui y régnait pouvait faire soupçonner qu'on fût à la Cour ». On est surpris de ne pas trouver en cet endroit des mémoires le nom de Fersen, qu'Esterhazy avait rencontré l'hiver précédent dans l'entourage de Marie-Antoinette. Le jeune Suédois venait de quitter la France à ce moment même et son départ précipité fut le sujet de plus d'une conversation de Trianon.

A quel moment, Axel Fersen commença-t-il à aimer la Reine ? Peut-être dès la première heure de son arrivée à la Cour, en ce mois d'août 1778, où reparut devant lui, embellie et transformée, la princesse qu'il avait entrevue

dauphine, lors d'un ancien séjour. Il se fait présenter comme s'il paraissait à Versailles pour la première fois ; mais quelqu'un ne l'a pas oublié : « Ah ! c'est une ancienne connaissance ! » s'écrie Marie-Antoinette, et ce mot touche en lui le sentiment plus que la vanité. Plus d'une fois, par la suite, il est heureux d'instruire son père des bontés qu'il reçoit de la Reine, « la plus jolie et la plus aimable princesse que je connaisse », écrit-il très simplement. Bientôt, l'accueil devenu tout à fait familier, un goût marqué trop vivement pour sa présence, troublent ce chevalier scandinave de vingt-quatre ans, étonné des libertés qu'autorisent les manières nouvelles de Versailles. Il s'inquiète des compliments sur ce qu'on appelle déjà « sa conquête » ; il songe à fuir le danger naissant ; et voici ce que lit le roi Gustave III, dans la dépêche diplomatique du comte de Creutz écrite le 10 août 1779, deux jours avant le voyage de Trianon : « Je dois confier à votre Majesté que le jeune comte Fersen a été si bien vu de la Reine que cela a donné des ombrages à plusieurs personnes. J'avoue que je ne puis m'empêcher de croire qu'elle avait du penchant pour lui ; j'en ai vu des indices trop sûrs pour en douter... » Quels indices plus certains que le chagrin non dissimulé de la Reine, quand Fersen annonce son départ pour l'Amérique ? « La Reine ne pouvait le quitter des yeux, les derniers jours ; en le regardant, ils étaient remplis de larmes. » Il fallait évidemment au jeune homme, écrit encore l'ambassadeur, « une fermeté au-dessus de son âge pour surmonter cette séduction » ; mais le parti était sage, et quatre années au service des « insurgents » dans l'armée de Rochambeau, devaient expier, d'abord, cette innocente bonne fortune.

LE COMTE AXEL FERSEN
Pastel de Gustaf Lundberg
(Château de Gripsholm)



Le résultat du premier séjour prolongé à Trianon fut que Marie-Antoinette, ayant vu qu'on pouvait commodément s'y établir et y cultiver avec agrément les amitiés particulières, s'occupa de préparer d'autres voyages. Celui qui s'achevait commençait sa liaison avec Madame Élisabeth. C'était une enfant de quinze ans, sérieuse au-dessus de son âge et d'un esprit cultivé, déjà formée aux exercices de la piété la plus solide et d'une active charité, dont Marie-Antoinette n'avait guère l'idée ; tout le caractère de la princesse, toutes ses qualités modestes et profondes, semblaient l'éloigner d'une brillante belle-sœur, qui sut cependant les apprécier. La jeune princesse venait à Trianon amenée par la comtesse Diane de Polignac, sa dame d'honneur, sœur du mari de la favorite. Madame de Bombelles, l'amie la plus chère de Madame Élisabeth, confiait à son mari, dans une lettre du 22 avril, des nouvelles qui la réjouissaient : « La Reine en est enchantée ; elle dit à tout le monde qu'elle ne la connaissait pas encore bien, mais qu'elle en avait fait son amie et que ce serait pour toute sa vie. » Cette affection devait durer, grandir même aux jours des suprêmes épreuves ; en attendant, Marie-Antoinette ne revint plus habiter Trianon, sans y amener avec elle Madame Élisabeth, à qui fut réservée une partie du second étage du petit château.

Les autres princesses de la famille n'avaient point paru à Trianon, où Monsieur était allé dîner une seule fois. Le Roi avait semblé se désintéresser de ce qui s'y passait, et quelques propos d'indifférence tenus par lui faisaient raisonner la Cour et la Ville. N'allait-on pas jusqu'à lui prêter des vues sur la comtesse Hardouin de Châlons ? M. de Coigny, en s'occupant de cette belle cousine de Madame de Polignac, et en l'accompagnant aux eaux, coupa court à ces médisances. Mais, un peu inquiète qu'on cherchât « à travailler l'esprit du Roi du côté de la galanterie », Marie-Antoinette se décida à lui marquer de l'attachement et à l'attirer dans son cercle. Elle voulut être de toutes les chasses de Saint-Hubert, maison située entre la forêt de Saint-Léger et celle de Rambouillet et que Louis XVI affectionnait tout comme Louis XV ; elle imagina, de son côté, de petites parties à Trianon, où le Roi fut toujours invité. Il y en eut une chaque semaine de juin : « Toute la Famille royale, écrit Mercy, se réunit à Trianon chez la Reine et y soupe. Il y a ordinairement un spectacle

et un peu de jeu pour remplir la soirée. Le Roi paraît se plaire beaucoup à ces petites parties de plaisir ; il n'y a que les courtisans les plus favorisés qui y soient admis. » Les autres sans doute tâchaient de s'y glisser en fraude, car Bonnefoy du Plan dut réclamer à Mique des doubles serrures à toutes les portes : « Tels soins que je prenne, disait-il, il y a des tricheries : vous en avez eu une preuve mardi dernier, où il y avait peut-être six cents personnes, lorsque la liste de la Reine ne montait pas à deux cents. » L'empressement des courtisans s'explique par l'attrait de ces soirées, que révèle une description insérée dans la correspondance de Grimm : « Tous les fossés qui entourent le jardin étaient semés de fascines allumées, dont la lueur, mêlée avec celle de plusieurs lampions cachés avec beaucoup d'art dans le feuillage des bosquets les plus touffus, répandait au milieu de la nuit une clarté douce, semblable au clair de lune ou aux premiers rayons de l'aube matinale. Ayant fait remarquer à Sa Majesté l'effet singulier de la nouvelle aurore, on lui donna le désir de descendre dans ses jardins. Là, elle fut surprise par les sons d'une musique céleste et, en suivant les accents d'une mélodie si touchante, elle aperçut, dans une des niches du bosquet, un berger jouant de la flûte (c'était M. le duc de Guines) ; plus loin, deux faunes, Begozzi et Ponte, qui exécutèrent d'abord un duo de cors et de hautbois et, réunissant ensuite leurs accords avec ceux de la flûte, formèrent un trio charmant. Des couplets chantés par d'autres divinités champêtres terminèrent ce joli impromptu ; mais ces couplets ne sont point sortis du sanctuaire pour lequel ils ont été faits. » A Versailles, les nuits d'été de la Cour se passent en divertissements moins discrets. Le public a la liberté d'entrer dans les jardins, pour entendre la musique des gardes françaises ou suisses, et une véritable « cohue » se rassemble sur la grande terrasse de l'Orangerie. Après le souper et le jeu, les princesses y descendent avec la Reine, mais en de simples costumes, qui ne permettent pas de les reconnaître et ne les défendent pas assez de la mauvaise compagnie.

A Trianon, l'habitude était prise des réunions de famille, avec quelques personnes invitées. On y jouait gros jeu comme à Versailles et à Marly, et l'on trouvait auprès de Marie-Antoinette un accès toujours profitable, surtout lorsqu'on pouvait la voir au matin, dans l'intimité de sa première

promenade. Le comte Esterhazy, qui fut toujours des privilégiés, mentionne en ses mémoires le séjour qu'il fit, à Versailles cet été-là, entre deux inspections des troupes dans le Hainaut : « La Reine, dit-il, fut à Trianon ; on y joua la comédie et toute la société de la comtesse Jules fut admise. Le Roi y venait dîner, tous les jours où il ne chassait pas, et y soupait régulièrement tous les soirs. La Reine et Madame Élisabeth étaient seules logées à Trianon, avec leurs dames d'honneur et la comtesse Jules. » Souvent les soirées étaient remplies par de petites fêtes, avec illumination des bosquets, et par le spectacle dans la jolie salle élevée auprès du jardin français et inaugurée au mois de juin 1780. Au printemps précédent, la Reine avait fait venir avec grand succès la troupe de Nicolet, dite « les grands danseurs du Roi », spectacle qu'elle n'aurait pu voir à Paris. Le comte d'Artois, fort habile aux exercices du corps, s'avisa de briguer les mêmes suffrages que ces baladins à la mode. Il n'hésita pas à leur demander des leçons de voltige. On fut intrigué quelque temps de le voir, tous les matins, se rendre à Trianon ; il y retrouvait, sans qu'on s'en doutât, le danseur Placide et le Petit-Diable, qui lui enseignaient leurs exercices les plus réputés ; le prince, au jour venu, put révéler des talents inattendus à sa belle-sœur émerveillée.

Le jardin étant fini, Marie-Antoinette aimait à en faire les honneurs aux princes étrangers qui passaient à Paris. Si leur incognito ne permettait pas de leur offrir une fête, on convenait au moins d'une simple visite, que la Reine guidait elle-même. Au printemps de 1780, par exemple, elle reçut ses chères princesses de Hesse-Darmstadt, venues en France avec le prince Georges, à l'occasion d'un procès. Elle les combla d'attentions pendant leur séjour, leur donna ses loges à Paris, leur fit voir quelques spectacles à Versailles, se promena à cheval avec elles dans le grand parc. Parmi les billets qu'elles conservèrent de sa main, il en est un adressé à la princesse Louise, femme du prince héréditaire, et qui se rapporte à Trianon. Le ton simple et familier ajoute un certain charme aux indications précises qui y sont données : « J'accepte avec grand plaisir votre proposition, Madame ; je vous prierai seulement de me faire dire de bouche, par l'homme que j'envoie, lequel des jours vous aimez mieux de demain ou de vendredi. Si vous voulez venir à mon jardin tout de suite, il fait si beau que je serai

charmée de vous le montrer ainsi qu'à Messieurs les Princes héréditaire et Frédéric... Comme il fait plus beau le matin que le soir, si vous voulez venir à midi, je vous donnerais à déjeuner. Je serai toute seule ; ainsi je vous demande en grâce de ne point venir parée, mais comme on est à la campagne, et les messieurs en frac. »

Au mois de juillet, Mercy remarque que « la Reine est de plus en plus occupée de sa maison de plaisance et qu'elle s'y rend presque chaque jour, soit le matin, soit l'après-midi ; Sa Majesté n'y est suivie que par deux ou trois personnes ». Elle y ordonne alors des améliorations nombreuses. On agrandit les communs, ateliers du garde-meuble, écuries, remises, offices et cuisines. Les cuisines surtout deviennent considérables ; il y a une pièce pour préparer les viandes froides, une pour les potages et les entrées, une pour les grandes et moyennes entrées, une pour les entremets, une pâtisserie et une rôtisserie. On devine que des réceptions importantes se préparent. Au-dessus sont disposées des chambres à coucher pour les femmes de la Reine, ses coiffeurs, ses postillons, ses piqueurs et divers officiers. Pour loger d'autres serviteurs nécessaires les jours de fête, on prévoit un certain nombre de maisons de bois, qui disparaissent comme à Versailles, quand elles cessent de servir.

LA REINE MARIE-ANTOINETTE A CHEVAL
Peinture de Louis-Auguste Brun
(Musée de Versailles)



A l’intérieur du château se font aussi plusieurs installations. Un très petit cabinet entresolé, qui touche à la chambre de la Reine, a reçu, probablement en 1776, un mécanisme ingénieux, qui rappelle celui des tables de Loriot ;

des glaces disposées sous le parquet s'élèvent à volonté pour masquer les fenêtres. Mique, qui nomme ce boudoir « le cabinet des glaces mouvantes », l'embellira plus tard en y plaçant une cheminée de marbre blanc et de délicieux lambris sculptés au chiffre de Marie-Antoinette, parmi des branches de rosiers, des lyres, des colombes, des carquois et des cassolettes. En 1780, il établit au-dessus une bibliothèque munie d'armoires « peintes en blanc adouci, avec des panneaux grillés à mailles de fil de laiton » et garnis de rideaux en taffetas vert-pomme. On y a placé une collection composée surtout de livres agréables, et qu'il ne faut pas confondre avec celles que la Reine a dans ses cabinets de Versailles et plus tard aux Tuileries. On possède les divers catalogues : celui de Trianon comprend 1930 volumes, où les romans comptent pour 536 et les pièces de théâtre pour 408. Le reste est réparti entre les sciences et arts, les belles-lettres et l'histoire. Ce n'est qu'une bibliothèque de campagne, réunie pour la distraction des habitants du château et qui n'a pas les élégantes et riches reliures des autres collections royales ; tout est relié uniformément en veau écaille, sans or sur les tranches, avec des fers médiocres donnant les armes de la Reine sur les plats et, sur le dos, les lettres C.T. (Château de Trianon) surmontées de la couronne. La plupart des livres sont modernes et semblent achetés en bloc par le sieur Campan, le bibliothécaire. Ce sont ceux qu'on trouve dans toutes les bibliothèques analogues de l'époque ; mais les ouvrages intéressant le théâtre sont particulièrement nombreux ; les divers recueils dramatiques figurent au complet, le *Théâtre françois* en quatorze volumes, le *Nouveau Théâtre italien* en dix, le *Théâtre bourgeois,* le *Théâtre de campagne,* le *Théâtre de société,* les *Proverbes dramatiques,* les *Parodies du Nouveau théâtre italien*, etc. Cette réunion révèle les goûts de Marie-Antoinette, qui fait, en 1780, ses débuts d'actrice. Le reste de la bibliothèque ne l'intéresse guère : « Hors quelques romans, dit Besenval, elle n'a jamais ouvert un livre. »

Cette année 1780, qui voit non seulement l'achèvement des jardins, mais aussi l'inauguration du Théâtre de la Reine, marque le plus intéressant moment de l'histoire de Trianon. Marie-Antoinette se jette dans sa nouvelle

fantaisie avec la fougue qu'elle porte à toutes les choses du plaisir ; elle s'y absorbe des journées entières, au détriment de ses occupations royales et de ses devoirs d'étiquette, réduisant ses réceptions à l'indispensable et bientôt, rien ne compte pour elle que ses pièces, ses rôles, ses répétitions et tout le mouvement qu'entraîne l'organisation suivie des spectacles d'amateurs. Dans une cour ombrageuse et jalouse comme celle de Versailles, les inconvénients ne tardent pas à se produire : « Depuis un mois, écrit Mercy le 16 septembre, toutes les occupations de la Reine et tous ses amusements se sont concentrés dans le seul et unique objet de deux petits spectacles représentés sur le théâtre de Trianon. Le temps nécessaire à apprendre les rôles, celui qui a dû être employé à de fréquentes répétitions, joints à d'autres détails accessoires, a été plus que suffisant pour remplir les journées... Une manière d'amusement, qui se borne à un si petit nombre de personnes, devient un indice d'autant plus marqué de faveur pour ceux qui y sont admis, et par conséquent un motif de jalousie et de réclamation pour les exclus. La princesse de Lamballe, en raison de sa charge de Surintendante, a cru pouvoir prétendre à une exception qu'elle n'a point obtenue. Les grandes charges et les dames du Palais de semaine ont représenté que, d'après les usages établis, aucune circonstance ne devait les priver de l'avantage de faire leur service, lequel se trouvait réduit à paraître les jours de dimanche et de fête à la toilette de la Reine, et aux offices de l'église ; toutes pareilles instances, qui sont restées sans effet, ont causé des dégoûts, et ont donné lieu à quelques propos, qui de Versailles se sont répandus à Paris. »

La Reine vient s'installer à Trianon, du 6 au 19 septembre, prenant pour prétexte les réclamations et les plaintes dont la Cour l'accable. « Quoique cette légère effervescence ne puisse point avoir de suite, dit Mercy, la Reine, pour en diminuer le motif, est restée toute cette semaine établie à Trianon avec la comtesse de Polignac, la duchesse de Guiche et la comtesse de Châlons. Il n'y a point eu de spectacles. Sa Majesté a permis aux grandes charges et aux dames du Palais qui sont de semaine d'aller diner et souper à Trianon. Le Roi s'y rendait régulièrement et y retournait le soir. Les princes et les princesses de la Famille royale s'y rendaient à volonté dans les différents temps de la journée. Le mardi, la Reine revint le matin à

Versailles, pour que les Ambassadeurs et Ministres étrangers fussent à même de lui faire leur cour, après quoi Sa Majesté retourna à Trianon. Cet arrangement a produit en partie l'effet que la Reine en avait attendu. Les gens de la Cour ont été moins mécontents ; mais les spectacles qui vont recommencer, en occasionnant de nouveau les exclusions, feront renaître les dégoûts et les plaintes. Cela pourra même être de quelque durée, parce qu'il semble qu'il n'y aura point de voyage à Marly, et que le Roi et la Reine, très satisfaits des petits amusements que leur procurent les séjours à Trianon, s'en tiendront à cette forme de société, un peu trop restreinte pour une nation aussi active et empressée que l'est celle-ci. Le défaut d'occasions à faire sa cour pourrait à la longue en diminuer l'habitude et le désir. Il y en a eu, cette année, un indice au jour de la fête du Roi, où il ne s'est pas trouvé à Versailles la moitié du monde que l'on y voyait les années précédentes. »

L’ARCHIDUCHESSE MARIE-CHRISTINE, DUCHESSE DE SAXE-TESCHEN

Pastel

(Petit-Trianon)



Des récits de ce genre, atténués pourtant, doivent déplaire autant que possible à Marie-Thérèse. Elle réclame d’autres détails : « Je ne regarde que

comme passagers les amusements de Trianon, sans m'en inquiéter, tant qu'il ne s'y mêle quelque inconvénient majeur ; seulement je ne saurais approuver que la Reine y couche sans le Roi. Au reste, je voudrais avoir les pièces qu'on a représentées à Trianon, avec les noms des personnes qui ont joué chaque rôle, en m'indiquant notamment ceux de ma fille. » Marie-Antoinette sent qu'elle doit fournir quelques explications à Vienne, pour y faire juger sa conduite comme naturelle ; elle déploie son habileté à écrire à l'Impératrice : « Je me suis établie à Trianon pour huit ou dix jours, afin de faire le matin des promenades à pied, qui sont essentielles à ma santé ; cela n'était pas possible à Versailles. Trianon n'est qu'à dix minutes en voiture et l'on peut aisément y venir à pied. Le Roi parait s'y plaire beaucoup ; il y vient souper tous les jours et vient me voir le matin, comme dans mon appartement à Versailles. J'ai choisi ce moment-ci pour mon séjour ici, parce que c'est le mois où le Roi chasse presque tous les jours et où il a le moins besoin de moi. » Et un peu plus tard : « Le Roi est allé faire une course de chasse pour trois jours à Compiègne ; je passe ce temps-là à Trianon. » Elle désire que Mercy rassure l'Impératrice sur l'approbation du mari, qui couvre les plus hautes fantaisies de la jeune femme ; et l'ambassadeur ne manque pas d'indiquer que tout se passe d'accord avec le Roi : « La forme du dernier séjour à Trianon lui avait paru très agréable ; il s'y rendait tous les jours le matin, sans aucune suite, souvent en se promenant à pied, ou quelquefois dans une voiture légère qu'il conduisait lui-même. » A cette époque, d'ailleurs, Louis XVI est fort amoureux et ne saurait rien refuser à celle qui l'éblouit et le subjugue ; c'est une tardive lune de miel, que goûte le ménage royal, sérieusement uni par la naissance d'un premier enfant.

Rien ne peut enchanter davantage Marie-Antoinette que cette vie animée et sans étiquette, dont on nous trace un tableau assez précis : « Toutes les matinées ne présentaient à Trianon que l'aspect d'une campagne habitée par des particuliers. La Reine y était seule avec sa favorite et la duchesse de Guiche, fille de cette dernière. Il n'y avait de gens de service en sous-ordre que le nombre strictement nécessaire, sans aucune des charges de la Cour. Les après-dîners prenaient tout une autre face : les princesses et princes de la famille royale, Mesdames tantes, les personnes les plus distinguées de

leur suite, les dames du Palais et quelques externes les plus favorisés se rendaient à Trianon et y passaient le reste de la journée et la soirée. Les jardins charmants de cette maison de plaisance y procuraient les promenades les plus variées, et quelques jeux de commerce y remplissaient les intervalles de l'avant et de l'après-souper. » Peut-être convient-il de mettre ici la liste de ces dames du Palais de la Reine, qui, d'après M. de Mercy, ont pu paraitre à Trianon à cette date. C'étaient, avec la dame d'honneur, princesse de Chimay, et la dame d'atours, marquise de Mailly, la marquise de Talleyrand, la vicomtesse de Choiseul, la comtesse de Grammont, la marquise de Tonnerre, la comtesse d'Adhémar, la duchesse de Chaulnes, la duchesse de Beauvilliers, la duchesse de Luxembourg, la comtesse de Tavannes, la duchesse de Duras, la duchesse de Luynes, la marquise de la Roche-Aymon, la princesse d'Hénin, et enfin, dernière inscrite à *l'Almanach Royal*, la comtesse Dillon, pour qui Marie-Antoinette a montré un goût si vif et qu'a supplantée Madame de Polignac. Celle-ci est au comble d'une faveur, qui s'étend à toutes les femmes de la famille : sa fille d'abord, mariée au duc de Guiche, capitaine des gardes du corps en survivance, cette jolie « Guichette » dont la gracieuse fraîcheur n'éclipse pas la beauté maternelle ; puis la belle-sœur non mariée, la terrible Diane, qu'on s'étonne de voir à la tête de la maison de Madame Élisabeth ; l'autre belle-sœur mariée, la comtesse de Polastron, présentée seulement en septembre 1780 et qui va fixer pour jamais le cœur du comte d'Artois ; les cousines enfin, la comtesse d'Andlau, née d'Espagnac, la comtesse Hardouin de Châlons, née d'Andlau, que les maris ne gênent guère. Ce petit groupe féminin, que Madame Vigée-Le Brun a peint presque tout entier, est le seul où la Reine paraisse se plaire. Comme il doit tout à Madame de Polignac, il s'entend pour la soutenir à son tour, en l'exaltant auprès de l'auguste amie.

LOUISE D’ESPARBÈS, COMTESSE DE POLASTRON

Pastel de Kucharski

(A Madame la vicomtesse de Fontenay)



On a eu d’éclatantes preuves de ces sentiments au mois de mai précédent. Tandis qu’elle préparait le mariage de sa fille, Madame de Polignac était enceinte. Elle va s’établir, pour ces couches tardives, au village de Passy, dont l’air lui convient mieux que celui de Paris. Marie-Antoinette ne peut se résigner à son absence ; elle décide que la Cour ira, pendant neuf jours, habiter le château de la Muette, tout voisin de Passy : « Le public de Paris, observe Mercy, n’applaudit pas du tout à ce motif et le regarde comme une démonstration de faveur trop exagérée. » Dès le matin, la Reine arrive auprès du lit de Madame de Polignac ; elle dîne dans sa chambre, en tête-à-tête, à moins qu’elle n’y trouve le tendre Vaudreuil ou d’autres amis ; en tout cas, on ne la voit revenir à la Muette que pour le jeu du soir et le souper. Un jour, elle amène le Roi et, comme « c’est la seule maison particulière de Paris où le monarque soit entré depuis qu’il règne », une distinction aussi marquée fait sensation. De Versailles, Marie-Antoinette va chez son amie deux fois par semaine, en se rendant aux spectacles de Paris. Comme elle ne peut décidément se passer d’elle, elle finit par l’installer au Château, dans un appartement voisin du sien, que la nouvelle duchesse occupera jusqu’au moment où sa faveur croissante l’élèvera à la charge de gouvernante des Enfants de France. C’est là, sur la cour royale, dans cette vieille aile Louis XIV, qui fait face à l’aile bâtie par Gabriel, que se dérouleront les heures les plus heureuses de cette intimité, sous les yeux d’une cour jalouse, dont la médisance est moins excitée par le secret de Trianon que par ce va-et-vient public.

Là-bas, en cette vie de « simple particulière » que s’est faite Marie-Antoinette, certaines familiarités ne choquent point ou, du moins, ne sont vues que de serviteurs discrets et de compagnons bienveillants. Il en est autrement dans la grande demeure des rois, où restent attachés les souvenirs de la grave infante Marie-Thérèse, de l’irréprochable dauphine de Bavière, de la sage Marie Leczinska et de ses filles, toutes respectueusement soumises aux sévérités de l’étiquette comme aux volontés du Roi, toutes liées par les usages héréditaires, qui sauvegardèrent leur prestige et les mirent à l’abri des malsaines curiosités. Ces princesses aussi avaient connu l’amitié et consolé leurs chagrins auprès de cœurs dévoués et fidèles. En maintenant les distances, en s’inclinant devant les règles nécessaires, elles

avaient joui de ces biens innocents, sans jamais provoquer l'ombre d'un blâme. Aucun soupçon injurieux n'avait effleuré leur réputation ; et voici que l'imprudente reine qui leur succédait attirait à la monarchie des attaques jusqu'alors ignorées.

Méprisons les pamphlets infâmes, qui fournirent à tant de basses plumes de ce temps une carrière odieuse et profitable ; croyons, avec son frère Joseph II, que la Reine est « une aimable et honnête femme, un peu jeune, peu réfléchie, qui a un fonds d'honnêteté et de vertu vraiment respectable », et que cette vertu est « intacte », « et même austère, par caractère plus que par raisonnement » ; écoutons-la rire elle-même, peut-être un peu trop gaiement, des fredaines qu'on lui prête, et dire à des amies : « S'il est méchant de la part des autres de me supposer des amants, il est bien plus singulier de la mienne que j'en aie tant à ma charge et que je me passe de tous ! » Relisons cependant la lettre qu'osait adresser un jour à Marie-Antoinette son ancien précepteur, l'abbé de Vermond : « Vous êtes devenue fort indulgente sur les mœurs et la réputation de vos amis et amies. Je pourrais prouver qu'à votre âge cette indulgence, surtout pour les femmes, fait un mauvais effet ; mais enfin je passe que vous ne preniez garde ni aux mœurs, ni à la réputation d'une femme, que vous en fassiez votre société, votre amie, uniquement parce qu'elle est aimable ; certes, ce n'est pas la morale d'un prêtre ; mais que l'inconduite en tous genres, les mauvaises mœurs, les réputations tarées et perdues soient un titre pour être admis dans votre société, voilà ce qui vous fait un tort infini ! Depuis quelque temps, vous n'avez même pas la prudence de conserver liaison avec quelques femmes qui aient réputation de raison et de bonne conduite.... »

Ce sont là des jugements bien durs, exagérés assurément pour servir de sermon. L'abbé, agent de l'Autriche, fait trop de zèle : il n'y a, dans le cercle de la Reine, nul homme dont on puisse dire que la réputation est « tarée », si ce n'est le duc de Guines et, pour celui-là même, l'expression dépasse de beaucoup la vérité. D'autre part, si la plupart de ces femmes, comme il n'est que trop vrai, ont un amant, la faiblesse de ces cœurs « sensibles », rachetée souvent par une longue fidélité, est fort éloignée de l'inconduite affichée de tant de grandes dames de la génération précédente.

Atténuons, pour être justes, la portée de ce réquisitoire, d'ailleurs partial ; mais comment ne pas s'étonner, ne pas s'effrayer qu'on ait pu l'écrire ?

Revenons aux anecdotes de Trianon et à ce séjour d'été de 1780, où les récits et les correspondances nous font suivre en son détail la vie de la Reine. La santé de Madame Royale, laissée à Versailles, lui donna quelque souci. Le travail de la dentition causait à l'enfant des convulsions ; la mère, facilement alarmée, vint auprès d'elle deux fois le jour passer plusieurs heures, « jusqu'à ce que la maladie se changeât en une fièvre intermittente, qui n'annonçait ni durée, ni le moindre danger. Pour peu que l'état de la jeune princesse eût donné lieu à la plus petite inquiétude fondée, la Reine était résolue de rester à Versailles et de contremander le spectacle », préparé pour le surlendemain ; « mais le Roi fut le premier à désirer qu'il n'y eût rien de changé à l'arrangement projeté ». Le matin du jour de la représentation, qui était un mardi, la Reine devait retourner au Château pour recevoir les Ministres étrangers. Cette obligation l'incommodait fort, au milieu de ses préparatifs ; elle chargea l'abbé de Vermond de demander à Mercy ce qu'il pensait « du projet de s'exempter de cette petite gêne » ; celui-ci s'empressa d'écrire que, « comme elle avait daigné revenir le mardi précédent pour recevoir à Versailles les hommages des Ambassadeurs, il lui paraissait que Sa Majesté était fort dans le cas de se dispenser de répéter cette même marque de bonté et que, s'il en résultait quelques propos, il était bien sûr qu'au moins ils ne seraient point tenus par les Ministres étrangers, qui ont lieu d'être et sont en effet très contents de la manière dont la Reine les traite dans les occasions ». Ce mardi matin, la Reine vint cependant à Versailles, mais en déshabillé, pour embrasser sa fille et voir s'il y avait lieu de contremander la représentation : « Le Roi s'y opposa en disant que, puisque le premier médecin Lassone assurait que l'indisposition de la jeune princesse n'était d'aucune conséquence, il ne fallait rien déranger aux amusements de la journée. » Marie-Antoinette fit, ce matin même, appeler Mercy et l'invita à assister au spectacle. Elle tenait à ce que l'ambassadeur pût rassurer sa mère à ce sujet et aussi l'Empereur, qui avait marqué quelque désapprobation. C'est dans le même sentiment qu'elle invita à Trianon les deux gardes-nobles qui avaient apporté le dernier courrier de Vienne ; elle daigna « leur faire voir elle-même le château », afin qu'ils

pussent le décrire exactement à l’Impératrice et couper court aux légendes malveillantes, qui s’accréditaient hors de France.

LES ENFANTS DU COMTE D’ARTOIS
Peinture de Madame Filleul
(Musée de *Versailles)*



M. de Mercy profita de sa présence au spectacle de la Reine et des remerciements qu'il eut à lui adresser dans l'audience qui suivit, pour revenir « au langage du vrai zèle » et lui exposer « quelques remarques sur les inconvénients des spectacles de société » : « Je lui fis voir, écrit-il, combien ses alentours cherchaient adroitement à mettre à profit les occasions de mêler des choses très sérieuses et de conséquence à des objets de pur amusement, et j'en revins à une vérité incontestable dans ce pays-ci, qui est que tous ceux qui approchent les souverains ont toujours quelque plan formé d'intrigue, d'ambition ou de vues quelconques... et qu'en mesure du plus petit nombre de gens qui obtiennent un accès presque exclusif, les intrigues en deviennent plus pressantes, plus difficiles à éclairer, par conséquent infiniment plus dangereuses. Une grande cour doit être accessible à beaucoup de monde ; sans cela, les haines et les jalousies exaltent toutes les têtes et font naître les plaintes, les dégoûts et une sorte d'aliénation. De semblables réflexions ne parurent point déplaire à la Reine ; elle me dit qu'à l'époque du voyage de Marly il ne serait plus question de spectacles ; qu'elle n'avait jamais pensé qu'à en faire un amusement très passager et que, pendant l'hiver prochain, elle s'était bien proposé de donner plus à la représentation et aux moyens de rendre la Cour nombreuse à Versailles. »

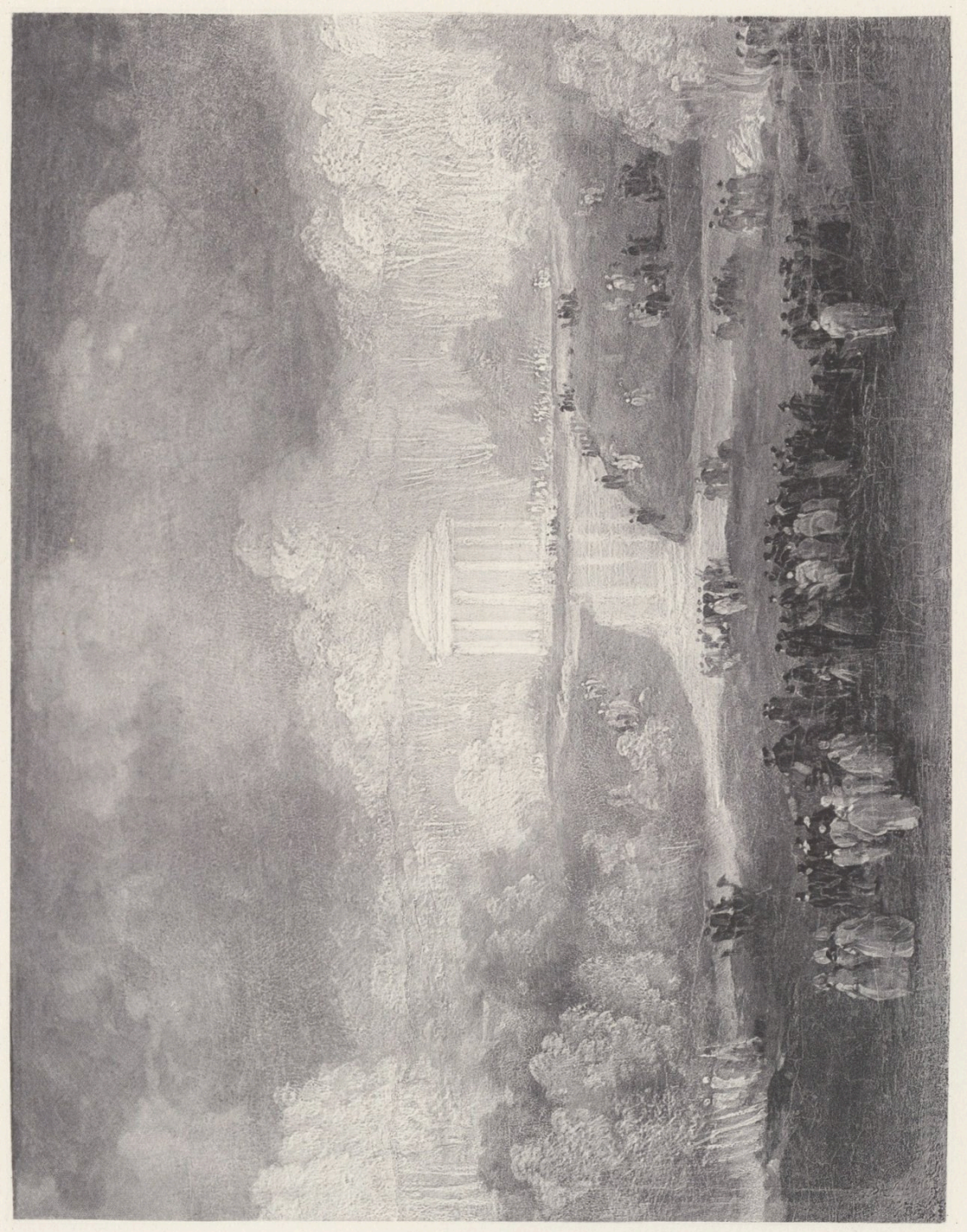
Dans ces conversations délicates, où M. de Mercy recevait souvent d'embarrassantes confidences en échange de ses bons avis, il n'osait s'en prendre directement aux Polignac ; c'étaient eux pourtant et leurs amis qu'il redoutait pour la Reine, et le titre de duc que venait d'obtenir le mari de la favorite montrait combien cette coterie, insatiable de titres, de places et de pensions, grandissait en crédit et en puissance. Marie-Thérèse répondait à son serviteur alarmé : « Je crois connaître assez l'avidité de la duchesse actuelle de Polignac et la facilité de ma fille, pour ne pas espérer qu'on pourrait faire rentrer l'une et l'autre dans les justes bornes, tant que la favorite réussira à se maintenir dans le degré de la faveur dont elle jouit à présent. L'exemple de la princesse de Lamballe devrait cependant la rendre plus circonspecte. Il y aurait même à craindre qu'une nouvelle (car il y en aura toujours) suivra les mêmes traces de ces deux favorites, ou renchérirait même. » Par une lettre jointe au courrier, l'Impératrice encourageait sa fille

à tenir la promesse faite dans un moment de bonne volonté : « Je suis bien aise que vous comptiez reprendre toute la représentation à Versailles. J'en connais tout l'ennui et le vide ; mais, croyez-moi, s'il n'y en a pas, les inconvénients qui en résultent sont bien plus essentiels que les petites incommodités de la représentation, surtout chez vous, avec une nation si vive... » Ces conseils, que Marie-Antoinette devait négliger comme les autres, sont les derniers qu'elle ait reçus de sa mère. La vieille impératrice mourait le 29 novembre, entourée d'une partie de ses enfants et songeant sans doute, dans ses suprêmes prières, à la petite Archiduchesse envoyée en France pour le bien de sa maison et dont l'avenir devenait maintenant si inquiétant et si obscur.

L'empereur Joseph II réalisa un des souhaits de Marie-Thérèse en venant une seconde fois à Versailles, afin de voir Marie-Antoinette et de s'employer encore à la ramener dans la bonne voie. Mais trop de préoccupations intéressées et trop de politique autrichienne se mêlaient aux discours de ce mentor, pour que son rôle fût vraiment efficace et fraternel ; et la Reine se montra moins docile et moins confiante qu'au premier voyage. Le « comte de Falkenstein » n'avait plus de curiosités à satisfaire et son ostentatoire simplicité n'excita plus à Paris le même enthousiasme. Il réduisit son séjour à une semaine, pendant laquelle il parut plusieurs fois à Trianon. Marie-Antoinette venait d'y donner, aussitôt son deuil fini, une série de petites fêtes du soir, des comédies, un concert aux lanternes dans le jardin français, avec l'éclairage du Rocher et du Belvédère récemment terminé. Elle prépara pour son frère une journée plus importante. Le 1er août, après lui avoir fait entendre l'*Iphigénie en Tauride* de Gluck, montée avec un soin particulier sur son petit théâtre, elle lui présenta Trianon entièrement illuminé. Les feux s'étendaient, cette fois, à tout le jardin anglais et au Temple de l'Amour, dont la colonnade se détachait sur de larges flammes en se reflétant dans la rivière. Madame Campan, qui se promena dans cette fête « d'un genre nouveau », en rapporte quelques détails : « L'art avec lequel on avait, non pas illuminé, mais éclairé le jardin anglais, produisit un effet charmant ; des terrines, cachées par des planches peintes en vert, éclairaient tous les massifs d'arbustes ou de fleurs et en

faisaient ressortir les diverses teintes de la manière la plus variée et la plus agréable ; quelques centaines de fagots allumés entretenaient dans le fossé, derrière le Temple de l'Amour, une grande clarté qui le rendait le point le plus brillant du jardin. » Comme « le local n'avait pas permis d'y admettre une grande partie de la Cour, les personnes non invitées furent mécontentes, et le peuple, qui ne pardonne que les fêtes dont il jouit, eut grande part aux exagérations de la malveillance sur les frais de cette petite fête, portée à un prix si ridicule que les fagots brûlés dans les fossés paraissaient avoir exigé la destruction d'une forêt entière. La Reine, prévenue de ces bruits, voulut connaître exactement ce qu'il y avait eu de bois consumé ; l'on sut que quinze cents fagots avaient suffi pour entretenir le feu jusqu'à quatre heures du matin. » Il y eut, en réalité, trois mille six cents fagots de très bon bois, pour une somme de 522 livres, ce qui n'a rien d'excessif.

FÊTE DE NUIT AUTOUR DU TEMPLE DE L'AMOUR
Esquisse peinte par Hubert Robert
(Collection Camille Groult)



On trouve un souvenir des premières illuminations du Temple de l'Amour dans une des estampes du chevalier de Lespinasse. A cette même époque, Hubert Robert reçut de M. d'Angiviller la commande d'un grand tableau en hauteur, représentant « une illumination donnée dans le jardin du Nouveau Trianon au jour d'une fête ». Il fut payé 1200 livres et placé au petit château, dans l'appartement de la Reine. Une esquisse de l'artiste nous montre comment il avait vu cette aimable nuit, les groupes vivement colorés autour du temple et de la rivière, et le jeu des reflets dans les feuillages.

La Reine et l'Empereur furent acclamés par le peuple de Paris, à chacune de leurs visites dans la capitale : « Toutes les fois, dit un nouvelliste, que la Reine a paru en public, en compagnie de son auguste frère, sa toilette fut d'une grande simplicité. Mardi, lorsque Leurs Majestés allèrent, l'un avec l'autre, de Versailles à Trianon, Elles étaient dans une berline-coupé traînée par quatre chevaux, sans pages, sans gardes, sans suite. La Reine était habillée d'une lévite en mousseline avec une ceinture bleue, ses cheveux relevés avec un simple ruban, sans rouge et sans diamants. » C'est un joli croquis où l'on reconnaît la mise de quelques-uns de ses portraits, et l'Empereur ne pouvait plus accuser sa sœur de folie dans ses habits et dans sa coiffure. Les lieux où elle se montrait à lui sous ce séduisant aspect méritaient qu'il en gardât des souvenirs tout à fait précis. Il voulut avoir des plans complets du jardin et de la maison, et chargea Mercy d'en confier l'exécution à un architecte de son choix. L'ambassadeur devait lui écrire à ce sujet, peu après son départ : « Il a été impossible de prendre des mesures pour la levée des plans du jardin et du château du Petit-Trianon sans que la Reine en fût instruite et, dès ce moment, elle m'a signifié qu'elle voulait elle-même envoyer ces plans à Votre Majesté. J'ai cependant obtenu permission de veiller à ce que cet ouvrage s'exécute le plus promptement et avec le plus d'exactitude possible. » Marie-Antoinette s'intéressa, en effet, à ce travail, qui fut emporté à Vienne par un garde-noble.

La Reine avait vu partir son frère avec le même chagrin que la première fois. Il s'était remis en route le 5 août, n'ayant rien montré d'un projet qu'on lui prêtait bien gratuitement de demander la main de la sœur de Louis XVI. « Madame Élisabeth, écrit Madame de Bombelles à son mari, avait

soupé la veille avec lui et toute la famille royale ; la Reine se cachait dans son chapeau pour pleurer. » Trianon avait écouté leurs entretiens les plus intimes ; six ans plus tard, l'Empereur le rappel lera à Marie-Antoinette dans une lettre qu'il faut citer : « Vous souvenez-vous, ma chère sœur, de ce que, la dernière fois que j'eus le plaisir de vous voir, assise sur une pierre dans l'avenue de Trianon, j'osai vous faire observer au sujet de cette soi-disant société ; et je ne pus m'enpêcher de vous dire que, si vous vouliez vous assurer si ces bonnes gens vous étaient attachés vraiment ou s'ils n'aimaient qu'eux-mêmes, que vous n'aviez qu'à leur refuser parfois leurs désirs, que vous verriez d'abord la valeur de leur attachement et distingueriez ceux qui vraiment aimaient votre honneur et réputation ou seulement leur avantage, en mettant toutes les voiles au bon vent qui leur soufflait, incertains et même peu soigneux combien cela durerait, pourvu qu'ils accrochent pour eux, leurs parents, amis et protégés, tout ce qu'ils pouvaient ? Pardonnez-moi cette répétition, mais rendez justice au sentiment bien pur qui me le fit dire alors et qui, toujours le même, me fait tant désirer votre honneur et qu'on vous aime autant que vous êtes aimable et honnête. »

En juin 1782, Marie-Antoinette reçut à Trianon le grand-duc Paul et la grande-duchesse Marie, voyageant sous le nom de comte et comtesse du Nord. D'après leurs goûts et leurs curiosités, on avait orné leur appartement à Versailles de plans et dessins des environs et des maisons de plaisance. Ils s'intéressèrent particulièrement à la création de la Reine et y trouvèrent des heures de grande intimité. Mercy raconte à Joseph II ce qu'il advint « dans une occasion où les illustres voyageurs allèrent diner et passer la journée à Trianon, seuls avec la Reine, et sans avoir de page ni d'autre personne de leur suite ». Le grand-duc ne craignit pas de confier à Marie-Antoinette les chagrins de sa vie à la cour de Russie, les contrariétés et les noirceurs dont on l'abreuvait, sa colère contre les favoris de sa mère, qu'il évitait pourtant de nommer : « Il parla du seul bonheur dont il jouissait et qui consiste dans son union avec la princesse son épouse. Cette dernière, quoique présente à la conversation, n'y prenait pas beaucoup de part, mais son silence avait l'air de l'approbation. La Reine, en généralisant ses réponses, rapportait

tous les inconvénients à ceux des intrigues si ordinaires dans les grandes cours. » L'amabilité de Marie-Antoinette encourageait le futur empereur Paul à l'accabler de ces gênants aveux.

De toutes les fêtes partout offertes aux hôtes du Roi, à Versailles, à Chantilly, à Sceaux, au Raincy, à Bagatelle, celle de Trianon leur parut sans doute la plus délicieuse. Ce fut une soirée analogue à celle que vit l'empereur Joseph, mais embellie de quelques perfectionnements. En sortant du spectacle, à la nuit tombée, les invités entendirent au jardin un beau concert donné par la musique du régiment des Gardes-françaises et celle des Gardes-suisses de Courbevoie. L'illumination comprenait outre les réverbères et les ifs d'usage, soixante-dix éventails chargés de lampions et cent cinquante transparents figurant des buissons de fleurs. Au Belvédère, on avait ajouté d'autres transparents en forme de pots à bouquets. Près de cinq mille fagots furent brûlés derrière le Temple de l'Amour. Après avoir tout vu, on se rendit au château, où eut lieu le souper le plus magnifique. La baronne d'Oberkirch en a parlé dans ses souvenirs de voyage, mais surtout pour nous dire qu'elle était placée à côté de Madame Élisabeth et que la Reine a daigné se mêler plusieurs fois à leur conversation. Elle décrit aussi, avec complaisance, l'oiseau de pierreries, qui se balançait et battait des ailes à l'aide d'un ressort, sur la haute coiffure de sa princesse, et, dans ses propres cheveux, des fleurs gardées fraîches par de petites bouteilles d'eau, nouveauté à la mode qui mettait « le printemps sur la tête au milieu de la neige poudrée ». L'aimable femme a vu à Trianon ce soir-là, « trois tables à cent couverts par table », ce qui placerait trois cents convives dans les salons du premier étage. Nous savons par les comptes qu'il y eut la table de la Reine et trois tables d'honneur. On y présenta huit potages et huit plats d'œufs frais, huit sortes de terrines, huit sortes de relevés, quarante-huit entrées, seize différents plats de rôts, seize grands entremets et quarante-huit petits. L'extrême variété de la cuisine du temps s'étale en ces menus énormes. Au rez-de-chaussée et dans les communs étaient les tables des « seigneurs Russiens », celle de l'intendant des Menus-Plaisirs, où soupèrent « Messieurs les comédiens français et italiens », celle de M. Bonnefoy, cent dix couverts pour l'Opéra et la musique du Roi, à peu près autant pour les musiciens des gardes, enfin une petite table « servie à quatre

dames de la part de la Reine » et une autre à Madame de Polignac. Un ambigu était réservé, pendant et après la comédie, aux acteurs, danseurs et musiciens. On nourrit encore les femmes de chambre, les femmes attachées aux dames de la suite de la Reine et de la grande-duchesse, les gardes du corps, les suisses rouges, les officiers de bouche, les valets de pied, les filles de garde-robe, les coiffeurs, les décorateurs, les gens des écuries et les porteurs de chaises, les lingères, les aides de cuisine, enfin, d'après l'état récapitulatif fourni à Sa Majesté, « un nombre infini d'ouvriers dont il est impossible de fixer le nombre ». Cette foule faisait plus de douze cents personnes.

LOUIS-STANISLAS-XAVIER DE FRANCE, COMTE DE PROVENCE

Peinture de L.-M. Vanloo

(Musée de Versailles)



A cette fête, où plusieurs milliers de visiteurs eurent accès dans les jardins, le cardinal de Rohan se glissa, paraît-il, sans invitation. Madame Campan raconte l'incident, qui fut assez grave, et met en scène, sans nulle vraisemblance, Bonnefoy du Plan ou son collègue Legendre, concierge du Grand-Trianon. Un récit de la bonne dame n'est jamais tout à fait sûr, et l'on doit y deviner les éléments de vérité qu'il peut contenir : « Le cardinal de Rohan, dit-elle, se permit très indiscrètement de s'introduire dans les jardins à l'insu de la Reine. Toujours traité avec la plus grande froideur depuis son retour de Vienne, il n'avait pas osé s'adresser à elle pour lui demander la permission de voir l'illumination ; mais il avait obtenu du concierge de Trianon la promesse de l'y faire entrer aussitôt que la Reine serait partie pour Versailles, et Son Éminence s'était engagée à rester dans le logement de ce concierge jusqu'à ce que toutes les voitures fussent sorties du château. Il ne tint pas la parole qu'il avait donnée, et, tandis que le concierge était occupé des fonctions de sa place à l'intérieur, le cardinal, qui avait conservé ses bas rouges et seulement passé une redingote, descendit dans les jardins et se rangea, avec un air mystérieux, dans deux endroits différents pour voir défiler la famille royale et sa suite. Sa Majesté fut vivement offensée de cette hardiesse et ordonna, le lendemain, le renvoi de son concierge. On fut généralement révolté de la déloyauté du cardinal envers ce malheureux homme et peiné de la perte qu'il faisait de sa place. Touchée de l'infortune d'un père de famille, ce fut moi qui obtins sa grâce. Je me suis reprochée, depuis, le mouvement de sensibilité qui me fit agir : le concierge de Trianon renvoyé avec éclat, l'humiliation qui en serait rejaillie sur le cardinal eût fait connaître publiquement les préventions de la Reine contre lui, et eût probablement empêché la honteuse et trop célèbre affaire du collier. »

Cette année-là, Marie-Antoinette fit à Trianon trois séjours de dix, quinze et encore dix jours. En juillet et en août, elle y amena Madame Royale et le Dauphin, et les logea au Grand-Trianon, où leur suite occupa des maisons de bois construites à cette occasion. La princesse de Guéméné, gouvernante des Enfants de France, était accompagnée des cinq sous-gouvernantes, la baronne de Mackau, la vicomtesse d'Aumale, la comtesse de Soucy, la

marquise de Soucy et la comtesse de Villefort, de l'instituteur, du médecin, du chirurgien, de « Madame la nourrice », de « Madame la gouvernante de la nourrice » et de « Madame la remueuse ». La femme Poitrine, « Madame la nourrice », fut à Trianon un important personnage ; Madame de Bombelles a peint cette plaisante figure : « C'est une franche paysanne, femme d'un jardinier de Sceaux ; elle a le ton d'un grenadier, jure avec une grande facilité..., ne s'étonne et ne s'émeut de rien. Les dentelles, le linge qu'on lui a donnés ne l'ont pas surprise ; elle a trouvé cela tout simple et a seulement demandé qu'on ne lui fit pas mettre de poudre, parce qu'elle ne s'en était jamais servie. Elle voulait mettre son bonnet de six cents livres sur ses cheveux, comme les autres cornettes. Son ton amuse tout le monde, parce qu'elle dit quelquefois des choses fort plaisantes. »

Toute au plaisir d'avoir ses enfants auprès d'elle, la Reine néglige ses distractions ordinaires et suspend les comédies. Elle se remet à l'étude de sa langue maternelle ; elle prend, écrit Mercy à Joseph II, « des leçons d'écriture et de langue allemande, qu'elle n'a pas oubliée, quoiqu'elle en ait perdu l'usage ; mais elle ne voudrait pas que Votre Majesté fût informée de cette particularité ». Pour la première fois, elle éprouve de l'ennui à subir les sollicitations indiscrètes de sa favorite. Celle-ci quémande pour tout le monde, mais s'opiniâtre surtout à procurer le ministère de la Maison du Roi au comte d'Adhémar. La Reine est stupéfaite d'une pareille prétention ; M. d'Adhémar joue excellemment, dans sa troupe, les rôles d'amoureux, elle ne se le figure pas dans celui de ministre. Madame de Polignac s'obstine, reparle, ose écrire, et n'obtient que des refus. Les deux amies en prennent de l'humeur l'une contre l'autre, et la plus désolée est la Reine.

ILLUMINATION DU ROCHER ET DU BELVÉDÈRE
Peinture de Chatelel
(Musée Carnavalet)



Un événement survint, qui lui permit de réparer le chagrin qu'elle avait pu causer. Les Guéméné firent alors cette fabuleuse banqueroute, qui ruina tant de gens de toutes les conditions et qui fut le grand scandale de l'époque. Le cardinal de Rohan, après avoir contribué comme toute la famille au remboursement partiel des dettes de son cousin, se payait d'un mot orgueilleux : « Il n'y a qu'un roi ou un Rohan qui puisse faire une pareille banqueroute ! » Mais le cri général était sévère contre ce jeune grand seigneur, dont le nom avait inspiré confiance à tous et dont la légèreté causait de si nombreux désastres. La Reine eût volontiers essayé de sauver la gouvernante de ses enfants, mais le Roi se montra impitoyable. L'écroulement fut sans exemple. La princesse se retirait à Vigny, près de Pontoise : « Elle va vivre là presque dans la gêne, écrivait le chevalier de l'Isle au prince de Ligne, dans un château inhabité depuis un siècle, ayant pour tout ornement quelques vieilles tapisseries à grandes vilaines figures, obligée de regarder à un louis. Rappelez-vous, mon prince, la grandeur où nous l'avons vue le 22 décembre de l'année dernière, à deux heures après-midi, portant dans ses bras M. le Dauphin aux acclamations du peuple, et le bas de sa robe tenu par Madame Adélaïde ; songez que c'est à pareil jour, à pareille heure, qu'elle est sortie de Versailles dans l'abaissement et l'humiliation, et voyez ensuite si vous croyez qu'il faille attacher un grand prix aux honneurs de ce monde. » Ces honneurs, d'autres ne cessaient pas d'y aspirer ; la disgrâce des Guéméné laissait vacante la grande charge de gouvernante des Enfants de France ; la Reine la donnait à sa favorite, ce qui couronnait de façon inespérée cette rapide carrière de cour.

Les amis de Madame de Polignac prétendaient qu'elle n'y tenait guère. Le chevalier de l'Isle parle au prince de Ligne de « notre bonne petite duchesse de Polignac, que les honneurs vont toujours trouver, témoin la charge de gouvernante qu'assurément elle ne cherchait pas et à laquelle pourtant elle sera publiquement nommée demain... » L'opinion était en droit d'être surprise, et elle se fût étonnée bien davantage de connaître le secret sentimental de cette nomination. Le duc de Lévis assure que « la Reine n'aimait plus à cette époque Madame de Polignac » ; il veut dire que sa grande passion était tombée ; « mais, ajoute cet excellent témoin, le baron de Besenval sut lui persuader qu'un autre choix ferait croire qu'elle n'avait

pas assez de crédit pour faire donner cette grande place à celle qu'on regardait comme son amie ». Le public ignora ce détachement et ne vit qu'une seule cause à cette extraordinaire faveur : on crut que la Reine, toujours engouée, avait cherché le moyen de fixer tout auprès du trône celle dont elle ne pouvait se passer, afin de la tenir à Versailles, par sa fonction même, dans une intimité quotidienne aussi étroite qu'à Trianon.

La Cour cependant était désertée. Les faveurs accumulées sur une famille, réservées à une coterie avide et qui imposait même au Roi son nouveau contrôleur général des finances, Calonne, l'abandon de la Reine à des influences qui n'étaient ni les plus dignes, ni les plus prudentes, tout indisposait les meilleurs serviteurs de la couronne. Le duc de Lévis en note les conséquences dans une page lucide et forte, où sont visées la société de Trianon, la vie de Trianon, et les mœurs nouvelles que Trianon contribua à établir autour de Marie-Antoinette : « Dans l'âge des plaisirs et de la frivolité, dans l'ivresse du pouvoir suprême, la Reine n'aimait pas à se contraindre ; l'étiquette et les cérémonies lui causaient de l'impatience et de l'ennui. On lui prouva qu'il y avait de la duperie à ne pas rendre sa condition aussi heureuse que celle de ses premiers sujets, dont la société faisait les délices ; que, dans un siècle aussi éclairé, où l'on faisait justice de tous les préjugés, les souverains devaient s'affranchir de ces entraves gênantes que la coutume leur imposait ; enfin, qu'il était ridicule de penser que l'obéissance des peuples tint au plus ou moins d'heures que la Famille royale passait dans un cercle de courtisans ennuyeux et ennuyés... Excepté quelques favoris, que le caprice ou l'intrigue désigna, tout le monde fut exclu. Le rang, les services, la considération, la haute naissance, ne furent plus des titres pour être admis dans l'intimité de la Famille royale. Seulement, le dimanche, les personnes présentées pouvaient pendant quelques instants voir les princes. Mais elles se dégoûtèrent pour la plupart de cette inutile corvée, dont on ne leur savait aucun gré ; elles reconnurent à leur tour qu'il y avait de la duperie à venir de si loin pour n'être pas mieux accueillies et s'en dispensèrent... Versailles, ce théâtre de la magnificence de Louis XIV, où l'on venait avec tant d'empressement de toute l'Europe prendre des leçons de bon goût et de politesse, n'était plus qu'une petite

ville de province, où l'on n'allait qu'avec répugnance et dont on s'en allait le plus vite possible. » Mais, comme « tout se tient dans une monarchie », la nôtre devait regretter bientôt, aux jours de crise, de s'être privée de ses appuis naturels et d'avoir éloigné tant de cœurs. C'était payer bien cher les heures commodes et insouciantes données à l'intimité et aux plaisirs de Trianon.

Aux dispositions d'esprit de la Reine correspond, en ces années, un caractère nouveau dans ses portraits. Il faut songer aux sentiments de respect à demi religieux professés jusqu'alors par les Français envers la majesté royale pour se rendre compte du scandale provoqué par la plus célèbre des images familières de Marie-Antoinette, celle pour laquelle elle a posé en « gaulle » devant Madame Vigée-Le Brun, et qu'on eut la maladresse d'exposer au Salon de 1783. La « gaulle » était une sorte de chemise de mousseline blanche sans ornement et serrée à la taille ; ce vêtement, de forme populaire, venait d'être adopté par une mode toute férue de simplicité et que la Reine avait suivie la première, comme elle faisait toujours. C'était son costume ordinaire, le seul qu'elle portât à Trianon. Le peintre a, d'ailleurs, marqué l'intention de la représenter dans son jardin, puisqu'il l'a coiffée d'un chapeau de paille et lui a mis à la main des fleurs qu'elle dispose en bouquet. Le teint est éblouissant, le cou dégagé dans sa pureté ; les traits, un peu adoucis, sont ceux qui enchantent cette année même, le comte Fersen à son retour d'Amérique, lorsqu'il retrouve sa chère souveraine dans l'épanouissement complet de sa grâce altière. La blanche robe, froncée aux manches, la collerette transparente, la ceinture légère font un ajustement plein de naturel, qui s'accorde avec l'attitude du modèle ; mais, en cet aimable négligé, rien n'apparaît plus de ce que l'imagination des sujets cherche dans ses souverains. Le respect tend à diminuer pour une reine qui se présente à leurs yeux vêtue comme la plus modeste bourgeoise, disent les fidèles, « comme les femmes de chambre », prétendent les autres. Un nouvelliste admire, il est vrai, sa parfaite ressemblance, « cet air leste et délibéré, cette aisance qu'elle préfère à la gêne de la représentation, et qui, chez elle, ne fait point tort à la noblesse de son rôle » ; cependant, au Salon, dans les cafés, dans les cercles, les critiques sont dures et railleuses et

reflètent une malveillance de plus en plus marquée. L'opposition fut si violente qu'on dût retirer le tableau de l'exposition du Louvre, où continua de figurer un portrait tout semblable de la comtesse de Provence, pour qui se turent les sévérités. La Reine envoya à quelques personnes, entre autres à la princesse Louise de Hesse, à Darmstadt, cette image faite seulement pour l'amitié et qu'on avait eu le tort de produire en public. Mais le fâcheux incident, appuyé de tant d'anecdotes, ne s'effaça point des mémoires, et peut-être revenait-il à l'esprit du marquis de Mirabeau, lorsqu'il écrivait : « Louis XIV serait un peu étonné, s'il voyait la femme de son arrière-successeur en habit de paysanne et tablier, sans suite ni page, courant le palais et les terrasses, demandant au premier polisson de lui donner la main, que celui-ci lui prête seulement jusqu'au bas de l'escalier... » Comme il eût fallu que ces façons si peu royales, qui nous font parfois aimer en Marie-Antoinette une gracieuse femme sans prétention et sans apprêts, n'eussent jamais franchi le seuil de son petit domaine, où elles demeuraient inoffensives et charmantes !

Trianon célébra, en 1783, la paix entre la France et l'Angleterre. Les préliminaires avaient été arrêtés le 20 janvier entre les deux gouvernements, qui échangèrent des plénipotentiaires pour préparer la rédaction du traité définitif. Le duc de Manchester, envoyé par la Grande-Bretagne, amena sa femme, qui fut présentée à Versailles en grande cérémonie, le 22 juillet, conduite à la salle des Ambassadeurs dans les carrosses de la Reine et traitée, selon l'usage, chez son premier maître d'hôtel ; il y eut, à ce dîner, deux tables de quarante couverts, dont les honneurs furent faits par le marquis de Talaru, titulaire de la charge, et par la princesse de Chimay, dame d'honneur de la Reine. « L'ambassadrice d'Angleterre, écrit un nouvelliste, a singulièrement pris à notre cour. Le Roi, la Reine et les princes s'empressent également à lui faire accueil. Sans être jeune ni jolie, la duchesse a un éclat et surtout une dignité de représentation, et des grâces rares parmi nos femmes de la Cour elles-mêmes, qui ont tant de prétentions. Elle pourrait bien influer sur cette opération tant contrariée, tant balancée, de la signature du traité. » Parmi les avances que l'on pouvait faire à la

duchesse de Manchester, sans accentuer avec excès leur signification politique, celles de la Reine furent particulièrement remarquées. Quelques jours après sa présentation, l'ambassadrice fut invitée à une fête de nuit donnée pour elle à Trianon. Tout s'y passa comme aux années précédentes, avec les illuminations et le grand souper dans les appartements ; on observa seulement l'absence du Roi, la réconciliation des deux pays n'étant pas encore officielle. Le traité de Versailles ne fut signé, en effet, que le 3 septembre. Dans leurs conversations, la Reine et la duchesse de Manchester s'entretinrent assurément des nouveaux embellissements du jardin, et, à cette occasion, de la légende française, un peu niaise, qui maintenait parmi le peuple le souvenir d'un homme de guerre illustre de l'Angleterre. La Tour de Marlborough s'élevait, cette année même, au bord d'un grand étang récemment creusé, et le rétablissement des bonnes relations avec les Anglais ne fut peut-être pas étrangère à cette désignation. En même temps, pour exécuter les travaux de prairies, qui se faisaient autour du hameau projeté, lord Southampton procurait, sur les instances de l'ambassadeur français, un jardinier, John Eggleton, spécialement habile pour les gazons. Cet Eggleton se fit renvoyer par Richard, pour sa mauvaise conduite, et l'on s'aperçut qu'on pouvait se passer aisément de ses lumières ; mais l'ambassadeur avait fait à la Reine une galanterie qu'il lui devait bien.

JOSÉPHINE DE SAVOIE, COMTESSE DE PROVENCE
D’après une peinture de F.-H. Drouais
(Musée de Versailles)



Le nouvel ambassadeur du Roi, en Angleterre, était le comte d’Adhémar, jusqu’alors ministre à Bruxelles, qu’on voyait plus souvent dans les

cabinets de Versailles qu'à son poste dans les Pays-Bas. Les mauvaises langues prétendirent que Marie-Antoinette, le trouvant trop ennuyeux, le faisait nommer à Londres pour se débarrasser de sa présence. Ce n'en était pas moins un triomphe pour Madame de Polignac, et M. d'Adhémar reconnaissant promit de placer son portrait dans le grand salon de l'ambassade. En attendant, et tandis que le comte d'Andlau, un autre familier, était désigné pour le remplacer à Bruxelles, une partie des Polignac, le duc en tête, allait l'installer à Londres : « Le duc de Polignac, écrit le chevalier de l'Isle, ni Madame de Châlons, ... non plus que leur bande, ne sont pas encore revenus d'Angleterre. Nous les attendons, ce soir, demain, tous les jours, celui de leur départ ayant été fixé, suivant ce qu'écrit Madame de Coigny, à jeudi dernier ; ce qui fait qu'ils auront eu, pour connaître à fond le sol, le climat, le gouvernement, les mœurs, les ressources, les monuments et les personnages célèbres de l'Angleterre, neuf jours tout juste. Notre ambassadeur, arrivé à Londres pour la première fois de sa vie, une demi-heure avant eux, leur aura été bien secourable. » Ces anecdotes montrent la place que tinrent à ce moment l'Angleterre, ses modes, ses usages, dans le cercle de Marie-Antoinette, et ce qu'elle peut avoir mis d'intentions piquantes dans le nom de sa Tour de Marlborough, inattendu au milieu des souvenirs tout français de Trianon.

L'été suivant, les esprits furent tout à la Suède. Gustave III venait pour la seconde fois visiter la France, sous le nom de « comte de Haga ». Le roi de Suède connaissait le jardin de la Reine, dont il avait reçu les plans en échange de ceux de Drottningholm. Il était accompagné dans son voyage par le comte Axel Fersen, qu'il allait ramener dans son pays après une absence de six années. Le jeune compagnon de guerre de La Fayette, de Lauzun, et de tant d'autres habitués de Versailles, se trouvait pourvu de grades militaires à la fois en Suède et en France, où la protection de la Reine l'avait fait nommer colonel-propriétaire du Royal-Suédois, alors en garnison à Valenciennes. Il faisait partie, avec le comte Stedingk et le baron de Staël-Holstein, de ce groupe de brillants sujets du roi Gustave, distingués particulièrement de Marie-Antoinette. Ils avaient de longue main préparé son esprit à bien accueillir leur maître, contre qui elle avait gardé certaines

préventions remontant à son passage à Versailles, au temps de Madame du Barry. Elle voulut que la fête donnée le 21 juin, à Trianon, pour le souverain de ses amis surpassât tout ce qu'elle avait ordonné jusque-là dans le même genre. Gustave III en fut ravi et, puisque les gazettes n'en racontent rien, on peut en prendre le récit dans une lettre qu'il écrivit à son frère : « On a joué, disait-il, sur le petit théâtre le *Dormeur réveillé*, par M. de Marmontel, musique de Grétry [c'est le *Dormeur éveillé*, de Puccini], avec tout l'appareil des ballets de l'Opéra réunis à la Comédie-Italienne. La décoration de diamants termina le spectacle. On soupa dans les pavillons du jardin et, après souper, le jardin anglais fut illuminé. C'était un enchantement parfait. La Reine avait permis de se promener aux personnes honnêtes qui n'étaient pas du souper, et on avait prévenu qu'il fallait être habillé en blanc, ce qui formait vraiment le spectacle des Champs-Elysées. La Reine ne voulut pas se mettre à table, mais fit les honneurs comme l'aurait pu faire la maîtresse de maison la plus honnête. Elle parla à tous les Suédois et s'occupa d'eux avec un soin et une attention extrêmes. Toute la Famille royale y était, les charges de la Cour, leurs femmes, les capitaines des Gardes du corps, les chefs des autres troupes de la Maison du Roi, les Ministres et l'ambassadeur de Suède. La princesse de Lamballe fut la seule des princesses du sang qui y étaient. La Reine avait exclu tous les princes, le Roi ayant été mécontent d'eux pour une tracasserie qu'ils ont faite au prince de Poix, capitaine des Gardes du corps de quartier, pour des loges, le jour du grand spectacle de Versailles. » On devine à cette narration l'enthousiasme du monarque pour Marie-Antoinette. Les détails de l'illumination qui l'enchanta restaient les mêmes depuis la réception de Joseph II. Quant au souper, servi, pour les tables d'honneur, dans les pièces du premier étage du château, il renouvela l'énorme assistance de celui du comte et de la comtesse du Nord.

C'est en souvenir de cette visite de Gustave III à son cher Trianon que Marie-Antoinette fit peindre pour lui le portrait qui la représente tenant par la main ses deux enfants, dans une allée voisine du Temple de l'Amour. Elle eut la délicate pensée d'en charger un peintre suédois, qui travailla quelque temps à Paris et y fut reçu académicien, Adolphe-Ulric Wertmüller. On lui paya pour sa toile 14.000 livres. Le roi de Suède fut charmé du présent,

qu’il mit en bonne place au château de Gripsholm ; mais il exprima quelques réserves sur l’exécution du portrait de la Reine, en écrivant à son ambassadeur : « Il est bien peint, mais ne lui ressemble pas en beau ; il est bien difficile, en effet, de bien attraper les grâces et les agréments de sa figure. » Wertmüller, il est vrai, en a plutôt rendu la majesté.

Les mois d’été, de juillet à septembre, ramenèrent les longs séjours à Trianon. La présence du Dauphin et de sa sœur permettait à Marie-Antoinette de vivre avec ses enfants, sans rien perdre des agréments de sa société. Madame de Polignac logeait avec eux au second étage du château, auprès de Madame Élisabeth. On avait fait venir un troupeau de dix chèvres et moutons et tracer par Antoine Richard un petit parterre dans le jardin français, pour distraire Madame Royale. La Reine elle-même s’amusait de la construction du Hameau, de la transformation de sa petite salle à manger en billard, de l’installation d’une horloge de Robin dans le clocheton de la chapelle. La gouvernante fut malade en septembre : « La duchesse de Polignac, écrivait Madame de Bombelles à son mari, a été bien mal d’une fièvre dysentérique... On a fait le conte dans le monde que c’était la diminution de sa faveur qui l’avait mise dans cet état-là. » D’autres lettres de la marquise font mention du séjour de sa princesse : « J’ai été hier à Trianon, écrit-elle, où est Madame Élisabeth qui m’avait fait chercher en chaise pour monter à cheval avec elle ; j’ai vu la Reine qui m’a traitée avec toutes sortes de bontés. Après la course de cheval, Madame Élisabeth est revenue dîner avec la Reine, et la comtesse Diane m’a emmenée à Montreuil, où elle m’a donné à dîner... » Un autre jour : « Je n’ai pu me dispenser d’aller avant-hier à Trianon, et j’ai d’autant mieux fait que j’ai été traitée à merveille par le Roi, par la Reine, et conséquemment par le reste des personnes qui y étaient. J’y ai perdu mon argent, selon ma louable coutume. J’y étais très bien mise. » Une autre fois, la jeune emme risque une plaisanterie conjugale : « J’ai encore été à Trianon samedi dernier. Si je ne connaissais pas ton peu de goût pour les agréments que je te pourrais procurer en un certain genre, je te dirais que le Roi a oué au loto à côté de moi et m’a traitée avec la plus grande distinction. Mais... je ne me suis pas conduite de manière à alimenter son sentiment, de sorte qu’il y a toute

apparence qu'un aussi joli début n'aura pas de suites. » Ces lettres évoquent assez bien une vie paisible et presque familiale, coupée seulement par quelques spectacles de comédie ou d'opéra. Elle semblait nécessaire à l'état de santé de Marie-Antoinette, qui écrivait elle-même, le 1er octobre, à son nouvel ami Gustave III, à propos du séjour à Paris du prince Henri de Prusse : « Je n'ai pas encore eu beaucoup d'occasions de voir M. le prince Henri, parce que, depuis son arrivée ici, j'ai passé la plus grande partie du temps à Trianon, n'y recevant que les personnes que je connais le plus, et toujours en petit nombre à la fois. Ce genre de vie convenait à ma santé et au commencement de ma grossesse, qui continue fort heureusement. » La Reine mit au monde à Versailles, le 27 mars 1785, le troisième de ses quatre enfants ; ce fut le duc de Normandie, qui devint dauphin de France en 1789, par la mort de son frère aîné, et roi en prison, sous le nom de « Louis XVII ».

LA REINE MARIE-ANTOINETTE, MADAME ROYALE ET LE DAUPHIN
DANS LES JARDINS DE TRIANON
Peinture de A.-U. Wertmüller
(Musée royal de Stockholm)



Trianon change alors de caractère. La Reine n’y donnera plus ces grandes illuminations, ces représentations brillantes, qui lui ont procuré tant

d’occupation et de plaisir ; c’est à peine si elle y jouera la comédie une fois encore. Désormais, le petit château n’est consacré qu’à la vie intime, à laquelle il se prête si bien, et c’est Saint-Cloud, nouvellement acquis, qu’on réserve pour les fêtes d’été. L’achat du domaine au duc d’Orléans, ratifié le 20 février 1785 au prix de six millions, n’est point l’opération dispendieuse et superflue qu’on a durement reprochée à la Reine. Les projets de reconstruction de Versailles exigent de préparer des commodités nouvelles à la Famille royale. L’extrême salubrité du coteau dominant la Seine servira la santé des enfants de Marie-Antoinette, et, si elle-même y gagne « la facilité de venir aux spectacles de la capitale », toutes les fois qu’elle en aura envie, cela pourrait être avantageux pour sa popularité compromise. Elle compte, d’autre part, y tenir la Cour, tout en jouissant de la campagne, et le château de Rambouillet, auquel le Roi a vainement cherché a lui faire prendre goût, ne peut convenir à cet usage. Mais le public remarque que, de son côté, le Roi ne se plaît guère à Saint-Cloud, que les voyages de la Cour ne s’y font point et qu’on garde pour cet usage le seul Fontainebleau. Saint-Cloud est, en effet, trop près de la capitale. Vers le temps de la foire traditionnelle, la Reine y séjourne ; les Parisiens s’y portent chaque jour en cohue tapageuse, transformant la route en une « descente de la Courtille ». Le parc est envahi de gens, qui dégoûtent Louis XVI d’y paraître : « Je n’y ai encore vu, dit-il, que des croquants et des catins. » Ces croquants ont eux-mêmes des mots durs : « Nous allons à Saint-Cloud voir les eaux et l’Autrichienne. » Ils n’en rapportent pas des informations bienveillantes. On parle méchamment des desseins coûteux de la Reine, d’un projet de convertir la chapelle en salle de spectacle, des jardins qu’on ne manquera pas de transformer ; « ainsi, dit-on, la manie du jardin anglais va recommencer ! » Le château même doit être reconstruit avec les fonds qu’on espérait voir employer au Muséum du Louvre, et l’architecte Mique fait, dit-on, « des plans d’agrandissement évalués à plusieurs millions ». Les nouvellistes colportent le faux et le vrai avec leur indifférence ordinaire. Le mécontentement est attisé non seulement par les ennemis de Marie-Antoinette, mais par les opposants du parti qui censure désormais tous les actes de la royauté. Les circonstances insolites de l’acquisition ont été critiquées, et même la rédaction des consignes posées

dans le domaine. Ces consignes *Par ordre de la Reine* sont en tout semblables à celles qu'on voit depuis longtemps à Trianon ; mais Trianon est éloigné de Paris et les foules

LE MOULIN AU HAMEAU DE TRIANON
Gouache de Van Blarenberghe
(Musée Jacquemart-André)

n'ont pas l'occasion de les lire. Elles excitent les murmures des promeneurs, et l'on entend le conseiller d'Épresménil, déclarer avec violence, en plein Parlement, qu'il est « également impolitique et immoral de voir des palais appartenir à une reine de France ».

Le ton de ces attaques atteste la gravité des temps. Tout coup porte désormais contre la Reine. Les machinations de l'affaire du Collier, qui éclate dans la fatale année 1785, vont l'accabler d'un déshonneur auquel n'ont pas suffi les anciennes calomnies. Parmi tant de griefs envenimés par l'esprit de parti et grossis par la crédulité du peuple, que de fois lui seront jetés en injure les dépenses de ses beaux jardins, ses fêtes et ses élégants plaisirs, et jusqu'à sa solitude de Trianon !



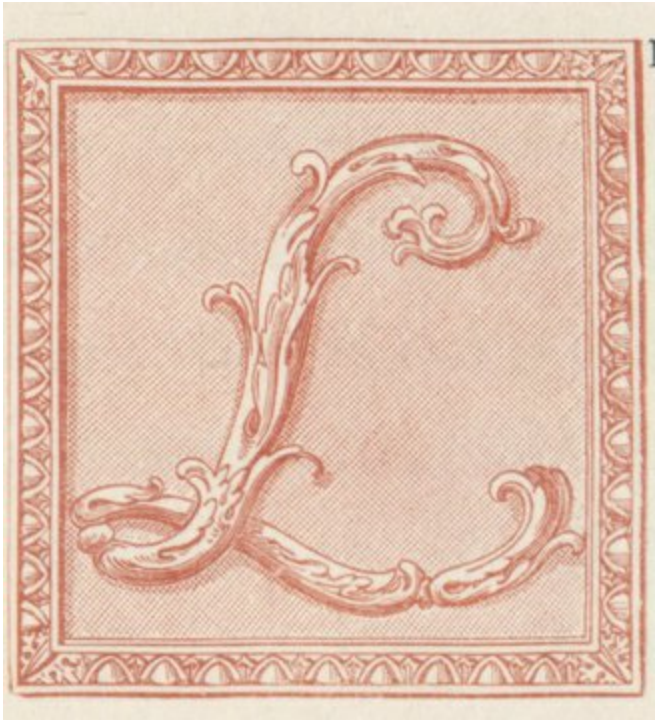
LE JARDIN ANGLAIS DU PETIT-TRIANON
VUE PRISE AUPRÈS DU TEMPLE DE L'AMOUR
Gravure de Née
(D'après un dessin du chevalier de Lespinasse)



V

LE THÉATRE ET LE HAMEAU

E XVIIIe siècle a eu, plus qu'une autre époque, le goût de la comédie de société. Le théâtre de Madame de Pompadour, aux petits appartements de Versailles, avait donné un exemple illustre, que la France entière se hâta de suivre. Partout, à Paris et dans les provinces, se formèrent des groupes



d’amateurs de spectacle ; ils jouaient parfois le répertoire en vogue dans les théâtres de la capitale, mais un genre dramatique nouveau, le *Proverbe*, répondait beaucoup mieux à leurs exigences. Pour aider à ces plaisirs, on éditait de volumineux recueils, qui abondent dans les bibliothèques du temps. Nobles et bourgeois, magistrats et militaires, enflammés du même zèle, se mêlaient aux comédiens de profession, qui prodiguaient leur concours. Cette passion universelle gagnait les couvents, et il y avait au fond du jardin de l’Abbaye-au-Bois un joli théâtre, où la future princesse Hélène de Ligne jouait *Esther,* devant un parterre de grandes dames, avec cent mille livres de diamants sur sa robe et dans ses cheveux. Vers le milieu du règne de Louis XVI, plusieurs de ces scènes d’amateurs étaient fort habilement conduites. Outre le théâtre de la demoiselle Guimard, où tant de grands seigneurs élégamment s’encanaillaient, on citait celui où Madame de Montesson jouait avec un art véritable, pour l’agrément du duc d’Orléans, son mari morganatique, les rôles les plus difficiles du répertoire français et celui du comte de Vaudreuil, en sa maison de Gennevilliers, où l’ami de Madame de Polignac faisait applaudir la grâce de Madame Vigée-Le Brun à côté du talent de la Dugazon. Mais, pour la postérité, le plus célèbre de ces théâtres reste celui de Marie-Antoinette à Trianon. Sur ce point encore, la Reine a suivi une mode de son temps, et c’est le petit monument qu’elle y a consacré qui en garde le mieux le souvenir.

Le théâtre du jardin ne fut pas construit cependant pour les représentations de la Reine ; il parut d'abord une dépendance indispensable de la maison, où les goûts de la châtelaine et de son entourage exigeaient sans cesse, comme à Versailles, des chanteurs et des comédiens. Leurs petites fêtes ne pouvaient se concevoir sans le complément obligatoire d'un spectacle. Dès les premiers temps, en 1775, alors que le jardin neuf s'ébauchait à peine, on avait fait aménager au Grand-Trianon, la galerie le long de laquelle les tableaux de Cotelle présentaient les vues des bosquets de Versailles. Des bâtis de planches tendus d'étoffe y formaient un vestibule, une salle en demi-cercle, et une scène dont le tréteau s'ouvrait sous un châssis peint aux armes de France. Cette installation fut transportée, l'année suivante, dans l'orangerie du Petit-Trianon. Les acteurs de la Comédie-Française vinrent y jouer des proverbes ; on y donna des ballets et même un opéra, *l'Aveugle de Palmyre*, pour lequel le peintre Mazières brossa le décor fort réussi d'un palais du Soleil. Les colonnes torses et dorées de ce palais, garnies de cabochons en verroterie imitant le diamant et les pierres précieuses, donnèrent lieu plus tard à une des légendes sur le luxe inouï de la Reine, accusée de tapisser ses salons de saphirs et de rubis. Malgré le talent des décorateurs, ce théâtre provisoire posé sur le sol, sans cintre et sans dessous, offrait peu de ressources pour de grands spectacles. Marie-Antoinette ne pouvait se contenter longtemps d'une installation aussi sommaire. Elle fit relever par Mique les plans et profils de la salle de Choisy, et lui ordonna d'en bâtir une à Trianon munie de tous les perfectionnements possibles. L'architecte fit établir un modèle en relief en cire peinte et dorée, avec des tentures bleues de soie et de velours et un éclairage de vingt-quatre petits lampions. Les ornemanistes présentèrent ensuite leurs modèles en terre ou en plâtre. La Reine décida des moindres détails. Au mois de juin 1778, on commença à creuser entre la montagne du rocher et les charmilles du jardin français un profond souterrain pour établir les machines ; le dernier travail, en juillet 1779, fut la pose de la toile du plafond. La construction avait duré une année et la dépense montait à 141.200 livres.

Aucune grande décoration extérieure ne désigne le théâtre de Trianon. Seule, la porte de la Reine, élevée de quatre degrés entre deux colonnes

ioniques, est surmontée d'un fronton triangulaire, où le sculpteur Deschamps a exécuté en pierre un joli enfant tenant une lyre, entre les emblèmes de la tragédie et ceux de la comédie, et qui signifie le *Génie d'Apollon.* Sur le vestibule s'ouvrent un premier salon et un couloir conduisant, par un escalier, aux étages supérieurs. Du salon orné de bas-reliefs des Muses, on passe sur le balcon du premier étage, dont la forme en corbeille a été brisée sous Louis-Philippe, aux dépens de l'étendue du parterre. C'est le seul changement apporté à la disposition ancienne du théâtre. La scène, qui a les mêmes dimensions que la salle, a conservé tout son agencement d'autrefois. Une porte dans le fond donne accès aux foyers et aux loges d'acteurs, et un escalier de bois permet de descendre dans les souterrains, qui ont une profondeur égale à la hauteur des frises et dont l'énorme charpente est encore intacte. On s'est servi plus d'une fois, au cours du siècle dernier, du petit théâtre de la Reine ; on a défiguré, puis rétabli partiellement la couleur générale de la salle ; on y a chanté et récité sous les deux empires, comme sous le roi citoyen ; depuis, on n'a plus essayé que d'inutiles évocations. Ce qui demeure du décor Louis XVI est d'une valeur assez rare pour mériter désormais tous nos soins ; notre temps n'y veut voir qu'un objet d'art fragile et précieux, qu'il serait imprudent de livrer aux entreprises de spectacle.

A l'origine, la salle de Marie-Antoinette est bleu et or. Les fonds sont tendus de moire bleue ; un velours de même couleur revêt les sièges et les appuis des loges et des galeries. Les balustres du balcon royal et les boiseries de l'orchestre sont peints en brèche violette, et l'ébrasement de la scène en marbre blanc veiné. Tout le reste, moulures, figures et ornements en saillie, jettent les tons joyeux de l'or jaune ou de l'or vert. On a multiplié les sculptures ; elles ne sont qu'en pâte de carton, mais la qualité de la matière n'enlève rien à l'élégance de l'exécution. Des mufles de lion, terminés en dépouilles d'Hercule, supportent la seconde galerie ; au-dessus règne une frise de couronnes entrelacées ; plus haut encore, dans la voussure percée de douze œils-de-bœuf servant de loges, des enfants nus jouent avec une longue guirlande de fleurs et de fruits. Au fronton de la scène, d'autres enfants entourent des lyres et deux Muses couchées gardent le chiffre de la Reine. A droite et à gauche de l'orchestre, deux grandes

figures de femmes se groupent en torchères et, de chaque côté du bleu rideau, le torse d'une autre figure sort d'une gaine pour soutenir les pentes de soie à franges d'or qui tombent de la frise, bleues toujours et relevées par des cordelières d'or. Au plafond, Lagrenée a peint Apollon dans les nues, accompagné des Muses et des Grâces qu'entoure un vol d'Amours.

Telle se présentait la salle, le jour où elle fut inaugurée avec quelque solennité, le 1er juin 1780, au cours d'une des fêtes données par la Reine : « Elle commença par une belle illumination des jardins ; après le souper, on se rendit au spectacle... Un assez grand nombre de dames de Paris ont été admises à cette fête. » Celles qui furent invitées au petit théâtre virent réunis sur la scène leurs acteurs favoris, groupés dans un *Prologue pour l'ouverture du Théâtre de Trianon*, par M. Despréaux, de l'Académie royale de musique. La distribution et le texte étaient imprimés en un livret, « par exprès commandement de sa Majesté » ; les sieurs Dugazon et Trial figurent à côté de la demoiselle Raucourt et du sieur Despréaux. Dugazon tenait le rôle de « M. Machine, machiniste », qu'on supposait être occupé à Trianon, avec ses garçons, aux derniers préparatifs de la mise en scène. Tout ce qui se passe d'ordinaire derrière le rideau formait le début de ce petit acte. « Le théâtre représente le chaos : on voit des rouleaux de gazes, qui servent à représenter la mer, suspendus dans les airs, avec des arbres, des maisons et des nuages ; la lune et le soleil sont à terre ; des masses de décorations sens dessus dessous forment le fond du théâtre ; enfin tout est bouleversé. Le théâtre n'est éclairé que par quelques bougies. » La scène entre les machinistes est mêlée de couplets et d'un esprit assez gros ; les astres, les nuages, les morceaux de la nature sont mis en place tant bien que mal, tandis qu'on répète à l'orchestre l'ouverture et l'orage d'*Iphigénie en Tauride.* Dans ce beau désordre, un garçon survient tout affairé : « C'est pour vous dire que v'là qui vient d'arriver, dans le moment, l'Opéra, la Tragédie et l'Opéra-Comique, dans un carrosse du bureau (de louage), avec la Pantomime et la Parodie, en singe (derrière le cocher) ; mais ces deux derniers sont allés se promener en attendant qu'on les demande. – *M. Machine :* Quel micmac me fais-tu là ? – *Le Garçon :* Oui, Monsieur, la Tragédie, l'Opéra et l'Opéra-Comique demandent à voir la salle. » Ces importants personnages sont introduits, le Grand Opéra (Despréaux)

donnant la main à la Tragédie (Raucourt) et l’Opéra-Comique (Trial), leur aimable fils, chante aussitôt :

PLAFOND DU THÉATRE DE TRIANON
APOLLON ET LES MUSES, PAR LAGRENÉE
Aquarelle du recueil offert à l’archiduc Ferdinand
(Bibliothèque d’Este, à Modène)



(Air : *Je suis Lindor)*

En vérité, cette salle est charmante,
Elle est jolie, elle est faite avec goût.
Examinez le théâtre surtout ;
D'honneur, d'honneur, cet ouvrage m'enchante.

L'OPÉRA *chante.*

(Air d'*Armide*, de Lulli)
Voici la charmante retraite
De la félicité parfaite.
Voici l'heureux séjour
bis
Des jeux et de l'amour.

L'OPÉRA-COMIQUE.

Mon cher père, essayez-la, je la crois sonore.
L'OPÉRA *chante dans le genre ancien.*
La, la, si, ut, ré, mi, mi, fa, sol, la.
Bergère que j'adore...

L'OPÉRA – COMIQUE.

Non, essayez-la dans le nouveau genre.
L'OPÉRA *chante dans le nouveau genre.*

(Air d'*Orphée)*

Quel est l'audacieux,
Qui dans ces sombres lieux
Ose porter ses pas ?
Et malgré le trépas

(A l'octave)

Ne frémit pas... pas... pas ?
(Air d'*Alceste*, de M. Gluck)
Caron t'appelle,
Entends sa voix.

L'OPÉRA-COMIQUE à LA TRAGÉDIE

Elle est excellente, je la crois bonne à déclamer ; qu'en dites-vous, ma digne mère ? vous ne parlez pas.

LA TRAGÉDIE *regarde lentement de tous les côtés et, après un grand silence, déclame.*

Je l'admire en silence, elle est bien, elle est belle ;
Cette avant-scène est noble et sa forme est nouvelle.
Chaque endroit me ravit, enchante mes regards,

Et mon cœur est flatté de penser que les Arts
Viendront tous s’exercer sur ce nouveau Parnasse ;
Ils seront après moi, j’ai la première place.

L’OPÉRA, *en chantant.*

Que dites-vous ? Qu’osez-vous prononcer ?

LA TRAGÉDIE *déclame.*

Que devant vous je dois toujours marcher.
L’OPÉRA-COMIQUE *s’en va en chantant et en dansant.*
Va-t’en voir s’ils viennent Jean,
Va-t’en voir s’ils viennent...

Un débat de prééminence assez plaisant, entre l’Opéra qui chante toujours plus fort, la Tragédie qui déclame toujours plus haut, et l’Opéra-Comique qui tente de les accorder avec ses ariettes. Il y a des allusions aux polémiques musicales du moment, au genre dramatique expressif, que Gluck substitue aux vocalises surannées des virtuoses. L’Opéra répond aux menaces de la Tragédie :

Princesse, les poignards ne me font point frémir ;
Mais par mes chants nouveaux je vous ferai périr.
Craignez ma nouvelle musique,
Redoutez mon ton pathétique,
D’un B quarre je glace d’horreur.

(Il chante ce trait de l’opéra d’Alceste)

Je déchire et j’arrache le cœur... *(bis)*

La scène s’anime et deviendrait trop vive, si M. Machine, appelé à l’aide par l’enfant éploré des deux genres orgueilleux, ne descendait du cintre dans une « gloire ». Il leur apprend qu’il est tout à fait vain de se disputer le pas aujourd’hui, puisqu’on n’entendra que des choses gaies. Les époux tragiques se font des excuses et sortent noblement. La scène est envahie par les ouvriers, qui poussent les décorations, tirent les coulisses, règlent l’éclairage, tandis qu’on joue l’ouverture pour la parodie de *Castor et Pollux.*

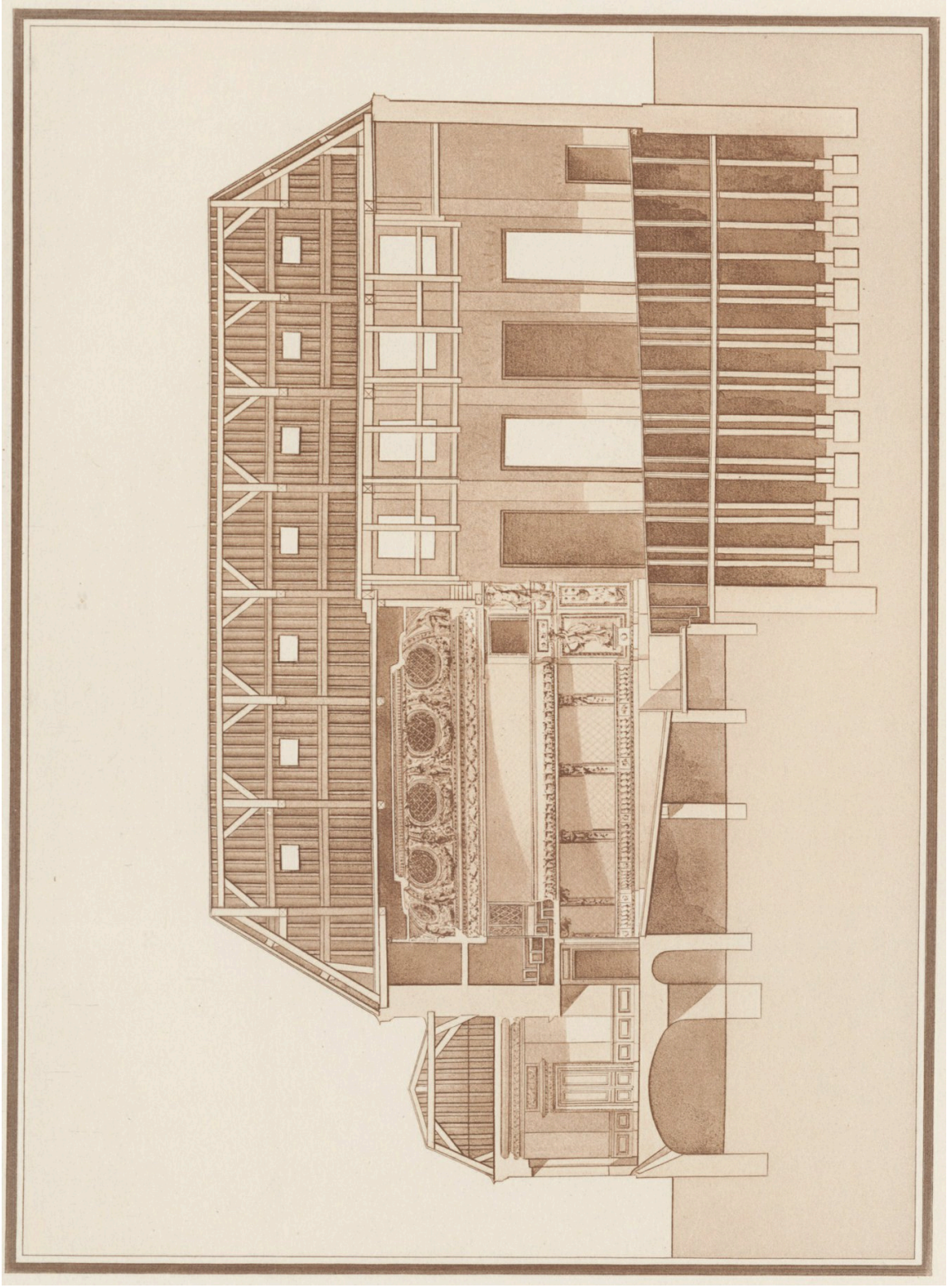
Désormais, le théâtre tient une place toujours plus grande dans les plaisirs de Trianon. Les troupes de l'Opéra, de la Comédie-Française, de la Comédie-Italienne, sont appelées à tour de rôle. On a les comptes de leurs gratifications, de leurs soupers, les mémoires des décorateurs, des fournisseurs de tous genres. Ces documents et les correspondances contemporaines permettent de désigner quelques-unes des pièces représentées. On a joué d'abord la *Fée Urgèle,* opéra de Favart et Duni, et la scène lyrique de *Pygmalion,* de Jean-Jacques Rousseau, puis des proverbes, des ballets, des opéras-comiques. On identifie assez bien le répertoire représenté, en 1781, par la Comédie-Italienne ; on y trouve *la Fête d'amour, Jérôme et Fanchonnette,* de Vadé, *l'Aveugle de Palmyre,* de Desfontaines et Rodolphe, la *Veillée villageoise* et *les Deux Porteurs de chaise,* de Piis et Barré. On joue une parodie de l'*Iphigénie en Tauride ;* mais le grand opéra de Gluck est lui-même donné devant Joseph II, dans une soirée mémorable, avec des décors peints spécialement par Sageret, afin de faire un cadre magnifique à l'œuvre du musicien que prône la Reine et qui assiste sans doute à la soirée. A la fête donnée au comte et à la comtesse du Nord, le spectacle se trouve composé de *Zémire et Azor,* opéra-comique de Marmontel et Grétry, et d'un ballet dansé par l'Opéra, la *Jeune Française au sérail.* On offre à Gustave III une nouveauté, encore inconnue du public et qui n'a paru qu'à Fontainebleau, le *Dormeur éveillé,* de Marmontel et Piccini, dont le sujet, tiré des *Mille et une Nuits,* prête à une véritable richesse de mise en scène. La profondeur du théâtre permet le déploiement de figurants nombreux et tous les effets de décors ; il est représenté dans un dessin ; Mique y esquisse une perspective de grand opéra. Les jours de gala en l'honneur d'un prince, Marie-Antoinette fait distribuer les livrets de la pièce. Lors des fêtes suédoises, par exemple, on a préparé deux cents exemplaires brochés, un relié en maroquin vert pour le « comte de Haga », avec grande dorure aux armes de Suède, et neuf en maroquin rouge, avec dentelle en argent aux armes de la Reine, pour Leurs Majestés et la famille royale. La liste des spectacles de l'été de 1784 est assez variée ; on joue, le 31 juillet, une parade de la Comédie-Française, le *Comédien bourgeois,* en même temps qu'un opéra-comique de la Comédie-Italienne, les *Amours d'été,* de Piis et Barré ; le 15 septembre, *le Barbier de Séville* mis en

musique par Paisiello, avec quelques retouches et arrangements du sieur Framery, qui reçoit de ce chef une gratification de cinq cents livres ; le 18 septembre, le grand opéra de *Dardanus*, non celui de Rameau, mais celui de Sacchini sur les mêmes paroles, donné à Trianon en première représentation, avec des décors neufs de Mazières, par « les sujets de l'Académie royale de musique et de danse ». Il y a aussi, ce jour-là, une distribution d'exemplaires, dont douze reliés avec grande dentelle d'or aux armes de la Reine.

COUPE DE LA SALLE ET DE LA SCÈNE DU THÉATRE DE TRIANON

Aquarelle du recueil offert à l’archiduc Ferdinand

(Bibliothèque d’Este, à *Modène)*



Ces spectacles rappellent ceux de la Cour et sont aussi organisés par l’administration des Menus ; mais Marie-Antoinette paraitra bientôt comme

actrice, pour unir plus étroitement sa mémoire à l'élégante salle qu'elle a construite. Dès l'inauguration, elle projeta de s'en servir pour jouer elle-même la comédie ; quelques jours après, la petite troupe fut formée et les répétitions commencèrent. Depuis longtemps, elle rêvait de reprendre ce genre de plaisir, qu'elle avait goûté en cachette, dans ses cabinets de Dauphine, avec ses beaux-frères et ses belles-sœurs, conseillée par M. Campan, son bibliothécaire. Elle savait qu'une compagnie de jeunes gens de la Cour jouait chez la duchesse de Villequier ; elle avait tenu à être de ces parties et, précisément en cette année 1780, au mois d'avril, une soirée fut organisée pour elle, à laquelle assista la Famille royale et où elle s'amusa beaucoup à une parodie de l'Opéra-Comique de Sedaine, *Aucassin et Nicolette*, composée par un amateur, le comte de Linières. Elle-même enfin se montra sur les planches de Trianon, le 1er août, en présence du Roi et de quelques spectateurs choisis. M. de Vaudreuil s'était chargé de diriger la nouvelle troupe, qui fit aussi appel à d'anciens acteurs, le fameux Cailleau, retiré de l'Opéra-Comique, et le chanteur Richer, qui conduisait les répétitions sur la scène de Chantilly. La Reine avait pris du comédien Dazincourt des leçons de jeu et de diction.

M. de Mercy mit quelque précaution à annoncer à son impératrice cette fantaisie, qui devait paraitre à Vienne plus audacieuse qu'en France, où le public, assurément préparé par tant d'exemples, n'avait plus à s'étonner. L'ambassadeur ne parlait même que d'un projet de la Reine, dans sa dépêche du 16 août, alors qu'il savait fort bien que deux représentations avaient déjà eu lieu. Il est important cependant de retenir son récit introduit avec les plus ingénieux ménagements : « Dans cette saison où tout le monde habite la campagne, joint à ce que la guerre tient presque tous les militaires absents, les objets d'amusement deviennent plus rares, et c'est pour y suppléer que la Reine vient de penser à un moyen nouveau qui est d'exécuter des petits spectacles de société sur le théâtre de Trianon. Les spectacles seront représentés par la Reine, la comtesse Jules de Polignac, la comtesse de Châlons. Si les pièces comportent plus de rôles de femmes, il s'en trouvera parmi les dames de la Cour. Les acteurs actuellement désignés sont : le comte de Polignac, le comte d'Adhémar, ministre du Roi à Bruxelles et le comte Esterhazy ; il en sera encore choisi d'autres au besoin.

La Reine est jusqu'à présent fort décidée à n'admettre à ces amusements d'autres spectateurs que le Roi, les princes et les princesses royales sans aucune personne de leur suite. Les dames du Palais, pas même les grandes charges chez la Reine, ne seront exceptées de cette exclusion. Il n'y aura dans le parterre du théâtre que les gens de service en sous-ordres, comme femmes de chambre, valets de chambre, huissiers, qui se trouveront alors à Trianon à raison de leur service momentané. Si cette règle est strictement maintenue, elle écartera sans doute la majeure partie des inconvénients. La Reine a daigné m'en parler fort au long, et j'ai tâché de la fortifier contre toutes les demandes et sollicitations contraires à son plan... J'ai quelque regret au projet dont il s'agit ; mais, ne pouvant pas en détourner l'exécution, j'ai dû me borner à tâcher de faire adopter les modifications les moins nuisibles. Je ne prévois pas, d'ailleurs, que cet amusement puisse être de longue durée. Entre temps, le Roi, qui semble y prendre un peu de goût, aura ce motif de plus pour être avec la Reine. Le temps nécessaire pour apprendre les rôles, pour les répéter, deviendra une forte diversion contre le jeu, et les représentations mettront obstacle aux promenades du soir. » Le même jour, la dépêche secrète de l'ambassadeur avoue que les spectacles ont commencé : « Depuis que mon très humble rapport est écrit, il y a eu une première représentation du spectacle de Trianon. M. le comte d'Artois y a exécuté un rôle, et la règle de n'admettre aucun spectateur a été strictement suivie. Le Roi s'y est fort amusé et ne paraît nullement pressé de se retirer à son heure ordinaire. » Ces détails n'enchantent point Marie-Thérèse, qui répond : « Je crois bien que, malgré les soins que vous employez à faire mettre tout l'ordre et toute la décence possibles dans les spectacles de Trianon, vous ne les goûtez pas trop. Je suis de votre avis, sachant par plus d'un exemple que, d'ordinaire, ces représentations finissent ou par quelque intrigue d'amour ou par quelque esclandre. »

CHARLES-PHILIPPE DE FRANCE, COMTE D'ARTOIS EN COSTUME DE CHEVALIER DE L'ORDRE DU SAINT-ESPRIT

Peinture de F.-H. Drouais

(Musée de Versailles)



La curiosité est naturellement fort excitée chez les étrangers qui veulent être informés des choses de France, et Grimm renseigne ses correspondants avec précision : « Les spectacles donnés, ces jours passés, dans la jolie salle de Trianon, intéressent trop l'honneur et la gloire de M. Sedaine pour ne pas nous permettre d'en conserver le souvenir dans nos fastes littéraires. On n'a jamais vu, on ne verra sans doute jamais *le Roi et le Fermier,* ni la *Gageure imprévue,* joués par de plus augustes acteurs, ni devant un auditoire plus imposant et mieux choisi. La Reine, à qui aucune grâce n'est étrangère et qui sait les adopter toutes sans perdre jamais celle qui lui est propre, jouait dans la première pièce le rôle de Jenny ; dans la seconde celui de la soubrette. Tous les autres rôles étaient remplis par des personnes de la société intime de Leurs Majestés et de la Famille royale. M. le comte d'Artois a joué le rôle d'un garde-chasse dans la première pièce et celui du valet dans la seconde. C'est Cailleau et Richer qui ont eu l'honneur de former cette illustre troupe. M. le comte de Vaudreuil, le meilleur acteur de société qu'il y ait peut-être à Paris, faisait le rôle de Richard ; Madame la duchesse de Guiche (la fille de Madame la comtesse Jules de Polignac, dont Horace aurait bien pu dire : *matre pulchra filia pulchrior),* celui de la petite Betzi ; Madame la comtesse Diane de Polignac, celui de la mère, et le comte d'Adhémar, celui du Roi. »

Dans *le Roi et le Fermier,* le bon Sedaine a ménagé une situation assez piquante. Un roi égaré à la chasse, est recueilli par un fermier qui, ne sachant pas à qui il a affaire, parle de la Cour sans ménagement : « Qui peut vous en avoir tant appris ? » dit le Roi. – « Ma foi, répond le fermier, j'ai un peu couru, j'ai vu. Tenez, nous parlions d'un Roi ; j'ai vu ce qu'un Roi n'est pas toujours à portée de voir. – Quoi ? – Des hommes. » Cette comédie, mêlée d'ariettes, a pour sujet les amours du fermier Richard et de la bergère Jenny, qu'un seigneur libertin a tenté d'enlever et qui s'est tirée de ce mauvais pas. Ce rôle, bien qu'on l'ait dit, ne fut pas tenu par la Reine, non plus que celui de la marquise de Clairville, dans la *Gageure imprévue,* qu'interpréta la comtesse Diane ; elle ne fut, dans la seconde pièce, qu'une soubrette ingénue, en admiration devant sa maîtresse, coquette imprudente qui excite et apaise tour à tour la jalousie d'un mari amoureux. On voyait cette petite Gotte broder des manchettes pour le valet Lafleur, que jouait le

comte d'Artois ; un bout de rôle avait été réservé à Madame Élisabeth, à côté de sa belle-sœur. Dix jours plus tard, la troupe donna un opéra-comique du même Sedaine, *On ne s'avise jamais de tout*, et une comédie de Barthe, *les Fausses Infidélités*, où Marie-Antoinette eut un rôle plus important et d'ailleurs charmant, celui d'Angélique. C'est une jeune fille, qui doit épouser Dormilly, en même temps que sa cousine Dorimène, jeune veuve, s'est promise à Valsain. Elles s'entendent pour soumettre à une épreuve le caractère très opposé des deux soupirants. Val sain leur semble trop paisiblement épris ; Dormilly, au contraire, est inquiet et jaloux, et s'emporte à tout propos ; et, comme M. de Vaudreuil jouait ce personnage, le Roi put dire avec malice que c'était « au naturel ». Le 6 septembre, on représenta *l'Anglais à Bordeaux*, comédie en vers libres de Favart, et *le Sorcier*, petit opéra-comique de Poinsinet, dans lequel Marie-Antoinette avait un rôle à la mesure de son talent et de ses goûts. La jeune paysanne Agathe paraît, au lever du rideau, dans ses occupations de repasseuse, devant une table couverte de linge, auprès du fourneau où chauffent les fers. Elle est restée fidèle à son Julien, qui n'a pas reparu au village depuis deux ans ; sa mère veut lui faire épouser Blaise qui risque auprès d'elle quelques tentatives indiscrètes. La jeune fille doit se défendre du galant avec ses fers à repasser. Elle est récompensée de sa bravoure par le retour de Julien, qui, à la faveur d'un déguisement de sorcier, se fait rendre à la fois sa fiancée et son argent, qui se trouvaient tous deux fort en péril.

Six pièces jouées en un mois avaient exigé un effort considérable de la Reine et de ses amis. L'expérience de M. Campan leur était utile ; il dirigeait tous les détails de la mise en scène, réglait les répétitions et prenait place au trou du souffleur. Mercy décrit tout ce travail dans son rapport du 14 octobre, destiné à rassurer l'Impératrice sur les dangers qu'elle peut craindre et qui ne se produisent point. La présence du Roi et les applaudissements qu'il accorde au talent des acteurs garantissent, aux yeux des malveillants, la nature de ces divertissements. Les choix qui suivirent ne permettaient non plus aucune critique. Ce furent *Rose et Colas*, de Sedaine et Monsigny, et *le Devin du village*, de Jean-Jacques Rousseau. La Reine ne jouait que dans l'acte de Rousseau, dont on connaît la donnée très simple, à trois personnages seulement : Colin a fait à Colette une infidélité ; Colette

lui tient rigueur ; les bons offices du devin réconcilient les amants brouillés, qui n'ont jamais cessé de s'adorer. On a sur le spectacle du 19 septembre, le témoignage détaillé d'un assistant, qui n'est autre que Mercy lui-même : « La Reine, écrit-il, daigna me dire qu'elle voulait que j'allasse au spectacle en question... Il était de mon devoir d'observer que, après une exclusion absolue de tous spectateurs, bien des gens se formaliseraient que j'eusse été excepté, et qu'il pourrait s'ensuivre de petits dégoûts. Cette remarque ne changea rien à la volonté de la Reine ; elle me répondit que personne ne me verrait, et que je serais placé dans une loge grillée et conduit au théâtre par un homme qui me ferait éviter la rencontre de qui que ce soit. Cela s'exécuta, en effet, à l'heure marquée, et je vis représenter les deux petits opéras-comiques, *Rose et Colas* et *le Devin du village.* M. le comte d'Artois, le duc de Guiche, le comte d'Adhémar, la duchesse de Polignac et la duchesse de Guiche jouaient dans la première pièce. La Reine exécutait le rôle de Colette dans la seconde ; le comte de Vaudreuil chantait le rôle du Devin, et le comte d'Adhémar celui de Colin. La Reine a une voix très agréable et fort juste ; sa manière de jouer est noble et remplie de grâce ; en total, ce spectacle a été aussi bien rendu que peut l'être un spectacle de société. »

M. de Mercy comprenait si bien l'importance de tous ces détails, qu'il tenait à compléter plus loin, dans sa lettre, l'énumération des hommes qui avaient joué avec la Reine ; il ajoutait le bailli de Crussol, « qui a quelquefois des rôles », et le comte Esterhazy, qui « actuellement se trouve à son régiment ». Il annonçait encore qu'il allait se procurer et envoyer la liste des pièces jouées et des rôles remplis par Sa Majesté. Marie-Thérèse parut satisfaite que son ambassadeur eût été convié à Trianon, et plus encore qu'il lui annonçât la fin des spectacles.

Une dernière soirée réunit les deux pièces qui sans doute avaient plu davantage, *le Roi et le Fermier et le Devin du village.* Elle eut lieu le 12 octobre ; la saison avançait ; l'humidité à laquelle était exposé le petit théâtre ne permettait plus de continuer les représentations. Jusqu'alors, elles n'avaient donné lieu à aucun inconvénient grave. Un nouvelliste rapporte le récit de discussions assez vives survenues entre la Reine et Madame, celle-ci aurait refusé de monter sur les planches. Il est extrêmement probable, par

ce qu’on sait des rapports entre les deux belles-sœurs, que cette proposition ne fut jamais faite. Marie-Antoinette, d’autre part, tenait trop à rester dans l’intimité de son cercle pour songer à y introduire des personnes étrangères, surtout hostiles. L’anecdote ainsi contée témoigne seulement des mauvaises dispositions déjà marquées contre ses plaisirs. Certains courtisans importants, les grandes charges, les dames du Palais de la Reine, celles des princesses, eussent voulu être accueillis au moins comme spectateurs. Ils ne pouvaient s’offusquer de voir les loges occupées par les lectrices et les femmes de la Reine, leurs sœurs et leurs filles, puisque leur présence « sans conséquence » animait seulement le jeu des acteurs ; mais ils jalousaient quelques privilégiés admis à la faveur qu’avaient reçue Mercy ou Mique, l’architecte, que la Reine gratifiait d’une « place de parquet ». Madame de Lamballe elle-même sollicita une exception, qu’elle n’obtint point. Le plus mécontent fut le duc de Fronsac, Premier gentilhomme de la Chambre qui éleva la prétention de diriger ces spectacles, comme il faisait, de par sa charge, pour tous ceux de la Cour. Il écrivit à ce sujet plusieurs lettres à la Reine, qui se borna toujours à lui répondre : « Vous ne pouvez être Premier gentilhomme, quand nous sommes les acteurs ; d’ailleurs, je vous ai déjà fait connaître mes volontés sur Trianon ; je n’y tiens point de cour ; j’y vis en particulière et M. Campan y sera toujours chargé des ordres relatifs aux fêtes intérieures que je veux y donner. » Le duc s’obstinait à soutenir son droit et ne manquait jamais en venant faire sa cour à la Reine pendant la toilette, d’amener quelque entretien sur Trianon, pour placer un mot ironique sur son « collègue » Campan ; Marie-Antoinette haussait les épaules et lorsqu’il était parti : « Il est affligeant, disait-elle, de trouver un si petit homme dans le fils du maréchal de Richelieu. »

L’ARCHIDUC FERDINAND,
GOUVERNEUR ET CAPITAINE GÉNÉRAL DE LOMBARDIE
(Musée de Versailles)



Le deuil de la Reine pour la mort de Marie-Thérèse, puis sa grossesse l'empêchèrent de reprendre, en 1781, son divertissement favori. Dès le carême de 1782, les études recommencèrent et deux pièces nouvelles furent montées. La « troupe des seigneurs », comme disent les mémoires de dépenses, joua, le 11 avril, une pièce de Boissy, *le Sage étourdi*, et une comédie mêlée de chant de Piis et Barré, *le Sabot perdu* ou la *Matinée et la Veillée villageoise*. Le chevalier de l'Isle, écrivant au prince de Ligne, si fâché de n'être pas de la fête, fait connaître la distribution du *Sabot perdu*, où la Reine eut cette fois le premier rôle : « C'est la Reine, dit-il, qui joue Babet... Madame la comtesse Diane, la mère Thomas ; Mesdames de Guiche, de Polignac, de Polastron, les jeunes filles ; le comte Esterhazy, le bailli, et puis toutes les vieilles sont le baron de Besenval, le comte de Coigny, etc., M. le comte (d'Artois) serait un Colin aussi parfait qu'il est joli, si la voix était toujours l'organe fidèle de l'âme, car vous savez que l'âme du jeune comte (d'Artois) n'est pas fausse et, si je prétendais lui faire un crime de ce que sa voix l'est, ce ne serait pas à votre tribunal que je porterais cette accusation. » Quelques détails du rôle de Babet, qui se laisse complaisamment embrasser par Colin et perd dans ces ébats son sabot sur la neige, auraient pu gêner Marie-Antoinette comme actrice, ou plutôt le Roi comme spectateur, si tout autre que le comte d'Artois eût tenu le rôle de l'amoureux. Ce baiser donné en famille ne tirait point à conséquence, et il fallait toute la mauvaise foi des pamphlétaires pour incriminer l'amitié sans profondeur, mais innocente, qui unissait la Reine à son beau-frère.

Au printemps de 1783, la comédie occupe encore la société de Trianon. On joue *les Sabots*, de Sedaine et Duni, *les Deux Chasseurs et la Laitière*, d'Anseaume et Duni, *Isabelle et Gertrude* ou *les Sylphes supposés*, de Favart. Dans les deux premiers opéras-comiques, qui mettent en scène des villageois, il y avait un rôle pour la Reine, qui est tantôt Babet, tantôt Perrette. Elle semble préluder ainsi à ses paysanneries du Hameau. Cette année voit se développer, en effet, sa fantaisie nouvelle et tout l'été, les terrassiers, les maçons, les charpentiers reparaissent à Trianon. On creuse un étang et deux courtes rivières sur un terrain ajouté au domaine par le Roi, au nord-est du jardin anglais ; on prépare, tout autour, des jardins rustiques et l'on bâtit un village en miniature de douze maisons, qui vont

être, dès l'année suivante, l'amusement préféré de la Reine et lui feront oublier son théâtre.

Le Hameau du Petit-Trianon est le plus intéressant exemple d'une mode qui fut générale en France et que tout le mouvement des esprits avait préparée au cours du siècle. Depuis que Fénelon, en des pages fameuses du *Télémaque,* montra dans les travaux agricoles une source de richesse et de vertu, ils prenaient une place de plus en plus considérable dans les préoccupations publiques. On était devenu curieux de la science des champs, et jamais on n'a autant écrit sur la culture de la terre ou le commerce des grains. Tout le monde, au XVIIIe siècle, est un peu économiste et s'intéresse aux habitants des campagnes, qui nourrissent la nation et assurent sa prospérité. Diderot tient à écrire dans l'*Encyclopédie* l'article de l'agriculture ; c'est pour la servir et l'honorer que Delille entreprend sa traduction des *Géorgiques ;* ce grand sujet soutient l'éloquence de *l'Ami des hommes,* qui fait la renommée du marquis de Mirabeau. Quand la vogue de ces idées est tout à fait acquise, le type du gentilhomme rural et philanthrope se multiplie. Chaque grand seigneur, chaque bourgeois fortuné veut avoir sa « ferme ornée », suivant l'expression du temps, faire une part dans ses loisirs aux occupations champêtres et s'employer, en bon philosophe, au bonheur de ses paysans : « O riches, s'écriera Bernardin de Saint-Pierre, riches qui voulez vous entourer de parcs délicieux, enfermez dans leurs murs des villages heureux ! »

MARIE-BÉATRICE D’ESTE, DUCHESSE DE MASSA,
FEMME DE L’ARCHIDUC FERDINAND
(Musée de Versailles)



Le développement du sentiment de la nature, qui a produit déjà une révolution dans l'art des jardins, contribue à ce changement des mœurs. Citadins et gens de cour, saturés de plaisirs compliqués, célèbrent par contraste les charmes de la vie du paysan, honorée déjà par Virgile, et dont une conception un peu puérile leur présente des aspects charmants. On suit dans tous les domaines les variations et les progrès de ces nouveautés : en littérature, des églogues de Fontenelle aux idylles de Berquin ; en peinture, des bergeries de Lancret et de Boucher aux anecdotes rustiques de Greuze. Le théâtre surtout, exact miroir du temps, fait une part de plus en plus large aux épisodes campagnards ; ses écrivains transposent au village les situations émouvantes que la comédie bourgeoise a déjà détachées du cadre tragique, et les caractères comiques y apparaissent dans un relief plus plaisant ; les pièces à chant et le proverbe s'y approvisionnent de succès faciles ; les compilations dramatiques, transportant le goût de Paris dans les provinces, se remplissent de cette paysannerie conventionnelle, qui oppose aux vices nés de la civilisation les vertus naturelles prônées par Jean-Jacques. Ainsi, le répertoire de Trianon, par la place faite à Sedaine et à ses émules, suffit à indiquer sur ce point la direction des curiosités.

Lorsque les femmes attisent de leur engouement une mode littéraire, on peut être assuré que leur désir d'être admirées y trouve satisfaction. Leurs charmes se renouvellent à changer d'atours et à prendre parfois ceux des « lavandières » endimanchées et des « accordées de village ». Leurs peintres à présent ne les peignent plus en Hébés, en Dianes chasseresses ou en déesses de l'Olympe, mais avec le chapeau de paille fleuri de coquelicots ou le mouchoir noué dans les cheveux, souvent même avec la jupe de laine rude et le corsage lacé à la paysanne, les bras nus, le sein couvert d'un fichu de linon, appuyées sur la cruche de cuivre ou tenant à la main le pot au lait. Quand la brune duchesse de Grammont-Caderousse ose, la première, se montrer sous les boucles d'ébène de ses beaux cheveux sans poudre, Madame Vigée-Le Brun place dans ses mains un panier de vendangeuse. Mais les nœuds sur l'épaule, l'écharpe de soie enveloppant le cou et la poitrine font un mélange inattendu d'élégance et de rusticité ; d'autres femmes tiennent au déguisement complet. La marquise de La Guiche, la marquise de Puységur vont être représentées en laitières véritables, sans

nulle trace d'ajustements de salon ; l'artiste nous donne ici des portraits de théâtre et qui évoquent aussitôt les rôles de la comédie de société. La cornette de villageoise qui coiffait la Reine, lorsqu'elle joua dans *Rose et Colas*, lui seyait si bien, paraît-il, que Madame Vigée-Le Brun, assistant à une répétition de Trianon, lui demanda de la peindre en ce costume. Le portrait n'a pas été exécuté et le croquis fait ce jour-là s'est perdu ; nous n'avons qu'un profil de Marie-Antoinette, gravé par Ruotte, pour l'évoquer en « belle fermière ». Peut-être, devenue plus sage ou mieux soumise aux exigences de son rang, a-t-elle consenti à se priver de l'amusant caprice que d'autres s'accordaient autour d'elle. On aimerait croire qu'elle a compris qu'une telle peinture, fantaisie piquante chez une beauté de cour, eût été déplacée pour une reine ; et il est vrai que c'est le moment de sa vie où ses portraits accentuent le caractère royal et unissent aux grâces épanouies de la femme la majesté de la souveraine.

Rien ne lui interdisait, en revanche, de se construire un hameau, comme tant d'autres princes et tant de grandes dames, qui ajoutaient maintenant aux précieuses curiosités de leurs jardins « paysagers » un décor de la vie paysanne. Les nouvelles fabriques qui s'y construisaient introduisaient dans leurs plaisirs un raffinement encore inconnu. Duchesne l'annonçait en décrivant « une ferme ornée, dont la laiterie et la basse-cour procurent près du logis les jouissances qu'auparavant on prenait la peine d'aller chercher au loin. C'est vouloir ramener, au milieu du luxe, la vie rustique de nos vertueux ancêtres, en copiant au moins leurs habitations, dont nous trouvons encore une vive image dans les masures cauchoises... » On y joignait l'agrément de composer ainsi des points de vue intéressants, et de « modeler en relief les sujets ordinaires de nos tableaux de perspectives ; et vraisemblablement, à ne considérer que le plaisir des yeux, ce qui est goûté même en peinture doit l'être également en réalité ». Ainsi se multiplièrent, dans nos parcs de l'Ile-de-France, ces hameaux inspirés des fermes normandes, les uns habités par les travailleurs du domaine, les autres réduits au simple intérêt pittoresque et dont celui de Trianon reste le mieux conservé.

Parmi les jardins des princes de la Maison de France, le plus ancien hameau était à Chantilly, chez le prince de Condé. On en voyait au Raincy,

chez le duc d'Orléans, à Montreuil, chez la comtesse de Provence. L'usage le plus répandu était que des maisonnettes rustiques et souvent d'aspect délabré, groupées avec art pour simuler un village réel, offrissent la surprise d'intérieurs magnifiques, remplis des contrastes du luxe le plus raffiné. A Chantilly, la grange aux murs branlants, percés de lucarnes misérables, devenait dès le seuil un splendide salon, d'une architecture corinthienne formée de pilastres accouplés peints en rouge, cannelés d'argent et entourés de guirlandes de fleurs ; des amours jouaient dans les nuages du plafond ; l'ameublement répondait aux rideaux de taffetas rose bordés d'argent. D'autres maisons renfermaient une salle à manger, une bibliothèque, un billard orné de trophées de jardinage. Le prétendu cabaret, avec son puits dans la cour et son berceau pour les buveurs, contenait une cuisine fournie de tous les ustensiles et prête à servir au souper du prince. En entrant chez un paysan, on croyait pénétrer au milieu d'un bois touffu, dont les branches s'entre-croisaient en voûte de verdure, et les sièges étaient formés de bancs de gazon et de troncs d'arbres. A côté de ces habitations enchantées, où l'on pouvait évoquer la magie des contes de fées, se trouvaient une véritable laiterie, une étable remplie de vaches, un moulin en activité et un four où se cuisait le pain. Au Raincy, qu'aimait habiter la bonne duchesse d'Orléans, le parc renfermait une « ferme anglaise », avec sa laiterie et trois ou quatre maisons, auprès d'un étang artificiel, qu'on appelait le « village russe » ; à l'ermitage, les jours de réception, « un domestique habillé en ermite disait la bonne aventure ». Des fantaisies différentes amusaient Madame, à Montreuil, où elle embellissait le jardin du prince de Montbarey de façon à y répéter les beautés de Trianon. Elle avait son petit lac, sa rivière, ses îles et ses ponts rustiques, son jeu de bague, son belvédère, son ermitage couvert de chaume et son temple de Diane en rotonde, enfin le grand pavillon de musique, aux marches de marbre blanc, qui présentait sur un fronton triangulaire son chiffre enguirlandé de roses ; mais elle eut aussi, comme la Reine, un hameau de douze maisonnettes, pittoresquement disposées par son architecte Chalgrin, et comprenant une ferme, une étable, une laiterie et un poulailler. Voisine de la comtesse de Provence, dans cette paisible campagne, Madame Élisabeth se plaisait aussi à partager les

travaux de sa fermière, et Marie-Antoinette disait à la jeune princesse que le Petit-Montreuil était son Petit-Trianon.

Le Hameau de la Reine fut plus important que tous les autres et sans doute le plus parfait, si l'on en juge par les neuf maisons qui restent debout, avec leurs toitures de chaume, leurs curieux escaliers de bois, leurs petites vitres garnies de plomb, le crépi imitant la brique usée et les lézardes des vieux murs, enfin tout l'amusant détail qui nous charme encore. Hubert Robert en a fourni les idées, Mique les dessins, et les modèles en relief, savamment exécutés par l'inspecteur Henry, ont permis d'établir à coup sûr les effets pittoresques. Les façades sont décorées de vigne vierge et de plantes grimpantes, disposées par Antoine Richard ; aux marches des escaliers, sur le devant des fenêtres et sur des étagères appliquées aux murs, on voit des fleurs dans des pots de faïence blanche de Lorraine, au chiffre de la Reine en bleu. Mique a commandé 1.232 de ces pots à la fabrique de Saint-Clément. Un enclos joint chaque maison et contient des parterres de choux, de choux-fleurs et de haricots, avec des arbres fruitiers, des groseilliers, des fraisiers, des framboisiers. Plusieurs ont des allées couvertes en tonnelles. Entre des palissades et des haies, d'étroits chemins rustiques séparent ces jardinets, et achèvent de donner à l'ensemble l'aspect de village réel qu'on a souhaité.

Dans le nouvel étang, formé par un cours d'eau débouchant d'un vallon gazonné, se mire la Tour de Marlborough. C'est la plus ancienne des constructions du Hameau, car elle date de 1783. Le nom lui vient de la vieille complainte dont l'air, composé en 1722, à la mort du général anglais, et remis en vogue par Beaumarchais, est chanté par Chérubin dans le *Mariage de Figaro ;* comme la pièce est interdite et que seul M. de Vaudreuil s'est permis de la jouer sur son théâtre, la chanson du page, qu'on entend partout, amorce au bénéfice de l'auteur la curiosité du public. La légende populaire de Marlborough, que narrait la chanson, redevient à la mode, est portée au théâtre, traduite par Audinot en pantomime, et les modes s'en mêlant, il y a « des rubans, des coiffures, des gilets, mais surtout des chapeaux à la Marlborough ». La duchesse de Marlborough se fait, dit-on, envoyer en Angleterre un exemplaire de chacune de ces fantaisies et de toutes les farces et brochures, qui donnent à la gloire du guerrier un si

singulier renouveau. A la Cour, l’air de Marlborough, avec ses paroles naïves, a été révélé par Madame Poitrine : « La nourrice du Dauphin l’avait appris dans son village et, un jour qu’elle le fredonnait, le Roi et la Reine la surprirent et la forcèrent à le chanter ; ils s’en amusèrent, voulurent l’apprendre et les courtisans ne manquèrent pas de singer leurs maîtres. » Cette nouvelle à la main, entre bien d’autres, atteste la popularité de Marlborough, pendant une saison à Paris et à Versailles, et explique le nom de la Tour de Trianon.

LA TOUR DE MARLBOROUGH ET LE HAMEAU DE TRIANON

Dessin gouaché de Chatelet, dans le recueil offert à l’archiduc Ferdinand

(Bibliothèque d’Este, à Modène)



Le balcon le plus élevé, qui donne vue sur tous les environs, est porté par douze arcades de bois, que surmontaient des créneaux. Cette disposition rappelle la tour de Gabrielle, au bord du lac d'Ermenonville, où Marie-Antoinette, accompagnée de la Cour, avait fait, le 14 juin 1780, une visite infiniment honorable pour le marquis de Girardin. L'escalier de la Tour de Marlborough était extérieur et garni, dit le comte d'Hézecques, « de giroflées et de géraniums, qui figuraient un parterre aérien ». La partie basse de l'édifice, bâtie en pierre, servait de pêcherie. La pêche était un des plaisirs du Hameau ; on avait mis dans l'étang vingt-sept brochets et plus de deux mille carpes ; les miniatures commandées à Van Blarenberghe montrent des pêcheurs en barque, jetant à l'eau leur filet. Le bateau, en bois de chêne peint en gris, servait aussi à la promenade et restait amarré au pied de la tour.

Tout à côté de la Tour de Marlborough est le bâtiment de la laiterie de la Reine. C'est un important morceau dans tous ces villages de fantaisie. Watelet, disposant sa ferme idéale, insiste sur la laiterie. Il la voit « ombragée par des peupliers touffus, rafraîchie par le voisinage d'une eau courante, offrant surtout ce qu'un établissement champêtre produit de plus délicat et de plus agréable ». L'intérieur autorise, outre la propreté indispensable, une certaine recherche décorative : « On ne s'offense pas de voir prodiguer des soins et consacrer quelques ornements à des productions, où la nature met elle-même une perfection particulière et qui rappellent cet âge et cet état heureux, dont les poètes ne se retracent jamais sans nous plaire les charmantes images. C'est avec un délice composé de toutes ces idées naturelles et pastorales, qu'on se plaît à prendre, dans cet endroit même, un repas champêtre dont le lait et quelques fruits font l'objet principal. » A Trianon, Marie-Antoinette et ses amies trouvent la crème préparée sur les tables de marbre blanc et s'amusent parfois à battre elles-mêmes le lait dans des barattes de porcelaine au chiffre royal. Toutes les pièces de porcelaine décorée qui servent à la Reine, terrines, assiettes, beurriers, tasses et soucoupes, sortent de sa manufacture de Paris. Cette gracieuse laiterie, aux murs revêtus de marbre, est traversée par un filet d'eau coulant dans une rigole pour y entretenir la fraîcheur. On l'appelle à Trianon la « laiterie de propreté » ; la véritable laiterie, dite « de

préparation », est à quelques pas, un peu plus loin de l'étang, et c'est là qu'on apporte le lait de la ferme, qui a une sortie directe hors du domaine.

La ferme s'étend autour d'une cour parsemée de bouquets d'arbres. Elle forme un groupe de bâtiments, où sont des étables distinctes pour le taureau, les vaches suisses, les veaux, les moutons, les chèvres, un toit à porcs, une niche à lapins, une serre aux fromages et le logement du bouvier et de ses aides. La volière de la Reine et son poulailler occupaient une maisonnette au bord du lac, voisine du petit pont ; les grillages sont encore aux fenêtres, et le colombier se voit dans le comble. L'été, les volailles s'ébattaient sur la pelouse dans un espace entouré et couvert de filets soutenus par des poutrelles. Derrière était la maison du gardien du Hameau, le suisse Bersy ; elle communiquait par un souterrain, dont l'escalier existe encore, avec le fossé d'enceinte. Cette maison a disparu, ainsi que la grande laiterie et une grange d'assez vastes proportions, qui se trouvaient dans le voisinage du petit pont, un peu au-dessus et à gauche du colombier. On la transforma en une salle de bal, et le plaisir fut plus grand de danser, sous les poutres apparentes, dans cette maison de paysan. Une autre grange fut édifiée plus loin pour les besoins de l'exploitation. C'était donc bien une véritable ferme qu'avait la Reine dans son parc, et toute semblable à celle que Morel invitait les grands seigneurs à placer non loin de leurs yeux : « Elle s'annoncera par son air champêtre, négligé sans prétention ; ainsi qu'une bergère naïve et sans art, sa simplicité sera son seul ornement. Ses scènes peuvent être rustiques, mais rarement sauvages : elle reçoit son caractère de sa situation. Son tableau principal sera formé des différentes parties de sa culture. La maison d'habitation et les divers bâtiments qui l'environnent, bien situés, peuvent former un ensemble agréable, lorsqu'ils sont composés d'une manière pittoresque, lorsque les enclos qui les entourent et les arbres qui les avoisinent les groupent heureusement. Les chemins et les sentiers, qui partagent ces utiles guérets ou ces vastes pâturages, plantés et arrangés avec goût, tracés avec intelligence, deviendront ses promenoirs ; ses prairies et ses vergers en feront les jardins. Cette espèce aura l'avantage inestimable de réunir l'agréable à l'utile par la variété et le produit de ses cultures. » Delille se rappelle cette page, en

même temps que les souvenirs de son enfance, quand il décrit dans *les Jardins* la ferme, dont paraît s'inspirer la création de la Reine :

> Élégante à la fois et simple dans son style,
> La ferme est aux jardins ce qu'aux vers est l'idylle.
> Ah ! par les dieux des champs, que le luxe effronté
> De ce modeste lieu soit toujours rejeté.
> N'allez pas déguiser vos pressoirs et vos granges.
> Je veux voir l'appareil des moissons, des vendanges.
> Que le crible, le van où le froment doré
> Bondit avec la paille et retombe épuré,
> La herse, les traîneaux, tout l'attirail champêtre,
> Sans honte à mes regards osent ici paraître.
> Surtout des animaux que le tableau mouvant,
> Au dedans, au dehors, lui donne un air vivant...

Toutes les maisonnettes de l'autre côté de la petite rivière ont été conservées. Elles sont réservées à l'habitation ; le moulin lui-même, dont la roue tourne au courant d'un ruisseau et qui sert à moudre le grain à l'usage des gens du Hameau, contient une pièce élégante, avec des miroirs et une cheminée de marbre blanc. Le boudoir, appelé d'abord « petite maison de la Reine », est précédé d'un jardinet et tapissé de vigne vierge. L'intérieur a été particulièrement soigné ; les lambris sont en chêne de Hollande et les vitres en verre de Bohême. Un peu à l'écart, une rangée de buissons et d'arbres touffus dissimule le bâtiment des offices, contenant, outre une vaste cuisine en pierre de taille, tous les locaux nécessaires au service, fournil, bûcher, lavoir, garde-manger, lingerie et argenterie, avec une pièce séparée pour les valets de pied. Les deux grandes maisons à un étage, regardant l'étang, sont les plus belles. Celle de droite, que dessert un escalier dans une tourelle, est spécialement dénommée « maison de la Reine » ; celle à gauche est la « maison du billard ». La première contient au rez-de-chaussée la salle à manger et le cabinet du trictrac, décoré d'un parquet en échiquier ; à l'étage, un cabinet chinois servant d'antichambre, un salon à six croisées tendu de tapisseries et un petit salon. Dans la construction de gauche, le billard est au rez-de-chaussée ; l'étage renferme un petit appartement de deux pièces et trois cabinets, dont l'un sert de bibliothèque. Par deux escaliers, ménagés à chaque bout et dont un existe

encore, on accède à la galerie de bois qui réunit les deux maisons. Tout du long court une caisse contenant des fleurs et des plantes grimpantes, qui montent par les poteaux jusqu'au toit, et d'autres qui pendent sur les arcades.

Ce qui reste du décor du Hameau évoque bien les plaisirs innocents qu'y cherchait la Reine. Elle y trouvait sous ses yeux un vivant tableau de la vie champêtre ; devant elle on cultivait des jardins, on labourait des champs, on taillait des arbres, on faisait la cueillette des fruits ; de la galerie de sa maison, elle voyait l'àne mener au moulin le blé à moudre, les jardiniers se rendre à leur travail, la bêche sur l'épaule, les lavandières battre leur linge au bord de l'étang. Elle s'intéressait à l'existence des familles, qui habitaient de l'autre côté du pont et assuraient l'exploitation régulière du petit domaine. Elle aimait, accompagnée de ses enfants et Madame Élisabeth, connaître de près ces petites gens, que tout jusqu'alors éloignait d'eux et que des princes n'apercevaient jamais que de fort loin. Le plaisir n'allait pas sans marques de « sensibilité » et sans discrète bienfaisance. C'est à quoi se réduisent des amusements royaux, que la légende a transformés en ridicules comédies. Rien ne confirme ces travestissements invraisemblables en bergers et en bergères, en ménages villageois se partageant les maisonnettes ; l'on ne vit point une reine jouer à la fermière, ni les grands seigneurs de son entourage déguisés en bailli, en meunier, en garde-chasse. Ces rôles s'étaient distribués seulement sur la scène et ne dépassèrent point la rampe du petit théâtre.

LA REINE MARIE-ANTOINETTE, MADAME ROYALE ET LE DAUPHIN

Miniature de François Dumont

(A M. David Weill)



Il n’y eut pas d’église au Hameau, que compléta pourtant la ligne gracieuse d’un petit clocher. Par une percée ménagée dans les arbres, on apercevait celui de Saint-Antoine-du-Buisson, vieux village situé de l’autre côté de l’avenue : « L’architecte Mique, raconte un Versaillais du temps, ne voulut point jouer à la chapelle ; il n’en construisit point une imaginaire ; mais, au moyen du fossé de clôture, la ceinture de bocages fut entr’ouverte, à dessein de profiter de la vue de la petite église de Saint-Antoine, et les maisons construites à l’entour communiquèrent au hameau de fantaisie un air de vérité. » Un autre morceau ne tarda pas à s’adjoindre au décor ; ce fut, à l’extrémité de l’avenue et à la clôture du parc, la « porte Saint-Antoine ». L’idée de ce petit arc de triomphe, élevé entre le Hameau et l’église, et qui porte sculpté à la clef une dépouille de lion, parait appartenir à Louis XVI. Le Roi s’intéressait, en effet, beaucoup aux aménagements de Trianon et le Hameau, avec ses enclos rustiques et le bois isolé qui l’avoisinait, étaient particulièrement pour lui plaire. Il y cherchait sincèrement la solitude, que la Reine concevait seulement au milieu d’un cercle d’amis.

Durant l’été de 1785, le comte Valentin Esterhazy dîna plusieurs fois à Trianon. Il raconte ainsi à sa femme une de ses journées : « La Reine me mène demain déjeuner à Saint-Cloud, et de là dîner à Trianon. Ainsi, je n’aurai que le soir le plaisir de t’embrasser. Je partirai vers sept heures et demie ou huit heures, qui est le moment où l’on rentre de la promenade. Il y avait à dîner aujourd’hui le duc de Coigny et le baron de Besenval de plus que l’autre jour. Je n’ai pas joué après dîner. Le Roi s’est promené au Hameau ; la Reine est restée dans l’ancien jardin. En rentrant, on a été à la bague, où on a joué jusqu’au soir. Le Roi est allé donner l’ordre à Versailles et nous sommes restés à causer au salon. Je ne me suis pas mis à table à souper ; j’ai mangé des fruits et de la crème dans le salon avec la Reine, M. le comte d’Artois et Madame de Polignac. C’est aujourd’hui le jour du palais ; il y avait Madame d’Ossun, la comtesse de... et Madame de Tavannes. Madame et M. le comte d’Artois sont venus souper ; ils ont joué au loto après souper ; j’ai joué au trictrac avec Madame Élisabeth, le Roi

aussi, avec le baron de Besenval ; la Reine, M. le comte d'Artois, Madame d'Ossun et le duc de Coigny ont joué au billard, le reste au loto. » Les « jours du palais » à Trianon sont le mercredi et le dimanche ; ces jours-là, les dames du palais de la Reine, le « coucher d'honneur », le premier écuyer et le premier maître d'hôtel peuvent venir souper sans invitation.

Voici enfin une lettre de Marie-Antoinette elle-même à Esterhazy, écrite de Trianon, le 2 août, et qui annonce le premier séjour de la famille royale au Hameau. On y goûte le ton amical et le désir d'être agréable : « Quoique j'aie reçu deux de vos lettres, Monsieur, j'ai toujours tardé de vous répondre, d'abord pour pouvoir vous dire une réponse pour le prince Charles de Hesse. J'en ai parlé à M. de Ségur. Le régiment n'étant pas sur le pied allemand, le prince de Hesse ne peut l'avoir. Au reste, il n'y a encore rien de décidé pour ce régiment. Mais revenons à ma justification. Je ne vous ai pas répondu, parce que je ne savais pas où il fallait vous adresser ma lettre. Enfin Madame Esterhazy, que j'ai vue pendant deux jours à Versailles, m'a dit que vous étiez pour quinze jours au charmant Rocroy. Je vous en fais mon compliment de tout mon cœur. J'ai été charmée de voir Madame Esterhazy et nous sommes convenues ensemble qu'elle viendrait ici les jours de bal, quand elle le pourrait. Je suis établie depuis dimanche ici et pour quinze jours. Je vous assure que je regrette fort que vous n'y soyez pas. Le jardin est charmant à présent, et la pluie a fait grand bien à tous les gazons. A la fin de la semaine, nous pourrons habiter le Hameau. J'ai eu bien des reproches à me faire, de vous avoir gardé ce dernier voyage un jour de plus. J'imagine que c'est ce qui vous a empêché de vous arrêter à Paris. Au moins, j'ai bien dit que c'était ma faute uniquement. Mais, je sais que cela a beaucoup peiné M. et Madame du Châtelet de ce qu'ils ne vous ont pas vu. Je vous en préviens pour que vous puissiez vous en expliquer avec eux. Je vous connais trop bon ami, à en juger parce que vous êtes pour moi, pour vous laisser seulement l'ombre d'un tort. Adieu, Monsieur ; on m'attend pour la promenade ; vous ne devez jamais douter de mes sentiments pour vous. »

C'est au milieu de cette paisible existence, partagée entre la famille et l'amitié, et au moment où Marie-Antoinette préparait pour cette intimité une reprise de ses représentations de théâtre, qu'éclatait à Versailles l'affaire

du Collier. Le Roi et la Reine étaient revenus au Château pour les solennités de l'Assomption. Le jour même de la fête, le cardinal de Rohan fut arrêté dans la Galerie des Glaces, devant la Cour assemblée. L'événement déchaînait un scandale sans exemple : « Tout a été concerté entre le Roi et moi, écrit Marie-Antoinette à l'Empereur. Les ministres n'ont rien su qu'au moment où le Roi a fait venir le cardinal et l'a interrogé en présence du Garde des sceaux et du baron de Breteuil. Dans tous les cas, je désire que cette horreur et tous ses détails soient bien éclaircis aux yeux de tout le monde. » L'arrestation du grand aumônier, qu'ils croyaient coupable, avait donc été décidée la veille à Trianon, entre les deux époux ; ils avaient passé tout le jour à s'entretenir de cette incroyable aventure. On regretta plus tard qu'une mesure aussi grave n'eût pas été délibérée avec les ministres, et que la colère d'une femme, d'ailleurs justement offensée, eût déterminé cette suprême maladresse. La journée du 14 août 1785, à Trianon, avait été désastreuse pour la monarchie.

Malgré les émotions qui suivirent, on y revint pour jouer la pièce déjà répétée et qui était *le Barbier de Séville.* Les esprits n'étaient plus au plaisir, et de tristes pressentiments pouvaient troubler les spectateurs de la représentation du 19 août. La troupe italienne avait joué à Trianon, le 15 septembre précédent, l'opéra-comique tiré de sa pièce par Beaumarchais, avec la musique de Paesiello. Ce fut la comédie même qu'interpréta la société de la Reine, et l'on peut supposer que le choix fut soutenu par Vaudreuil, ami de l'écrivain et prôneur ardent de ses œuvres. Vaudreuil tint dans *le Barbier* le rôle de Lindor (Almaviva), et Marie-Antoinette celui de Rosine. Le comte d'Artois était Figaro, le duc de Guiche, Bartholo, et M. de Crussol, Basile. La lettre de Grimm, qui donne cette distribution, joint un compte rendu complaisant : « Le petit nombre des spectateurs admis à cette représentation y a trouvé un accord, un ensemble, qu'il est bien rare de voir dans les pièces jouées par des acteurs de société ; on a remarqué surtout que la Reine avait répandu dans la scène du quatrième acte une grâce et une vérité, qui n'auraient pu manquer de faire applaudir avec transport l'actrice même la plus obscure. Nous tenons ces détails d'un juge sévère et délicat, qu'aucune prévention de cour n'aveugla jamais sur rien. » Quelle que soit parmi ces éloges la part de sincérité, Marie-Antoinette ne se soucia plus

d’en obtenir d’autres. Elle renonça dès lors à son divertissement favori, et son dernier rôle fut donc celui que Beaumarchais n’avait pas assurément écrit pour une reine.

On donne maintenant le spectacle à Saint-Cloud, dans la salle improvisée au milieu du parc, parmi les tentes et les maisons de bois, qui forment tout un village pour les plaisirs de la Reine. On danse beaucoup à Saint-Cloud ; on danse aussi à Trianon, où une salle de bal, « en manière de tente », existe au jardin français. Certains « voyages » de la Reine forment, dit un nouvelliste, « un bal presque continuel ; les seigneurs et dames de la Cour dansent sous une grande tente ; les différentes personnes de Versailles y sont admises, et les parties sont aussi gaies que nombreuses. A l’imitation de ces bals, toutes les dames qui ont des maisons de campagne aux environs de Paris et de Versailles donnent aussi des violons, les dimanches et fêtes à leur voisinage. » Le caractère des « violons » de Trianon, au moins pendant quelque temps, est bien marqué par un témoin, le comte de Vaublanc, qui évoque dans ses mémoires une Marie-Antoinette familière avec la foule et s’essayant dans une attitude assez nouvelle : « La Reine avait dans les jardins de Trianon un bal tous les dimanches. Là étaient reçues toutes les personnes vêtues honnêtement, et surtout les bonnes avec les enfants. Elle dansait une contredanse, pour montrer qu’elle prenait part au plaisir auquel elle invitait les autres. Elle appelait les bonnes, se faisait présenter les enfants, leur parlait de leurs parents et les comblait de bontés. Ordinairement, presque toute la famille royale était avec elle... J’observai avec un de mes amis qu’un petit nombre de personnes de la haute société assistaient à ces réunions champêtres ; un peu plus de mélange aurait produit bon effet. »

MADAME VICTOIRE DE FRANCE, DANS SON JARDIN DE BELLEVUE

Peinture de Madame Labille-Guiard

(Musée de Versailles)



Le succès de ces bals décide Marie-Antoinette à faire construire une tente plus vaste et mieux aménagée. Mique en élève une autre, adossée au pavillon du jardin français, qui lui sert de salon. Elle est soutenue par vingt-quatre colonnes enveloppées de toile cramoisie de Cholet ; les parois sont tendues de tapisseries et les plafonds de toile de Jouy ; des jardins sont tout autour de l'emplacement réservé à la danse, et une galerie derrière ces gradins permet la circulation intérieure ; la décoration varie chaque année, et la toile peinte remplace les tapisseries. Mique a établi un paysage couvert entre le château et la salle de bal, et plusieurs tentes ainsi qu'une maison de bois ont été montées dans le voisinage pour le service. Les grands bals, réservés à la Cour, sont très suivis. Celui du 5 août 1787 est ainsi mentionné dans les *Mémoires secrets :* « La Reine est à Trianon depuis le premier de ce mois et l'y passera tout entier. Il y aura trois bals par semaine à l'ordinaire. Le premier a eu lieu dimanche, et les ennemis de Sa Majesté, qui commencent à être en grand nombre, ont critiqué cette fête donnée précisément la veille du lit de justice. Ils l'ont exagérée dans le monde, comme si c'eût été une affectation. » Le Parlement se réunit pour protester contre le lit de justice tenu à Versailles et déclarer nul tout ce qui s'y était fait ; et Louis XVI décida de l'exiler à Troyes. Ces graves arrangements se prenaient au milieu des divertissements de la Cour, qu'il n'y avait pas lieu d'interrompre à l'occasion d'un épisode toujours prévu de la lutte entre les magistrats et la Couronne ; personne ne se doutait que le Parlement, tant de fois exilé, l'était pour la dernière fois, et qu'il n'y aurait bientôt plus ni Parlement, ni Monarchie.

Marie-Antoinette continue de conduire à Trianon les princes dont la cour de France reçoit la visite. Au mois de mai 1786, elle y accueille son frère l'archiduc Ferdinand, gouverneur de Lombardie, qui voyage avec sa femme, Marie-Béatrice d'Este, sous le nom de comte et comtesse de Nellembourg. Il y a, pendant leur séjour, des dîners de famille à Trianon ; Marie-Antoinette écrit de Versailles à Mercy, le 4 juin : « Je sais, Monsieur le comte, que mon frère doit venir demain matin voir plusieurs choses ici et nommément le Grand-Trianon. S'ils pouvaient finir par là, je leur donnerais tout de suite à diner au mien : je me charge d'y faire donner à dîner aux valets de chambre et femmes de chambre, pour qu'ils puissent faire leur

toilette après dîner, pendant que je ferai la mienne. J'ai demandé pour tout leur monde les mêmes places qu'au dernier spectacle. Il faut prévenir Madame de Cusani que je ne lui donnerai pas à dîner, mais qu'elle aura une loge comme la dernière fois, ainsi que M. Scotti. Voyez, je vous prie, si cet arrangement leur convient et mandez-le-moi ce soir. Adieu, Monsieur ; vous connaissez mes sentiments pour vous. Comment trouvez-vous le jugement ? » Ce jugement était celui que venait de rendre le Parlement dans l'affaire du Collier, en acquittant le cardinal de Rohan, et ce post-scriptum de quelques mots renferme beaucoup de colère contenue. L'exil immédiat du cardinal en son abbaye de la Chaise-Dieu, l'exil du Parlement l'année suivante, parurent les effets de cette colère, et ne servirent qu'à augmenter l'animosité contre la Reine.

Au départ de l'archiduc Ferdinand, Marie-Antoinette promit d'envoyer à Modène un recueil des principales vues de Trianon, avec tous les dessins d'architecture de la maison et des fabriques du jardin anglais. Elle avait commandé déjà plusieurs recueils de ce genre, celui-ci fut complété par un plan et une vue d'ensemble du Hameau, qui ne figuraient pas dans les précédents. Il est peu probable qu'un présent de ce genre ait été fait à l'archiduchesse Marie-Christine, gouvernante des Pays-Bas, qui fit sa visite avec son mari, le duc de Saxe-Teschen, trois mois après Ferdinand. Le Roi leur réserva l'accueil officiel le plus courtois ; il y eut pour eux à Versailles opéra et comédie ; mais Marie-Antoinette ne montra ni cordialité, ni empressement. Elle n'aimait pas la duchesse de Saxe-Teschen, dont elle avait eu à se plaindre pour des propos indiscrets rapportés à Vienne, et ce sentiment fut suffisamment marqué par l'absence de toute réception à Trianon. Les réunions de la famille royale continuaient, en effet, soit au petit château, soit au Hameau. Il y eut même, en 1788, un grand dîner pour Madame Adélaïde et Madame Victoire, qu'on n'avait pas l'habitude d'y inviter et qui ne quittaient guère leur maison de Bellevue.

Trianon s'ouvrit jusqu'à la fin aux simples visiteurs, de Paris ou des provinces, à qui il arrivait parfois d'apercevoir Marie-Antoinette au cours de leur promenade. Cette fortune advint à trois Lorrains distingués, dont l'un, François Cognel, plus tard conseiller à la Cour de Nancy, conte ainsi

les souvenirs : « Dans la maison, qu'on ne saurait appeler palais, les murs sont tapissés d'ouvrages en paille, relevés par des broderies en laine. Les planchers sont également couverts de paille, imitant la marqueterie ; toutes les fleurs sont des champs ou sauvages. Le cérémonial est banni du Petit-Trianon ; on n'y aperçoit point la distinction du tabouret... Le pavillon est bien distribué ; on y fait, en ce moment, des changements dans la chambre à coucher et dans le boudoir de la Reine, quoique l'un et l'autre soient nouvellement décorés ; mais il paraît que la Reine ne sait pas trop ce qui peut lui plaire. Le parterre qui est devant le pavillon est très bien dessiné ; il y a un carrousel superbe et une salle de bains de la plus grande beauté. Au moment où nous allions sortir, on nous annonça l'arrivée de Marie-Antoinette et, comme nous n'avions que le temps de gagner la porte du jardin, notre conducteur nous fit entrer dans la laiterie. La Reine, d'abord accompagnée d'une dame de sa cour, la congédia et s'avança seule dans la direction de la laiterie. Elle portait une simple robe de linon, un fichu et une coiffe de dentelle ; sous ces habits modestes, elle paraissait peut-être encore plus majestueuse que dans le grand costume où nous l'avions vue à Versailles. Sa manière de marcher est toute particulière : on ne distingue point ses pas ; elle glisse avec une incomparable grâce ; elle relève bien plus fièrement la tête, quand, ainsi que nous la voyions là, elle se croit seule. Notre Reine passa tout près du lieu où nous étions, et nous eûmes tous trois comme un désir de fléchir le genou au moment où elle passait, nous sentant partagés entre l'espérance d'être aperçus et la crainte d'être surpris. Dès que Sa Majesté se fut éloignée, notre conducteur nous fit promptement sortir. »

Il y a, sur l'intimité de Trianon en ces derniers temps, quelques témoignages assez précis. On connaît celui de Madame Campan, assurant que la Reine y maintient, avec une complète simplicité, les usages de la vie de château : « Elle entrait dans son salon, sans que le piano-forte ou les métiers de tapisserie ne fussent quittés par les dames, et les hommes ne suspendaient ni leur partie de billard, ni celle de trictrac. Il y avait peu de logement dans le petit château de Trianon. Madame Élisabeth y accompagnait la Reine ; mais les dames d'honneur, ni les dames du palais n'y furent point établies. Selon les invitations faites par la Reine, on y

arrivait de Versailles pour l'heure du dîner. Le Roi et les princes y venaient régulièrement souper. Une robe de percale blanche, un fichu de gaze, un chapeau de paille étaient la seule parure des princesses. Le plaisir de parcourir toutes les fabriques du Hameau, de voir traire les vaches, de pêcher dans le lac, enchantait la Reine. » Besenval donne d'autres détails précieux à recueillir : « A cette époque-là, la Reine fit, dans sa maison de Trianon, un de ces voyages particuliers avec ce qu'on appelait sa société, composée de Madame Élisabeth, de la duchesse de Polignac, de la comtesse Diane de Polignac, de Madame de Châlons, de la duchesse de Guiche, de Madame de Polastron, de MM. le duc de Polignac, le duc de Guiche, les duc et comte de Coigny, M. d'Adhémar, M. d'Esterhazy, M. de Vaudreuil, M. d'Andlau et moi. Monsieur, Madame, M. le comte et Madame la comtesse d'Artois y venaient souper deux ou trois fois par semaine, et, à jours nommés, les dames du Palais de semaine et les grands officiers de la Reine. Nul autre n'y était admis. Le Roi y venait tous les matins, seul et sans capitaine des gardes, déjeuner avec la Reine, retournait à Versailles faire son lever, revenait à deux heures dîner, puis s'en allait au jardin lire dans un bosquet, passait quelquefois la journée de cette manière ou s'en retournait à Versailles pour ses affaires ou ses conseils, et revenait souper à neuf heures. Il jouait ensuite une partie et repartait à minuit pour se coucher. Comme il n'y avait presque pas de logement à Trianon, toute la compagnie allait coucher à Versailles et revenait le lendemain pour dîner et passer la journée. » Marie-Antoinette demeurait fidèle à ses habitudes plus qu'à ses amitiés. Elle continuait à s'entourer de gens qui l'amusaient encore, mais qu'elle n'aimait plus. Leur égoïsme à présent ne se dissimulait guère, et l'on ne ménageait même pas toujours celle dont on n'avait plus rien à attendre. Cependant, le milieu de Trianon restait propice aux intrigues ; le Roi lui-même y était plus facilement accessible qu'ailleurs, et c'est pendant un de ces voyages qu'il se laissa imposer, malgré ses répugnances pour l'homme, le ministre présenté comme l'indispensable sauveur, l'incomparable archevêque de Sens, Loménie de Brienne.

LE PETIT-TRIANON VU DU COTÉ DE LA COUR
Dessin gouaché de Chatelet, dans le recueil offert à l'archiduc Ferdinand
(Bibliothèque d'Este, à Modène)



Désigné par les dernières illusions de l'opinion publique comme seul capable de réorganiser les finances et de combler le déficit, puisqu'on ne voulait pas de Necker, Loménie de Brienne arrivait avec un plan tout préparé. L'abbé de Vermond, qui se faisait son garant auprès de Marie-Antoinette, inclinait celle-ci à accepter les idées de l'archevêque réformateur. Parmi les mesures proposées comme les plus urgentes, il en était une qui allait donner à l'abbé sa revanche contre les Polignac : c'était la diminution des dépenses de la Cour. Marie-Antoinette l'avait fait échouer autrefois, alors qu'elle était demandée par Turgot ; instruite par l'expérience, commençant à entrevoir le danger, elle se ralliait maintenant à la réforme avec la même ardeur qu'elle avait mise à la combattre, ses favoris dussent-ils être les premiers frappés. Ceux-ci, n'ayant pas vu venir le coup, ne pouvaient croire que la Reine les abandonnât. Toute la « société » était alors rassemblée à Trianon ; la surprise fut terrible, et Besenval en raconte les incidents ; ce sont les dernières scènes historiques qui se passent au petit château de Marie-Antoinette, et il faut les laisser rapporter par le témoin partial, mais unique, qui embrassa avec vivacité la cause de ses amis.

Parmi les revenus de l'Etat, dont le duc de Polignac était comblé, ceux des postes aux chevaux, relais et messageries, furent au nombre des premières suppressions. Marie-Antoinette tenait à ce que l'exemple des sacrifices vînt du mari de sa favorite : « Personne, disait-elle, n'a le droit de se plaindre, puisque le Roi commence sa réforme par un des hommes que nous aimons le plus. » Besenval n'est pas loin d'accuser d'ingratitude sa souveraine et met en contraste la générosité de la première victime de Loménie : « La Reine, dit-il, qui lui avait fait avoir la direction générale des postes aux chevaux du royaume, lui témoigna qu'elle désirait qu'il remît cette place. Le duc la pria de trouver bon qu'il discutât cette affaire avec l'archevêque devant elle. Elle y consentit ; et là, le duc de Polignac ayant démontré la nécessité de séparer la poste aux chevaux de celle aux lettres, confiée à M. d'Ogny, par des raisons sans réplique, il réduisit l'archevêque au silence. Alors, se retournant vers la Reine : « Madame, lui dit-il, sans demander à Votre Majesté une décision qui ne peut être douteuse, il me suffit qu'elle me montre quelque désir que je remette une place que je tiens

de ses bontés pour que je la lui rende, et voici ma démission. » La Reine la prit, en louant beaucoup sa noblesse et son honnêteté ; ce qui ne le dédommagea pas tout à fait de cinquante mille livres de rente qu'il perdait ; mais cela ne prit rien sur sa gaieté, qu'il conserva toujours avec la Reine et dans la société. » M. de Vaudreuil dut résigner la charge de grand fauconnier ; mais il perdait surtout, à la chute de son ami Calonne, le crédit illimité qui lui était ouvert sur le Trésor, et c'était pour lui la ruine immédiate. On trouva, au contrôle général, pour huit cent mille livres de billets souscrits par Vaudreuil ; la vente de son mobilier au Roi, celle de Gennevilliers au duc d'Orléans, ne pouvaient suffire à acquitter cette dette. M. de Coigny était frappé d'autre façon. On supprimait sa charge de premier écuyer, le Roi ayant décidé de réunir par économie la petite écurie à la grande. Les honneurs et les appointements de sa charge lui étaient, il est vrai, provisoirement laissés ; on lui promettait la pairie ; mais le tort qu'il subissait restait considérable, et il n'était pas homme à le supporter. « Il eut quelques notions de ce qui allait lui arriver, raconte Besenval, et voulut avoir un entretien particulier avec la Reine ; elle le refusa, quoique le duc de Coigny, alors à Trianon, dînât et soupât avec elle et y passât toute la journée. » Lorsque lui arriva la lettre officielle signifiant la décision, il alla chez le Roi, « où il s'emporta fort ; le Roi se fâcha de son côté, l'entrevue fut extrêmement vive. Ce prince, en parlant de cette conversation à quelqu'un, lui dit en ma présence : « Nous nous sommes véritablement fâchés, le duc de Coigny et moi, mais je crois qu'il m'aurait battu que je lui aurais passé. » La Reine voulut se plaindre à moi de l'emportement du duc de Coigny et de ce qu'il n'avait pas été sensible à la manière pleine de bonté dont le Roi lui avait parlé : « Madame, lui dis-je, il perd trop pour se contenter de compliments. Il est pourtant affreux, ajoutai-je, de vivre dans un pays où l'on n'est pas sûr de posséder le lendemain ce qu'on avait la veille ; cela ne se voyait qu'en Turquie ! » Tel était le ton d'insolence auquel osait monter l'entourage de Marie-Antoinette ; tel était aussi l'aveuglement politique des privilégiés, se refusant aux concessions les plus nécessaires, à la veille des jours où allaient être imposés à leurs maîtres et à eux-mêmes bien d'autres sacrifices.

En 1789, il n’y eut à Trianon ni séjour de la Reine, ni fête, ni dîner, ni partie dans le Hameau. Les esprits n’étaient plus tournés au divertissement et de graves préoccupations s’imposaient à tous. C’est en vain que la Cour affectait de dédaigner les délibérations des députés envoyés à Versailles par la Nation. Celle-ci attendait anxieusement les grandes réformes, que les mauvais conseillers de la monarchie avaient empêché d’accomplir. L’opinion, mal informée, rendait la Reine responsable de toutes les fautes, et contre elle éclatait enfin l’hostilité générale, qui couvait depuis si longtemps. Parmi tant d’attaques, nées presque toutes des perfidies de l’entourage, revenaient sans cesse sous la plume des libellistes, comme dans les discours des orateurs de club, les prodigalités du Petit-Trianon. Les Français croyaient de bonne foi qu’une grosse partie de leurs finances s’était engloutie dans les plaisirs de la Reine et la création de son domaine. Les plaintes continuelles des entrepreneurs non payés ajoutaient encore à cet état d’esprit ; et cependant les comptes authentiques établissent que les dépenses totales de Trianon, depuis quinze ans, ne dépassaient pas deux millions.

Tout le printemps et tout l’été, Trianon fut visité, avec une curiosité malveillante, par les députés des provinces, et par ce nombreux public qu’attiraient à Versailles les séances des États généraux et de l’Assemblée nationale. Chacun voulait connaître ce palais luxueux, qui insultait à la misère du peuple. Mais la surprise était grande de ne trouver qu’une maison élégante, un beau jardin, un mobilier exquis, des détails d’un goût délicat et sobre, qui excluaient tout excès de richesse. Bien des visiteurs s’imaginaient qu’on leur cachait les véritables salons de la Reine ; ils exigeaient de tout voir, « jusqu’aux moindres cabinets » ; d’autres demandaient la salle dont les murs devaient être décorés de diamants, avec des colonnes torses ornées de saphirs et de rubis. « La Reine ne pouvait revenir de ces folles idées et en entretint le Roi, qui, de la description que les députés avaient faite de cette chambre aux gardiens de Trianon, jugea qu’ils cherchaient la décoration de diamants de composition qui avait été faite, sous le règne de Louis XV, pour le théâtre de Fontainebleau. » Plus

probablement s’agissait-il du décor de Mazières destiné à *l’Aveugle de Palmyre*. Partout l’excitation des esprits déformait ainsi la réalité. On ne peut s’en étonner, quand on voit quelles préventions existaient chez les amis de la royauté : « Je me souviendrai toujours, dit le comte d’Hézecques, que la grotte de Trianon me fut montrée par un noble, député aux États généraux, qui siégeait parmi les défenseurs de la monarchie et qui, en défendant le trône, accusait la Reine et cherchait à rendre le Roi ridicule... »

MADAME ÉLISABETH DE FRANCE
Peinture de Madame Vigée-Le Brun
Photo Braun & Cie



La procession de visiteurs, qui envahissait le petit domaine avec ces préoccupations singulières, enlevait à Marie-Antoinette le goût de s’y

rendre. Elle s'y trouvait cependant, en promenade solitaire, suivant un récit vraisemblable de Madame Campan, dans l'après-diner du 5 octobre. C'est dans la grotte où elle se reposait, qu'elle reçut l'exprès venu de Versailles, lui apportant la nouvelle de l'arrivée des bandes parisiennes, qui marchaient sur le Château. Elle rentra à pied, en toute hâte, par les jardins. Le lendemain, après les scènes cruelles que l'on sait, la famille royale et la Cour quittaient Versailles pour les Tuileries.

Quatre années passèrent, les plus difficiles, puis les plus douloureuses qu'ait pu vivre une reine. Lorsque Marie-Antoinette luttait presque seule pour le trône, contre les partis, contre la famille, contre l'Europe ; lorsque, après la défaite de la monarchie et la mort du Roi, dans la captivité du Temple, elle n'avait plus à défendre que la dignité royale demeurée intacte en sa personne, sa pensée revint-elle parfois vers sa chère maison, qu'elle ne devait plus revoir ? Quel sentiment éprouvait-elle, au cours de ses longues épreuves, à songer aux heures paisibles données à l'amitié, aux heures d'enivrement apportées par le triomphe des fêtes ? On ne sait rien à ce sujet ; tous les témoignages sur Trianon se taisent autour de la Reine. Il est évoqué devant elle une seule fois, la veille de sa mort, dans un lieu si infâme qu'elle n'a pu en entrevoir l'horreur aux plus affreux de ses rêves. Elle est assise dans le fauteuil des accusés, devant le tribunal où se joue la comédie de la justice révolutionnaire ; c'est son dernier interrogatoire, celui du 15 octobre ; elle a répondu à toutes les questions d'une voix ferme et tranquille, dédaigneuse des infamies, à peine étonnée de la bassesse des témoignages, et indignée une seule fois. Brusquement, à un détour du tragique dialogue, le président Herman fait entendre un nom que peut-être elle n'attendait pas : « N'avez-vous pas abusé de l'influence que vous aviez sur votre époux pour en tirer des bons sur le Trésor public ? – Jamais. – Où avez-vous donc pris l'argent avec lequel vous avez fait construire et meubler le Petit-Trianon, dans lequel vous donniez des fêtes, dont vous étiez toujours la déesse ? – C'était un fonds que l'on avait destiné à cet effet. – Il fallait que ce fonds fût conséquent *(sic)*, car le Petit-Trianon doit avoir coûté des sommes énormes ? – Il est possible que le Petit-Trianon ait coûté des sommes immenses, peut-être plus que je ne l'aurais désiré ; on

avait été entraîné dans les dépenses peu à peu. Du reste, je désire plus que personne que l'on soit instruit de ce qui s'y est passé. – N'est-ce pas au Petit-Trianon que vous avez connu pour la première fois la femme La Motte ? – Je ne l'ai jamais vue. – N'a-t-elle pas été votre victime dans l'affaire du fameux collier ? – Elle n'a pas pu l'être, puisque je ne la connaissais pas. – Vous persistez donc à nier que vous l'avez connue ? – Mon plan n'est pas la dénégation ; c'est la vérité que j'ai dite et que je continuerai à dire. – N'avez-vous pas forcé les ministres des finances de vous délivrer des fonds et, sur ce que quelques-uns d'entre eux s'y sont refusés, ne les avez-vous pas menacés de votre indignation ? – Jamais.... »

Ainsi, jusqu'à la fin, les légendes de Trianon accablent la Reine, et sa parole se trouve infirmée, à l'instant décisif, par les pamphlets d'une aventurière, remplis d'inventions puériles, de calomnies absurdes, qui ont fait l'opinion de la Révolution, mais où l'histoire ne cherche plus aujourd'hui qu'un document humiliant sur la crédulité humaine.

Trianon commença d'être saccagé au cours de 1793. Le fidèle Bonnefoy du Plan, demeuré à son poste jusqu'aux massacres de septembre, avait dû livrer à la municipalité de Versailles, pour les volontaires qui s'organisaient dans la ville, toute la literie du Petit-Trianon. La batterie de cuisine, l'argenterie, les plombs, les fers, les cuivres étaient réquisitionnés pour les arsenaux et la Monnaie. Seul des anciens serviteurs, Antoine Richard restait en fonctions, avec le titre de conservateur du jardin et des pépinières de Trianon, qu'il tenait du ministre Roland et qu'il utilisait vaillamment pour la défense du domaine. Sur ses instances, le district de Versailles obtenait de surseoir à la vente du Petit-Trianon, déjà partagé en dix lots et convoité par les acquéreurs ; et bientôt survenait le décret de la Convention, décidant que les maisons et jardins royaux des environs de Paris ne seraient pas vendus, mais entretenus aux frais de la République, « pour servir aux jouissances du peuple et former des établissements utiles à l'agriculture et aux arts ». Richard devait présider lui-même, un peu plus tard, au transport des richesses végétales de ses serres chaudes au Muséum d'histoire naturelle. Mais il convenait de détruire, suivant le style officiel du temps, « le repaire des débauches d'Antoinette et de son exécrable cour ». Dès avant la mort de

la Reine, tout le mobilier du petit château avait été vendu aux enchères, et l'on avait vidé des caves au grenier la charmante maison, vouée désormais à l'abandon ou aux locations déshonorantes. Les merveilles d'art et de goût qui s'y trouvaient rassemblées disparurent, comme celles de Versailles, sans nul profit pour la nation, qui gaspillait par colère tant de trésors. Voici l'affiche de l'Imprimerie nationale, signée du père d'un grand peintre, qui atteste l'aveuglement des hommes de ce temps :

VENTE
de
MEUBLES ET EFFETS
DE LA CI-DEVANT REINE,
Provenant du Petit Trianon,
en vertu de la loi du dix juin dernier,
Le Dimanche 25 Août 1793, l'an deuxième de la République une et indivisible,
10 heures du matin, et 4 heures de relevée, et jours suivans.

SAVOIR :

Tous les matins. Batterie et ustensiles de cuisine et d'office, ferrailles & meubles communs.

Tous les soirs. Meuble de suite, consistans en Lits avec leurs housses de différentes étoffes ; armoires, secrétaires, commodes, tables, consoles, partie à dessus de marbre ; feux, chaises longues, fauteuils, canapés, banquettes, chaises à tabourets de damas, lampas, velours de soie d'Utrecht, & moquette ; faïence, verrerie, porcelaine d'office et de table.

Les autres Meubles de toute espèce, & en grande quantité, seront annoncés par de nouvelles affiches.

Cette vente se fera en présence des Représentans du Peuple, & des Commissaires du District, au ci-devant Château de Versailles.

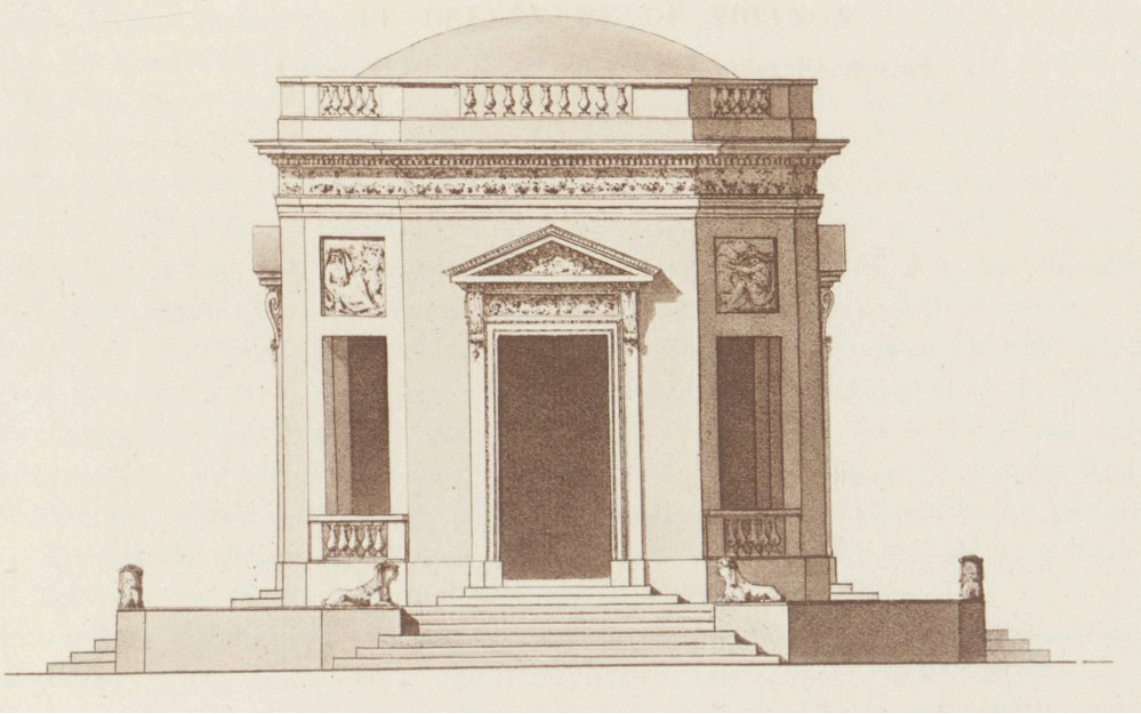
N.B. Les Meubles de la ci-devant Liste civile peuvent être transportés à l'étranger, en exemption de tous droits.

Les Commissaires de la Convention Nationale,
CH. DELACROIX, J. M. MUSSET.

Cette affiche restait encore, en 1796, apposée sur la porte de la maison ravagée. Le visiteur allemand qui la vit, décrit, à cette date, l'aspect lamentable que présentaient ces pièces encombrées de débris, où les boiseries seules demeuraient intactes : « On avait enlevé jusqu'aux serrures des portes et fenêtres, superbe travail de bronze ; les glaces étaient cassées, les consoles brisées, les dessus de porte peints arrachés... » L'année précédente, le conventionnel André Dumont, en mission à Versailles, s'étant rendu à Trianon, n'avait pu voir sans douleur, raconte-t-il, l'état lamentable des jardins : « Le délabrement le plus affreux, les dégâts les plus grands se présentent à la vue... Un léger entretien pouvait éviter une énorme dépense, et aujourd'hui les réparations sont excessives... Le jardinier a tout négligé ; le parc est dévasté et se dévaste encore chaque jour. Un fermier... fait paître ses chevaux et laisse tomber les bâtiments. Il bêche et cultive ce qui ne lui est pas loué. Un tuyau est crevé et l'eau qui en jaillit mine un mur depuis plusieurs mois ; et l'inspecteur ne le fait pas réparer... Une vente mesquine de pierres a été faite ; les fossés n'en sont pas comblés, et les racines des arbres découvertes font périr les arbustes... Des meubles qui servaient à la salle de spectacle ont été enlevés... Le parc n'est plus gardé ; il est livré à la malveillance. »

LE BELVÉDÈRE DE TRIANON
Aquarelle du recueil offert à l'archiduc Ferdinand
(Bibliothèque d'Este, à Modène)

Pour empêcher la ruine définitive et assurer quelque entretien au Petit-Trianon, le Directoire se décide à y appeler des locataires. Un limonadier, nommé Langlois, s’offre à en faire un lieu de divertissements. Le pavillon du jardin français est aménagé en café ; un bal public est installé dans le jardin et, à la place des « tyrans », le peuple y danse. Quant au petit château, il devient une auberge, où des tenanciers avides rançonnent les Russes et les Anglais de passage, qui veulent dormir une nuit dans une chambre royale... Tous ces gens seront congédiés après les visites de Napoléon et de Joséphine, en mars 1805 ; et dans Trianon restauré, remeublé, redevenu joyeux et plein de fêtes, d’autres femmes, d’autres princesses referont une histoire nouvelle.



SOURCES

Ce livre n’est que l’histoire d’une maison de campagne et d’un jardin. Mais cette histoire se rattache par tant de points à celle de l’art français, et aussi à celle de la cour de France, qu’elle mérite sans doute d’être écrite. On n’a point d’ouvrage complet sur le Trianon de Louis XIV. Quelques travaux de détail permettent d’attendre qu’il nous soit donné un jour. Il y a une brève monographie du *Trianon de porcelaine,* et une autre, par M. Maurice Magnien, du *Trianon de marbre,* dans *la Revue de l’histoire de Versailles,* années 1901 et 1909 ; et l’on me permettra d’indiquer, pour l’étude de l’art décoratif dans les deux maisons, le recueil de documents réunis sous le titre *Les Trianons* (Paris, 1911). Pour le Petit-Trianon, les curieux sont plus abondamment munis, puisqu’ils disposent déjà de trois ouvrages spéciaux : *Les Palais de Trianon, histoire et description,* par M. de Lescure, Paris, 1867 (contenant les catalogues des objets exposés à cette date « sous les auspices de S.M. l’Impératrice ») ; *Le Petit-Trianon, histoire et description,* par Gustave Desjardins, Versailles, 1885, avec un supplément publié au tome XVIII *des Mémoires de la Société des Sciences morales, des Lettres et des Arts de Seine-et-Oise ; Les Jours de Trianon,* par Albert Savine et François Bournand, Paris, 1908. Ces travaux sont d’importance fort inégale, et le second doit être mis hors de pair pour l’étendue des recherches et la sûreté des informations. Gustave Desjardins a dépouillé exactement tous les

cartons des Archives nationales relatifs au Petit-Trianon. Ceux qu'il ne paraît pas avoir vus, et auxquels j'ai fait quelques emprunts, sont les suivants : O^1 1773, 1797, 1800, 1801. Le même auteur signale aussi, parmi les imprimés anciens, à peu près tout ce qui peut offrir un intérêt pour le sujet. Si j'ai insisté, pour l'histoire du jardin anglais, sur des livres qu'il a négligés, par exemple ceux du P. Laugier et de Watelet, le seul texte imprimé de quelque prix que j'aie retrouvé après lui est le livret du *Prologue pour l'ouverture du théâtre de Trianon, par M. Despréaux,* auquel se joint celui de *Christophe et Pierre Luc, parodie de Castor et Pollux, en cinq actes, en prose et vaudevilles, par M. Despréaux... Représentée devant Leurs Majestés à Trianon, le... mai 1780. De l'imprimerie de P.R.C. Ballard, par exprès commandement de Sa Majesté.*

Voici une liste d'ouvrages parus depuis celui de Desjardins, dont j'ai tiré des renseignements nouveaux. Au premier rang doit être indiqué le *Journal inédit du duc de Croÿ (1718-1784),* publié par le vicomte de Grouchy et Paul Cottin, Paris, 1906-1907, document encore trop peu connu et trop peu utilisé pour l'histoire intime du XVIIIe siècle. Fernand Engerand, *Inventaire des tableaux commandés et achetés par la Direction des Bâtiments du Roi (1709-1792),* Paris, 1901. *Correspondance de M. de Marigny avec Coypel, Lépicié et Cochin,* publiée par Marc Furcy-Raynaud, Paris, 1904. *Correspondance de M. d'Angiviller avec Pierre,* publiée par le même, Paris, 1906. *Correspondance inédite du comte de Mercy-Argenteau avec l'Empereur Joseph II et le prince de Kaunitz,* publiée par le chevalier A. d'Arneth et J. Flammermont, Paris, 1889-1891. Flammermont, *Les Correspondances des agents diplomatiques étrangers en France avant la Révolution,* Paris, 1896. *Mémoires du comte Valentin Esterhazy,* publiés par Ernest Daudet, Paris, 1905. *Lettres du comte V. Esterhazy à sa femme,* publiées par le même, Paris, 1907. Les ouvrages de M.D. Mornet *(Le Sentiment de la nature au XVIIIe siècle de J.-J. Rousseau à Bernardin de Saint-Pierre)* et de M.A. Martin-Decaen *(Le marquis René de Girardin) ;* ceux du comte de Fels *(Ange-Jacques Gabriel)* et de M. Jacques Robiquet *(Gouthière) ;* ceux du marquis de Ségur *(Au Couchant de la Monarchie),* de M. Juste Fennebresque *(Versailles royal),* du comte Fleury *(Angélique* de *Mackau, marquise de Bombelles, et la cour de Madame Élisabeth),* du

baron A. de Maricourt *(Louise-Marie-Adélaïde de Bourbon-Penthièvre, duchesse d'Orléans)*, du vicomte de Reiset *(Joséphine de Savoie, comtesse de Provence)*, de M. Arthur Chuquet *(Paris en 1790. Voyage de Halem)*, de Maurice Dumoulin *(Études et Portraits)*. La revue *Feuilles d'histoire*, années 1911 et 1913 (G. Meyer, *Les Châteaux royaux pendant la Révolution)*. La *Revue de l'histoire de Versailles et de Seine-et-Oise*, année 1899 (Nolhac, *Les consignes de Marie-Antoinette au Petit-Trianon) ;* 1908 (Mareuse, *Excursion d'un Anglais à Versailles en 1802) ;* 1910 (Frédéric Masson, *Trianon sous Napoléon ;* étude reproduite dans l'*Annuaire de la Société des Amis de Versailles*, 1911) ; 1913 (Lesort, *Le pavillon de Madame à Montreuil)*. L'affiche de la vente révolutionnaire de 1793 semble inconnue aux érudits qui se sont occupés de Trianon ; elle est publiée en fac-similé dans le livre de M. Georges Cain sur *La Collection Dutuit*. Enfin, je dois un remerciement particulier à M. le duc de Caraman, qui, par l'obligeante entremise de M. le comte Ch. de Caraman, m'a fait connaître les précieux mémoires manuscrits de son aïeul, où sont fixés des points intéressants sur les origines du jardin de la Reine.

Les aspects du Petit-Trianon au temps de Marie-Antoinette nous sont révélés par un recueil resté jusqu'à présent ignoré et qui se trouve conservé à Modène *(Biblioteca Estense*, cod. a. & 1.2). Notre illustration en reproduit les parties principales, grâce à l'aimable autorisation de M.G. Fumagalli. Il provient de la bibliothèque de l'archiduc Ferdinand, gouverneur de Lombardie, qui visita Versailles et Trianon en 1786, sous le nom de comte de Nellembourg, avec sa femme Béatrice d'Este. C'est un volume in-folio, mesurant 49x35 centimètres, dans une reliure de maroquin rouge à filets d'or. Il comprend vingt-six feuillets contenant pour la plupart des plans et relevés d'architecture, et aussi dix vues pittoresques, dont un frontispice de fantaisie composé à la façon d'Hubert Robert, où se trouve inscrit sur un rocher le titre général : *Receuil (sic) des plans du Petit Trianon par le Sr Mique, Chevalier de l'ordre de St-Michel, Premier Architecte honoraire, Intendant général des Bâtimens du Roy et de la Reine, 1786.* Les deux dernières pages contiennent un « Plan particulier du Hameau avec les explications de chaque maison » et une « Vue du Hameau prise en avant de

l’étang ». Composé après la création du Hameau, ce recueil est certainement le plus complet de ceux que Marie-Antoinette a fait exécuter des plans et vues de son Trianon et qu’elle a distribués à plusieurs reprises.

L’histoire de ces recueils, qu’il y aurait lieu de rechercher dans les bibliothèques princières de l’Europe, peut être établie par les pièces de comptabilité des Bâtiments de la Reine aux Archives nationales (O^1 1875, 1879, 1882, 1884). Dès 1779, Marie-Antoinette envoyait à Gustave III, par le baron de Staël, des dessins de son jardin de Trianon, en échange du plan de Drottningholm. Ils paraissent compris dans l’ordonnancement de 720 livres fait par Mique, le 16 mai 1780, au nom du sieur Chatelet, peintre, « pour diverses vues et tableaux de paysages exécutés jusqu’à ce jour dans le jardin de Sa Majesté au Petit-Trianon ». On trouve, dans les pièces de 1782, les noms de Maréchal et de Forget, « dessinateurs par extraordinaire pour les recueils et plans du jardin de la Reine », payés 685 livres à raison de 3 livres par jour. En 1786, le sieur Péchon, également « dessinateur par extraordinaire », reçoit 600 livres. Des dessins de pure architecture sont payés en 1784 aux sieurs Fontaine, Baltard et Thiébault, élèves de l’Académie d’architecture, qui ont exécuté les « plans du jardin, les plans généraux et particuliers, élévations, coupes et profils, qui composent le recueil des dessins du Petit-Trianon que Sa Majesté a ordonné ». Mais l’auteur des vues pittoresques nous intéresse davantage, et il n’est pas difficile de le désigner. L’unique paysagiste attitré de la Reine, pour ce genre de travaux, est le peintre Chatelet. Le tableau à l’huile du Musée Carnavalet, signé et daté de 1781, représentant une illumination du Rocher et du Belvédère, lui a été payé 1.200 livres, sur un mandat de Mique du 5 mars 1782. Quelques mois plus tard, il reçoit en deux fois 3.120 livres « pour les diverses vues des recueils qui ont été ordonnés par Sa Majesté ». Le 1er juin 1785, est délivré au nom du même Chatelet un mandat de 1.500 livres « pour divers dessins à la gouache d’un recueil du Petit-Trianon », fait en 1784 et envoyé au comte de Haga (Gustave III). Il semble qu’il soit alors chargé de composer des croquis pour la préparation du Hameau, dont le peintre Fréret enlumine les plans en relief. En 1786, Chatelet reçoit 1.000 livres, « pour diverses vues à gouache » faisant partie des « nouveaux recueils que Sa Majesté a ordonnés pour M. le comte de

Nellembourg et Madame la princesse des Asturies ». Une partie de ce paiement se rapporte précisément à celui que j'ai retrouvé. J'ai vu autrefois chez un amateur quelques feuillets détachés, dont les aquarelles, relevées de gouache, sont de la même main que celles de Modène ; leur comparaison suffit à établir que les collections commandées par la Reine, et que reliait d'ordinaire à ses armes le relieur Langlois, ne se reproduisaient pas servilement les unes les autres. En tout cas, Chatelet, qui a mis beaucoup d'agrément dans ses compositions, a toujours cherché l'exactitude ; c'est ce qui fait pour nous le prix singulier de ces petites peintures.

Le peintre de Trianon fut, pendant la Terreur, un des jurés du Tribunal révolutionnaire, compté par Dumas et Fouquier-Tinville parmi les « solides ». On sait que d'autres artistes, comme Prieur et Topino-Lebrun, figurèrent dans le terrible jury. Chatelet s'y montra particulièrement implacable pour les anciens serviteurs de la Reine. Peut-être siégeait-il le jour où comparut devant le Tribunal un des hommes qui l'avaient employé, Richard Mique. Le malheureux architecte était accusé, avec son fils, de complicité dans une des conspirations pour le salut de Marie-Antoinette. Les deux Mique furent condamnés et exécutés, le 8 juillet 1794 ; Chatelet périt avec Fouquier, le 7 mai 1795.

CE LIVRE

LE TRIANON

DE

MARIE-ANTOINETTE

a été imprimé

ET

LES PLANCHES EN ONT ÉTÉ GRAVÉES ET TIRÉES

PAR

MANZI. JOYANT & Cie

à Asnières-sur-Seine

L’AN MCMXIII

lien vers http://www.bnf.fr

lien vers http://gallica.bnf.fr

Pierre de Nolhac. Le Trianon de Marie-Antoinette

http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6523077f

À propos de cette édition numérique

Cette édition numérique est issue d'un programme de numérisation du patrimoine mené par la Bibliothèque nationale de France pour enrichir Gallica, la bibliothèque numérique de la BnF et de ses partenaires. En ligne depuis 1997, Gallica s'enrichit chaque semaine de milliers de nouveautés et offre aujourd'hui accès à plusieurs millions de documents numérisés : imprimés (livres, revues et

fascicules de presse), manuscrits, estampes et photographies, documents sonores, partitions, cartes et plans...

Les imprimés sont d'abord numérisés en mode image (prise de vue photographique) puis le texte est extrait de manière automatique grâce aux techniques de reconnaissance optique de caractères (*optical character recognition* ou OCR). Les algorithmes informatiques utilisés définissent également de manière automatique la structure de l'ouvrage (en-têtes et pieds de page, illustrations, tableaux, etc.). L'état du document imprimé (taches, pages déchirées) et les caractéristiques de la typographie employée peuvent entraîner des erreurs lors de l'étape d'OCR. Le texte ainsi produit est ensuite relu, corrigé, et converti au format EPUB (*electronic publication*), format ouvert standardisé pour les livres numériques. Malgré tous nos efforts pour respecter au mieux le format original du livre, il est possible que vous retrouviez des coquilles ou des problèmes de mise en page qui auraient échappé au relecteur. N'hésitez pas à nous signaler ces anomalies à l'adresse gallica@bnf.fr.

Conditions d'utilisation

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF.

Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale

la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer ici pour accéder aux tarifs et à la licence

2/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

3/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

4/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

5/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur. En cas de non-respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

6/ Pour obtenir la reproduction d'un document de Gallica en haute définition, contacter reproduction@bnf.fr

7/ Pour utiliser un document de Gallica sur un support de publication commercial, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr

Table des matières

1. Page de titre
2. LE TRIANON DE MARIE-ANTOINETTE
    1. Chapitre I - L'ANCIEN TRIANON
    2. Chapitre II - LE NOUVEAU TRIANON
    3. Chapitre III - LE JARDIN DE LA REINE
    4. Chapitre IV - LES PLAISIRS DE TRIANON
    5. Chapitre V - LE THÉATRE ET LE HAMEAU
3. SOURCES
4. À propos de cette édition numérique